



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

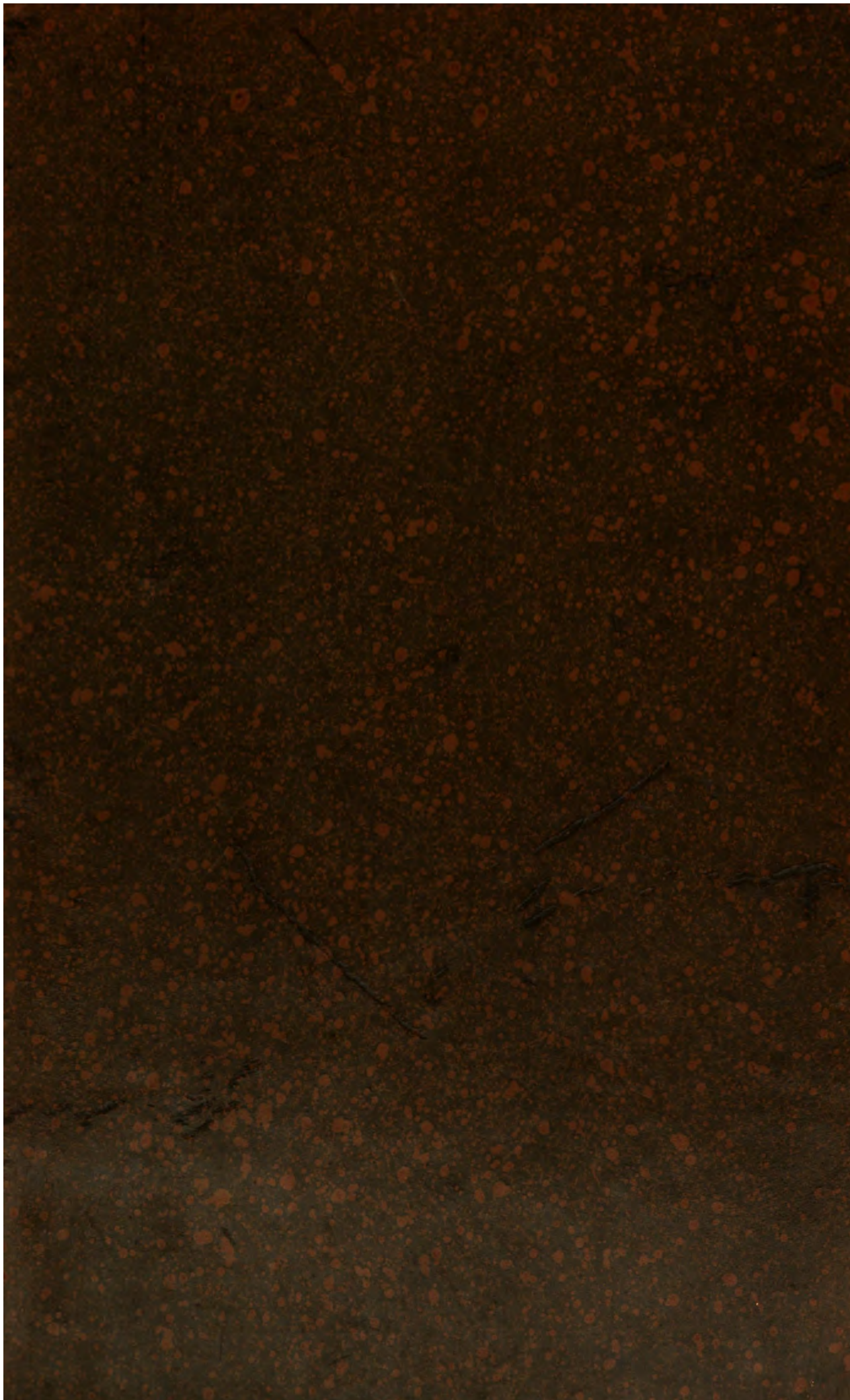
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

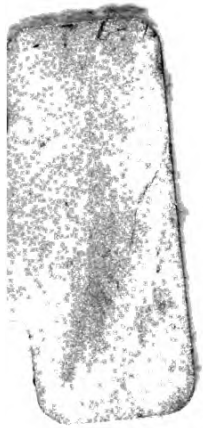
For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



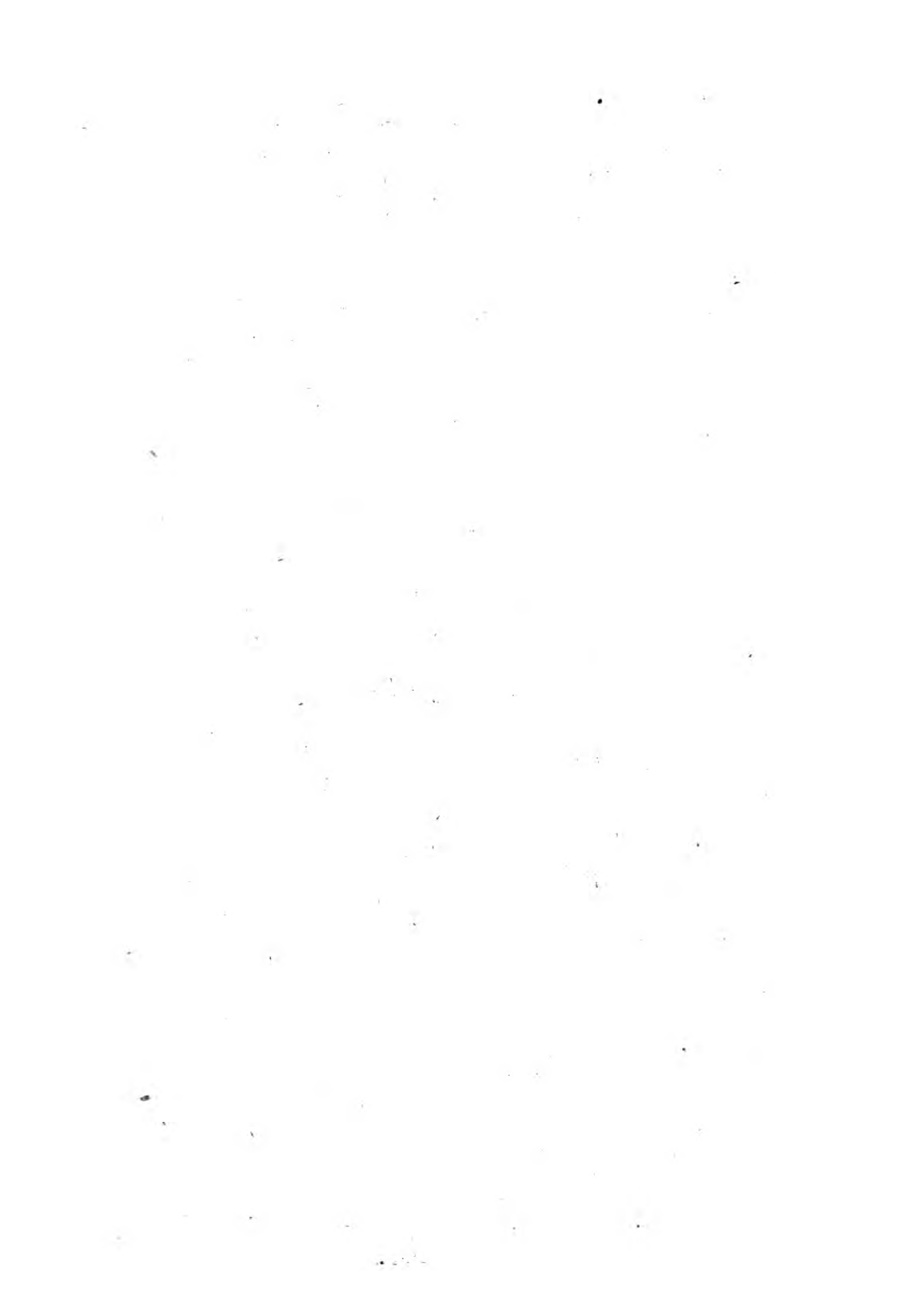
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



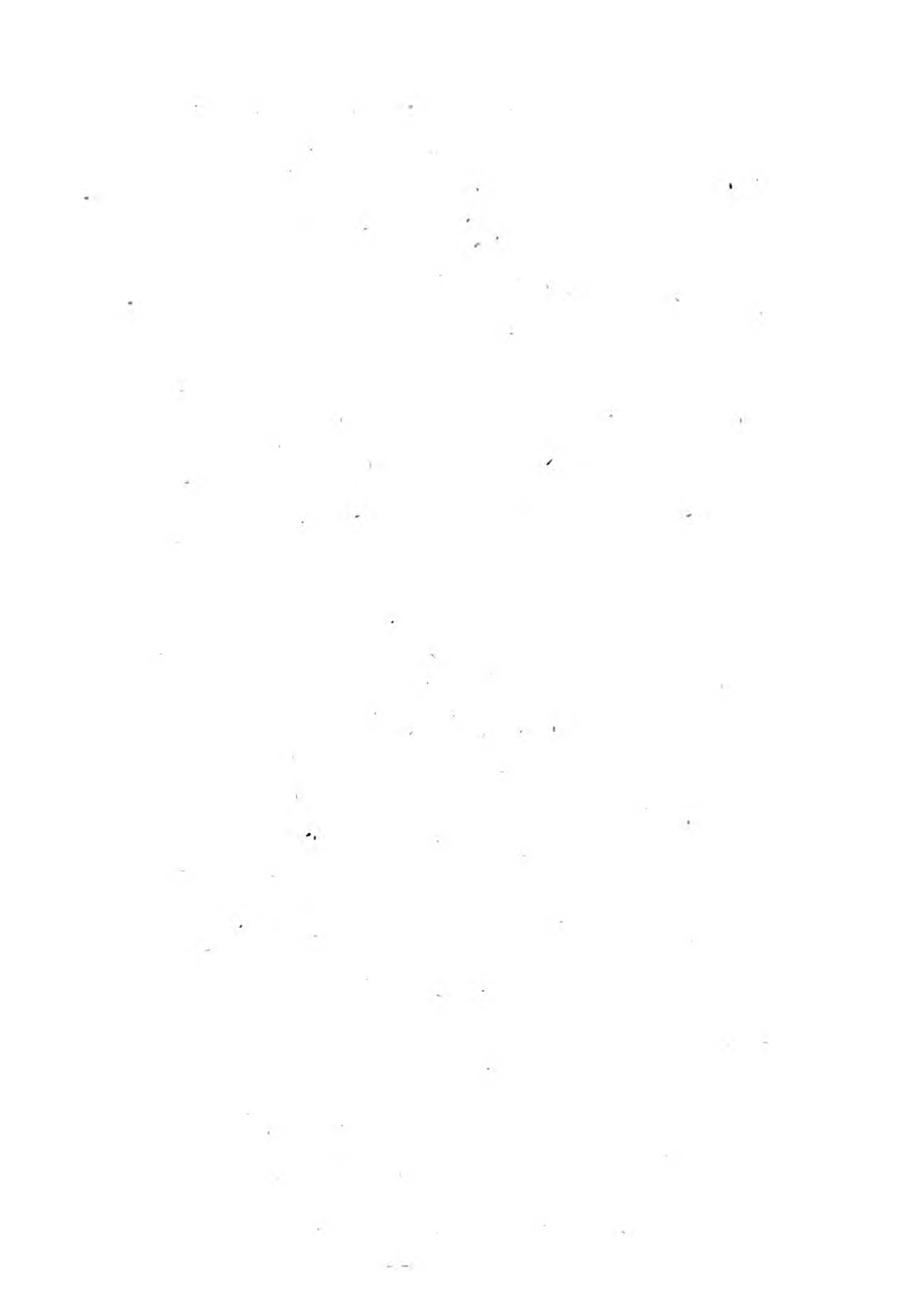


Cata logus d









BS. 8°

A181.

**COLLECTION
UNIVERSELLE**

DES

MÉMOIRES PARTICULIERS,

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

TOME XXI.

**CONTENANT les Mém. de Messire MARTIN
DU BELLAY.**

XVI^e SIÈCLE.

IL paroît régulièrement chaque mois un **Vo-**
lume de cette **Collection**.

Le prix de la **Souscription** pour **12 Volumes**,
à **Paris**, est de **48 l.** Les **Souscripteurs** de
Province payeront de plus **7 l. 4 s.**, à cause
des **frais** de **poste**.

C'est au **Directeur** de la **Collection** des
Mémoires, &c. qu'il faut s'adresser, *rue d'An-*
jou-Dauphine N°. **6**, à **Paris**. Il faut avoir soin
d'affranchir le **port** de l'argent & des **lettres**.



COLLECTION

UNIVERSELLE

DES

MÉMOIRES PARTICULIERS

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

TOME XXI.

A LONDRES;

Et se trouve à PARIS;

Rue d'ANJOU-DAUPHINE, N^o. 6.

1786.

ERRATA

*Pour le dixième Livre des Mémoires
de Messires DU BELLAY.*

Page 199, ligne 11, après ces mots : entre les mains
du Roi d'Angleterre, placez l'observation n° (23).

Page 207, ligne 6 ; au lieu du n° (23), placez-y (24).

Page idem, ligne 11 ; au lieu de (24), lisez (25).

Page 214, ligne 15 ; au lieu de (26), lisez (27).



M É M O I R E S

DE MESSIRE

MARTIN DU BELLAY,

SEIGNEUR

DE LANGEY.

SOMMAIRE

DU DIXIÈME LIVRE,

*Contenant les évènements arrivés depuis l'année
1543 jusqu'en 1546.*

SIÈGE d'Avesnes entrepris & abandonné par les François. Ils prennent Bapaume & Landrecy que le Roi fait fortifier. Se rendent maîtres du château d'Aimeries & de Maubeuge; mais ils sont obligés de lever le siège de Binche. Le Comte d'Anguyen essaye inutilement de surprendre le château de Nice. Siège de Landrecy par les Impériaux. Brissac bat un de leurs détachemens. Le Duc d'Aumale leur enleve plusieurs châteaux. Prise d'Arlon & de Luxembourg par le Duc d'Orléans. Le Duc de Cleves fait sa paix avec l'Empereur. Luxembourg est ravitaillé par le Prince de Melphe.

Tome XXI.

A

La garnison de Landrecy est rafraîchie, & l'Empereur est obligé de lever le siège de cette place. Ruses auxquelles il a recours pour surprendre Cambrai. Prise de Nice par le Comte d'Anguyen ; mais il attaque inutilement le château. Le Marquis du Guast s'empare de Mondovi & de Carignan, & oblige Boutieres de lever le siège d'Yvrée. Fameuse bataille de Cerisoles gagnée par le Comte d'Anguyen. La conquête du Montferrat & de Carignan est une suite de cette victoire. Traité de l'Angleterre avec l'Empereur. Prise de Luxembourg & de Ligny par les Impériaux. Surprise d'Abbe par le Comte d'Anguyen. Suspension d'armes pour l'Italie. Fameux siège de Saint-Dizier. Une trahison rend les Impériaux maîtres de cette place. Ils surprennent Epernay & Château-Thierry. Paix de Crespy. Prise de Boulogne par les Anglois. Ils levent le siège de Montreuil. Monsieur le Dauphin reprend la Basse-Boulogne, & la perd presque aussitôt. Etrange exécution de Cabrieres & de la Merindole. Descente en Angleterre faite par le Maréchal d'Annebaut sans aucun succès. Construction du fort d'Outreau. Mort du Duc d'Orléans. Les François ravagent la terre d'Oye. Traité de paix avec l'Angleterre. Mort de Henri VIII, suivie de près de celle de François I. Des-

cription des magnifiques obseques faites à ce Prince.

DESJA estoit la fin du mois de May , mil cinq cens quarante-trois , que le Roy estant à Villers-Costerez , ordonna de rassembler de toutes parts son armée , pour se jeter en campagne selon ce qu'il arresteroit en son Conseil ; les uns estoient d'avis qu'il devoit marcher à Lillers (a) , nouvellement prise & brulée , par Mgr. de Vendosme , & la fortifier : car il estoit aisé , parce qu'elle est en forte affiette , des deux parts fermez d'un marais , & n'y a qu'une advenue à fortifier du costé tendant à Pernes (b). Et en mesme temps fortifier Saint Venant , qui est deux lieuës plus outre sur la riviere du Lis , fort de nature , d'autant qu'il est en une isle triangulaire environnée de toutes parts d'icelle riviere , & de marais , laquelle on ne peut oster , de sorte qu'il n'y a ordre d'y arriver que par deux chauffées ; & le tenant , on pourroit courir librement tout le bas-pays de Flandres , sans trouver ou ville ou passage qui fasse obstacle ; puis à Saint-Paul , ou

(a) Lillers.

(b) Pernes , sur la Clarence , autre petite ville de l'Artois.

bien à Pernes faire un chasteau, pour asseurer le chemin à Lilliers avecques Terouïenne, qui est à quatre lieuës delà sur la main gauche, tirant de Pernes audit lieu, pour y mener vivres; car tenant Terouïenne, Pernes, Lilliers & Hedin à la queuë, le pays seroit suffisant pour s'avitailler sans le secours d'autrui.

Les autres disoient, qu'estant la ville d'Avennes desgarnie d'hommes, à cause que la garnison estoit à la guerre contre le Duc de Cleves, l'allant investir à l'improviste, avant que l'ennemy eut l'opportunité de la secourir, on la prendroit, sinon on prendroit Landrecy, qu'on pourroit fortifier, & le chasteau d'Emery, & quelques autres, pour avoir entrée au pays de Hainault. Ce fut l'opinion à laquelle le Roy s'arresta, & depescha l'Admiral d'Annebault (1), nouvellement Admiral, par le trespas de l'Admiral de Brion, mort à Paris, à ce qu'il print le droit chemin, pour, en attendant son arrivée, clore ladite ville d'Avennes, & empescher qu'il n'y entraist secours: il manda à Mgr. de Vendosme, de rassembler son armée vers Abbeville, & de prendre son chemin à travers le pays de l'ennemy, pour vivre à ses despens sans fouler le sien, & le venir rencontrer au

Cateau - Cambrezis ; par ce moyen il avoit l'armée que menoit l'Admiral en forme d'avant-garde à sa main dextre , & celle de Mgr de Vendosme à sa gauche , & luy estoit au milieu.

L'Admiral ayant pris congé du Roy à Villers-Costerez , alla coucher à Soissons , de là à Moncornet en Tierasse (a) auquel lieu il assembla les forces qu'il devoit mener : de Montcornet , il devoit camper à Estrée , au pont sur la riviere d'Oyse , duquel lieu , après avoir fait repaître les chevaux , dès jour couché , il fit partir le Sieur de Longueval , avecques cinquante hommes d'armes de sa compagnie , & Martin du Bellay , Sieur de Langey (b) , avecques la fienne , & le Capitaine la Lande avecques mille hommes de pied , pour passer entre Avennes , & la haye d'Avennes , afin d'empescher que du costé de là l'eau il ne luy put arriver secours. Or entre Estrée , au Pont & Avennes , deux lieuës au deçà dudit lieu d'Avennes , passe une petite riviere qui sort de l'estang du Beuffle , laquelle pour la hauteur des rives en peu de lieux est guayable , & il y a un seul pont à un

(a) Dans la Thierache.

(b) Depuis la mort de Guillaume son frère , Martin du Bellay avoit pris le titre de *Sieur de Langey*.

village nommé Estreul , par lequel on passe : au bout d'iceluy pont , les ennemis avoient fait un blocus (car ainsi nomment-ils ce que nous appellons un fort) dedans lequel il y avoit trois cens hommes pour la garde. Langey print le devant , menant avecques luy une douzaine de pionniers , & entre ledit fort & l'estang du Beuffe , feit abbatre les bords de la riviere , en sorte qu'il y passa à gué , & se trouva devant les portes d'Avennes , avant que le Sieur de Longueval & la Lande arrivassent à Estreul ; il tint ceux d'Avennes en telle subjection , que le Capitaine la Lande força ledit fort d'affaut , & meit ceux de dedans au fil de l'espée , sans que ceux de la ville en eussent cognoissance. A Avennes passe une autre riviere , laquelle se nomme la riviere d'Avennes , & va tomber dans la riviere de Sembre : Langey pour achever l'entreprise de se jeter entre la haye d'Avennes & la ville , adverty de la prinse du fort , marcha pour passer la riviere : mais avant qu'il y arrivast , vint devers luy un homme , envoyé de la part de Mgr. l'Admiral , l'advertir qu'il avoit changé d'opinion , & qu'il eut à se retirer le chemin de Cartigny , qui est sur la riviere de Beuffe , tirant au chemin de Landrecy : à quoy il obeyt.

Si est-ce que sur sa retraite ceux d'Avennes, luy feirent plusieurs charges ; mais ayant laissé trente ou quarante chevaux en une fosse, l'ennemy qui n'en avoit la cognoissance passa outre : incontinent ceux qui estoient demeurés en la fosse leur donnerent à dos, & prirent quinze ou vingt des ennemis. Je n'ay pas bien entendu à quelle occasion on avoit changé le desseing, sinon que l'on disoit, que S. Remy, Commissaire de l'artillerie, avoit dit que la ville n'estoit forçable ; si ainsi estoit, on ne devoit venir jusques là pour laisser d'autres plus belles entreprises ; si est-ce qui l'eust assaillie de furie, il estoit apparent qu'on l'eust prise, la trouvant despourveüe d'hommes comme elle estoit.

Estant nostre armée arrivée à Cartigny, fut ordonné que le lendemain matin, Langey iroit devant à Landrecy, pour faire le logis du camp, & selon l'occasion qui se presenteroit, feroit sommer ceux de dedans de se rendre à la mercy du Roy, & que le Sieur de Longueval le suivroit avecques sa compagnie, & les mille hommes du Capitaine la Lande. Passant chemin, Langey trouva le fort de Prissé abandonné des ennemis, auquel il meit des gens, attendant le camp : de là alla devant Landrecy, où il fit donner par quel-

ques gens de cheval jusques aux barrières ; mais nul ne fortit de la ville pour venir à l'escarmouche plus avant que lesdites barrières. La ville de Landrecy est assise sur la rivière de Sembre , laquelle n'est encore fort grosse , mais parce qu'elle est profonde , & les bords hauts , elle se passe malaisément sans pont. Ceste rivière sort du viviers d'Oïsi , qui est du Duché de Guyse , & vient tomber à Cattillon , & delà à Landrecy & à Marolles , de Marolles à Emery & à Maubeuge , & delà au pont sur Sembre , & se va descharger dedans la Meuze , près Namur. Landrecy est deçà l'eau , & au delà à la portée d'un canon est la forest de Mormaux. Langey qui bien sçavoit que l'an mil cinq cens vingt & un , lors que M. de Vendosme print (a) ladite ville , la nuit dont le lendemain il pensoit donner l'assaut , les ennemis se retirerent dedans la forest , de sorte qu'au matin on n'y trouva que le nid : pour obvier à cela , & qu'en partant il meissent le feu dedans la ville , & bruslassent les munitions (car il sçavoit que le Roy la vouloit fortifier) il fist rabiller un pont à un moulin , auquel il y a une tour quarrée , qui est audeffoubs de Landrecy , tirant à Marolles ;

(a) Voyez le premier Livre des Mémoires de du Bellay.

DE MESS. MARTIN DU BELLAY. 9

puis il fit passer cent chevaux des siens, conduits par le Comte Maxime-Antoine de Sesse, pour se jeter entre la forest & la ville, attendant la venuë de l'Admiral, qui les pourroit renforcer : mais estant arrivé il luy demanda deux ou trois enseignes, avecques quelques cent cinquante hommes d'armes de renfort, car il y avoit lieu commode pour les loger sans hazard ; toutesfois ledit Admiral ne le trouva bon, & fit revenir ce qui desjà estoit passé. Les ennemis environ minuiët, ne firent d'executer ce que Langey avoit prévu, car ils deslogerent, & se retirerent à la forest, parce qu'il n'y avoit personne de là l'eau, & au partir mirent le feu dedans la ville, en tant de divers endroits, qu'elle fut toute convertie en cendres, horsmis l'Eglise, sans que l'on y peust remedier ; ils bruslerent bleds, farines, & autres vivres & munitions en si grand nombre, qu'il y en avoit à suffisance pour nourrir le nombre d'hommes qu'il faudroit à la garde de la place pour un an.

Pendant ce temps M. de Vendosme marchoit avecques son armée par le haut pays d'Artois, lequel passant près de Bapaulme, assaillit la ville, & la mist en son obeïssance. Dedans le chasteau qui n'est qu'une roquet-

te, (a) s'estoit retiré le Seigneur d'Auchimont, avecques tous les soldats & les habitans de la ville, femmes & enfans, en si grand nombre, qu'attendu qu'il n'y avoit qu'un puits, en deux jours il fut tary, de sorte qu'ils estoient prests de se mettre à sa misericorde, la corde au col: mais le Roy qui par plusieurs fois avoit mandé au Duc de Vendosme qu'il eut à passer outre sans s'arrester là ni ailleurs, luy fit un reiteratif mandement, que sur peine de desobeïssance, & d'encourir sa male-grace (b), il eut ce jour là à le venir trouver au Cateau en Cambrezis, auquel lieu il ne feroit faute de se trouver, à quoy il ne voulut desobeïr, & leva son camp à la grande joye des assiegez, & à son grand regret. Le Roy estant arrivé à Cateau en Cambrezis, M. l'Admiral le vint trouver, ayant tousjours laissé son camp près Landrecy, lequel luy apporta le dessein de la ville, à ce qu'il en ordonna son bon plaisir. Le Roy luy commanda de se venir loger à Catillon, deux lieuës au dessus de Landrecy sur la riviere, & que le lendemain il se trouveroit audit Catil-

(a) Petite Citadelle.

(b) *D'encourir son inimitié* : Telle est l'explication que nos Lexicographes donnent du mot *Malegrace*. Celui d'*indignation* nous paroît plus exact.

DE MESS. MARTIN DU BELLAY. II

lon, avecques toutes ses forces, & là estans sur les lieux, ils concluroient ce qu'ils avoient à faire. Estans ses forces unies audit lieu de Catillon, se trouva son armée de seize ou dixhuit cens hommes d'armes : sçavoir Mgr. le Dauphin en personne, ayant cent hommes d'armes sous sa charge, Mgr. d'Orleans & sa compagnie de cent hommes d'armes, Antoine Duc de Vendosme cent, le Comte de Saint Pol, cent, M. l'Admiral, cent, M. le Duc de Guyse, cent, M. d'Aumalle son fils, cinquante, le Marechal du Biez, cent, la compagnie de M. d'Anguien, qui estoit allé en Provence, ainsi que je vous diray cy après, cinquante, le Sieur de Briffac, cinquante, le Sieur Dampierre, cinquante, le Sieur Maugeron, cinquante, M. de Boilly, cinquante, le Sieur de Longueval, cinquante, & plusieurs autres qui seroient longs à nommer : & dixhuit cens chevaux legers, dont estoit Colonel le Sieur de Briffac, douze mille Legionnaires, tant de Picardie, Normandie, que de Champagne ; le Colonel du Sieur de Roignac, de quatre mille bas Allemans, le Colonel du Sieur de Fresnoy Lorrain de quatre mille, le Colonel de Ludovic, de quatre mille. Ayant veu son armée en campagne entre Catillon & Lan-

Landrecy, après avoir résolu de fortifier Landrecy, & avoir ordonné de ceux qui en auroient la charge, il delibera d'aller loger à Marolles qui est un gros bourg, où il y a une abbaye de Moines, sur la riviere de Sembre, deux lieuës au dessous de Landrecy, parce que c'estoit le lieu le plus à propos pour empêcher l'ennemy de venir troubler les fortificateurs; puis il ordonna le Capitaine la Lande, pour Gouverneur d'icelle ville. Or est-il que la riviere de Sembre, passe au bas de la ville du costé de la forest; & parce que ladite ville est fort en pente, le Roy la fist retrancher; car du costé de la forest il y a une montaigne qui regardoit dedans; mais à l'occasion dudit retranchement on estoit à couvert, & cela fit abandonner tout le bas: aussi y furent faits trois gros boulevarts, dont l'un fut nommé *le Dauphin*, l'autre le boulevart *d'Orleans*, l'autre le boulevart de *Vendosme*, & le retranchement fut nommé la courtine du Roy: & pour servir de quatriesme boulevart, il y avoit un vieil chasteau en forme de roquette, qu'il fait remplir de terre, pour en faire une plateforme, servant de flanc ausdits boulevarts.

Quelque temps auparavant, le Roy estant adverti de l'armée de mer, que Barberouffe

menoit à son secours, avoit envoyé Mgr François de Bourbon, S^r d'Anguien, frere de Mgr de Vendosme , pour estre en ladite armée jointe avecques la sienne du Levant , son Lieutenant General. Le Sieur d'Anguien , estant à Marseille, attendant nouvelles de l'armée de Barberouffe , le Sieur de Grignan , lequel estoit Lieutenant du Roy à Marseille, luy proposa une vendition que luy devoient faire trois soldats Savoisiens du chasteau de Nice, qui luy promettoient livrer ledit chasteau, disans avoir telle intelligence dedans, qu'à leur arrivée il leur seroit livré. Le Sieur d'Anguien , après avoir sur ce entendu la volonté du Roy, delibera d'executer ceste entreprise : pour ceste execution il fit equipper quatre galleres, dont estoient Chefs les Capitaines Magdelon , Chevalier d'Aux, Pierre Bon, & Michelet : encore qu'il fut jeune d'aage, seulement de vingt ans, il s'y voulut conduire dextrement (a) & sagement, ne se voulant du tout mettre au hazard de traistres, lesquels

(a) On verra dans les Mémoires du Maréchal de Vieilleville cet événement raconté d'une manière bien plus détaillée. Les deux récits s'accordent pour le fond. Ils ne varient que sur un point. Du Bellay attribue au jeune Comte d'Anguien la prudence avec laquelle il se conduisit dans cette circonstance. Au contraire, si l'on

pouvoient aussi aisément vendre l'étranger que leur patrie. Pour ne rien laisser derrière du service qu'il pouvoit faire au Roy s'il prenoit ledit château, il se jeta en mer, avecques onze galères, outre les quatre, & quelque assurance que leur donna le Sieur de Grignan de la facilité de l'entreprise, & du peu de danger qui estoit en icelle execution, il donna charge audit Capitaine de Magdelon, frere du Baron de Saint Blanquart, de se mettre devant avecques quatre galères, menant quand & luy les (a) marchands. Avecques le reste des galères, il prit le large & l'avantage du vent, ou pour servir ses gens ou pour se retirer, si raison y avoit, comme tost après elle fut découverte : car soudain que Magdelon approcha près de Nice, sortirent six galères pour l'investir, & quinze qui venoient après, conduites par Janetin Dorie (b), couvertes du cap Saint Soupir, lesquelles donnerent la chasse audit Magdelon & sa compagnie, jusques dedans en croit les Mémoires de Vieilleville, sans les conseils de ce Seigneur, le Comte d'Anguien tomboit dans le piège.

(a) C'est-à-dire, les trois Soldats qui promettoient de livrer la place.

(b) Jannetin Doria, neveu du fameux André Doria.

le port d'Antibe, où lescdittes galleres furent abandonnées, reservé le Capitaine Magdelon, qui fut blessé d'un coup de canon par la cuisse, dont il mourut, & furent amenées lescdittes quatre galleres par Janetin au port de Ville-Franche. Le Sgr d'Anguien, estant surgy au Caproux (a), Janetin qui venoit pour le surprendre, fut descouvert au clair de la lune ; mais nos gens feirent telle diligence de lever l'ancre, & faire force & volte, que terre à terre ils se retirerent à Toulon sans rien perdre.

Le Roy cependant qui estoit à Marolles, fut adverty que le chasteau d'Emery, qui est à deux lieuës par delà, au deffous, sur la riviere de Sembre, estant entre ses mains, se pouvoit fortifier : à ceste cause il ordonna Mgr le Dauphin avecques une partie de son armée, & une bande d'artillerie, pour aller le mettre en son obeïssance, lequel arrivé devant ladite place mal pourveuë d'hommes, parce que le Seigneur d'icelle estoit à la guerre en Gueldre, ceux de dedans voyans les approches faites se rendirent à luy : fut laissé dedans le Sieur de Sansac, avecques deux cens chevaux legers, dont il avoit la charge, & quelque nombre de gens de pied ;

(a) On lit *Cauroux* dans l'édition de 1569, & dans les Mémoires du Maréchal de Vieilleville.

mais peu de jours après il fut retiré au camp, & en son lieu fut envoyé le Sieur de Langey avecques sa compagnie, & une Enseigne de gens de pied de la legion de Picardie, à laquelle commandoit le Capitaine la Moyenne, & le Seigneur Hieronyme Marin Boulonnois, fortificateur (a), pour fortifier ladite place. Aussi fut prins Barlemont, autre chasteau sur ladite riviere & tout le pays couru jusques à Bains, & près les portes de Monts en Hainault. Le chasteau d'Emery est composé d'une roquette en (b) quadrature, ayant quatre grosses tours aux quatre coings d'icelle roquette, & un grand fossé à fond de cuve plein d'eau, puis revestu de quatre courtines, environ cinquante toises de chascune circonference loing de ladite roquette, avecques quatre grosses tours aux quatre coings desdites courtines, & un portail: & est ledit chasteau assis en une isle que fait en cet endroit la riviere de Sembre, & ne se peut battre ceste roquette, à cause qu'elle est couverte de la douve d'icelle ceinture. Derriere chacune encogneure des quatre tours qui sont en ladite ceinture, le Sieur de Langey fit commencer un grand cavalier, & parce que

(a) C'étoit ainsi qu'on désignoit ce que nous appelons Ingénieur.

(b) En quarré.

les tours n'estoient suffisantes pour soustenir une furieuse batterie, il avoit aussi fait commencer de grandes tranchées par dedans, de cavalier en cavalier, afin que là où l'ennemy auroit battu & les tours & la courtine (chose toutesfois qui estoit mal-aisée à faire, parce que la muraille (a) & la chaux estoient de marbre noir) il trouvast nouvel obstacle.

Aussi, peu de jours après, le Roy adverty de la ville de Maubeuge, située sur la mesme riviere de Sembre, quatre lieuës au dessoubz d'Emery, en laquelle avoient accoustumé les ennemis de faire leur amas quand ils vouloient faire entreprisede en France, depescha de rechef Mgr. le Dauphin, pour l'aller mettre en son obeïssance, lequel arrivé devant la ville, pour n'estre pourveüe de gens de guerre, qui attendissent le canon, les citadins se mirent entre ses mains, & puis il se retira au camp, laissant pour Chef audit Maubeuge, le Sieur de Heilly avecques mille hommes de

(a) Si on prend les expressions de du Bellay à la lettre, il paroît que la muraille & la chaux qui étoit entrée dans sa construction étoient de marbre noir. Il insinue que l'ouvrage en avoit plus de solidité. Il n'appartient qu'aux Ingénieurs de décider si cette explication est exacte.

la legion de Picardie, dont il avoit la charge, & le Capitaine Saint Yve avecques cinq cens hommes. En icelle ville, il y a un beau convent de Canonieffes (a) genti-femmes, lesquelles ne font aucuns vœux de religion, & se peuvent marier à leur volonté.

Cinq ou six jours après, la garnison d'Emery estant advertie que de jour en autre les soldats Imperiaux, qui retournoient de la guerre de Gueldres, venoient loger aux fauxbourgs de Bains (b) & villages circonvoisins, ne se doubtans de rien, d'autant qu'il y avoit dix lieuës du camp jusques là, & qu'il n'y avoit gens de cheval dedans Maubeuge, entreprint de les y aller surprendre, faisant entendre au S^r de Maugeron, qui estoit au camp de Marolles, que s'il vouloit venir avecques six ou sept vingt hommes d'armes, on trouveroit moyen de faire entreprise, dont il pourroit sortir honneur & proffit, celui-cy y vint avecques sa compagnie de cinquante hommes d'armes, & environ quatre vingts hommes d'armes de la compagnie de M. l'Admiral d'Annebault, conduits par le S^r de Fontaines (c) de Harcourt, son Lieutenant. Passans

(a) De Chanoineffes.

(b) *Biache*, selon l'édition de l'Abbé Lambert.

(c) L'Abbé Lambert se contente de l'appeller simplement le *Sieur de Harcourt*.

Après d'Emery, ils allerent ensemblement repaistre à Maubeuge, & parce que les nuits estoient courtes, ils monterent à cheval à jour couché, menans seulement quand & eux de la garnison de Maubeuge, le Capitaine Saint Yve, avecques cinquante arquebusiers à cheval, pour rompre les fauxbourgs de Bains : ils mirent leur embuscade à une lieuë au deçà de Bains, en un bois : fut depeesché le Sieur de Marville Lieutenant de Langey, & avecques luy le Vidafme de Chartres, & le Sieur de la Rochegtion, qui y estoient allez pour leur plaisir, & pour mener lesdits arquebusiers à cheval de Saint Yve, pour au point du jour surprendre les Imperiaux dedans les fauxbourgs. Puis envoyerent le Capitaine la Mothe Gondrin, Lieutenant du Sieur de Maugeron, demeuré malade à Maubeuge, avecques la compagnie de son Capitaine, pour donner jusques aux fauxbourgs de Monts, qui est à deux ou trois lieuës près de Bains; & Bains est à quatre lieuës près de Maubeuge : ayant iceluy la Mothe charge de mettre le feu en quelques maisons d'iceux fauxbourgs, afin d'oster à ceux de la ville (où y avoit grosse garnison, tant de cheval que de pied) la cognoissance de l'execution que l'on vouloit faire à Bains. Se devoient les deux

troupes retirer à l'embuscade où estoit Languey pour les soustenir, avenant qu'ils fussent chargez par l'ennemy. Ceux qui allerent à Bains, surprindrent dans les fauxbourgs, cent ou six vingts hommes de cheval arrivez le soir, qui furent tous pris dedans leur logis, horsmis quelques uns qui se sauverent parmy les jardins tous en chemise : après avoir pillé les villages circonvoisins, mesme une Abbaye voisine de là, où se trouva grand butin, parce que nul ne s'estoit retiré, à raison qu'il y avoit dix lieuës jusques à nostre camp, & qu'il n'y avoit point de gens de cheval à Maubeuge, ils se retirerent à l'embuscade; aussi firent ceux qui estoient allez à Monts, lesquels pareillement ramenerent gros butin. Estans leurs forces & butin rassemblez, ils retournerent à Maubeuge, & le butin departy, chacun se retira où il estoit ordonné.

Ce jour mesme M. d'Aumale (a) fils aîné

(a) L'Abbé Lambert reproche ici à du Bellay une faute qui n'est point dans le Texte; c'est d'avoir nommé *Duc d'Aumale* ce jeune Seigneur, vu, observe le critique, que la Seigneurie d'Aumale ne fut érigée en Duché qu'en 1557. Ce qu'il y a de plaissant, c'est que cette faute, dont du Bellay n'est point coupable, a été

du Duc de Guise, ayant fait entreprise pour attirer ceux d'Avenes hors de leur ville, quelques uns fortirent, mais ils n'abandonnerent la faveur de leur artillerie : M. d'Aumale, esperant les irriter pour sortir plus avant, les chargea jusques sur le bord de leurs fossez, où ils perdirent beaucoup de leurs gens, & de sa part n'y mourut qu'un homme : toutesfois ils ne s'esmeurent autrement : combien que ledit Sieur y fust demouré bien tard en intention de les provoquer davantage, si n'eut il moyen de les attraire, lequel voyant qu'il perdoit temps se retira au camp.

Le Roy ayant entendu, tant par les prisonniers que l'on avoit amenez de Bains, que par les François qui y avoient esté, que dedans il n'y avoit aucuns gens de guerre (au moins bien peu) y envoya M. le Dauphin, & l'Admiral d'Annebault, avecques une partie de l'armée, ne retenant que ce qui estoit besoin pour tenir en seureté ceux qui fortifioient Landrecy, pour la reduire en son obeïssance : mais il fut abusé, car les ennemis le lendemain qu'ils eurent ceste alarme, avoient mis en la ville quatre en-

commise par l'Abbé Lambert, même dans sa traduction. Ainsi la correction devient applicable à lui seul.

seignes de Lansquenets de renfort, & aussi ils estoient advertis comme Mgr. le Dauphin ne menoit vivres que pour deux jours, dont ils pouvoient juger qu'ils n'auroient à soutenir que le premier effort; parquoy ils delibérerent de faire teste à nostre armée. Lorsque Mgr le Dauphin arriva devant la place, ceux qui conduisoient l'œuvre n'ayans connoissance de la forteresse, planterent l'artillerie au lieu qui estoit le plus remparé, & le plus deffensable; de sorte que la batterie n'y fist grand dommage; si est-ce que plusieurs jeunes hommes voyans la presence de Mgr le Dauphin se hazarderent de donner jusques aux fosses, où ils furent bien recueillis; il y en eut de morts & de bleffez, entre autres y mourut le Sieur d'Allegre (a) jeune homme, qui pour son aage avoit jà fait hon-

(a) Paradin, Histoire de notre tems, p. 429, en racontant la mort du Seigneur d'Allegre, dont il plaint le sort, ajoute « qu'en haine de la mort dudit jeune » Seigneur, plusieurs Soudarts, qui avoient porté les » armes sous son enseigne, mirent le feu en aucuns » Chasteaux & maisons de belle structure, ce dont les » ennemis esmeus mettoient le feu partout où ils pou- » voient estre les maistres, comme assez tesmoignent » les larmes & gemissemens des pauvres laboureurs & » gens du plat-pays, lesquels brûlés & appauvris piteu- » sement se lamentoient », . . .

neſte preuve de ſa perſonne , auſſi le Sieur de Chatillon , Gaspard (2) de Coligny , jeune homme de grande volonté y eut une arcquebouzade à la gorge , dont avecques le temps il fut guary.

Le Roy adverty du grand nombre d'hommes qui y eſtoient juſques à 12 ou 15 cens Allemands , & eſtant preſſé de Mgr le Dauphin de luy envoyer renfort de munitions d'artillerie , & de vivres , ayant deliberé ſoubs ſon bon plaisir ne partir de là qu'il ne l'eut miſe en ſon obeïſſance , conſiderant toutesfois le hazard qui pouvoit advenir de tenir ſon armée ſeparée , & que s'il alloit en perſonne ſe joindre avecques ſon fils , il laifferoit ſa fortification de Landrecy commencée & imparfaite : & demourant ſeul comme il eſtoit , eſtant ſa principale force en la compagnie de ſon dit fils , les ennemis qui ſe renforçoient à Monts , & au Queſnoy le Comte , quelque nuit luy pourroient donner une camifade. Pour y obvier il manda à Mgr. le Dauphin , qu'il eut à ſe retirer devers luy , & qu'en paſſant il retirast les forces qui eſtoient à Maubeuge , rompant les fortifications , & mettant le feu dans les maiſons , parce que c'eſtoit la ville en laquelle ordinairement l'Empereur aſſembloit ſes forces venans d'Alle-

magne, & de ses Pays-Bas ; à cela il fut obey par Mgr. le Dauphin, mais à grand regret de se retirer sans rien executer.

Au retour de Mgr. le Dauphin, le Roy eut advertissement qu'il y avoit deux places entre Avenes & Simay (a), l'une appellée Trélon, & l'autre Glayon, auxquelles coutumierement il y avoit gens de guerre qui portoient grand dommage à la frontiere de Tierasse, & de Champagne. Pour y aller, il depescha le Sieur de Bonneval, avecques sa compagnie de cinquante hommes d'armes, & le Sieur de Stenay, Lieutenant de Mgr. d'Anguien, lequel estoit en Provence, & le regiment de Lansquenets du Seigneur de Roignac, & deux mille hommes de pied François, mille du Seigneur de Bacqueville, & mille du Capitaine S. Aubin-Gobelet, tous deux de la Legion de Normandie, avecques quatre canons & leur suite. Arrivé que fut ledit Sieur de Bonneval, devant Trélon, après que ceux de dedans eurent apperceu marcher le canon, estimans que tout le camp du Roy y fust, ils envoyerent pour parlementer, & se rendirent la vie sauve seulement : aussi firent ceux de Glayon : puis après avoir fait butiner aux soldats ce qui y estoit, Bon-

(a) Chimay.

neval fist brusler lesdites places sans autrement ruiner la fortification, sinon abattre les portes, qui fut cause que ladite place de Trélon fut depuis fortifiée par les ennemis : car avant qu'elle fut bruslée, le Seigneur d'icelle place craignoit de la fortifier, pour le regret qu'il avoit de desmolir un bâtiment qui touchoit à la muraille. Bonneval, ayant executé sa charge se retira au camp.

Quelques jours après, le Roy manda Martin du Bellay, Seigneur de Langey, qui estoit au chasteau d'Emery (a), pour venir devers luy, sçavoir l'estat auquel estoit ledit chasteau, lequel luy fist entendre (quant à ce qui touchoit la fortification) que dedans douze jours la place seroit en estat pour soutenir l'effort d'une grosse armée; mais qu'il estoit besoing de la pourveoir de vivres : car estant son camp retiré, il estoit malaisé d'y en mettre, d'autant qu'il y avoit entre Landrecy & Emery, deux rivieres qu'il faut passer à pont, attendu qu'elles ne sont guéables, & aussi que la ville d'Avennes luy coupoit le chemin. Le Roy y voulant donner ordre, fist venir le President Olivier, depuis Chancelier de France, les Sieurs d'Esturmel, de la Hargerie & de Pierrevive, qui estoient

(a) Aimeries.

Commiffaires des vivres , pour s'enquerir du moyen qu'ils avoient de fournir vivres audit chasteau , lesquels firent rapport audit Sieur qu'ils n'avoient l'opportunité d'envitailler l'armée , & la ville de Landrecy , & que s'ils mettoient vivres dedans Emery , on affameroit le camp , & n'y auroit ordre de pourveoir Landrecy , à faute du charroy qui ne pouvoit venir à cause des pluies continuelles , qui n'avoient cessé depuis trois semaines ou un mois. Ayant ledit Sieur entendu ce rapport , & se voyant pressé d'envoyer secourir le Duc de Cleves , à l'occasion qu'il avoit nouvelles que l'Empereur avecques son armée approchoit près de ses pais , il delibera de retirer les hommes qui y estoient , & de faire raser ledit chasteau , renvoyant sur le champ Langey pour ce faire , lequel fist telle diligence à la ruine d'icelle place , tant par mines , que par autres moyens , que dedans quatre jours les quatre tours de la roquette , & le portail de la closture , avecques deux des grosses tours des courtines volerent en l'air , & furent renversez dedans les fossez , & fut la ruine si grande que depuis on ne l'a redifiée. Puis pour approcher plus près de ses vivres , le Roy retourna loger à Catillon , qui est entre Guyse , Bohain

& Landrecy, & de jour en autre ne failloit d'aller revifiter fes fortifications de Landrecy, pour hafter l'ouvrage, mefme tous les Princes & Seigneurs de fon camp, eftoient ordinairement à la follicitation (a) ; mais on n'y pouvoit faire telle diligence qu'on euft voulu, à caufe de la continuation des pluyes comme j'ay prédit.

Environ la fin de Juillet, le Roy voyant fa place de Landrecy desjà en estat, & que fans avoir efpaulé (b) d'une armée, on pouvoit continuer la fortification, s'il laiffoit feule-ment à Guife quelque nombre de gens de cheval & de pied, pour y conduire les vivres, fe retira audit lieu de Guife, pour adviser au fecours du Duc de Cleves fon allié ; il laiffa dedans Landrecy pour Gouverneur le Capitaine la Lande, avecques deux cens chevaux legers fous fa charge, & mille hommes de pied de la Legion de Picardie, à laquelle pareillement il avoit à commander. Parce qu'iceluy la Lande eftoit malade d'une fievre tierce, craignant qu'elle ne rengregeaft (c), dont fon service peult demourer, il y ordonna le Sieur d'Effé, Lieutenant de

(a) Preffoient les Ouvriers.

(b) Sans être foutenu par une armée.

(c) Craignant qu'elle n'augmentât.

la compagnie de cinquante hommes d'armes du Duc de Montpensier, avecques ladite compagnie, luy donnant pareil pouvoir qu'audit Capitaine la Lande. En outre il y laissa jusques à deux mille hommes de pied. Et puis estant à Guyse il depescha Mgr de Vendosme, pour aller en la basse Picardie vers Montreuil & Abbeville, à ce que l'ennemy ne fait entreprise de ce costé là; il meit à Guyse le Prince de Melphe, avecques deux ou trois cens hommes d'armes, & aussi le Sieur de Briffac, avecques douze ou quinze cens chevaux legers dont il estoit General, pour faire l'envitaillement, & mener ce qui seroit necessaire à Landrecy. Après avoir ainsi pourveu aux affaires, il s'en alla à Marle, & delà à Nostre-Dame de Liesse, pour quelque temps se rafreschir aux chasses le long de la montagne de Reims.

Peu de temps après que le Roy se fut retiré de Guyse, le Comte de Reux avec les forces du Pays-Bas, pensant surprendre Landrecy, non pourveüe de vivres, vint planter son camp vers la forest de Mormaut; mais ce fut trop tard; car desjà le Prince de Melphe y avoit mis bon nombre de vivres. Le Duc d'Aumale (a), François de Lorraine, fils

(a) C'est ici que l'Abbé Lambert auroit dû placer

ainné de Monsieur de Guise, le Duc de Nevers (a), les deux frères de la Rochefoucault, le Sieur d'Andelot (b), les deux frères de Brezé surnommez de Maillé, le Sieur de Crevecœur (c), le Sieur de Bonnivet son frère, Saint Laurens de Bretagne, Mouy (d) Saint Phale, & une bonne part (e) de la jeunesse qui suivoit M. le Dauphin, esperans faire faits d'armes, & acquerir honneur, partans de la Cour se mirent dedans. Un jour le Comte

fa note critique dont nous avons parlé. François de Lorraine n'étoit point encore Duc d'Aumale. Il étoit simplement Comte.

(a) François de Cleves, Duc de Nevers, eut deux fils qui moururent sans postérité. Leur sœur, Henriette de Cleves, porta le Duché de Nevers dans la maison de Gonzague.

(b) Frère de Gaspard de Coligny.

(c) François Gouffier, Seigneur de Crevecœur, étoit, ainsi que son frère de Bonnivet, fils de l'Amiral de ce nom & de Louise, Dame de Crevecœur.

(d) Louis de Vaudray, connu dans l'histoire sous le nom de Mouy Saint Phale, parce qu'il étoit Seigneur de Mouy en Beauvoisis, & puiné de la Maison des Seigneurs de S. Phale, à qui cette terre appartenoit par Catherine de Soyecourt leur mère. On parlera souvent de lui dans les guerres du Protestantisme en France. Il se distingua par sa bravoure.

(e) Une bonne partie.

Roquendolf, pour lors favorisé de l'Empereur, partit du camp Imperial, & vint passer la riviere de Sembre à Marolles, & se vint mettre en embuscade sur le chemin qui vient de la Capelle, en un vallon près de Long-Favery, & envoya quarante chevaux devant la ville pour les attirer à l'escarmouche; le Sieur d'Essè & le Capitaine la Lande feirent sortir le Capitaine Ricarville, Lieutenant des chevaux-legers dudit la Lande, avec trente chevaux pour recognoistre ce qui estoit derriere; mais l'escarmouche s'attaqua forte & roide; car à toutes fins les Imperiaux voulurent empescher que leur embuscade ne fut découverte. Messieurs d'Aumalle & de Nevers & le reste de la jeunesse ne voulurent perdre leur part du passe-temps; parquoy encore que ce ne fut l'opinion des vieils Capitaines, ils sortirent pour soustenir les nostres qui estoient renversez. Le Comte Roquendolf voyant les siens foulez, envoya son Lieutenant avec cent chevaux pour soustenir les siens, lequel Lieutenant dès la premiere charge fut porté par terre, pris prisonnier, & emmené dans la ville. Le Comte Roquendolf de ce irrité, debusqua avec toute sa troupe, lequel renversa les nostres, de sorte qu'à peine se fussent sauvez sans le Capitaine la

Lande, qui sortit avec six cens Arcquebuziers, & quatre cens Picquiers, lequel arrivant au combat, remit les nostres debout, de sorte que les Imperiaux furent par après renversez, & plusieurs pris & tuez. Des nostres n'y fut pris que Saint Laurent, lequel le lendemain fut renvoyé en eschange du Lieutenant de Roquendolf. Le Roy de ce adverty les contremanda de se retirer devers luy pour l'entreprise de Luxembourg : mais à vray dire c'estoit craignant qu'ils n'en fissent encore de semblables ou plus mal, au moyen dequoy sa ville pourroit estre en hazard. Le Roy cependant estoit autour de Reims, pour conclure du chemin plus expedient, pour secourir le Duc de Cleves. Toutes choses debattues, se trouva n'y avoir chemin plus expedient, que d'affaillir le Duché de Luxembourg, pour, par ce moyen, divertir les forces de l'Empereur, ou à tout le moins ayant prins Luxembourg, d'avoir le passage plus facile pour luy envoyer une armée à son secours. Pour cet effect il depescha le S^r de Longueval, & en sa compagnie le S^r de Langey, le S^r de Dampierre & le S^r d'Ecars, pour aller à Stenay, ville sur la Meuse, entre Verdun & Mouzon, à l'entrée du Duché de Luxembourg, laquelle depuis peu de temps il avoit eüe du Duc Antoine

de Lorraine en eschange d'autres terres, pour faire les preparatifs, tant de vivres qu'autres choses pour le passage de son armée. Ce que lesdits Sieurs ayans executé, & bien entendu par espies, & autres advertiffemens, en quel estat estoient les affaires de Luxembourg, Langey retourna en poste devers le Roy lequel il trouva en un village à trois lieuës de Reims, auquel il fist entendre ce qu'ils avoient negocié, & aussi de la grande armée que l'Empereur amenoit, tant d'Italie, que d'Allemagne, laquelle estoit preste, ou pour marcher contre le Duc de Cleves, ou (comme il estoit plus à conjecturer) pour secourir son pays de Luxembourg, s'il estoit assailly.

Quelque recit que Langey eust fait au Roy de ceste armée que menoit l'Empereur, si est-ce qu'il ne se divertit de sa deliberation, ayant determiné que là où l'Empereur marche en personne, aussi de s'y trouver pour le combattre en son pays, & tenter la fortune si ledit Empereur auroit cest heur (a), estant present comme il avoit eu par ses Ministres: & au cas que sondit ennemy marchast, il conclud d'aller à Sainte-Menhout, place sur l'entrée du Luxembourg, pour y estre plus tost joint à son armée, ou pour devancer son

(a) Seroit aussi heureux,

ennemy.

ennemy. Aussi il confideroit combien ce luy feroit grande reputation , de lever de ses mains un Duché des plus anciens de la Chrestienté, dont il estoit forty cinq Empereurs, la pluspart desquels ont audit lieu, leurs sepultures, au cas que l'Empereur estant proche de là avecques toutes ses forces d'Espagne d'Italie & d'Allemagne, n'osast entreprendre de la venir secourir.

Pour cette execution ledit Seigneur ordonna Mgr. le Duc d'Orleans, son fils puisné, & avecques luy, à raison de sa jeunesse, pour la conduite de son armée M. l'Admiral d'Annebault.

Estant donc le Roy resolu de faire son entreprise, il manda au Prince de Melphe, lequel à son retour de devant Landrecy, après l'avoir fortifié, il avoit laissé son Lieutenant General à Guyse, de se retirer devers luy, prenant le chemin de Reims, avecques la gendarmerie, chevaux legers, & gens de pied estans en sa compagnie : il manda au Duc de Vendosme, qui estoit (comme j'ay dit) en la basse Picardie, qu'il se tirast à Guyse, avecques les forces qu'il avoit, tant de cheval que de pied, pour favoriser en tout ce qui seroit nécessaire, la ville de Landrecy.

Le Prince de Melphe , pour obeïr au commandement du Roy , d'autant que la plus grande part des chevaux legers , estoient logez en deux villages par delà , en l'Abbaye de Bonhourie, une lieuë au deffous de Guyse, sur la riviere d'Oyse , tirant le chemin de Bohain , & de Landrecy , commanda au Seigneur de Briffac de les faire retirer à Guyse , pour partir le lendemain tous ensemble à la pointe du jour. Le Sieur de la Hunaudaye , Capitaine de deux cens chevaux , & le Capitaine Theode Bedaigne , Albanois , ayant pareille charge , se trouvant bien logez , delibererent de coucher audit lieu , laiffans partir leursdits compagnons , esperant desloger si matin , qu'ils seroient à Guyse , avant le deslogement du Seigneur de Briffac leur General : mais de fortune , les forces que l'Empereur avoit en ceste frontiere , s'estoient assemblées ce jour là , pour assaillir le chasteau de Bohain ; & comme elles estoient sur le chemin , le Seigneur de Licques , Lieutenant de la compagnie du Duc d'Arscot , fut adverty par ses espies , que lesdites bandes de chevaux legers estoient demeurées seules audit lieu ; il dressa entreprise de les aller surprendre & deffaire : pour cest effet , il tira des troupes Imperiales , huit cens chevaux

esleuz Bourguignons (a), deux cens Anglois, & quatre enseignes de gens de pied. Voyant desja le soleil levant, & ses gens de pied marcher trop lentement, il print les devans avecques la cavalerie, se faisant suivre par les gens de pied, craignant d'arriver trop tard sur le logis de nos chevaux legers. A son arrivée il affaillit le logis du Capitaine Theode Bedaigne, lequel ne voyant point de gens de pied, & se voyant seulement surpris de la cavalerie, ferma la porte de son logis, & pendant le temps que les ennemis descendirent à pied, & s'amuserent à rompre la porte d'une grange où il estoit logé, il meit le harnois sur le dos, & monta à cheval, la lance sur la cuisse, & à la desesperade fortit, estant la porte rompuë, & de furie donna pessellemelle, de sorte qu'il fauça (b) ce qu'il trouva devant luy, & se vint joindre avecques sa troupe sans dommage, avecques celle du Seigneur de la Hunaudaye, qui estoit à cheval. Cependant le Seigneur d'Aché, ayant charge de deux cens arcquebufiers à cheval, & Bertran de Foissy, Seigneur de Crené,

(a) C'est-à-dire, huit cent chevaux choisis : on appelloit Bourguignons les habitans de cette Province.

(b) De manière qu'il enfonça.

oyans l'alarme , estans logez à l'Abbaye de Bonhourie , monterent à cheval , & forcerent le pont que les ennemis gardoient , & vindrent au secours des chevaux legers , lesquels voyans leur secours , prindrent cœur , de sorte qu'avecques l'ayde des arcquebufiers à cheval ils repoufferent les ennemis. Estans venuë l'alarme à Guyse , le Capitaine Theode Manes , qui estoit logé aux fauxbourgs de Guyse avecques deux cens chevaux legers , monta à cheval , par le commandement du Seigneur de Briffac , General de la cavalerie , pour soustenir ses compagnons , pendant que ledit Seigneur de Briffac (d'autant que desjà ses troupes s'estoient acheminées le chemin de Marle) emprunta du Prince de Melphe , environ soixante chevaux pour suivre ledit Theode , & secourir ses compagnons ; avecques laquelle troupe , il passa l'eau à Guyse , par le fauxbourg , pour se jeter entre les bois & la riviere , esperant que les ennemis estans travaillez du long chemin qu'ils avoient fait , & leurs chevaux dehallez , les trouvant en cest estat , il leur pourroit faire recevoir une honte. Ayant fait un mille , & arrivez sur un hault , il fut adverty par le Capitaine Theode Bedaigne , que les ennemis commençoient à branfler ,

pensans nostre armée estre toute sur leurs bras, parquoy il estoit besoing de les charger, devant qu'ils eussent loisir de se reeognoistre, ce qui fut fait. Car s'estans rassemblées toutes les troupes ensemble, ils furent chargez de telle vigueur, que leur cavalerie fut renversée sur leurs gens de pied, de sorte que tout s'en alla à vau de route, & furent suivis si chaudement qu'il en demoura sur la place trois cens de morts, & six cens prisonniers, & les quatre enseignes de gens de pied prises, avecques deux cornettes de la cavalerie. Le reste de l'armée Imperiale, qui estoit allé assaillir Bohain, ayant eu nouvelles de ladicte deffaitte, pensans que nostre armée fut toute ensemble, entrèrent en tel effroy, que sans parachever leur entreprise se retirerent au Quesnoy-le-Comte.

Désja estoit arrivée à Stenay une partie de l'armée, entre autres M. d'Aumale, le Marquis du Maine (a) son frere, le Sgr de Longueval, le Vicomte d'Estauges, le Sieur de Dan-

(a) Il faut lire le Marquis de Mayenne. Chez plusieurs Auteurs contemporains les Princes de la Maison de Guise, qui portoient le nom de Mayenne, sont souvent désignés sous le titre de Marquis ou de Ducs du Maine. On peut s'en convaincre en lisant les Mémoires du Chancelier de Cheverny.

pierre, le Sieur de Langey, le Sieur d'Ecars, & quelque autre nombre de gendarmerie, jusques à trois cens hommes d'armes, & six ou huit cens chevaux legers, avecques le regiment de Lansquenets du Seigneur de Fresnay, & environ sept ou huit cens hommes de pied François, attendans la venue du Duc d'Orleans, de l'Admiral d'Annebault, & du reste de l'armée. Longueval fut adverty que ceux qui devoient entrer dedans Luxembourg (lesquels pouvoient estre trois mille hommes de pied, & quatre cens chevaux) estoient logez à six lieues de Stenay, par delà les bois, en un grand village, près de Sainte-Marie, au Comté de Signy, lieu mal-aisé à y conduire une armée, auquel ils devoient faire leurs monstres, & recevoir deniers, pour au partir de là se mettre dedans Luxembourg. Cela bien consideré, avecques l'advis des Capitaines, fut ordonné de les y aller surprendre : pour cest effect nous partismes de Stenay, avecques deux canons & deux longues coulevrines, afin que si les ennemis nous sentans venir se retiroient à Ste Marie, & autres petits chasteaux des environs, on eut moyen de les forcer, ou bien au cas qu'ils ne s'y retirassent, les ruiner, à ce que l'ennemi ne mist gens de cheval dedans, pour nous

rompre les vivres quand nous serions devant Luxembourg.

Ayans marché jusques à l'entrée des bois , il estoit environ demie heure de nuit , & parce que le village , auquel estoient les ennemis , estoit à un quart de lieuë delà les bois , en la plaine sur un petit ruisseau , & un quart de lieuë outre ledit village , pareillement y avoit un autre bois : pour obvier qu'ils ne s'y retirassent , fut ordonné le Sieur d'Ecars , avecques deux cens chevaux pour marcher devant , & autres quatre cens chevaux , qui le devoient suivre pour le soustenir , & puis trois cens hommes d'armes , avecques les Lansquenets , marchoient après le plustost que leur seroit possible. Semblablement luy fut ordonné , quand il seroit arrivé à la faillie du bois , ce qui pourroit estre au point du jour qu'il donneroit à toutes brides dans le village , pour les surprendre dedans leurs lits , & les empescher de se jeter en bataille , pendant que Mgr d'Aumale , avecques lesdits quatre cens chevaux , le suivroit pour le soustenir. D'Ecars arrivant au bord du bois à l'heure qu'il estoit dit , depescha le Capitaine la Chapelle (a) de Biron , avecques trente sala-

(a) L'Abbé Lambert le nomme simplement la Chapelle.

des (a), pour donner à toutes brides dedans le village, & luy le devoit suivre aux talons : la Chapelle executa ceste charge, & trouva la pluspart des ennemis, les uns sellans leurs chevaux, autres en chemise, effrayez, comme font gens surpris en leur logis, desquels il defeat quelques uns. Mais les ennemis le voyant n'estre suivy, se recogneurent, & se remettans ensemble, le contraignirent de tenir bride : cependant ils sauverent leur bagage, & l'argent de leur payement, & eux aussi se retirerent sans grande perte, car les bois estoient prochains. Il est evident, que qui eust poursuivy, ainsi qu'il estoit ordonné, & en la sorte qu'il s'offroit, on eust fait grand service au Roy, car on rompoit toutes les forces que l'Empereur avoit deçà, & mesme on faisoit le payement des trois mille hommes de

(a) Cette espèce de troupes légères étoit désignée sous le nom de *Salades*, parce que ceux qui la composoient avoient la tête couverte d'un casque. Selon l'Auteur du *Ducatianna*, comme ces troupes légères étoient formées de Soldats de différens corps & d'habits divers, elles ressembloient à une salade où il entre plusieurs sortes d'herbes. Mais sans nous arrêter à cette explication de M. le Duchat, qu'on pourroit lui contester, nous renvoyons le Lecteur à notre Observation sur le premier Livre de du Bellay, n° 2. *Argoulet* ou *Salade*, en fait de troupes légères, se ressembloient.

pieu qui se devoit faire après dîner. Mgr. d'Aumale, & M. de Longueval, voyans que ceste entreprise avoit failly, tournerent leurs forces sur le chasteau de Sainte-Marie, lequel endura le canon, mais il se rendit, avecques plusieurs autres petites places circonvoisines, lesquelles furent toutes rasées, si que l'ennemy pour ce voyage ne s'en pouvoit prevalloir. Après ceste execution, lesdits Sieurs se meirent à leur retraite, à travers les bois, mais à grande difficulté peurent retirer leur artillerie; car deux jours & deux nuicts, la pluye ne cessa, attendu mesme que le país est de soy fort enfondré, & qu'il y avoit grand nombre de bois abbattu qui empeschoit les chemins : si est - ce qu'avecques grand travail nous vinsmes loger à Nostre-Dame d'Anneau, à deux lieuës de Stenay, & une de Montmedy, deçà les bois, laquelle ville de Montmedy, ensemble celle d'Yvoy, estoient en l'obeïssance du Roy, dès la premiere conquete qu'avoit fait Mgr d'Orleans, & Danvilliers estoit abandonnée.

Audit lieu d'Anneau arriva M. l'Admiral, pensant venir à temps pour ladite entreprise, un peu mal content de ce qu'on y avoit esté sans luy, mais il n'y avoit eu ordre de le sur-attendre, parce que l'ennemy le lende-

main en devoit desloger pour aller à Luxembourg. Après avoir sejourné un jour audit lieu, nous allasmes loger à Virton, petite place au Duché de Luxembourg, laquelle estoit abandonnée des ennemis : audit lieu se trouva le Duc d'Orleans. La nuit sequente (a), les Mareschaux de camp deslogerent pour prendre le chemin d'Arlon, & avec eux le Sgr de Briffac, & toute la cavalerie legere. Arlon est (comme j'ay dit ailleurs) petite ville sur le haut d'une montagne, en assez forte affiette. Le S^r de Briffac, pendant qu'on faisoit l'affiette du camp, allant en attendant l'artillerie l'investir, à ce que personne n'y put entrer ou en sortir : les soldats dedans qui pouvoient estre quatre cens hommes, n'attendirent l'arrivée de tout le camp; ains voyans marcher l'artillerie de loing (estant la place éminente) ils demanderent à parlementer, ce qui leur fut accordé; ils sortirent leurs bagues sauvés, & les citadins firent le serment de fidelité. Y fut laissé pour la garde par Mgr. d'Orleans un soldat nommé le Capitaine Tavernier (b), avecques cinq cens hommes de

(a) La nuit suivante.

(b) L'Abbé Lambert le nomme Capitaine Tavernier, & lui ôte ainsi sa dénomination de *Soldat*, qui dans le Texte de du Belloy annonce que cet homme, après avoir été Soldat, étoit parvenu au grade de Capitaine.

pied. Le lendemain , qui pouvoit estre le dixiesme jour de Septembre , nous partismes pour aller assieger Luxembourg , & y arrivâmes environ les dix heures du matin ; dedans Luxembourg estoient quatre cens chevaux en aussi bon équipage qu'il est possible. Entre autres Capitaines y estoient Gilles de Levant, homme fort estimé par les Imperiaux, & Jean de Heu l'un des Sgrs de Metz , & trois mille cinq cens hommes de pied aussi bien armez & equippez que j'en vey oncques.

Estant le Duc d'Orleans arrivé devant Luxembourg, il fut logé près d'une Eglise, en une petite vallée, tirant le chemin dudit Luxembourg, au mont Saint-Jean à la portée d'une coulevrine près de la ville, tellement que les boulets venant d'icelle ville passoient par dessus son logis ; il avoit devant luy logé le regiment d'Allemands du Capitaine Ludovic , & à sa main droite celui du Capitaine Fresnay, & sur la gauche les Legionnaires de Normandie & de Champagne. Estoient la gendarmerie & chevaux legers campez aux lieux plus avantageux, pour empescher l'entrée & saillie de la ville (couverts toutesfois) des gens de pied. L'assiette de Luxembourg est fort bisarre, la moitié de laquelle tirant vers France tient le haut, & à l'opposite il y a

une pointe de roche, tendant vers le bois, sur laquelle est assis le chasteau (fort antique & superbe) des anciens Ducs & Empereurs issus de Luxembourg : au bas de la basse-cour d'iceluy est une abbaye, en laquelle il y a deux ou trois Empereurs enterrés en sepultures fort riches & magnifiques ; pareillement y est inhumé le Roy de Boheme, qui mourut à la bataille de Crecy (a) estant venu au secours du Roy Philippe de Valois, contre Edoüart le conquerant, Roy d'Angleterre, le fils duquel Roy de Boheme estoit Empereur. A la main droite dudit chasteau, est la basse ville, à laquelle respondent trois grandes & profondes vallées, où courent trois torrents, & sont ces vallées en roches taillées, dont mal-aisément on ne peut descendre à pied, sinon par quelques endroits ; & par là se peut de jour en autre mettre secours dedans la ville sans le pouvoir empescher ; car on y vient tout à couvert des Ardennes. Cela fut cause que dès la nuit que nostre camp arriva, on feut diligenter

(a) La bataille de Crecy se livra le 26 Août 1346, & non pas en 1344, comme l'Abbé Lambert l'a inféré dans le Texte de son édition. (Lisez l'Abrégé chronologique du Président Henault, Tome I, p. 233, & nos autres Annalistes.)

les approches, & fut deliberé de faire deux batteries à une encogneure de la haute ville à la main dextre, du costé de France, en les traversant l'une sur l'autre : de l'une desquelles batteries print la charge M. d'Aumale, & avecques luy le Seigneur d'Assier (a) Grand-Maistre de l'artillerie : de l'autre le Seigneur Pierre Strossy, Gentil-homme Florentin, cousin du feu Pape Clement, lequel nouvellement estoit venu d'Italie, ayant amené trois cens soldats Toscans tous signalez, ayans esté ou Capitaines, ou Lieutenans, ou Enseignes, & estoient armez de corcelets dorrez, avecques chascun un cavalin (b) viste & disposé, les deux pars (c) portant la picque, & la tierce l'arquebuse, allans tousjours avecques les coureurs. S'il estoit besoin de combat, ou d'affaillir un fort, ou

(a) François Ricard de Genouillac, Seigneur d'Acier, étoit Grand-Maître de l'artillerie par la démission de son père, Jacques Ricard de Genouillac, dit Galiot : le père avoit cessé d'exercer depuis la blessure qu'il reçut au siège de Perpignan, en voulant dégager son fils, qui alloit périr. Le jeune d'Acier avoit commencé à remplir les fonctions importantes de cette charge au siège de Landrecy.

(b) Petit cheval.

(c) Les deux tiers portant la picque, & l'autre tiers l'arquebuse.

garder un passage, ou le conquérir soudain, ils se mettoient à pied, & ne leur falloit nul sergent pour les mettre en bataille, parce que d'eux-mêmes chacun favoit ce qu'il avoit à faire, car ils avoient tous commandé.

M. d'Aumale ayant la principale breche en sa charge avecques ledit Sieur d'Assier, fait telle diligence, qu'une heure avant le jour ses pieces furent en batterie, & pour recognoistre quelque'endroit de la ville (car il desiroit si assaut se donnoit y aller) il sortit hors de la tranchée, habillé de blanc comme il avoit esté toute la nuit pour estre cogneu des siens, à cause de l'obscurité; mais soudain qu'il fut hors de ladite tranchée, il fut descouvert de dessus la muraille, & frappé d'un mousquet, ou arcquebuzade à croq, qui luy perça le dessus du col du pied, près de la cheville dont on fut contraint de le reporter au logis de-là à Long-vic, cinq lieuës en-deçà dudit Luxembourg, si fort blessé, que sans le secours des Chirurgiens du Roy, & aussi du (a) Duc de Guise son pere, lequel le vint faire panser, il estoit en danger de mort; car le coup estoit fort

(a) L'Abbé Lambert a supprimé dans son édition les soins que le Duc de Guise vint prendre de son fils.

dangereux, pour raison des nerfs, & os qu'il avoit froisséz.

Le jour venu l'Admiral d'Annebault, lequel avoit la charge de l'armée sous Mgr. d'Orleans, & avoit esté toute la nuit aux tranchées, fait saluer la place de cinq ou six volées de canon; mais après ceux de dedans demanderent à parlementer, & à quatre des principaux fut baillé saufconduit pour venir vers mondit Seigneur d'Orleans: enfin plusieurs choses debattuës d'une part & d'autre, fut accordé aux gens de guerre de leur en aller avecques les armes & bagues sauvés: quant aux citadins, ceux qui voudroient demeurer faisans serment de fidélité, jouyeroient de tous leurs biens meubles & immeubles, les autres pourroient aller seurement où bon leur sembleroit. Environ deux heures après midy les Imperiaux sortirent de la ville, à sçavoir trois mille cinq cens hommes de pied, & quatre cens chevaux en fort bon equipage, prenans le chemin de Bastogne au Comté de Signy: audit Luxembourg fut mis le Seigneur de Longueval en possession du Gouvernement, & entra dedans sa compagnie de gensdarmes, & le Seigneur de Fresnay avecques deux mille Lansquenets, pour pourvoir à ce qu'elle ne fut saccagée:

les habitans demeurèrent la pluspart avecques leurs biens & franchises , horsmis les Presidens & Conseillers du Parlement qui se retirerent en la compagnie desdits gens de guerre Imperiaux.

Cela fait , Mgr. le Duc d'Orleans assemble tous les Capitaines en son logis, pour consulter de ce qui estoit à faire , considéré que tout le Duché de Luxembourg estoit en l'obeïssance du Roy , horsmis Thionville , petite ville forte sur la riviere de Moselle , quatre lieuës au-dessous de Metz , leur proposant d'aller assaillir ladite ville , ce dont les Capitaines ne feurent d'avis , allegans qu'il y avoit danger que s'allant attaquer audit Thionville (estant l'hyver à dos) on n'eust cependant le moyen d'envitailler Luxembourg , si le Roy avoit deliberé de le garder : mais il fut conclu qu'il seroit envoyé devers ledit Seigneur un Gentil-homme , lequel luy remonstreroit les choses que l'on cognoissoit sur le lieu , c'estoit que mal - aisément on pouvoit fortifier Luxembourg , à cause de l'affiette & des montagnes qui regardent la basse-ville , & qu'il ne se trouvoit autre expedient que de retrancher la haute ville d'avec la basse , chose qui seroit longue & de grande despense. Et ores qu'elle seroit
fortifiée

fortifiée, si estoit-il mal-aisé de l'envitailler; pareillement estant envitaillée pour cinq ou six mois, que toutesfois il falloit dresser une armée bonne & gaillarde, pour la renavitailler, s'il y avoit continuation de guerre, ce qui ne seroit sans grands fraiz & onereuse despense, d'autant que l'ennemy ayant l'Allemagne à son cul, pouvoit en peu de temps (voyant ladite ville diminuée de vivres) jeter vingt-mille Allemans devant, qui ne luy cousteroient qu'un escu pour homme: quant au Roy partant seulement de sa frontiere, il luy falloit pour le moins sept journées de camp, l'aller & retour compris; car il y en avoit de Stenay jusques à Luxembourg trois journées & autant de retour, & une pour descharger. Pour conclusion il sembloit à la plus saine partie des Capitaines, que le meilleur & plus expedient estoit de faire abattre les murailles d'icelle ville, & fortifier Arlon plus fortifiable & facile à envitailler; aussi fut advisé, en attendant sur ce l'intention du Roy, d'aller loger le camp au dessoubs du Mont-Saint-Jean, à quatre lieuës de Luxembourg, tirant le chemin de Thionville & de Mets, & afin de n'empescher les vivres, que cependant on mettroit audit Luxembourg; & si le plaisir du Roy

estoit qu'on assaillist Thionville, l'armée estoit à la porte.

Pour aller devers le Roy luy faire ces remonstrances fut ordonné Martin du Bellay, lequel trouva ledit Seigneur à Sainte-Menehault, ayant avecques luy le Comte de Saint Paul, & le Cardinal de Tournon (a), qui avoit le manïement de ses affaires en l'absence de M. l'Admiral. Il fit entendre au Roy amplement & par le menu tout ce qui avoit esté mis en avant, & debattu par les Capitaines, estans près de la personne de Mgr. d'Orleans. M. de Saint Paul, le Cardinal de Tournon, & autres estans près du Roy, furent bien d'avis que l'on devoit raser Luxembourg, veu la difficulté de l'envitaillement ; mesme que le President Oli-

(a) Ce Cardinal & l'Amiral d'Annebaut, depuis la disgrâce du Connétable de Montmorency, étoient à la tête du Ministère. Ni l'un ni l'autre, peut-être, n'avoient ce génie qui constitue les hommes d'Etat : mais tous deux se rendirent recommandables par leur probité & leur désintéressement ; ils en fournirent la preuve par l'état où se trouvèrent les finances à la mort de François I : Henry II, son successeur, les priva de leurs places. On a pourtant un reproche à faire à la mémoire du Cardinal de Tournon ; c'est d'avoir été un des promoteurs du massacre de Cabrières & de Merindol.

vier (a) depuis Chancelier de France, lequel avoit la superintendance des vivres, leur avoit mandé qu'à peine avoit-il le moyen (pour la faute du charroy) d'envitailler le camp, & à plus forte raison, de mettre vivres dedans Luxembourg. Mais le Roy, quelque persuasion qu'on luy fait, demoura en son opinion de garder ceste ville, disant qu'elle estoit son heritage, & si l'Empereur luy detenoit contre raison le Duché de Milan, luy avec raison pouvoit tenir celuy de Luxembourg, ores qu'il n'y eust autre droit comme il avoit : & *s'il ne tenoit la ville principale, il ne seroit nommé Duc de Luxembourg.* Parquoy il envoya tous ses Maistres-d'Hostel, les uns à Semiers, autres à Estain, pays de Lorraine, & autres à Mets, pour avoir vivres pour la fourniture de la ville : & manda querir le Seigneur de la Bourdaiziere (b) auquel il en bailla la superintendance,

(a) Il devint Chancelier dans les dernières années de François I. Il débuta par un Edit qui préparoit la destruction de la vénalité des offices. Le préambule de cet Edit offre un tableau curieux des abus de la procédure & des plaintes qu'on en faisoit à cette époque.

(b) Jacques Babon, Seigneur de la Bourdaiziere & de Sagonne, Bailli de Touraine, eut un fils, dont il sera parlé dans les Mémoires qui suivront.

estimant qu'il fut pour bien l'exécuter, & aussi resolut de luy-mesme aller à Luxembourg, renvoyant Langey devers Monseigneur d'Orleans pour luy declarer son intention, & afin d'envoyer escorte au-devant de luy.

Le 25 Septembre le Roy partit de Sainte-Menehault, passant par Stenay, par Jamets & Long-vic, & arriva en son camp, au-dessous du Mont-Sainct-Jean, & logea audit Mont-Sainct-Jean, qui est un chasteau sur une montagne, lequel il bailla en garde au Seigneur de Sanfac, Capitaine de deux cens chevaux legers, après y avoir sejourné une journée pour ordonner de la fortification d'iceluy. Puis le lendemain, veille Sainct-Michel, il s'en alla au giste à Luxembourg, auquel lieu il fit la feste Sainct-Michel, & la ceremonie de l'Ordre. Et consequemment disposa de la fortification d'icelle place.

Peu de temps auparavant, ayant le Roy ordonné l'Admiral d'Annebaut, pour passer outre & aller secourir le Duc de Cleves, avecques quatre cens hommes d'armes, & dix mille hommes de pied, il eut advertissement comme iceluy Duc de Cleves avoit accordé (3) avecques l'Empereur : aussi

estant à Luxembourg ledit jour Saint Michel en intention d'y faire quelque sejour, luy vindrent nouvelles que l'Empereur en toute diligence, après avoir reduit ledit Duc (a) en son obeissance, marchoit avecques toutes ses forces pour assieger Landrecy nouvellement fortifiée par le Roy dedans le pays dudit Empereur. Aussi luy manda M. de Vendosme qui estoit à Guise, qu'outre l'armée, laquelle le Sieur de Reux avoit de longtemps devant ledit Landrecy, y estoit arrivé Dom Ferrant de Gonzague, Lieutenant-General de l'Empereur, avecques un gros renfort, attendant la venuë dudit Empereur. A ceste occasion, craignant que Landrecy ne fut suffisamment pourveuë d'hommes, il y avoit fait entrer par atravers leur guet, René de la Chapelle Rinsovin, Sieur d'Espeaux, avecques cinquante hommes d'armes de la

(a) Tous nos Historiens contemporains du Duc de Cleves lui reprochent le traité qu'il signa avec Charles-Quint. Paradin sur-tout ne le ménage pas. Il est certain que le traité de ce Prince avec l'Empereur fut très-humiliant pour lui. On s'en convaincra en lisant l'Observation, n° 3. Mais il s'agit de sçavoir si le Duc de Cleves pouvoit faire autrement, & si François I, au lieu d'employer ses forces à réduire Luxembourg, n'auroit pas dû préférablement marcher au secours d'un allié utile qui alloit être écrasé.

compagnie du Sieur de Jarnac, dont iceluy la Chapelle estoit Lieutenant. Le Roy ayant les nouvelles du renfort entré dedans sa place, fut fort satisfait, & quant audit Empereur, ledit Sieur delibera partir le lendemain pour l'aller rencontrer devant Landrecy, auquel lieu on l'attendoit journellement, & l'aller combattre ou secourir sa ville : mais ce ne fut sans avoir soigneusement pourveu au fait de Luxembourg, dedans laquelle il laissa le Sieur de Longueval, son Lieutenant-General avecques sa compagnie de cinquante hommes d'armes, le Sieur de Jour, nommé d'Anglurre avecques mille hommes de la legion de Champagne, le Sieur d'Araucourt de Lorraine, cinq cens hommes, le Vicomte de la Riviere, autres cinq cens, & le Sieur Hieronime Marin, Boulenois, avecques cent ou six-vingts Italiens, lequel avoit entrepris la fortification de ladite place, & l'avoit retranchée, gardant toutesfois le bas, combien qu'il fut separé du haut. Puis il ordonna le Prince de Melphe son Lieutenant-General en la compagnie, pour l'envitaillement d'icelle place, avec luy le Sieur de Jamets & sa compagnie, le Sieur de Langey, & le Vicomte d'Estauges, avecques les leurs, le Sieur de Senerpont, avecques la compagnie de

Mr. de la Mailleraye (a) duquel il estoit Lieutenant , & le Sieur de Guillaucourt avecques celle de M. de Sedan, le Sieur du Fresnay avecques deux mille Lansquenets , & le Comte de Brienne, avecques cinquante hommes d'armes de sa compagnie, & dix mille hommes de pied tant des legions de Normandie que de Champagne , dont il estoit Colonel : & puis se retira à grandes journées avecques le reste de son armée.

Le Roy estant party de Luxembourg , comme dit est , deliberé d'aller rencontrer l'Empereur , lequel avoit assiégué Landrecy & Guyse , tout par un mesme moyen , il luy fut proposé par le Seigneur de Brissac , General de la cavalerie legere , que s'il luy vouloit permettre de se mettre devant avecques toutes ses troupes, luy donnant pour le favoriser quelque nombre d'arcquebuziers à cheval , il pourroit surprendre une partie de l'armée de Dom Ferrand de Gonzague, Lieutenant-General pour l'Empereur , qui tenoit le siege devant Guyse ; parce que ne se doubans de si soudain retour de l'armée de Luxembourg, il estoit apparant que les

(a) Son nom de famille étoit de *Moy*, Seigneur de la Meilleraie.

chevaux legers Imperiaux ne trouvant nulle resistance se pourroient escarter par le pays loing de leur camp pour faire butin. Chose que le Roy trouva bonne, & pour cest effect manda au Comte de Saint-Segond (a), Colonel des gens de pied Italiens, qu'il eust à luy fournir le nombre d'arcquebuziers à cheval qu'il luy demanderoit ; mais ledit Comte s'offrit d'aller en personne en sa compagnie (ce qu'il fit) avecques les hommes les plus experimentez qui estoient en ses bandes. Arrivez qu'ils furent à Marle, quatre lieuës près de Guyse, ayans passé à Nostre-Dame de Lieffe & à Pierre-pont, le Seigneur de Briffac fut adverty que le lendemain matin Dom Ferrand de Gonzague ayant eu le vent du retour du Roy à Coucy, & de son armée, n'estoit d'avis d'attendre l'armée dudit Seigneur ; parquoy estoit deliberé de faire sa retraite à Landrecy, où estoit le reste de l'armée Imperiale, abandonnant Guyse, qu'il avoit entrepris d'assieger : cela fut cause que Briffac partit trois heures devant le jour, pour arriver sur leur deslogement. Estant arrivé une petite lieuë près de Guyse sur un haut à couvert d'un bois, auquel lieu il pouvoit descouvrir tout le chasteau de Guyse, il cogneut que

(b) San Secondo.

la garnison du chasteau, qui estoit (a) le Seigneur de Bourdillon, guidon de la compagnie de M. de Nevers, avoit attaqué l'escarmouche contre les chevaux legers Imperiaux ; parquoy pour mieux recognoistre l'intention de l'ennemy, il depescha le Capitaine Theode Bedaigne, Albanois, avec sa bande, pour de plus près aller recognoistre l'ennemy, & l'attirer (si possible estoit) à son embuscade, à ce qu'il eut moyen de leur couper chemin entre le chasteau & eux, & par ce moyen les defaire. Mais Theode, après longuement les avoir escarmouchez, veit son entreprise estre vaine, parce que l'ennemy ne vouloit s'esloigner de la grosse troupe que conduisoit Dom Ferrand de Gonzague qui, pendant lesdites escarmouches, se retiroit (b) le chemin de Landrecy. Estant ledit Theode de retour & fait son rapport, Brissac, par l'advis des Capitaines estans auprès de luy, depescha cinq cens chevaux pour les charger à toutes brides, & luy avecques la grosse troupe, se meit à leur queüe pour les soustenir : noz gens ayant fait la charge gaillarde, renver-

(a) Que commandoit le Seigneur de Bourdillon. Il se nommoit Imbert de la Plattière : on le verra jouer un rôle important sous le règne de Henry II.

(b) Vers Landrecy.

ferent ce qu'ils trouverent des ennemis devant eux, où il y en eut plusieurs prins prisonniers, tuez, & portez par terre. Entre autres y fut prins par un cheval leger de la bande du Sieur de la Hunaudaye, Dom Fran-
cisque d'Est (a), frere du Duc de Ferrare, Capitaine - General de toute la cavalerie Imperiale : le reste fut pressé si vivement que Dom Ferrand de Gonzague, qui estoit sur sa retraite, fut contraint de rassembler tous ses bataillons, & tourner teste pour sauver le demeurant, & se retira ledit Dom Ferrand au camp devant Landrecy, & le Seigneur de Brissac à Marle, quatre lieuës de delà dont il estoit party. Telle fut la fin de ceste entreprise. L'armée de l'Empereur se logea devant Landrecy, avecques la troupe que de long-temps le Seigneur de Reux avoit, & demoura du costé de Marolles & de la Capelle, & celle de Dom Ferrand se logea du costé du Cateau-Cambrezis près la forest de Mormault. L'Empereur estoit au Quesnoy-le-Comte, attendant le regiment que luy amenoit le Duc Maurice de Saxe, & celuy

(a) François d'Est, Marquis de Massa di-Romagna. Il passa par la suite au service de Henry II, qui lui conféra l'Ordre de S. Michel. Il mourut en 1578. (Voyez les Généalogies de Chazot de Nantigny, &c.)

de Martin Van-Roff, Mareschal de Gueldres, & dix mille Anglois que luy envoyoit le Roy d'Angleterre de renfort; car sachant la deliberation du Roy, qui estoit de secourir la ville, il ne vouloit venir en personne en son camp sans avoir toutes ses forces pour luy mettre au-devant.

Le Prince de Melphe, que le Roy avoit laissé pour avitailler Luxembourg, après que ledit Seigneur fut retiré, se vint camper aux Challas (a), village à deux lieuës deçà ledit Luxembourg; mais pour la faute du charroy qui estoit à Stenay & à Moufon, où se faisoit la munition, la famine survint en son camp si grande, que les Capitaines mesme n'avoient un pain pour leur disner. La cause estoit qu'on avoit retenu à Stenay tout le charroy pour tout en un coup envitailler Luxembourg, de sorte que les Lansquenets & legionnaires ne voulant avoir la consideration & patience de deux ou trois jours, se mutinerent: toutesfois à force de remonstrances nous arrestâmes les Lansquenets; quant aux legionnaires desquels estoient General le Comte de Brienne, ils furent de si mauvaise volonté, que de dix mille, tant

(a) Il y a Chelas dans l'édition de 1569.

Champenois que Normands, il n'en resta pas trois cens qu'ils ne retournassent en France; les Capitaines demourerent, mais soubs chacune enseigne il n'y avoit pas trente hommes. Le Prince de Melphe & les Capitaines estans près de luy, tels que j'ay nommez cy-dessus, se voyant affoiblis d'une si grosse troupe, adviserent de leur retirer à Erancy, cinq lieuës au deçà, & trois lieuës près de Jamets, pour y attendre l'envitaillement, & estre plus près de leurs vivres : auquel lieu ayans sejourné trois ou quatre jours, arriva l'envitaillement pour Luxembourg, lequel nonobstant que n'eussions que deux mille Lansquenets du Capitaine Fresnay, avecques la gendarmerie, & que fussions advertis que vers la Mozelle & le chasteau de Roquedemar il y eust assemblée de dix ou douze mille Lansquenets pour nous empescher, si fut-il entrepris de le conduire, & fut mis dedans ladite ville, à la faveur de nostre gendarmerie, des vivres pour trois mois.

Alors que nous y arrivâmes, ceux de la ville d'Arlon envoyerent nous faire entendre comme le Capitaine Tavernier (lequel avoit esté laissé dedans pour leur conservation) après avoir pillé toute la ville, s'en estoit

allé avecques son Enseigne en France sans dire adieu, & que ceux de Bastogne (a) estoient venus de la part Imperiale, pour s'en saisir; mais eux ayans fait au Roy le serment de fidelité, n'y avoient obey, deliberez de garder leur foy moyennant qu'ils fussent secouruz, nous prians de leur bailler gens pour la garde d'icelle ville, autrement qu'ils seroient contraints par force d'obtemperer à l'Empereur. Le Prince de Melphe considerant la bonne volonté desdits habitans, lesquels avoient mieux gardé leur foy que le *paillard* auquel ils avoient esté baillez en garde, delibera de les aller secourir des choses dont il seroit besoin. A ceste cause, partans de Luxembourg nous vinsmes passer par ladite ville d'Arlon, en laquelle furent laissés trois Capitaines de gens de pied, avecques chacun environ deux cens hommes, sçavoir le Capitaine Lanque, le Mont S. Pere, & un autre, avec vivres suffisamment pour quelque temps. Ce fait, nous retirasmes à Erancy, duquel lieu le Prince de Melphe ayant executé sa charge, depescha le Sieur de Langey en poste devers le Roy, pour sçavoir ce qu'il

(a) Ville des Pays-Bas au Duché de Luxembourg, dans le Comté de Chiny. Elle n'est éloignée que de huit lieues de Luxembourg vers le Septentrion.

luy plairoit commander de nouveau, & en attendant de ses nouvelles on se retira entre Jamets & Stenay, pour mettre l'armée en feureté, & l'approcher des vivres, parce que les pluyes estoient survenuës telles qu'il n'y avoit plus de moyen de conduire le charroy. Langey vint trouver le Roy à la Fère sur Oise : incontinent ledit Seigneur redepescha un courrier pour faire entendre son intention au Prince de Melphe, laquelle estoit d'aller combattre son ennemy devant Landrecy, ou bien secourir sa place; & à ceste cause qu'il eust à marcher en toute diligence prenant son chemin par le plus court, le long de la frontiere des bois pour se venir rendre à Guyse, & de-là où seroit ledit Seigneur.

L'Empereur pendant ce temps estoit au Quesnoy-le-Comte, & avoit toutes ses forces devant Landrecy, lesquelles estoient de dix-huict mille Allemans, & dix mille Espagnols des vieilles bandes, six mille Walons, & de huit à dix mille Anglois que le Roy d'Angleterre luy avoit envoyé de secours, suivant leur concordat, & treize mille chevaux, tant des ordonnances de ses Pays - Bas, que de Clevois, & hauts Allemans : & estoit son Lieutenant-Général en ladite armée Dom

Ferrand de Gonzague. Aussi estoit près de la personne dudit Empereur le Duc d'Alve, lequel depuis n'agueres avoit esté fait Grand-Maistre de la Maison dudit Seigneur, ayant recompensé le Comte de Reux du Gouvernement de Flandres & d'Artois : mesme y estoient tous les Princes & grands Seigneurs, tant d'Allemagne que de ses bas pays. Après que son camp fut logé, il fist asseoir son artillerie, de laquelle il fist diligenter de tirer, pour faire batterie par tous endroits, l'une le long de la courtine realle, qui tiroit entre le chasteau & le boulevvert d'Orleans, l'autre batterie contre le chasteau, & l'autre au droit du boulevvert de Vendosme, & de la courtine qui regarde Catillon (a). Puis confiderant un petit tertre vers la forest de Mormault, qui regardoit le flanc du dedans de la grande courtine, il y fist loger une longue coulevrine pour empescher les assiegez de remparer & de venir à leur deffense : car il faut entendre que nos boulevverts & courtines n'estoient à demy haulcez ; parquoy ceste piece leur faisoit grand dommage, pour lequel éviter ils chercherent tous les moyens à eux possibles de la lever de là. Enfin ayans advisé de dessus le rempart que les Lansquenets qui en avoient

(a) Il faut lire *Castillon*, selon l'édition de 1569.

la garde estoient fort negligens, & qu'ils ne se doutoient de pouvoir estre assaillis que par un costé, à l'occasion que la riviere qui repassoit au recouplement de la ville basse, laquelle estoit abandonnée, estoit entre la ville & eux, ils delibererent de les surprendre & enclouer ladite piece. Pour cest effect, ils mirent dehors les Capitaines Ricarville, avecques quarante chevaux, & S. Symon, avecques trente hommes de pied, & douze pionniers, avecques des cordages pour faire passer la riviere ausdits gens de pied : ceux qui furent mis dehors firent si bon office, qu'ils surprindrent les Lansquenets, de sorte qu'ils les mirent à vau de rouverte, leur faisant abandonner leur garde. Ainsi se voyant la piece demourée, & avoir moyen de l'amenner, ils la lierent avecques les cordes dont ils avoient passé l'eau, & à force de bras la trainerent droit au boulevart d'Orleans, par lequel ils estoient sortis. Les ennemis ayans de ce la cognoissance, donnerent en toute furie pour la recouvrer, mais ne la peurent rataindre, qu'elle ne fust embourbée dedans la riviere, & fut si bien secourue des assiegez, qu'elle fut mise en seureté dedans ledit boulevart d'Orleans : & soudain (parce qu'elle estoit chargée) fut tournée devers l'ennemy & tirée

& tirée sur luy, & aussi fut tué beaucoup de Bourguignons à coups d'arcquebuzes de dessus le rempart, lesquels avoient donné jusqu'au fossé dudit boulevard, pour recourir (a) ladite piece.

Dom Ferrand de Gonzague voyant nos gens faire ordinairement faillies sur son camp, ordonna de redoubler ses tranchées pour empêcher que homme (fust à pied ou à cheval) peust sortir de la ville. Ce nonobstant peu de temps après, le Sieur d'Essé ayant cognoissance de dessus le rempart qu'il y avoit trois cens Anglois travaillans ausdites tranchées du costé de leur garde, faillit avecques cent ou six-vingts chevaux, & la pluspart de la jeunesse de la Cour demourée en laditte ville; mais ne pensans trouver que lesdits Anglois, s'y trouverent huit ou neuf cens chevaux en embuscade, en une vallée audessous pour les soutenir, lesquels firent une charge audit d'Essé, telle qu'il demoura huit ou dix des siens morts ou blesez, & luy eut le bras percé d'un coup de picque: aussi y eut-il eu plus grand desordre, sans cinq cens arcquebuziers sortans de la ville, qui soutindrent l'effort de l'ennemy, à l'ayde desquels d'Essé se retira tousjours combattant

(a) Pour reprendre.

sans grande perte, horsmis celle de la premiere charge.

Scachant aussi l'Empereur que le Roy se preparoit en toute diligence pour venir secourir les assiegez, il fist tant diligenter sa batterie, qu'en peu de temps il fit breche plus que raisonnable pour assaillir, laquelle fut trois sepmaines ouverte, horsmis quelque peu de rempart que nos gens pouvoient faire la nuit; car le jour il estoit mal-aisé, d'autant qu'ils estoient descouverts de tous costez. Il fist apporter grand nombre de fascines pour remplir les fossez; mais outre ce, les assiegez avoient telle penurie de vivres, qu'un chacun soldat n'avoit que demy pain de munition par jour; quant au breuvage, de l'eau toute pure: aussi pour plus les tourmenter en la basse ville que nous avons abandonnée, il y avoit un portail, dedans lequel les Imperiaux mirent des gens, & dessus des pieces d'artillerie dont on commandoit à la breche. Les Sieurs d'Essé & de la Lande considerans le grand dommage qu'ils en recevoient, mesme que gens mal nourris & ordinairement en travail (comme estoient iceux assiegez) tombent bientost sous le faix, conclurent de leur oster ledit portail: ayans attiré toute leur artillerie audit lieu, au cas que le camp y vinst en

troupe, ils firent sortir trois cens hommes à un point du jour, lesquels combattirent si obstinément, qu'ils emportèrent ledit portail d'affault, devant que ceux du camp le peussent secourir : cela leur donna du repos ; car onques puis les ennemis n'oserent entreprendre d'y retourner. Or cognoissoit bien l'Empereur qui estoit au Queſnoy, que la breche estoit suffisante pour assaillir ; mais aussi n'ignoroit-il les gens de bien qui estoient dedans, & que mal aisément les pourroit-il emporter d'affault, sans perdre beaucoup des siens. A ceste occasion il resolut de l'avoir par famine, au moyen de la necessité de vivres qui y estoit, & le travail que jour & nuict il convenoit porter aux assiegez, dont (à ce qu'il pensoit) enfin seroient mattez, tant qu'ils n'auroient moyen de lever les armes : se persuadant aussi que le Roy n'arriveroit d'heure pour les venir secourir, que premier il n'eust moyen d'achever l'execution qu'il avoit deliberée.

Environ le dix - huitiesme jour du mois d'Octobre, les assiegez considerans la necessité de vivres (a), la debilité de la place, &

(a) Le récit qu'en fait Paradin, p. 433, confirme celui de du Bellay. « Or se continuoit, dit il, le siège » & camp devant Landrecy . . . Les assaillis estoient en » telle extrémité de vivres, qu'il n'estoit plus possible

sans grande perte, horrible
miere charge.

Scachant aussi l'Esperance
preparoit en toute
courir les assiege
batterie, qu'en
plus que raiso
fut trois sep
peu de re
la nuit
qu'ils
fist
er
le vi
re-sur-Oyse,
assembler son camp,
me j'ay dit) mandé au
ne se venir joindre avecques
arrivé, declara en general & par
l'estat des assiegez, & que si de brief
n'estoient secourus, la faim les chasseroit
dehors; mais que la force ne les en pourroit
lever (a) tandis qu'il y auroit un homme en
vie. Le Roy ayant entendu la necessité des

» de dissimuler; & avoient les soudarts, qui estoient
» enclos, si grande faulte d'habillemens, chaussures &
» autres vestemens, qu'ils s'enveloppoient le corps &
» les jambes de peaux de moutons crues; & sembloient
» hommes sauvages, tant estoient sales, defaits, &
» mal en point; & estoit la boue par la ville si grande,
» qu'ils y estoient tousjours jusques à mi-jambe; & ce
» nonobstant falloit coucher ordinairement sur les rem-
» pars & bastions, lesquels estoient totalement refou
» & fondus en boue & bourbiers...

(a) Oter.

DE ME

ffiegez, & a

azarder

dre t

le

l'e.

edit Sieur

obaye de Hombie

ilus de Saint-Quentin, sur

luy s'en alla à Saint - Quentin, afin
chacun le suivist, duquel lieu, y ayant seu-
lement sejourné un jour, il deslogea pour
aller camper à Premont (a), gros village hors
les bois de Bohain, tirant dudit Bohain à
Cambray. Le jour suivant, il logea au village
de Saint-Souplex, au-dessus de Saint-Mar-
tin, à la riviere, d'où aisément on voyoit
la furieuse batterie que faisoit diligenter
l'Empereur, sentant le Roy approcher, la-
quelle estoit de quarante-cinq grosses pieces
d'artillerie. Parquoy la nuit venue, le Roy,
pour faire entendre aux assiegez que leur se-
cours estoit prochain, fit tirer une volée de
route son artillerie, chose qui leur augmenta
le cœur ; & ils eurent grande resjouissance
pour l'assurance qu'ils eurent du secours.

(b) Selon l'Abbé Lambert, il faut lire Prémonstré.

l'insupportable travail que necessairement ils portoient jour & nuict, ils depescherent le Capitaine Yville, Normand, lequel avoit cinq cens hommes dedans ladite place, & cognoissoit les adresses du pays, pour trouver moyen de sortir & advertir le Roy de leur necessité, vers lequel environ le vingtiesme dudit mois il arriva à la Fère-sur-Oyse, où il faisoit de tous costez assembler son camp, ayant mesme (comme j'ay dit) mandé au Prince de Melphe se venir joindre avecques luy. Yville arrivé, declara en general & par le menu l'estat des assiegez, & que si de brief ils n'estoient secourus, la faim les chasseroit dehors; mais que la force ne les en pourroit lever (a) tandis qu'il y auroit un homme en vie. Le Roy ayant entendu la necessité des

» de dissimuler ; & avoient les souldarts, qui estoient
 » enclos, si grande faulte d'habillements, chauffers &
 » autres vestements, qu'ils s'enveloppoient le corps &
 » les jambes de peaux de moutons crues ; & sembloient
 » hommes sauvages, tant estoient passes, deffaits, &
 » mal en poinct ; & estoit la boue par la ville si grande,
 » qu'ils y estoient tousjours jusques à mi-jambe ; & ce
 » nonobstant falloit coucher ordinairement sur les rem-
 » pars & bastions, lesquels estoient totalement refou-
 » & fondus en boue & bourbiers . . . »

(a) Oter.

assiégez, & aussi leur bonne volonté, delibera de hazarder sa personne, plustost que de laisser perdre tant de gens de bien. Il commanda à Yville de trouver le moyen de rentrer (ce qu'il fit) & de les asseurer qu'il n'y auroit faute, qu'il les secourroit dedans briebs jours. Pour hastier l'execution de ceste promesse, soudain ledit Sieur fit assembler son camp en l'Abbaye de Homblieres, une lieuë au-dessus de Saint-Quentin, sur la riviere, & luy s'en alla à Saint-Quentin, afin qu'un chacun le suivist, duquel lieu, y ayant seulement sejourné un jour, il deslogea pour aller camper à Premont (a), gros village hors les bois de Bohain, tirant dudit Bohain à Cambray. Le jour suivant, il logea au village de Saint-Souplex, au-dessus de Saint-Martin, à la riviere, d'où aisément on voyoit la furieuse batterie que faisoit diligenter l'Empereur, sentant le Roy approcher, laquelle estoit de quarante-cinq grosses pieces d'artillerie. Parquoy la nuit venue, le Roy, pour faire entendre aux assiégez que leur secours estoit prochain, fit tirer une volée de route son artillerie, chose qui leur augmenta le cœur ; & ils eurent grande resjouissance pour l'assurance qu'ils eurent du secours.

(b) Selon l'Abbé Lambert, il faut lire Prémonstré.

Le Roy estant campé audit lieu de Saint-Souplex, assembla les Capitaines pour consulter le chemin qu'il devoit prendre : aucuns furent d'avis qu'il devoit aller loger à Catillon, lieu avantageux, pour estre d'un costé couvert de la riviere de Sembre, & de l'autre costé d'un ruisseau marescageux ; de forte qu'il n'y avoit qu'une avenue, laquelle se pouvoit, en moins de vingt-quatre heures, trancher, parquoy se leveroit le moyen à l'ennemy de nous assaillir. Semblablement nos vivres pourroient venir de Guyse & Bohain sans estre en sa mercy. Et là estans logez, on pourroit en un jour refaire les ponts sur la chaussée dudit Catillon, parce qu'elle y estoit bonne & ferme. Outre plus, si l'ennemy qui avoit son armée separée en deux, ne la remettoit ensemble, nous pourrions passer la riviere, & combattre ce qui estoit de-là l'eau, du costé de Long-Favery : & si l'ennemy, pour reunir ses forces, faisoit repasser vers la forest de Mormault ceux qui estoient audit Long-Favery, nous y pourrions aller loger, & rafraischir Landrecy d'hommes, de pionniers, de vivres, & autres choses necessaires tout à nostre loisir, & de-là nous retirer par Cartigny, ayans secouru la ville. Car si l'Empereur nous vouloit venir

Combattre, il falloit qu'il allast passer la riviere à Marolles ; deux lieuës au-dessous ; ou bien si nous estans logez audit Catillon, il passoit les forces qu'il avoit devers Mormault, pour les joindre à celles de Long-Favéry, nous pouvions semblablement aller au lieu d'où il partoît, car nous avions le passage de la riviere pour faire l'un ou l'autre. Ceste opinion ne fut la plus forte ; ains encore que le logis du Cateau - Cambresis soit assez mal-aisé pour loger une armée, si fut-il conclu d'y aller loger (qui estoit la teste droit à l'ennemy), & *qu'il estoit plus honorable de l'aller chercher, que de tourner autour du pot.* Pour visiter ce logis du Cateau, furent ordonnez M. de Saint - Paul, l'Admiral d'Annebault, le Mareschal du Biez, & quelques autres.

Autres mirent en avant, que puisqu'il estoit ainsi resolu de prendre ce logis, ils estoient d'avis que pendant que le Roy feroit teste à l'Empereur, on envoyast à Guyse & à Vervin quelque homme cognoissant le pays, lequel fist assembler tout le bestial gras qui se trouveroit le long de la riviere de Cere (a) & du pays de Laonnois, avecques toutes les farines qu'on pourroit trouver, &

(a) La Serre, riviere qui se jette dans l'Oise.

soudainement lever tous les chevaux de labour qu'on trouveroit , tant audit pays de Laonnois que Soissonnois, pour tout assemblé le faire conduire à la Capelle, & porter à dos de chevaux lesdites farines, ne faisant chacun sac fort pesant, afin que le paysan peust aller sur sa beste & sur le sac pour faire plus grande diligence, & que pendant ce temps que le Roy tiendroit l'Empereur amusé pour le combat, on mist lesdites farines, bœufs & moutons dedans Landrecy. Ceste opinion fut approuvée; pour la conduite de laquelle fut ordonné le Sieur de Langey, avecques pouvoir d'estre obey comme la personne du Roy par le pays susdit : & fut mandé à sa compagnie, laquelle venoit de Luxembourg, à celle du Prince de Melphe, à celle du Comte de Brienne, & au Seigneur de Sanfac, qu'ils le vinssent trouver à Vervin, desquels ne s'y trouva que ledit Sanfac avecques sa compagnie, & celle dudit Seigneur de Langey. Le Comte de Saint-Paul, ledit Sieur Admiral, & autres, ayans visité le logis du Cateau-Cambrezis, le Roy marcha audit lieu, & y logea son armée.

Deux jours après, lesdits Comte & Admiral advertis que les forces de l'Empereur estoient deslogées de de-là l'eau, & retirées

deçà, & auffi qu'il avoit quelque peu discontinué la batterie qu'il faisoit si furieuse, sentant le Roy & son armée logez si près de luy, allèrent passer à Catillon pour retirer de Landrecy les soldats, lesquels y avoient tant souffert, & la rafraischir de soldats nouveaux. Aussi aisément y eust passé toute l'armée ; mais j'ay entendu depuis, qu'on avoit si mal pourveu pour les vivres & envitaillement, qu'on n'avoit un seul charroy, ny mesmement vivres que bien estroittement pour nourrir le camp, ce qui fut cause que l'opinion plus apparente d'aller loger audit Catillon ne fut suivie. En somme mesdits Sieurs de S. Paul & d'Annebault y entrerent sans danger de l'ennemy, & en tirerent les Sieurs d'Essé, & de la Lande, & le Capitaine la Chapelle Rainsovin, avecques leurs soldats, & y laisserent pour Lieutenant du Roy le Sieur de Vervin, ayant charge de mille hommes du Boulleinois, de la legion de Picardie, & le Capitaine Rochebaron, frere du Sieur de Lignon du Boulleinois, avecques autres cinq cens hommes. Le Sieur d'Essé & autres estans arrivez au camp, le Roy pour remuneration de leurs agreables services les honora : il fit le Sieur d'Essé Gentil-homme de sa Chambre : les Sieurs

de la Lande & de la Chapelle, les fist ses Maistres d'hostel ordinaires : à tous les soldats qui avoient forfait, il leur donna grace, & les annoblit leurs vies durans : & quant aux jeunes hommes qui y estoient entrez pour leur plaisir, & honneur acquerir, il les decora selon leur qualité.

Durant ce temps les deux armées n'estoient sans grosses (4) escarmouches d'un camp à l'autre. Or entre celuy de l'Empereur & le nostre, il y avoit une grande vallée, au fond de laquelle passe un ruisseau, lequel venant du Cateau - Cambrezis, va tomber à Hap-pre, gros village & prieuré, my-chemin de Cambray à Valenciennes : & combien qu'il soit petit, si est-il mal guéable, pour estre haut de bords. Environ le vingt-huictiesme jour dudit mois d'Octobre, l'Empereur estant venu du Quesnoy en son camp, accompagné des regimens du Duc Maurice, & de Martin Van-Rossen, fait presenter au haut de la montagne de son costé bon nombre de chevaux - legers meslez d'arcquebuziers, derriere lesquels estoient en un vallon deux ou trois gros bataillons de Lansquenets & de Gendarmerie pour les soustenir, qui n'estoient apperceuz. L'alarme se donne en nostre camp : soudain le Sieur de Briffac, lequel estoit Ge-

neral des chevaux-legers, passa ledit ruisseau, & d'arrivée repoussa les Imperiaux bien avant; mais ayant cognoissance desdits gros bataillons de gens de cheval, & de Lansquenets qui marchoient pour soustenir leurs gens, il fut contraint (a) de tenir bride : dequoy il advertit le Roy, lequel estant sur la montagne, de son costé considerant que si ceste escarmouche estoit continuée, le pourroit amener à la bataille à son desavantage (car il n'estoit raisonnable de passer le ruisseau, & aller combattre son ennemy à pied en montant) il envoya l'Admiral d'Annebault pour la faire retirer, sur laquelle retraite nous perdismes quelques gens par trop s'aventurer : entre autres le Sieur d'Andouins y fut frappé d'une arcquebuzade, dont il mourut. Cependant le Roy estoit en bataille, M. de Vendosme d'autre part, avecques un escadron, M. de Guyse d'autre, & un chacun au lieu où il devoit combattre ; mais l'Empereur ne fut conseillé de passer sur nous, ains se retira en son logis.

Le Sieur de Langey, qui estoit à Vervin pour executer ce qui luy estoit ordonné, fait

(a) Brissac se signala dans cette occasion : on dit que François I le voyant revenir couvert de sueur, lui presenta à boire, & le combla d'éloges.

telle diligence, que le 29 d'Octobre il eut assemblé douze cens moutons, neuf vingts bestes à corne, comme beufs & vaches grasses, & six cens sacs de farine, avecques autant de bestes à somme pour le port desdits sacs, & ledit jour vint coucher à la Capelle, auquel lieu se trouva tout ledit équipage, spécialement le Sieur de Sanfac, lequel venoit du Mont-Sainct-Jean en Luxembourg, où le Roy l'avoit laissé. Mais des compagnies du Prince de Melphe, ny du Comte de Brienne n'estoient nouvelles : si est-ce que lesdits Sieurs de Langey & de Sanfac regarderent, que s'ils faisoient sejour, attendans lesdites compagnies, & si l'ennemy en estoit adverty, il ne seroit en leur puissance par après d'achever leur entreprise : à ceste occasion ils advertirent le Roy, que le lendemain ils estoient deliberez de se mettre en chemin, afin qu'à cedit jour il mist ordre de faire dresser l'escarmouche au camp Imperial, pour l'empescher d'avoir la cognoissance de leur fait. Le lendemain, qui estoit jour de Toussaincts, ils s'acheminèrent suiivant leur desseing, avecques environ deux cens hommes de pied qu'ils prindrent audit lieu de la Capelle seulement, pour conduire l'envitaillement jusques hors des bois; car ils n'estoient deliberez

de le passer outre , de peur que les cuidans
sauver (si l'ennemy survenoit) eux-mesmes
fussent deffaits. Pour faire plus grande dili-
gence , ils feirent monter chascun payfan sur
son sac de farine que portoit sa beste , tel-
lement que la fortune leur fut si dextre (a) ,
qu'ils arriverent hors des bois , près de Prisse ,
sans rencontre , où ils laisserent lesdits gens
de pied , reservez trente ou quarante pour
la conduite du bestial. Mais estans en la plaine ,
ils descouvrirent à leur main gauche mille ou
douze cens chevaux des ennemis , qui avoient
passé l'eau à Castillon , à raison dequoy ils
entrerent en dispute , s'ils devoient poursui-
vre leur entreprise , ou l'interrompre ; tou-
tesfois Langey qui avoit promis au Roy de
l'executer (*sinon qu'il fut ou mort ou pris*) ,
resolut de passer outre : mesme le Sieur de
Sansac , encore qu'il n'eust parlé au Roy pour
cest effect , ayant seulement entendu dudit
Sieur de Langey le service que ce seroit au
Roy , fit pareille resolution. Parquoy ils ad-
viserent de prendre le chemin à main droite
pour esloigner l'ennemy , & pour interposer
entre luy & eux un petit ruisseau qui passe
au Long-Favery , concluans qu'ayans mis les
vivres en sauveité (b) , ils mettroient peine

(a) Leur fut si favorable. (a) En sureté.

de se retirer, ou au moins de bien vendre leur peau. Parce qu'il n'estoit besoin de long sejour, soudain ils conclurent de parachever leur chemin, faisans marcher les payfans sur leurs chevaux en bataille, & leur bailla ledit Sieur de Langey, le Capitaine Marville, son Lieutenant, avecques dix chevaux, afin qu'il leur fist faire bonne mine, & marcher comme gens de guerre. Les ennemis qui de loing les descouvroient (à ce que depuis ils m'ont dit), les voyans sur leurs bestes & farines, jugerent qu'ils estoient gens de guerre : à cause de quoy ils tindrent bride, esperans nous avoir au retour, ce qui n'advint; car ayans rendu nos vivres en seureté, nous fismes remonter chaque payfan sur sa beste, pour faire diligence, & nous retirasmes le chemin de Cartigny, contraire à celuy auquel nous attendoient les ennemis; de sorte que sans rien perdre nous revinsmes seurement à la Capelle. Au partir de devant Landrecy pour nostre retraite, le Sieur de Sanfac & un Gentil-homme de la bande du Sieur de Langey, avecques un bon guide que Langey leur bailla, entreprirent d'aller advertir le Roy de leur execution, lesquels passans par les maraiz qui sont à la queuë du vivier d'Oisy, sans danger arriverent au Cateau.

vers ledit Sieur; & Langey passant près de Roque-Roy (a) pour éviter la rencontre, ramena ceste troupe à la Capelle, & puis de-là retourna trouver le Roy à l'heure de la retraite de nostre armée.

Le Roy qui n'estoit venu que pour secourir la ville de Landrecy assiegée par l'Empereur de toutes les forces d'Allemagne, de Flandres, & de ses Pays-Bas, mesme de tous ses Espagnols aguerris avecques le secours des Anglois, voyant avoir achevé ce qu'il avoit entrepris (car il fut mis vivres dedans Landrecy au moins pour quinze jours), & qu'il estoit impossible à l'Empereur d'y sejourner son camp huit jours, pour estre le pays ruiné à six lieuës à la ronde, à cause de nostre armée & de la fienne, lesquelles y avoient campé six mois consecutifs, joint qu'il avoit l'hyver à dos, & outre pour les grandes pluyes qui continuoient, resolut de se retirer, & fait commander qu'un chacun fust prest à desloger à l'heure qu'il luy seroit ordonné. Puis estant tout le bagage trouffé, il ordonna de sa retraite & de ceux qui marcheroient devant, au milieu, sur le derriere, & sur les ailles. Ledit Sieur print le devant, jettant seulement quelques chevaux devant luy : au milieu il

(a) Rocroy.

ordonna Mgr le Dauphin, son fils, avecques sept ou huit cens hommes d'armes, & quatorze mille Suisses en forme de bataille; sur la queuë le Seigneur de Brissac, avecques tous les chevaux-legers dont il estoit General, & quelque arcquebuzerie, pour le soutenir en quelque passage, s'il s'offroit, & dressa sa retraite à Guyse, qui fut le lendemain de Toussaincts mil cinq cens quarante trois. Les choses ainsi disposées, chacun se mit à la retraite (5); le Roy marchoit devant, & avecques luy M. de Guyse, & devant le bagage, après l'artillerie, puis Monseigneur accompagné de MM. les Comte S. Paul & Admiral, & à sa queuë lescits chevaux-legers & arcquebuziers.

L'Empereur au matin estant adverty du deslogement de nostre camp, ordonna Dom Ferrant de Gonzague pour suivre nostre armée, esperant que sur la retraite se trouveroit quelque desordre, à cause des bois qui estoient à passer, & que communément gens qui se retirent ne sont coustumiers à tenir bataille, ainsi que sont ceux qui marchent en avant. Mais Dom-Ferrand, quand il arriva à la rive des bois, trouva desja l'artillerie passée, & le bagage & toute l'armée, encore qu'ils eussent esté contraints de passer à la
file,

file, pour la difficulté du passage. Voulant toutesfois ledit Gonzague entreprendre de recognoistre nostre armée de plus près, il feit entrer dedans les bois quelque nombre d'hommes, qui ne firent pas grand voyage; car ils trouverent les bois farcis de nostre arcquebuzerie, qui les servit de sorte, que la pluspart de ceux qui y entrerent ne retournerent dire les nouvelles à leurs compagnons. Durant que l'escarmouche s'entretenoit dedans le bois, l'Empereur marcha avecques le reste de son armée à la portée du canon près dudit bois: Dom Ferrand voyant qu'il estoit suivy par Sa Majesté, trouva moyen par autre chemin à main droite tirant vers Bohain, de faire passer mille ou douze cens chevaux, & quelque nombre d'arcquebuzerie, & quelques chevaux-legers Anglois, lesquels prouffiterent autant que les autres qui estoient au bois. Car après que Mgr le Dauphin fut passé, & vit son artillerie & bagage marcher en seureté, il laissa le Sieur de Briffac avecques la cavalerie legere, & le Seigneur de la Guiche, Lieutenant de M. le Connestable, avecques cent hommes d'armes, & autres Capitaines, jusques au nombre de trois cens hommes d'armes, pour soustenir lesdits chevaux-legers; un peu sur le derriere

il fit jeter ses Suiffes en bataille, & luy avecques le reste de ses forces sur les ailles desdits Suiffes, pour leur faire espaulle, en deliberation, si l'Empereur passoit le bois, de luy donner la bataille; mais nos chevaux-legers à la faveur de la gendarmerie qui les soustenoit, & nostre arquebuzerie jettée comme enfans perdus, contraignirent l'ennemy de repasser le bois, dont depuis il ne fut assez hardy de comparoistre: il demoura plusieurs des siens pris & tuez, des nostres quelque peu; *car en telle marchandise on ne peut gagner sans recevoir de la perte.*

Cependant le Roy, lequel avoit marché jusques à l'Abbaye de Bonhourie, fise sur la riviere de l'Oyse, pour mettre ordre de faire passer la grosse artillerie & le bagage deçà l'eau, afin que s'il estoit question de combattre elle ne s'embarassast parmy les gens de guerre, & les mist en desordre, ayant nouvelles de ceste cavalerie Imperiale, laquelle avoit passé le bois, & que M. le Dauphin son fils estoit deliberé de presenter la bataille, si l'Empereur passoit, tourna bride pour le secourir, ne voulant qu'il combattit sans luy; mais il ne marcha le quart d'une lieuë qu'il n'eut advertissement que l'Empereur s'estoit retiré, & que Monseigneur estoit sur la re-

traite , après avoir repouffé les ennemis delà les bois , & longuement attendu si quelqu'un s'ingeroit de les repasser : parquoy il se retira à Guysè , laissant tousjours M. le Dauphin sur la queuë , ainsi qu'au commencement. L'Empereur , qui pendant ce temps avoit repeu tout à cheval , voyant ses gens repoussez si honteusement , changea l'opinion qu'il avoit de suyvre le Roy , & après avoir quelque peu temporisé , considerant qu'il avoit en vain & à sa perte suivy nostre armée , retourna au logis dont il estoit party. Pour conclusion , le Roy secourut sa ville à la barbe d'un grand Empereur (6) , lequel avoit toutes les forces d'Allemagne , de ses bas pays , & une partie de celles d'Espagne , d'Angleterre , & d'Italie , qui n'est peu de reputation , toutes choses bien pesées.

Le Roy estant arrivé à Guysè , se voyant l'hyver à dos , & que les pluyes estoient si excessives qu'il n'y avoit ordre ny à l'Empereur ny à luy de campayer (a) , il delibera pour rafraischir son armée , de la separer ; car elle en avoit besoin pour les grands travaux qu'elle avoit portez huit mois durant , tant en Henault que dans le Luxembourg. Il envoya le Mareschal du Biez à S. Quentin

(a) De tenir la campagne.

avec quatre cens hommes d'armes , & quatre mille hommes de pied , pour pourveoir aux choses que l'Empereur pourroit entreprendre de ce costé là : aussi envoya les Lansquenets à Crecy-sur-Cere , les Suisses à Affy sur ladite riviere , & le reste de son armée se logea le long de la riviere d'Oyse , aux lieux qui furent trouvez plus commodes pour empêcher l'Empereur d'endommager ce Royaume , au cas (comme de brief il estoit apparant) qu'il abandonnast Landrecy. Puis pour aller renforcer ceux dudit lieu de Landrecy , il ordonna le Capitaine Stenay , Lieutenant de M. d'Anguien , avec la compagnie dudit Seigneur de cinquante hommes d'armes , & une partie de celle des Escossois , & luy se retira à la Fère-sur-Oyze.

L'Empereur , après avoir encore sejourné quatre ou cinq jours en son camp depuis le departement du Roy , fait sa retraite à Cambrai. Arrivé qu'il y fut , congnoissant la honte que ce luy estoit , d'avoir tant fait le brave , de s'estre vanté au partir de Gueldres qu'il viendrait jusques à Paris (mais il n'avoit sceu prendre une petite ville faite à la haste , en laquelle n'estoit aucune fortification achevée , qui seulement peust estre ditte deffence) il persuada faussement aux pauvres Cambresiens credules ,

par le moyen de leur Evesque , qui les vendoit , qu'il estoit adverty que le Roy estoit deliberé de se saisir de leur ville , leur oster la liberté de neutralité que de toute ancienneté ils avoient , & l'attribuer à sa couronne ; que pour empescher cela , il estoit de nécessité de faire edifier une citadelle , de laquelle ils auroient la garde pour leur protection. Les Cambresiens , ainsi seduits par l'intercession de leur Evesque , lequel estoit de la maison de Croy , l'accorderent : à ceste occasion l'Empereur fait diligenter à leurs despens , la construction d'icelle citadelle : vray est qu'elle est gardée à leurs despens ; mais les soldats ont le serment à l'Empereur , & commandent à la ville , de sorte que *de liberté, il les a mis en servitude.*

En ce temps fut né à Fontainebleau François , premier fils de Henry , Dauphin de Viennois , lequel fut tenu sur les fons par le Roy son grand-pere , qui le nomma de son nom François , laquelle nativité fut magnifiée (a) en grand joye , avecques tournois & autres sortes de solemnitez.

Je vous ay dit cy-devant comme le Roy avoit depesché le sieur d'Anguien pour estre

(a) Fut célébrée.

chef sur son armée de la mer de Levant, & se joindre avecques Barberouffe, qui devoit venir avecques celle du grand Seigneur : consequemment vous avez ouy le voyage que fait ledit Seigneur d'Anguien à Nice sous esperance d'une pratique, & aussi ce qui en provint. Peu de jours après son retour dudit voyage à Marseille, Barberouffe avec cent & dix galleres, passa devant Ville-Franche, près de Nice, puis vint à Toulon, & de là à Marseille trouver mondit-Seigneur d'Anguien avec l'armée du Roy, où après avoir mis en deliberation des Capitaines ce qui estoit à faire, il fut conclu d'affaillir Nice, à raison que le Roy la repute (7) sienne, pour avoir esté, par les Comtes de Provence, baillée en gage au Duc de Savoye pour une somme de deniers. Après la résolution prise, estans arrivez à Ville-Franche, l'artillerie fut mise en terre hors des galleres, & menée devant la ville de Nice, dont fut si bien diligente la batterie, qu'en peu de jours ladite ville (8) se rendit, à condition de n'estre sacagée. Ce fait, ils planterent leurs pieces contre le chasteau; mais ils perdirent leurs peines & munitions; car la place est sur un rocher, mal-aisée à battre, & encore moins facile à miner, à cause de la dureté & hau-

teur d'icelle roche. Barberouffe (a) voyant le temps pour neant se consumer, & l'hiver approcher, retira son armée à Toulon; car il ne se sentoit seurement pour pouvoir demourer, ni hyverner au port de Ville-Franche (9) : M. d'Anguien retourna à Marseille, & de-là devers le Roy, lequel il vint trouver devant Cateau-Cambrezis, esperant que là se donneroit une bataille.

Le Marquis du Guast, alors Lieutenant-General pour l'Empereur au Duché de Milan, voyant Nice assiegée, la ville prise & le chasteau en danger, avoit mis ensemble toutes ses forces, tant d'Allemands, Espagnols, qu'Italiens, pour donner secours aux assiegez; mais estant arrivé dedans les montagnes de Tendes, adverty de la retraite de l'armée à Toulon, & le chasteau en liberté, il delibera d'employer ses forces ailleurs; parquoy il retourna au Piémont, où d'entrée il assiegea le Mont-Devis (b), laquelle estoit en son chemin la premiere ville de l'obeïssance du Roy. Le Sieur de Boutieres, qui estoit

(a) Les Mémoires de Montluc offriront des particularités intéressantes sur ce siège, & en général sur tout ce qui se passa en Piémont pendant cette campagne & la suivante.

(b) Mondovi.

Lieutenant-General pour le Roy en Piemont, ayant peu de gens de pied François pour la provision d'icelle ville, à cause de sa grandeur, fut contraint d'y mettre des Suiffes, gens mal aguerris pour la garde d'une place; car c'est leur naturel de combattre en campagne; si est-ce qu'ils firent très-bien leur devoir; mais après avoir beaucoup enduré, tant par faute de vivres, que pour les continuels assaults qu'ils avoient soustenus, enfin n'esperans aucun secours, ils capitulerent avecques le Marquis, qu'ils s'en iroient armes & bagues fauves. Le Gouverneur dudit lieu de Mont-Devis, nommé Charles de Dros, Piemontois, homme de guerre & de bon esprit, sçachant bien la hayne que luy portoit le Marquis, n'osa se fier en luy; ains pendant que le traité se concludoit, il monta sur un cheval turc, & par une fausse porte se mist aux champs, & se retira à Roque-de-Bau, place du mandement de Mont-Devis, distante dudit lieu de quatre milles, laquelle en toute diligence il fist remparer si bien, que le Marquis passant par devant ne l'osa attaquer. Les Suiffes se confians au traité fait avecques le Marquis, sortirent; mais nonobstant icelle capitulation, ils furent par les Espagnols devalifez (10), & plusieurs tuez,

chose que les Suisses leur vendirent bien cher, ainsi que puis après vous entendrez, en la bataille de Seriffolles.

Le Marquis partant de Mont-Devis, passa par devant Beyne & Savillan, lesquelles il trouva si bien pourveuës, qu'il ne les voulut assaillir : mais ayant entendu que le Sieur de Boutieres s'estoit retiré à Pignerol, & qu'il avoit seulement laissé dedans Carignan le Seigneur d'Auffun, & le Capitaine Francisque Bernardin de Vimercat, avecques leurs compagnies de chevaux-legers, & quelque petit nombre de gens de pied, pour raser les fortifications que l'an precedent y avoit fait faire Langey, il tourna la teste audit lieu de Carignan, pour mettre peine de le gagner & s'y fortifier : car gardant ce logis, il nous estoit la commodité de toute la plaine du Piémont deçà le Pau, sçavoir, la pluspart du Marquisat de Salusses, & la plaine jusques à Pignerol & à Turin, & mesme le val de Suze à la faveur de Vulpian. Quant à ce que nous tenions de-là l'eau, à sçavoir Savillan, Beyne, Rocque-de-Bau & Cental, elles demouroient hors d'esperance de secours. Le Marquis suivant sa deliberation, print son chemin à Carmagnole, & fit telle diligence, qu'il passa le Pau, & arriva audit Carignan

avant que nos gens eussent loisir de parachever la ruine : lesquels voyans arriver sur leurs bras une armée de quinze ou seize mille hommes de pied, & trois mille chevaux, se mirent à la retraite vers la Loge, pour tirer le chemin de Montcallier ou de Turin, ayans leurs gens de pied devant, à leur queue Francisque Bernardin & ses chevaux-legers, & sur le derriere M. d'Auffun pour soutenir le faix, pendant que les autres passeroient une riviere venant de Num, laquelle ne se passe qu'à Pont, à cause des bords qui sont hauts. Les ennemis, lesquels ledit Sieur d'Auffun avoit tousjours soutenus, se renforcerent si fort, qu'à deux portées de canon près ledit pont, ils le chargerent de si grand nombre, qu'il fut porté par terre (a), & furent la plus grande part des siens prisonniers : cependant le reste passa le pont, & se retirerent à Montcallier, à la faveur de ceux qui en sortirent pour les secourir.

Le Marquis estant demouré Seigneur de Carignan, s'y logea avecques son armée, & fit en toute diligence parachever le fort, y

(a) D'Ossun fut pris; & on verra dans les Mémoires de Montluc la dispute qu'il eut avec Francisque Bernardin Vimerat. Il voulut rendre ce dernier responsable d'un événement qu'il ne devoit attribuer qu'à sa témérité,

comprenant les fauxbourgs, de sorte qu'en moins de cinq semaines la place fut en defence; pareillement il y fait amener (d'autant qu'il estoit maistre de la campagne) tous les bleds, & autres vivres de la plaine, jusques des environs de Pignerol, Turin, Vigon, Villefranche, & d'une partie du Marquisat de Salusses, en telle abondance, qu'il fut envitaillé pour sept ou huit mois. Puis l'ayant pourveu d'artillerie & d'amonitions raisonnablement, il y laissa pour Chef le Seigneur Pirus (a) d'Epire, autrement dit le Seigneur Pierre Colonne, avecques quinze cens Espagnols naturels des vieilles bandes, & le Comte Felix, Colonel de deux mille cinq cens Lansquenets; & luy accompagné du reste de son armée se retira à Quiers, & après y avoir mis le Seigneur Ludovic Vistarini, Gentil-homme de Laude, & trois mille hommes pour favoriser ceux de Carignan, parce que nous tenions Villeneuve d'Ast, qui luy pouvoit beaucoup nuire, sans la faveur de ladite ville de Quiers, puis il se retira à Ast.

Nous nous tairons un peu des affaires de Piemont, & reviendrons au Roy, lequel estant de retour à la Fère, après avoir secouru

(a) On lit de *Pire* dans l'édition de 1569.

Landrecy, eut les nouvelles que vous venez d'entendre: c'estoit sommairement que l'armée Impériale tenoit la campagne en Piemont. Ledit Seigneur pour y remedier, depescha le Sieur de Tais (a), Colonel des bandes Françoises, estans audit Piemont, pour y aller, & faire nouvelle levée de douze enseignes de gens de pied François: pareillement il depescha le Comte de Gruiere, auquel il avoit baillé son ordre, pour aller faire levée de cinq mille Gruyens (b) de ses pays, les passer en Piemont, & se joindre avecques cinq mille Suiffes qui y estoient entretenus, esperant que les Gruyens feroient semblable faction que les Suiffes, lesquels sont leurs voisins; mais autrement en advint, ainsi que cy-après vous pourrez cognoistre. *J'ay ouy dire qu'il est mal-aisé de deguiser un asne en un coursier.*

Aussi le Roy fut adverty que le Comte Guillaume de Fustemberg, avecques douze

(a) Jean, Seigneur de Taix en Touraine, devint par la suite Grand-Maître de l'artillerie, & Colonel-Général de l'Infanterie Françoisse.

(b) Quelques-uns de nos Historiens, & entre autres Daniel, ont confondu mal-à-propos avec les Grifons ces Gruériens, qui sont sujets en partie du Canton de Fribourg.

mille Lanfquenets, & bon nombre de chevaux & d'artillerie, tenoit au nom de l'Empereur la ville de Luxembourg assiegée, & que desjà les vivres deffailloient aux assiegez : ledit Seigneur ne voulant en façon quelconque perdre rien de sa conqueste, encore que l'hyver estoit le plus extreme qu'il fust vingt ans au precedent, depescha le Prince de Melphe pour aller lever le siege, & rafraichir lesdits assiegez, & avecques luy le Sieur de Briffac, General de la cavalerie legere, & environ quatre cens hommes d'armes. Les gelées furent si fortes tout le voyage, qu'on partoit le vin de munition à coups de congnee, & se debitoit au poids, puis les soldats le portoient dedans des panners. Si est-ce que la volonté des chefs & des soldats ne diminua ; ains partant le Prince de Melphe de Stenay, il marcha droit à Erancy, de là à Long-Vic, puis tira sur la main droite, vers le chemin du Mont-Saint-Jean pour gagner l'avantage, afin de combattre l'armée de l'Empereur. Le Comte Guillaume adverty du grand vouloir de nos soldats, tant de cheval que de pied, qui ne craignoient aucun danger, ne fut conseillè de nous attendre, mais incontinent leva son camp, & se retira en Allemagne ; par ce moyen tout à loisir

nous rafraîchîmes la place. Le Sieur de Longueval, lequel par cy-devant avoit esté laissé Lieutenant pour le Roy dedans ladite place de Luxembourg, en fut retiré dehors avecques les autres bandes, tant de pied que de cheval qu'il avoit en sa compagnie, & en son lieu fut mis avecques pareil pouvoir, le Vicomte d'Estauges, surnommé d'Anglurre, avecques sa compagnie de cinquante hommes d'armes, & quinze cens hommes de pied. Le Prince de Melphe ayant executé ce dont il avoit la charge, se retira à Stenay, auquel lieu il rompit son armée, laquelle fut separée par les garnisons en Champagne & en Picardie pour, le reste de l'hyver, faire teste à l'ennemy, & conserver les choses que nous avions conquises.

Pour retourner au Seigneur de Boutieres, lequel estoit Lieutenant du Roy en Piemont, après qu'il eut receu le renfort que le Roy luy envoyoit, de trois à quatre mille hommes de pied François, levez en Provence, Dauphiné, & aux environs, & les 5000 Gruyens, avecques deux ou trois cens hommes d'armes, la campagne que de long temps il avoit perduë, fut recouvrée : ayant ses forces assemblées, il fut conseillé, pendant que l'ennemy estoit empesché à la fortification de Carignan

(laquelle toutesfois estoit desjà en deffence) de prendre le chemin de Verceil, pour tenter s'il pourroit esslargir les pays du Roy, du costé de deçà le Pau. Suivant cet advis, Bouteres print le chemin de Verceil, & d'Ivrée. Ayant mis en son obeïssance plusieurs petites places, il assiegea Saint-Germain, qui est sur le grand chemin de Chivas à Verceil, esperant la surprendre, mais il la trouva pourveuë de gens de guerre : à ceste cause, il fist planter son artillerie contre le lieu que l'on jugea le plus debile. Vray est que c'estoit une ville, ny flancquée, ny fort remparée; mais le fossé en estoit bon, & estoit le bord d'iceluy fossé aussi haut que la muraille, de sorte que l'artillerie ne pouvoit plonger jusques au pied d'icelle, toutesfois il y fut fait quelque breche, non moins digne que defraisonnable d'estre assaillie : ce nonobstant nos gens de pied François, voyans qu'il y avoit jour à ladite muraille, donnerent dans le fossé; & mesme le Capitaine Achau Basque, qui portoit l'Enseigne colonnelle du S^r de Tais, & le Capitaine Garrou, autre Basque, Lieutenant dudit Sieur, & le Capitaine Sainte-Marie, aussi Basque, Lieutenant du Capitaine Renouart, donnerent jusques sur le haut de la breche, suivis de beaucoup de

bons compagnons ; mais auffi furieusement qu'ils affaillirent, ils furent repouffez, & y moururent lefdits Capitaines Garrou, & Sainte-Marie, & le Capitaine Achau, porteur de l'Enfeigne colonnelle, y receut trois ou quatre arcquebouzades, tant dedans les bras, que le corps, & fut renversé (l'enseigne au poing) dedans le fossé. Duquel lieu ne pouvant partir pour ses blessures (a), & pour le trait de l'arcquebouzerie de ceux de la ville, il se rengea son enseigne au poing, contre la muraille au costé de la breche dont on ne le pouvoit desloger qu'à coups de pierre, parce que ladicte ville n'estoit flancquée, & y demoura jusques au matin, que nos gens se preparoient de faire nouvelle batterie, pour donner nouvel assaut. Les assiegez estonnez de la hardiessé & fureur des nostres, n'oserent plus attendre ; ains parlementerent, à telle condition qu'ils s'en allerent leurs bagues sauvés, laiffans la ville avecques les munitions de vivres & d'artillerie en l'obeïssance du Roy. Boutieres ayant pourveu à ladicte place, marcha devant Ivrée, laquelle

(a) On ne sçait pourquoi l'Abbé Lambert a affoibli le récit de cet acte de bravoure : il se contente de dire qu'Achau fut blessé de trois à quatre arquebusades, & renversé dans les fossés, où il demeura jusqu'au lendemain matin.

il assiegea

il assiegea de toutes parts : mais durant ce siege , qui fut environ Noël de ladicte année mil cinq cens quarante trois , le Roy adverty que ledit de Boutieres , n'estoit bien obey en son armée , depescha Mgr. François de Bourbon , Sieur d'Anguien , pour aller en lieu d'iceluy Sieur de Boutieres , estre son Lieutenant General en Piemont. D'autre part le Roy n'avoit trouvé bon que Boutieres , eust permis à l'ennemy de si longuement fortifier , & envitailler Carignan , sans l'en avoir empesché.

Mgr. d'Anguien arrivé en poste à Turin , sçachant que Boutieres estoit devant Ivree , luy fist entendre sa venue à ce qu'il eust à luy envoyer escorte jusques à Chivas , pour le conduire au camp en seureté. Le Sieur de Boutieres , ne voyant esperance qu'il peust prendre Ivree , ou bien mal content d'estre destitué de sa charge , se resolut de lever son siege , & d'aller avecques toute l'armée au devant de luy , lequel il vint rencontrer à Chivas , auquel lieu Mondit Sieur d'Anguien , print l'armée en main , & le Sieur de Boutieres , se retira en sa maison en Dauphiné. Ce fait , Mgr. d'Anguien , par l'advis de Capitaines , lesquels avoient la cognoissance

du pays, marcha avecques l'armée contre (a) bas le Pau, & y mist en son obeïssance la ville de Pallezol, Cressentin, Desanne, & autres petites places circonvoisines, ausquelles il laissa bonnes garnisons, & moyen de les fortifier. Puis à raison que l'intention du Roy estoit de remettre en ses mains Carignan, qui luy estoit une espine en son pied, attendu qu'elle tenoit toute la plaine du Piemont, en subjection, il conclud y aller. Pour cest effect, il print le chemin de Montcallier, duquel lieu, pour oster la commodité d'un pont que les ennemis avoient sur le Pau, par lequel ceux de Carignan, de jour en autre pouvoient estre rafreschiz de Quiers, d'Ast, & autres places de leur domination, il depecha bon nombre d'hommes, pour la nuit aller brusler ledit pont : laquelle expedition fut executée, mais non sans grand travail, pour l'extreme gelée qu'il faisoit, dont plusieurs soldats eurent les pieds & les mains estropiez. Et pourtant que la place de Carignan estoit en plain pays, composée de cinq beaux bastions de terre, avecques les courtines & beau fossé, & que dedans icelle estoient quatre mille hommes des plus agueris de toute l'armée de l'Empereur, fut ad-

(a) Vers le bas du Pô.

visé selon l'opinion de tous les Capitaines, n'estre raisonnable d'entreprendre de la forcer, considéré mesme que les hommes de dedans, suffiroient pour faire une avant-garde; mais la conclusion fut prinse de l'affamer. Pour cest effect s'en alla ledit Sieur d'Anguien, camper à Vimeu, deux milles deça Carignan, pour empescher les vivres que les ennemis prenoient deçà le Pau. Aussi pour autant que du costé tirant à Pancalier contremont (a) le Pau, venoit aux ennemis grand rafraeschissement, fut ordonné de faire un fort à un quart de mille de Carignan, tirant sur ledit chemin de Pancalier à une Eglise fondée de S. Martin, & y furent mises deux Enseignes de gens de pied Italiens. Ainsi leur fut levée l'esperance de plus estre rafraeschis de ce costé là.

Quelque temps après, le Sieur d'Anguien, adverty que l'ennemy se renforçoit à Quiers, pour du costé delà le Pau, donner rafraeschissement aux assiegez, delibera de passer l'eau, laissant garnisons dedans Vimeu, Carpenay, & autres petits forts, pour empescher l'ennemy de faire faillies à son plaisir du costé deçà le Pau: & pour le passage dudit Sieur d'Anguien, fut advisé un lieu con-

(a) Vers le haut.

tre-bas la riviere , tirant à Montcallier deux milles au deffous de Carignan , auquel fut fait un pont de bateaux en un lieu nommé les Sablons. Afin que ledit pont servist pour nostre commodité , tant deçà que delà l'eau , & que l'ennemy ne nous le put oster , fut ordonné à chacun bout dudit pont un fort , auquel furent mis quatre enseignes de gens de pied Italiens , sçavoir Hercules Boutigeres , Hercules Viconte , Bernardin Corse , & un autre. Cela fait , nostre armée partit de Vimieu , & passant le Pau , par le pont des Sablons , vint loger à Ville-déstelon , qui est entre Carignan & Quiers , distant de deux milles de Carignan , & trois de Quiers , pour empescher les ennemis de venir secourir ou rafreschir ledit Carignan. Car du costé d'Ast , leur estoit malaisé sans nous combattre , à cause de Villeneuve d'Ast , que nous tenions en nostre obeissance. Estans audit lieu de Ville-déstelon , nous y fortifiâmes nostre camp , & au bout delà du pont que nous avions bruffé , fut fait un fort , auquel furent logées deux Enseignes de gens de pied de Dauphiné , sçavoir le Capitaine Passin , & un autre. En ce point demoura nostre camp , depuis environ la Chandeleur , jusques en quareême , non sans qu'il y eust ordinairement

de belles escarmouches : car les jeunes gens du camp, desirans à faire armes, de jour en un autre passoient le pont, & à la faveur de la garde d'iceluy, & des garnisons de Vimeu, & du fort de S. Martin, se faisoient de belles entreprises, & beaux faits d'armes, quelquesfois à l'avantage des nostres, autresfois au profit des assiegez, d'autant qu'ils estoient quatre mille Espagnols (a) & Lansquenets des plus aguerris de l'Europe.

Environ le mois de Mars, mil cinq cens quarante-quatre, Mgr. d'Anguien, eut nouvelles, que le Marquis du Guast, faisoit diligence d'assembler ses forces pour secourir les assiegez : à cest effect ledit Marquis, avoit deliberé de venir prendre le logis de Carmagnole, lequel s'il eust prins, il estoit en son pouvoir sans hazard de les rafraeschir. Car se fortifiant audit lieu, il y eust pu faire un pont pour passer deçà l'eau & nous laisser de là mourir de faim, parce qu'il eust trouvé le Marquisat de Salusses, remply de tous biens,

(a) Ferreras dans son Histoire d'Espagne ne compose cette garnison que de quatorze cens hommes Italiens & Espagnols. Cela ne s'accorde pas avec du Bellay. Mais ce dernier est plus croyable que Ferreras. Le même Ecrivain appelle le Général François, *Duc d'Anguien* : c'est un titre que ce Prince ne porta jamais.

& nous n'avions que tout pays mangé : davantage nous estions contraints (a) de Quiers, Aft, Foffan, Mont-devis, Cony, Busque & autres places, tellement qu'il nous estoit malaisé d'avoir vivres qu'avecques les armes. Ces nouvelles entendues, ledit Seigneur assembla le Conseil, auquel après plusieurs opinions diverses (car aucuns estoient d'avis, qu'on devoit demeurer à Ville-déstelon) fut conclu de prevenir à Carmagnole, pour oster à l'ennemy ceste commodité de faire un pont, & avoir vivres au Marquisat de Saluffes.

L'armée Françoise estant à Carmagnole, les Imperiaux assiegez entrerent en plus grande necessité de vivres que devant, parquoy advertirent le Marquis du Guast, que si dedans la my-Avril ils n'estoient secourus, la famine les contraindroit de faire ce qu'ils n'avoient deliberé, s'ils estoient rafreschis. Le Marquis ayant eu cet advertissement, fist de toutes parts diligenter ses forces, & contre-manda quatre mille Lansquenets, lesquels estoient à Genes, prests d'embarquer, pour qu'ils se vinssent joindre avecques luy. Dequoy Mgr. d'Anguien adverty, depescha un Gentil-homme (b) devers le Roy pour le luy

(a) Nous étions gênés.

(b) Il est surprenant que du Bellay n'ait pas nommé

faire entendre, & que son bon plaisir fust d'envoyer le payement de trois mois deuz à ses gens de pied, car il craignoit qu'arrivant la necessité de combattre, par faute de leur soulde, ils en feissent refus, spécialement les Suisses, desquels estoit la principale force avecques les vielles bandes Françoises. Outre plus il manda au Roy, sçavoir si le Marquis se presentoit en lieu raisonnable, il luy plairoit l'autoriser de hazarder la bataille plustost que de laisser secourir une ville, laquelle luy avoit tant cousté, pour estre reduite en ceste extremité. Audit Seigneur d'Anguien, le Roy fist responce que de brief il luy depescheroit le sieur de Langey, Gouverneur de Turin, lequel luy porteroit argent, & qu'il l'avoit retenu près de luy pour cest effect. Quant à la bataille, il remettoit à en user par l'advis des Capitaines qui estoient

ce Gentilhomme : ce fut le brave Montluc. C'est dans ses Mémoires qu'il faut l'entendre raconter la manière dont il remplit sa mission. Nous remarquerons cependant que dans les Mémoires du Maréchal de Vieilleville il est dit que le Gentilhomme envoyé au Roi par le Comte d'Anguien, s'appelloit Blainville. Mais est-il probable que Montluc écrivant à une époque où les contemporains auroient pu le démentir, se fût attribué cette commission, si le fait n'eût pas été exact ?

auprès de luy, lesquels pouvoient mieux cognoistre (estans sur les lieux) ce que la necessité commanderoit à ses affaires, que luy qui ne le voioit à l'œil.

Estant publié par la cour que le Roy avoit permis au Seigneur d'Anguien de donner la bataille, la jeunesse de la Cour cogneut bien que malaisément se passeroit la partie sans qu'il y eust du passe-temps, parquoy selon qu'est la coustume de la noblesse de France, chacun se prepara pour s'y trouver; les uns partirent sans congé, & les autres avecques congé du Roy. Entre autres le Sieur de S^r André, le Sieur de Dampierre de la maison de Clermont en Dauphiné, tous deux fort favoris de Mgr. le Dauphin: le Sieur de Jarnac, Gaspar de Coligny, Sieur de Chastillon, François de Vendosme, Vidafme de Chartres, les deux freres de Bonnivet, le Sieur de Bourdillon, le Sieur d'Escars, les deux freres de Genly, le Sieur d'Affier, Capitaine de l'artillerie, lequel avoit sa compagnie de cinquante hommes d'armes en Piemont, le Sieur de la Hunaudaye fils unique de l'Admiral d'Annebault, le Sieur de Rochefort, le Sieur de Lufarches, le Sieur de Wartis, & le Sieur de Lassigny, de sorte que peu de jeunesse demoura à la Cour, princi-

pablement de celle qui suivoit Mgr le Dauphin. Il faut entendre que les finances de mondit Sieur d'Anguien estoient si courtes, qu'il n'y avoit plus rien entre les mains ny de Thresoriers ny d'homme du camp, parquoy ceste arrivée fut commode; car pour estre gens de maison, chacun avoit apporté le fond du coffre, lequel soudain mondit Seigneur d'Anguien vuida de leurs boistes, pour contenter les soldats, attendant la venue de l'argent du Roy.

Le vendredy de la Passion, le Roy, lequel estoit à Ennet (a), ayant journallement nouvelles que le Marquis du Guast avançoit son armée pour secourir les assiegés, considera que M. d'Anguien l'avoit adverty que la faute du paiement pourroit décourager les soldats; mais aussi avoit-il autre considération, que trois cens mille livres n'eussent satisfait audit paiement, & qu'il avoit à soustenir une autre grande armée, contre celle que l'Empereur dressoit en Allemagne, pour entrer en son Royaume avec celle dont le Roy d'Angleterre pretendoit l'assaillir par autre part; & que finalement le fond de ses finances pourroit difficilement fournir à tout cela; toutesfois il despescha en poste le Sieur de Langey, Messire

(a) Anet.

Martin du Bellay , Gouverneur de Turin , pour aller trouver son armée en Piemont ; auquel passant par Paris , il fit delivrer quarante huit mille escus , qui n'étoient la quatrieme partie de ce qui estoit deu aux estrangers , mais lui donna charge de chercher tous moyens possibles de contenter les gens de guerre , de sorte qu'on les menast au combat.

Le Jeudy de la sepmaine saincte , qui estoit le cinquiesme jour d'Avril , mil cinq cens quarante-quatre , avant Pasques , arriva ledit Langey à Pignerol , où il eut nouvelles que l'armée de l'Empereur approchoit de la nostre. Comme pour aller à Carnagnole , où estoit nostre camp , il falloit passer à la portée d'une coulevrine de Carignan , où (comme dit est) estoient quatre mille hommes de guerre , il trouva que seurement il ne pouvoit passer sans escorte. Parquoy par divers messagers , afin que si l'un estoit prins , l'autre passast , il advertit M. d'Anguien de son arrivée , en lettres de chiffre , lequel le vendredy saint luy envoya le Sieur Bertin de Solliers , l'un des Seigneurs de Morette , avecques quarante salades nouvellement venuz du camp Imperial au service du Roy , par la pratique de l'Eleu de Riez , Sieur de Cental , & par ledit de Solliers luy manda qu'à Cercenas ,

& à Vimeu , & au pont des Sablons il trouveroit nouvelles escortes. Langey fut en difficulté, si sur l'assurance de cette escorte, il devoit hazarder les deniers qu'il portoit, attendu que c'estoient Italiens qui n'avoient encore fait serment, ny prins la soulde du Roy ; car il consideroit que perdant cest argent, l'estat du Roy demouroit en hazard, & si par faute d'iceluy noz gens faisoient refus de combattre, on l'en pourroit blasmer ; toutesfois plustost qu'endommager le service du Roy, il resolut de mettre luy & l'argent au veuil (a) de fortune, concluant que si mal en advenoit, il seroit plus reprochable à ceux qui luy avoient envoyé l'escorte qu'à luy. Joint & aussi qu'il avoit esperance dans l'autre escorte, laquelle il esperoit trouver à Cercenas & Vimeu. Mais à tous deux il ne trouva homme ordonné pour ceste affaire, de sorte qu'il fut en opinion de prendre le chemin de Montcallier, pour mettre l'argent en seureté, craignant qu'en passant par devant Carignan, si les ennemis faisoient une saillie, ceux-mesme qui le conduisoient ne le sacca-geassent. Mais estant adverty par le Sieur de Cercenas & par l'Abbé de Morette (lesquels il trouva audit lieu de Cercenas) que le

(a) Au hazard.

camp Imperial estoit à Mouta , sept milles près du nostre , en apparence de vouloir dedans deux jours donner la bataille , il passa outre jusques au pont des Sablons, où il trouva aussi peu d'escorte qu'aux autres lieux , sinon qu'il fist monter à cheval le Capitaine Bernardin Corse , avecques tous les arquebuziers à cheval , tant de sa compagnie , que de Hercules Boutigeres , & de Hercules Visconte , qui estoient à la garde d'iceluy pont , lesquels toute nuit le conduisirent à Carmagnole , auquel lieu il arriva une heure après minuit , au logis de M. d'Anguien. Incontinent il fut divulgué par tout le camp que Langey estoit arrivé avecques l'argent pour le payement de l'armée , ce qui donna grande resjouissance & bonne affection à tous les soldats.

Pour resoudre ce qui estoit à faire , M. d'Anguien manda tous les Capitaines qui estoient au camp , en l'assemblée desquels Langey declara le peu d'argent qu'il avoit apporté , & que le Roy pour les autres urgentes affaires qu'il avoit à supporter , à l'occasion des armées que l'Empereur & le Roy d'Angleterre (11) prepaioient pour l'endommager ailleurs , il n'avoit sçu fournir plus grande somme , ne voulant desgarnir les

finances qu'il avoit disposées pour cest effect. Ce neantmoins le Roy se confiant à leur experience esperoit qu'ils inventassent les moyens de faire marcher les soldats au combat. Après avoir entendu que l'argent qu'il avoit apporté n'estoit pour payer la simple paye d'un mois aux estrangers, ores qu'il leur fust deu le payement de trois, ils adviserent afin que la bonne opinion en laquelle estoient les gens de guerre, ne leur fut divertie, qu'on feroit donner l'alarme dedans nostre camp, à ce que chacun se trouvast au lieu ordonné pour combattre, que pendant ce temps le jour viendrait, & qu'alors on feroit retirer les Enseignes à part pour faire les monstres particulieres, enseigne pour enseigne, sans autre chose declarer sinon de toucher argent, & qu'il seroit publié que leur payement se feroit à la banque. Par ce moyen le samedi de Pasques se passeroit à faire la monstre, & le jour de Pasques (selon les advertissemens) ne se passeroit que l'ennemy ne fust si près, qu'au lieu de faire le payement, il faudroit combattre, avant que les soldats eussent la cognoissance des deniers. Ceste deliberation fust executée; l'alarme se donna, chacun avecques lanternes & falots, (d'autant que la lune n'esclairoit) se jetta en bataille; le

jour survint avant qu'on eust rangé les batailles en la forme qu'elles devoient marcher au combat : puis les bandes separées & les monstres faites, le jour se passa ; parquoy fut le payement remis au lendemain , & se retira chacun en son logis.

Incontinent après arriva le Capitaine Blanfordé, qui ce jour estoit sorti de prison des mains des Imperiaux , par le moyen d'un Gentil-homme, serviteur du Roy estant à la soule de l'Empereur, lequel advertit M. d'Anguien, que le Marquis du Guast avecques l'armée Imperiale, partoit cedit jour de la Mouta, deliberé de venir à Serisolles, en intention qu'estant audit lieu, il pourroit aller à Villedestelon, que nous avions abandonnée, & forcer le pont des Sablons (chose que ne pouvions empescher) & passer deçà le Pau, pour nous contraindre de demourer delà l'eau sans vivres & sans argent. Au cas que nous vinssions pour luy empescher le logis de Villedestelon, il prendroit le chemin de Raconis, & par les maraiz, afin que nous ne le puissions combattre, craignant nostre gendarmerie, & gagneroit le derriere de Carmagnole, pour venir à Lombriast & Casalgras, dresser un pont de batteaux, qu'il menoit quand & luy pour passer le Pau de deçà ; car il estoit

assuré qu'il trouveroit dedans le Marquisat de Salusses 20000 ou 30000 sacs de bled (mesme dedans Conis en avoit quinze mille) qui fourniroient pour envitailler son camp & la ville de Carignan, & puis nous contraindroit de nous retirer. Cela eust esté entièrement nostre ruine, parce que noz gens n'estans payez, il estoit malaisé de tenir la campagne, & ne la tenans, ains nous retirans aux villes, le Marquis estoit deliberé de faire le dégast par tout le Piemont, brusler le plat pays, & enlever tout le bestail, pour oster le moyen de labourer. Laissans gens fraiz dedans Carignan, & grosses garnisons en toutes les places esquelles les Imperiaux avoient puissance, il marchoit à Ivrée, auquel lieu il devoit trouver le Comte de Challan (lequel avoit commission de l'Empereur de lever dix mille hommes) pour avecques ce renfort passer par le val d'Auste, & venir entrer en Savoye & dans la Bresse, pendant que l'Empereur feroit son grand effort par le pays de Champagne.

Toutes ces choses bien digerées par M. d'Anguien & les Capitaines qui estoient avecques luy, il fut conclu d'aller combattre les Imperiaux en chemin devant qu'ils eussent gagné le pays fort : afin que les soldats

n'apperceussent la penurie (a) du payement ; il fut ordonné que le matin on feroit marcher noz gens en bataille dedans le camp ordonné pour le combat. Puis sous couleur qu'on n'auroit le loisir (eu esgard à la proximité de l'ennemy) de faire le payement des gens de pied à la banque , fut ordonné à chacune enseigne son tresorier ; car nous avions esperance que devant que l'argent qu'on avoit apporté fust distribué aux soldats , nous serions à la bataille. Aussi fut ordonné au Seigneur de Termes, Colonel des chevaux-legers d'envoyer vingt chevaux vers Ville-d'estellon , pour entendre si l'ennemy marcheroit par ce chemin-là , autres vingt vers Somme-rive & vingt vers Raconis , à ce que nous estans en bataille en la campagne , eussions le moyen de tourner la teste droit le chemin où nous serions advertis qu'ils marcheroient , pour les combattre en logeant, ou devant que loger , sans attendre qu'ils se fussent mis en pays fort : pareillement fut ordonné de combattre en trois troupes , avant-garde, bataille , & arriere-garde.

Le Seigneur de Boutieres, lequel ayant eu nouvelles de la bataille estoit revenu de

(a) La disette.

la maison pour s'y trouver , eut la conduite de l'avant-garde avecques trente hommes d'armes de sa compagnie , la compagnie du Comte de Tende , aussi de trente hommes d'armes que conduisoit le Sgr. de Thorines son Lieutenant, & le Seigneur de Termes , Colonel de la cavalerie legere avecques les deux cens chevaux dont il avoit la charge , Francisque Bernardin de Vimercat avecques pareille charge de deux cens chevaux legers , la bande du Seigneur More de Novare , laquelle conduisoit le Sgr. Cabre , son frere , & Lieutenant, pareille charge, & le Seigneur de Cental avecques trente-cinq ou quarante chevaux legers que n'aguères il avoit tiré du service de l'Empereur , & quatre mille hommes de pied des vieilles bandes Francoises , dont estoit Colonel le Sgr de Tais. Au premier rang desquels se meirent plusieurs Gentilshommes venus en poste de la Cour , qui depuis n'avoient eu moyen de recouvrer chevaux , entre autres les trois freres de Bonnivet , & le jeune Genly. A conduire la bataille M. d'Anguien avoit avecques luy le Seigneur de Langey , Gouverneur de Turin , le Seigneur d'Assier avecques sa compagnie de gensdarmes , celle du Baron de Cursol (a) ,

(a) Charles , Baron de Cursol , & Vicomte d'Uzès.

lequel estoit demeuré à Turin en l'absence dudit Seigneur de Langey, la compagnie du Comte de Mont-ravel, que conduisoit le Baron d'Oyn, son Lieutenant, & de Gentilshommes pour leur plaisir environ cent chevaux, desquels estoient le Seigneur de Saint-André, le Seigneur de Chastillon (a), le Seigneur de Jarnac, le Vidame de Chartres, le Seigneur de Bourdillon, le Seigneur de Rochefort, le Seigneur d'Escars, le Seigneur de Luzarches, le Seigneur de la Hunaudaye (b), le Seigneur de Genly, le Seigneur de Lassigny, de Saint-Amand, nommé de Rochechouart, & autres, laquelle jeunesse marchoit sous la cornette de M. d'Anguien, portée par le Seigneur de Rubempré, le Seigneur d'Auffun avecques environ cent

Le premier nom de cette illustre Maison est Bastet : les Bastets, Seigneurs de Cruissol, ont possédé de tems immémorial cette terre, une des premières Baronnies du Vivarez : on voit par leurs titres & par leurs sceaux, qu'ils prenoient qualité de Chevaliers, & qu'ils scelloient à cheval, armés de toutes pièces, & l'épée à la main ; ce qui est, dit le Laboureur dans ses additions aux Mémoires de Castelnau, Tome II, p. 59, *la dernière marque de Noblesse & de grandeur qu'on peut desirer en une race illustre.*

(a) Gaspard de Coligny.

(b) Fils unique de l'Amiral d'Annebaut.

cinquante falades. Le Seigneur de Glaive, Gouverneur de Cahors, & Pescheray, Gouverneur de Montcallier, & de gens de pied quatre mille Suiffes. En l'arriere-garde le Seigneur de Dampierre (a), avecques tous les guidons & archers des compagnies, & les Gruiens qui pouvoient estre trois mille hommes de pied, & les Italiens estans sous la charge du Seigneur d'Ecro (b), qui devoient estre deux mille, & Messire Charles deDros, Gouverneur du Mont-devis, autres mille.

Les choses ainsi ordonnées, le 10 d'Avril jour de Pasques 1544 au point du jour chacun se trouva en bataille au lieu & en la forme qu'il estoit ordonné, auquel estat nous demourasmes jusques à midy, que nous eufmes nouvelles par noz chevaux legers que l'ennemy marchoit, mais ne se pouvoit juger lequel chemin il tiroit, ou de Somme-rive, ou de Raconis, ou de Ville-destellon. Ce rapport entendu, fut advisé, afin que (s'il prenoit le chemin de Raconis ou de Ville-destellon) on l'amust par escarmouches, que M. d'Anguien & quant & luy les chevaux legers & mille ou douze cens arcque-

(a) Claude de Clermont.

(b) Il faut lire *Descros*.

buziers, avecques trois moyennes à double équipage, pour diligenter aussi-tost que la cavalerie, marcheroient jusques sur un haut distant un mille de nostre camp, près un bois sur le chemin de Serifolles. M. d'Anguien estant arrivé audit lieu, envoya le Sieur d'Auffun avecques sa bande & quelque arcquebuzerie qui le suivoit de loing, sur un autre haut, un mille plus avant duquel il decouvroit une vallée rase, qui est entre Serifolles & Somme-rive.

D'Auffun y estant arrivé decouvrit les Imperiaux marchant de Serifolles à Somme-rive : pour les divertir de leur chemin, il jetta ses arcquebuziers dedans un bosquet, lieu fort & près le chemin que devoient faire les ennemis, pour le soustenir s'il estoit besoin. Après avoir adverty le Seigneur d'Anguien, il alla dresser l'escarmouche, faisant toujours sa retraite auxdits arcquebuziers ; mais les ennemis ne l'osoient enfoncer craignans d'entrer en un desordre. Cependant M. d'Anguien avecques environ trois cens chevaux & le reste de l'arcquebuzerie marcha : puis ayant fait recognoistre le chemin par quelques-uns des Capitaines estans avecques luy, il trouva qu'il pouvoit sans hazard donner jusques sur le haut, parce qu'il estoit

couppé trop court, enforte que l'ennemy ne le pouvoit venir combattre qu'en montant, & à peine sans se mettre en desordre. Estant audit lieu, il feit mettre en bataille toute sa cavalerie sur le bord dudit costau, si que l'ennemy la decouvroit, mais ne pouvoit recognoistre nostre derriere, dont il pouvoit plustost conjecturer que tout le reste de nostre armée y fut qu'autrement. Ce fait, il feit marcher nos trois moyennes, qui du milieu de nostre cavalerie tirerent dedans l'un des bataillons des gens de pied des ennemis arrestez en la vallée, dont il y eut quelques hommes tuez; & aussi d'heure en autre envoyasmes renforcer l'escarmouche tant d'arquebuziers que de cavalerie, deffendans toutesfois à ceux qui en avoient la charge, de se messer, de peur qu'ils fussent renversez, & que l'ennemy put avoir la cognoissance du derriere.

Durant ces choses le Marquis du Guast estoit à Somme-rive pour y visiter le logis; mais un soldat François, serviteur du Comte de Tende, auquel Comte la place appartenoit, estant dedans la tour du chasteau, ne cessa de tirer, & ne se voulut rendre, quelque commination (a) que luy fist le Marquis, parce qu'il

(a) Quelque menace.

voyoit nostre armée en campagne du haut d'icelle tour , duquel lieu le lendemain il eut le passe-temps de la bataille. Le Marquis ayant ouy tirer nostre artillerie , pensa avoir ce soir la bataille , & retourna en son camp , laissant Somme-rive en patience : puis après avoir bien considéré nostre contenance , il eut crainte d'estre combattu en logeant ; à cause dequoy il delibera se loger pour la nuit à Serifolles dont il estoit deslogé.

M. d'Anguien voyant que l'ennemy & tout son bagage estoit rentré à Serifolles , & qu'il avoit laissé ses forces en bataille le long des hayes près dudit lieu , & aussi que la nuit approchoit , assembla tous les Capitaines pour avoir avis de ce qui estoit à faire. Les uns furent d'opinion qu'on devoit mander le reste de l'armée , & pour le soir se loger sur le haut où nous estions , pour au point du jour leur donner la bataille. Autres furent d'avis contraire , en remonstrant que veu qu'il estoit tard ils ne pourroient estre venus qu'il ne fust nuit , & que les gens de cheval & de pied estoient en bataille dès minuit , sans avoir beu ny mangé ; & si avoit fait grande chaleur tout le jour , à cause dequoy les soldats estoient autant travaillez que s'ils eussent marché , & de faire encore trois milles , ils

feroient si travaillez, tant les chevaux que les hommes, que si l'ennemy les vouloit combattre en logeant, ils auroient peu de force pour s'ayder de leurs armes, & aussi qu'ils n'avoient charroy pour amener vivres quant & eux pour repaistre. Pareillement si l'ennemy avoit cognoissance de nostre fait, il ne nous donneroit loisir de loger, ains nous trouvant en desordre en logeant, nous pourroit combattre à nostre desavantage, ainsi que fist le Roy Edoüart d'Angleterre au Roy Philippe de Valois, à la journée de Crecy. Toutes choses debattues, il fut resolu qu'on se retireroit à Carmagnolle, laissant deux cens chevaux legers pour recognoistre & faire rapport ce que deviendroit l'ennemy pour ceste nuit; puis après que noz gens seroient rafreschis, s'il estoit nouvelle que les ennemis marchassent à Ville-destellon, nous irions loger entre eux & Carignan, ayans nostre pont sur le Pau près de nous, pour avoir des vivres de deçà l'eau, afin que nous estans logez audit lieu, les ennemis ne peussent venir à Carignan sans nous combattre : aussi ne pouvoient-ils venir pour gaigner nostre pont, sans nous avoir en teste : & s'ils demouroient à Serifolles, nous partions dès minuit pour arriver devant le jour

sur le haut auquel nous estions , pour leur empêcher le logis de Somme-rive (12) : ceste resolution prise nous nous retirâmes à Carmagnolle.

Le lendemain lundy de Pasques , onzième d'Avril (a) , mil cinq cens quarante-quatre , environ une heure après minuit , nous sortîmes de nostre logis pour faire le chemin qui avoit esté ordonné , & en tel ordre qu'il est cy-dessus déclaré ; mais le Marquis nous voyant le soir estre retiré à Carmagnolle , estima (comme l'apparence estoit , & ainsi que par aucuns de ses espies luy fut rapporté) que nous voulions repasser le Pau en ça , & luy abandonner le costé delà : par quoy changeant son dessein , il partit une heure devant le jour , pour nous rataindre avant qu'eussions passé la riviere , & marcha à nostre queue tout le chemin que le jour de Pasques nous avions fait. Le Seigneur d'An-

(a) On varie sur la date précise de cette bataille. Plusieurs de nos Historiens ont suivi à cet égard du Bellay ; d'autres l'ont placée au 14 Avril , d'après une lettre écrite de Carmagnolle , qui contient les détails de cette journée. Cette lettre se trouve dans le Tome II du Recueil des Pièces pour servir à l'Histoire de France , par M. le Marquis d'Aubais. Notre Observation , n^o 14 , renferme l'extrait de la lettre en question.

guien ayant marché un mille hors de Carmagnolle , fut adverty par les avant-coureurs (mesme par un Albanois, nommé Paul Boubonque (a) comme ils avoient veu l'armée du Marquis marcher droit à nous, & qu'elle avoit desja gagné le haut que nous avions deliberé le soir de devant prendre pour nostre adyantage : ayant eu sur ce l'advís des Capitaines , il fut conclu de les aller combattre, encore qu'ils fussent dix mille hommes de pied plus que nous ; car de nous retirer dedans nostre fort , lequel nous avions ja esloigné d'un mille , c'eust esté signe de fuite , ce qui eust osté le cueur aux nostres , & augmenté celuy des ennemis : parquoy, après avoir eu rapport de la forme que marchoit l'ennemy , sçavoir est , de trois gros bataillons de gens de pied , ayant chacun leur aisse de cavalerie , & marchóient lesdits trois bataillons aussi avant l'un que l'autre , nous físmes le semblable ; car le pays estoit large. A la main droite marcha le bataillon des vieilles bandes Françoises , qui pouvoient estre trois mille hommes en bataille , sans l'arcquebuserie , lesquels estoient conduits par le Seigneur de Tais, leur General ; &

(a) L'édition de du Bellay de 1569 l'appelle *Boubonque*.

à la main droite des François marchoient les chevaux legers , dont avoit la conduite le Seigneur de Termes ; à la gauche le Seigneur de Boutieres, avecques environ quatre-vingts hommes d'armes ; puis à la gauche dudit Seigneur de Boutieres, le bataillon des Suiffes, qui pouvoit estre de pareil nombre de trois mille hommes, & à la gauche desdits Suiffes estoit le Seigneur d'Anguien avecques ceux que j'ay dit cy devant ; à la gauche dudit Seigneur d'Anguien marchoient les Italiens & Gruiens, qui pouvoient estre quatre mille hommes ; à la gauche desdits Gruiens, le Sieur de Dampierre avecques tous les guidons & archers de la gendarmerie. Ayant mis cest ordre, on tira des Compagnies de gens de pied, tant Françoises qu'Italiennes jusques au nombre de sept ou huit cens Arcquebustiers, lesquels se jetterent devant les batailles pour enfans perdus, dont fut donnée la charge au Capitaine Montluc, ayant avecques luy le Capitaine Hevert, le Capitaine Guasquet, & autres gens dispos & de bon entendement. Puis marcha devant la bataille des Suiffes le Seigneur de Caillac avecques huit pieces d'artillerie de campagne, & devant le bataillon des Gruiens, le frere du Sieur de Mailly de Picardie, avecques pareil nombre

d'artillerie. Au surplus, fut donnée la charge au Capitaine Martin du Bellay, Sieur de Langey, Gouverneur de Turin, d'aller de la bataille à l'avant-garde & l'arrière-garde, afin que, selon que l'ennemy se gouverneroit, il fist marcher les nostres.

L'ordre qu'avoit mis le Marquis estoit qu'il faisoit marcher sur nostre main droite le Prince de Salerne avecques dix mille Italiens : au milieu marchoit Alisprand de Madruce, frere du Cardinal de Trente, avecques plusieurs autres Colonnels & Capitaines Allemands, & y avoit en leur bataillon dix mille Lansquenets, dont il n'y avoit un seul qui ne fut armé ; car le Marquis avoit pris toutes les armes qu'il avoit trouvées dedans Milan. Au droit de nos Gruiens & à l'autre costé de leurs Lansquenets, & à nostre main gauche marchoit Dom Raimond de Cardone avecques un bataillon de six mille hommes, moitié vieils soldats Espagnols, moitié vieils soldats Allemands, tous nourris ensemble à la guerre depuis le voyage de Tunis & d'Alger. Au costé du Prince de Salerne & de son bataillon marchoient environ sept à huit cens chevaux envoyez par le Duc de Florence au secours des Imperiaux, conduit par Rodolphe Baglion : au milieu d'entre les Lansquenets

& Espagnols marchoit le Marquis du Guast avec pareil nombre de cavalerie, & à l'autre costé des Espagnols marchoit le Prince de Salmone, fils du feu Vice-Roy de Naples, Dom Charles de Launoy, Capitaine general de toute la cavalerie, avecques pareil nombre de cavalerie que les autres. Estoient lesdites troupes Imperiales rangées sur le haut, dont nous estions partis le soir precedent, auquel nous avons deliberé de retourner, pour gagner l'avantage; mais le Marquis l'avoit le premier occupé, & avoit mis au droit de deux cassines, dont l'une estoit du costé des Allemands, l'autre au costé des Espagnols, dix pieces d'artillerie d'une part, & dix de l'autre, lesquelles estoient en lieu si avantageux, que nos gens ne pouvoient marcher à eux que lesdites pieces ne donnassent dedans nos batailles de haut en bas. Ce fait, le Marquis avecques cinq ou six chevaux se retira sur un petit haut, duquel il voyoit & pouvoit commander à toute son armée, tant à droite qu'à gauche & au milieu; puis manda au Prince de Salerne qu'il n'eust à marcher plus avant que le lieu où il estoit sans son commandement: mais le Marquis estonné de son gros host d'Allemands renversé (comme tantost je diray) n'eut, à mon advis, loisir,

ou ne luy souvint de mander au Prince de Salerne ce qu'il avoit à faire ; parquoy il ne bougea de son lieu , ce qui nous fait grand plaisir ; car s'il eust marché au costé des Allemands , il eust bien empesché le bataillon de nos François , pendant qu'ils estoient embesongnez contre lesdits Allemands.

M. d'Anguien, arrivé qu'il fut à la portée d'une coulevrine près du haut, auquel les Imperiaux s'estoient arrestez, regarda d'accommoder ses batailles en lieu qu'elles ne peussent estre offensées de l'artillerie Imperiale. Il estoit environ soleil levé quand les deux armées se planterent l'une devant l'autre : soudain l'escarmouche se dressa entre les deux batailles de nostre arcquebuzerie & de la leur, laquelle dura jusques sur les onze heures du matin, parce que les Espagnols & Italiens taschoient de venir gagner le flanc de nos batailles, comme ils avoient fait à la bataille de Pavie, l'an mil cinq cens vingt-cinq. Aussi taschoient les nostres de faire le semblable : chacun renforçoit de sa part, si qu'il y eust l'espace de quatre ou cinq heures environ de quatre à cinq mille arcquebuziers, tant d'un costé que d'autre entre les deux armées. *Je vous assure qu'il y eust eu beaucoup de plaisir à veoir les ruzes & stratagemes de*

guerre, qui se faisoient tant d'une part que d'autre, à l'homme qui eust esté en lieu de seureté, & qui n'eust eu autre chose à faire. Enfin entre onze & douze heures, les ennemis se voyans plus forts d'hommes d'un tiers, delibererent de nous venir assaillir. Le Sieur de Tais qui estoit sur nostre main droite, tourna la teste pour aller combattre le Prince de Salerne, & pour cest effect s'elloigna environ de demy quart de mille du bataillon des Suisses : mais Langey qui avoit la charge de recognoistre la contenance de l'ennemy, & d'advertir nos gens de ce qu'ils devoient faire, (aussi avoit le Sieur de Monneins (a)) voyant marcher le bataillon de Lansquenets Imperiaux, qui estoit de dix mille hommes, pour venir attaquer nos Suisses, qui n'estoient que quatre mille, veit le jeu mal party : voyant aussi que le Prince de Salerne ne faisoit semblant de vouloir marcher, & qu'il estoit encore loing, il manda par le Sieur de Grisse, au Sieur de Tais, qu'il eut à retourner la teste, & se venir joindre près des Suisses, autrement qu'il voyoit la bataille en hazard, parce que nos Suisses n'estoient pour

(a) C'est-à-dire, que le sieur de Monneins faisoit ce jour-là avec du Bellay les fonctions de Major-Général.

soustenir ce faix : aussi luy avoient dit qu'on leur avoit promis de longtemps que venans au combat, les François seroient près d'eux, & qu'ils n'estoient pour eux seuls soustenir ce gros bataillon de Lansquenets. Outre plus, il fut remonstré audit Sieur de Langey par le Capitaine Flory (a), Suisse, qui pour ce jour leur commandoit, comme Colonel, (encore que Saint-Julien en prist, & eust par le passé pris & l'honneur & le proffit, si est-ce que pour ce jour il en laissa la charge audit Flory,) lequel dit à Langey, luy persuadant de marcher, que si son bataillon marchoit, l'artillerie de l'ennemy luy donneroit droit dedans, & que le naturel de sa nation n'estoit d'endurer la batterie de l'artillerie, ains d'aller droit pour la gagner, & que par ce moyen s'il se mettoit au descouvert, ses gens se mettroient en desordre pour y courir : qui

(b) L'édition de 1569 le nomme *Fourly*. Son vrai nom étoit Guillaume *Frolich*, ou *Forlich*, né à Soleure, & Sénateur de cette Ville ; il servit la France pendant quarante ans. Nous le verrons reparoître en 1562 dans nos guerres de religion. Il mourut cette même année à Paris, & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers, où les Officiers de sa nation lui élevèrent un tombeau avec cette épitaphe : *Guillielmo Frolich, nobili ac strenuo Equiti, prudenti Solodorensis Senatori R. Hely. Trib.*

feroit cause que l'ennemy luy donneroit par le flanc ; mais estans nos ennemis marchez plus avant , eux - mesmes couvriroient leur artillerie , & alors il meneroit ses hommes au combat sans confusion.

Le Sieur de Tais ayant eu cest advertissement , incontinent changea d'entreprise , & tournant la teste de son bataillon , se vint rendre près des Suisses , laissant seulement entre les deux bataillons place en laquelle se vint mettre M. de Boutieres , avecques les quatre-vingts hommes d'armes qu'il avoit en sa compagnie. Les Allemands Imperiaux voyans les François avoir changé leur dessein , changerent pareillement le leur , & de leur gros bataillon en feirent deux , l'un pour combattre les Suisses , & l'autre les François , si proches l'un de l'autre , que le derriere ne monstroit apparence que d'un bataillon. Pendant ces choses , le Seigneur d'Anguien , qui devoit estre joignant les Suisses , fut contraint de demourer avecques les Gruiens ; car ils estoient estonnez ; de sorte que sans ce qu'il demoura près d'eux , & les remonstrances que leur feirent les Capitaines , ils s'en fussent fuis sans coup ferir , à raison de l'effroy qui s'estoit espandu parmy eux. Le Sieur de Termes avecques la cavalerie legere , estant à la
main

main droite des bandes Françoises, voyant la cavalerie du Duc de Florence, laquelle marchoit pour, à l'heure que les batailles se viendroient à joindre, donner par les flancs au bataillon des François, ne voulut attendre cest inconvenient, mais les chargea de telle furie qu'il les rompit, & les renversa sur le bataillon du Prince de Salerne, tellement que ledit Sieur de Termes, pensant estre suivy, donna jusques au milieu dudit bataillon, où son cheval fut tué, & luy prins. Ladite charge servit beaucoup, car il est apparent que sans icelle, le Prince de Salerne eust marché sur les flancs de nostre bataillon de François; mais il fut couvert de la cavalerie de Florence, laquelle tomba sur ses bras; & cependant nos François & Suiffes feirent leur faction sans empeschement que de celuy qu'ils avoient en teste.

Pendant cette charge, les batailles des Lansquenets Imperiaux, & celles des Suiffes & François, s'aborderent. Or avoient les François mis entre le premier rang & le second, un rang d'arcquebuziers, & les Allemands un rang de pistoliers, lesquels tiroient par entre ceux du premier rang. Estans lesdites batailles à la portée d'une moyenne(a),

(a) Petite pièce d'artillerie.

l'une de l'autre, le Capitaine Ville-Franche, lequel avoit la charge de la corne droite du bataillon des François, considerant que le bataillon d'Allemands qui le venoit aborder, estoit plus large que le sien, & par ce moyen à l'aborder ferreroit les François par ce costé, soudain fait tirer du derriere de son bataillon les armez des deux derniers rangs, dont il essargit sa teste, & fait à l'ennemy ce que ledit ennemy avoit intention de luy faire. Ce fait, ils marcherent l'un vers l'autre de pareille furie, & combattirent tant d'une part que d'autre fort furieusement; si est-ce qu'à l'aide des armes que fist la gendarmerie Francoise, conduite par le Sieur de Boutieres, tous les Allemans Imperiaux furent rompus. On peut bien dire que jamais si petit nombre de gendarmerie & de gens de pied ne soustint si grand faix ny si furieux. Le Marquis du Guast voyant la ruine tournée sur ses Allemands, auxquels estoit son esperance, se meit à la guarite (a) sans coup ferir.

Au mesme instant le Sieur de Dampierre, avecques les guidons, chargea les gens de

(a) Ce mot vient de l'Espagnol *Guarida*, qui signifie *asyle*, *refuge*: cela veut dire que le Marquis du Guast se mit hors de tout danger. (Lisez le Glossaire de du Cange, au mot *Guarina*, Tome III, p. 980.)

cheval Imperiaux, conduits par le Prince de Salmone (a), lesquels faisoient espaule aux Espagnols, & les rompit. Semblablement le bataillon des Espagnols & des vieux Allemands vindrent combattre nos Gruiens & Italiens, desquels ils eurent bon marché; car horsmis les Capitaines qui estoient au premier rang, tous se mirent en fuite, & ne s'en fust sauvé un sans M. d'Anguien, lequel accompagné de ceux qui estoient ordonnez en sa troupe, chargea lesdits Espagnols & Allemands, en prenant l'un des coings de leur bataillon, & traversant à l'autre, de sorte qu'il rompit tout ce travers, dont ne demoura une seule Enseigne debout dudit bataillon. Mais ceste charge fut sanglante, car il y demoura le Seigneur d'Assier, le Baron d'Oyn, Lieutenant du Comte de Montravel, Monfallais (b), Enseigne du Baron de Cursol, le Seigneur de Glaive, Gouverneur de Cahors, le Seigneur de Courville, & les deux Escuyers de Monseigneur d'Anguien: le Seigneur de Lassigny eut son cheval tué, mais il se sauva à pied; le Seigneur de S. Amand, nommé de Rochechouart, & le Seigneur de

(a) Il y a Sulmonne dans l'édition de 1569.

(b) L'édition de du Bellay de 1569, après ces mots: *Monfallais, Enseigne du Baron de Cursol, porte ceux* ay: *Nommé Glaive de Bourbonnois,*

Fervagues, y furent bleffez, de sorte qu'ils furent trouvez parmy les morts; mais ils furent si bien penfez, qu'ils guerirent: & plusieurs autres y furent tuez ou bleffez, & jufques à quatorze ou quinze, tant Capitaines que gens de nom.

Le Seigneur d'Anguien ayant fait ladite charge, & penfant que les Gruiens euffent fait leur devoir, eftimoit avoir gaigné la bataille de ce costé, mais il trouva le contraire; car ayant tourné vifage pour recharger, au lieu de trouver les Gruiens & Italiens victorieux, il les trouva à vau de route (horsmis le premier rang, comme dit est) fans donner un coup de picque, à cause dequoy la teste des Espagnols n'ayans plus de gens de pied à combattre, tourna sur M. d'Anguien; de sorte qu'à ladite charge il perdit plus qu'à la premiere, parce qu'il n'avoit plus de gens de pied pour le soustenir. Or n'avoit-il nouvelles de ce qu'estoient devenus nos François & Suiffes, ce qui luy faisoit presumer qu'ils estoient deffaits; car entre le lieu où combattirent nos Suiffes & François, & le lieu où combattit M. d'Anguien, il y avoit une petite colline, de sorte qu'on ne pouvoit avoir cognoiffance l'un de l'autre: si est-ce qu'il resolut, & ceux d'avecques luy, de

Tous mourir avant de se retirer. Parquoy par plusieurs fois rechargea, mais il trouva toujours un nombre d'arcquebuziers ennemis pesse-messe de luy, & le bataillon des picquiers les suivoient tousjours sans rompre leur ordre, & si n'avoit pas enfin plus de cent chevaux en sa compagnie, qui estoit peu pour combattre quatre mille hommes, mais c'estoit à la desesperade. Pendant que M. d'Anguien s'estoit retiré sur la main droite pour avoir moyen de recharger sans estre empesché de l'arcquebuzerie ennemie, qui l'empeschoit de ce faire, estant tousjours pesse-messe de luy, les Espagnols eurent nouvelles de la deffaite du reste de leurs gens, parquoy ils perdirent le cueur, & au lieu de nous attendre, ils commencerent leur retraite, laquelle ne leur fut permise d'achever; car le Seigneur d'Anguien ordonna le Seigneur d'Auffun, avecques environ cinquante chevaux, pour les charger par les flancs, & luy avecques le reste, qui s'estoit rassemblé près de luy, leur donna sur la queuë; mais estans chargez ils ne tindrent point; car chacun tascha à se sauver ou dedans les bosques (a), ou dedans les cassi-

(a) Dans les bois: on dit en Wallon *Bos*, en Italic.

nes (a) ; toutesfois peu ou point se sauverent que tout ne fut prins ou tué.

Pour montrer que jeunesse fait faire beaucoup de choses hazardeuses : le Sieur d'Anguien sur ceste derniere charge, voyant le Sieur de Saint-André s'estre mis devant la troupe pour recharger le premier, baissa la veuë (b) pour faire le semblable, n'ayant que six chevaux avecques luy ; mais il fut arresté par un Capitaine experienté, luy remonstrant l'inconvenient advenu au Duc de Nemours à Ravenne, pour pareille entreprinse, lequel ne luy fait autre responce (c), finon *qu'on fist donc retirer le Sieur de Saint-André; ce qui fut fait.*

Le Prince de Salerne voyant la deffaite des Allemans & de la cavalerie, se retira ;

Bosco. (Gloss. de du Cange, au mot *Boscus*, Tome I, p. 1247.)

(a) En Italien *Cassina* signifie métairie, maison de Campagne (Gloss. *ibid.*, au mot *Cassina*, Tome II, p. 387.)

(b) C'est-à-dire, baissa la visière de son casque, comme cela se pratiquoit, lorsqu'on vouloit charger l'ennemi.

(c) Si l'on en croit le Rédacteur des Mémoires du Maréchal de Vieilleville, ce fut ce Maréchal lui-même qui retint le Comte d'Anguien. On verra dans ces Mémoires & dans ceux de Montluc quelques différences sur le récit de cette bataille. Nous les discuterons ailleurs.

parquoy il ne perdit beaucoup de gens ; car les François & les Suiffes qui pourfuivirent leur victoire un grand mille, mettoient au fil de l'espée tout ce qu'ils trouvoient devant eux, spécialement les Suiffes, lesquels estoient irritez pour la mauvaife guerre que les Imperiaux leur avoient faite au Mont-Devis, ainsi que j'ay dit precedemment, en souvenance de laquelle ils crioient *Mont-Devis*, & ne prenoient aucun des ennemis à mercy, mais les tuoient entre les mains de ceux qui leur vouloient sauver la vie.

Vous pouvez entendre que sans l'avis que print M. d'Anguien de s'arrester près de nos Gruiens, affeurement la bataille estoit perdue pour nous ; car estans lefdits Gruiens & Italiens deffaits sans coup ferir, le bataillon Imperial de quatre mille vieux soldats eust tourné la teste vers les François & Suiffes qui poursuivoient leur victoire, & les trouvant en desordre, il est apparent qu'il les eust ruinez ; mais ils ne l'oserent entreprendre, craignans que ledit Seigneur d'Anguien les chargeast sur la queuë. Aussi pouvez-vous estimer, que si les Gruiens eussent fait leur devoir, ou que seulement ils eussent fait teste, le bataillon des Espagnols, dès la premiere charge que leur feit M. d'Anguien,

estoit deffait : parquoy nos François & Suisses , & mesme nostre cavalerie , lesquels poursuivoient leur victoire , semblablement ledit Seigneur d'Anguien & ceux qui estoient demourez avecques luy pour combattre les Espagnols , eussent passé plus outre : par ce moyen le Prince de Salerne ne se fust retiré avecques si peu de perte qu'il feist , ny pareillement le reste de leur cavalerie. Nous eussions poursuivy jusques à Ast , auquel lieu eussions trouvé le Marquis du Guast se sauvant à la fuitte , auquel y estant arrivé , les portes furent refusées , parce qu'au partir pour nous venir combattre , il avoit dit que s'il ne retournoit victorieux , on les luy fermast ; mais nos gens furent contraints pour venir secourir M. d'Anguien (13), d'interrompre & abandonner l'exécution de leur victoire.

Estant la bataille du tout gagnée , & ne restant plus d'ennemis en campagne , sinon les morts , les prisonniers & bleffez , furent ordonnez gens pour recognoistre le nombre d'hommes qu'ils avoient perdus : aussi à la dite defaite se feist un grand butin ; car le Marquis du Guast avoit amené avecques luy les principaux du Duché de Milan , en sorte qu'il se trouva bien pour trois cens mille

francs, tant en argent monnoyé, qu'en vaiffelle d'argent & autres richesses : y fut gagné quatorze ou quinze pieces d'artillerie, avecques tous les ponts qu'ils avoient amenez pour passer le Pau, & auffi plusieurs munitions, tant de farines qu'autres choses qu'ils avoient amenées pour envitailler Cargignan. Pareillement y furent trouvez par compte fait, environ de sept à huit mille corselets, tellement qu'un harnois, qui coustoit à Milan douze escus (14), ne se vendoit que dix & vingt sols les plus beaux. Puis après avoir mis l'ordre tel que les affaires requeroient, fut laissé à Serifolles le Chevalier Assal, Maistre de camp des Italiens, avecques cinq Enseignes de gens de pied Italiens, nouvellement arrivez de la garde du pont des Sablons, lesquels estoient des plus aguerris de nostre armée : de sorte que s'ils eussent esté au bataillon des autres Italiens & Gruiens, on peut estimer qu'il n'eust esté ainsi renversé qu'il fut. Je ne scay si ledit Assal, auquel le jour precedent fut fait commandement de les mander, l'oublia, ou si son messager fist mal son devoir ; mais ils n'arriverent que la bataille ne fust gagnée, ce qui nous fut grande desfaveur. Ce fait, M. d'Anguien retourna victorieux loger à

Carmagnole , pour rafraîchir ses hommes qui avoient esté trois jours & trois nuits en continuel travail , sçavoir , le Samedy , Dimanche & Lundy : auquel lieu arrivé qu'il fut , ordonna de sçavoir le nombre des ennemis prisonniers, lesquels, après qu'ils furent retirez en deux ou trois Eglises , se trouverent deux mille cinq cens vingt Allemands, entre autres le Seigneur Alisprand de Madruce , frere du Cardinal de Trente , qui fut trouvé parmy les morts, blessé en plusieurs endroits de son corps; toutesfois il fut porté à Turin, où il fut guary. Des Espagnols se trouverent six cens trente prisonniers, entr'autres Dom Raimond de Cardone & Mendosse , d'Italiens de la cavalerie , Dom Charles de Gonzague , & jusques à sept ou huit Capitaines Espagnols. Aussi fut rapporté qu'il s'estoit trouvé de morts , en moins de demy mille de pays , de douze à quinze mille hommes de toutes nations. Il se trouva des nostres environ deux cens (15) hommes morts, dont (de gens de nom) moururent (comme j'ay desjà dit) le Seigneur d'Affier (a), qui ne mourut ce jour,

(a) Le jeune d'Acier, fils de Galiot de Genouillac, partit avec beaucoup de Noblesse Françoisse pour se trouver à la bataille qu'on sçavoit devoir se livrer en Piémont. Son père ne pouvant le retenir, & ayant un pres,

mais fix jours après, le Baron d'Oyn, Monfallais, Enseigne de M. de Cursol, l'Enseigne de M. d'Auffun, & son nepveu Charles de Dros, Gouverneur de Mont-Devis, le Seigneur de Glayve, Gouverneur de Cahors, le Seigneur Descro, du Comté de Nice, Colonel de six Enseignes Italiennes, & le Colonel des Gruiens, en l'absence du Comte de Gruiere, qui estoit du Dauphiné. Du premier rang des François moururent le Seigneur de la Molle, Provençal, le Capitaine Passin de Dauphiné, le Capitaine Barberan, & le Capitaine Moncault, tous deux Gascons : le Capitaine la Mote-Daute demoura parmy les morts, mais il eut la vie sauve ; toutesfois il demeura aveugle, & le Capitaine Sainte-Genevieve, & encore quelques autres Capitaines dudit premier rang y furent ou morts ou bleffez. Des Suiffes n'y eut homme de nom bleffé, que le Baron de Saxe, lequel eut un coup de picque à la gorge.

Après avoir remercié Dieu de ceste victorieuse deffaicte, fut, pour deliberer du sentiment de ce qui arriveroit, lui fit ainsi ses adieux : *Va donc chercher en poste la mort, qui t'attend de pied ferme...* Le Vieillard n'avoit que ce fils, âgé de 28 ans, & donnant les plus grandes esperances.

plus des affaires, assemblé le Conseil, auquel il fut conclud d'advertir nos Ambassadeurs de Rome, de Venise, & de la Mirandole, de la victoire que nous avions obtenuë. Pour ce faire fut ordonné le Seigneur Hercules Visconte, parce qu'il avoit meilleur moyen de passer que nul autre: puis fut depeesché le S^r d'Escars, pour semblablement en advertir le Roy & aussi pour luy faire entendre que si son plaisir estoit d'envoyer le payement d'un mois de nostre armée, avecques quelque argent pour la conduite de l'artillerie, & faire descendre six mille Grisons, lesquels estoient desjà levez, droit à Milan, avecques l'armée, laquelle les Seigneurs d'Italie, comme le Comte de Petillane, le Comte de la Mirandole, le Seigneur Pierre Strosse, & plusieurs autres, dresseoient pour se venir joindre audit lieu de Milan, avecques Mgr. d'Anguien, ledit Seigneur d'Anguien accompagné de gendarmerie, & des François & Suisses, marcheroit droit à Ast, laissant devant Carignan sept ou huit mille hommes, tant Gruiens, Italiens, que François, pour empêcher par boulevarts & trenchées les saillies de ceux de dedans. Qu'il sembloit aux Capitaines estans avecques ledit Seigneur, que le Duché de Milan, estant estonné & depour-

ven d'hommes après une bataille perduë, il estoit apparent de le lever des mains de l'Empereur, horsmis le chasteau de Cremone, & celui de Milan. Veritablement le Marquis du Guast, fist sonner le tabourin vingt jours avant qu'il y eust homme qui se voulust mettre en campagne, tant le pays estoit effrayé. De prime-face le Roy le trouva bon, mais depuis il en fut diverty, parce que de jour en jour il avoit advertissement que l'Empereur assembloit son armée sur le Rhin, la plus grosse qu'il avoit jamais euë, parquoy il ne se vouloit dessaisir de ses forces, mais plustost en tirer d'Italie, pour venir secourir son pays. A ceste cause il manda audit Seigneur d'Anguien, qu'il eust seulement à affamer Carignan, à ce que plus aisément il se put ayder des forces qu'il avoit au Piémont, pour la conservation de son Royaume. Qui fut (ce me semble) chose assez mal digerée; car si l'Empereur eust senty le Duché de Milan esbranlé, & en danger de perdition, veu mesme les grandes partialitez, lesquelles estoient au Royaume de Naples, il eust esté contraint d'y convertir ses forces, pour plustost garder ce dont il estoit en possession, que d'essayer à conquerir celui d'autruy, en hazard de ne rien gagner.

Mgr d'Anguien ayant eu ceste réponse de la volonté du Roy, advisa de chercher le moyen de faire vivre son armée, laquelle n'avoit aucun payement; car ce peu d'argent qu'il avoit receu devant la bataille, il le bailla aux Suiffes pour les arrester: si est ce que leur baillant tout ce qu'il avoit, il leur demoura encore redevable de deux mois, sans le mois (a) de la bataille. Parquoy il ordonna le Seigneur de Tais, avecques les bandes Françoises, & environ deux cens hommes d'armes de toutes compagnies, pour aller vivre sur le pays de l'ennemy, luy baillant six canons, avecques quelques autres pieces, pour se faire ouverture. Et luy avecques le reste repassa le Pau, & alla camper devant Carignan, sur le chemin tendant de Vimeu, audit lieu de Carignan, & fist faire tout au tour d'icelle ville, depuis l'un des costez du Pau jusques à l'autre, des forts en divers lieux, pour empescher les faillies des affiegez. Le Seigneur de Tais, partant de Ville-d'estelon, où nous estions campez, s'en alla à Saint-Damian, place de Montferrat, laquelle n'avoit encore obey ny aux François, ny aux Es-

(a) Lorsqu'il y avoit eu bataille, il étoit d'usage de donner aux Suiffes un mois de solde à titre de gratification.

pagnols , toutesfois se voyant sans esperance de secours , elle se rendit à condition qu'elle demoureroit en ses anciennes franchises , & n'auroit garnison que de François , & point d'Italiens : suivant laquelle transaction , il y laissa deux Enseignes de gens de pied François. Puis passant outre , il print Montcallier par composition , qui est une place forte au milieu de Montferrat ; pareillement il print Vigon , Pont-d'Esture , Saint Salvadour , Fresenet de Pau , qui est à deux milles au dessous de Casal : bref tout le Montferrat se rendit à luy pour l'effroy de la bataille que les Imperiaux avoient perduë , horsmis Casal, Trin, & Albe.

Pendant ce temps on avoit ordinairement du passetemps en escarmouches , lesquelles depuis le dixhuitiesme jour d'Avril , jusques au vingtiesme de Juin ensuivant , se dressèrent depuis Soleil levé jusques à dix heures de matin , & depuis deux heures après midy , jusques à Soleil couché , entre la ville de Carignan , & nos trenchées. Si est-il que la famine (a) contraignit si extremement les

(a) « Toutes choses (raconte Paradin , p. 468) leur
 » faillirent jusques à l'herbe ; & tenans conseil tous en-
 » semble , délibéroient de faire un grand feu au milieu
 » de la Ville , & jeter tous leurs biens , joyaux , habits ,

assiégez , que de jour en autre , aucuns d'eux se jettoient par dessus le rempart pour chercher du pain , si que finalement il leur fut necessaire de demander grace , pour laquelle impetrer (a) , ils envoyerent leurs deputez devers Mgr d'Anguien : sçavoir est , le Comte Felix Chef des Allemans , & Saint-Nicquel Maistre de Camp des Espagnols , auxquels ledit Seigneur d'Anguien voyant qu'ils avoient fait leur devoir , comme gens de guerre , leur fist telle gratieuseté qu'il les laissa aller avecques leurs armes , toutesfois sans Enseignes ni tabourin , leur faisant faire serment , tant aux Capitaines que soldats , de ne porter armes contre le Roy , ni ses alliez de six mois , & qu'ils passeroient delà la riviere d'Adde , sans repasser en çà durant lesdits six mois ; & que le Seigneur Pierre Colonne ,

» or & meubles quelconques dedans , jusques à ce que
 » le tout fût consumé & rédigé en cendres , puis met-
 » tre le feu aux quatre cantons de la Ville à l'heure
 » la plus obscure de la nuit ; & ce fait , faire une saillie
 » sur les François , & qui pourroit se sauver se sauve-
 » roit : & estoit ce conseil proposé par le Comte *Felix*
 » d'*Arco*, *Chef des Allemans . . .* ». Heureusement Saint-
 Julien , Chef des Suisses François l'en dissuada , en par-
 lementant avec lui.

(a) Obtenir.

dedans

dedans huit jours après qu'il auroit fait un voyage à Milan, viendroit en France, se mettre entre les mains du Roy, pour y demeurer un an entier, si le Roy ne luy faisoit grace, ce que fist ledit Colonne. Tout ce qui leur fut promis leur fut tenu, & furent ordonnez le Seigneur de Langey, & le Seigneur d'Auffun, pour entrer dedans la ville, pour faire description de ce qu'ils y trouveroient : car ils ne devoient emporter artillerie, ni munitions. Quant aux vivres, ils n'eurent pas grande peine, parce qu'ils ne trouverent que deux pains de son, & n'y avoit un seul grain de bled, ny pois, ny febves, ny autre grain quelconque, point de vin, de sel, de vinaigre, ny d'huile. On pourroit trouver estrange parquoy Mgr. d'Anguien, ne les envoya en pourpoint; je responds qu'il estoit deu à nos Suiffes trois mois, sans celuy de la bataille; mesme nos François n'avoient qu'un pain par jour pour tout payement, de sorte que les Espagnols, quand ils estoient à l'escarmouche, les appelloient soldats de la *Panoche*. Lesdits Suiffes voyans que par composition nous pouvions estre dès l'heure Seigneurs de la ville, vindrent devers Mgr. d'Anguien, luy faire entendre que s'il n'accordoit ceste composition, le lendemain ils

estoyent deliberez de retourner en leurs pays, au cas qu'il ne leur fist payement de ce qui leur estoit deu, parquoy quelque remonstrance qu'il s'efforçat à leur faire, il fut contraint de leur accorder ladite capitulation, afin de les arrester. Par ce moyen les assiegez sortirent en armes de Carignan, en bon ordre & bon visage; mais n'avoient encore acheminé plus d'un mille, que mesme (le Soleil les ayant eschauffez) ils demourerent si mattez, pour la pàuvreté qu'ils avoient endurée, qu'on fut contraint de leurs bailler charroy, non seulement pour porter leurs armes, mais aussi la pluspart des hommes.

Pour retourner à Hercules Visconte, lequel avoit esté depesché par M. d'Anguien, pour advertir les serviteurs du Roy à Rome, & à Venise, de l'issuë de la bataille, incontinent après ledit advertissement, le Comte de Petillane, le S^r Pierre de Strossy qui estoient venuz de France pour cet effet en habit dissimulé, le Comte George de Martinengue, le Duc de Somme (a), le Sieur Robert (b) Malleteste, & autres partiaux (c) pour la part

(a) Jean de San-Severino, Duc de Somma, issu d'une grande Maison de Naples.

(b) Robert Malatesta.

(c) Et autres partisans de la France.

Françoise, se mirent aux champs faisans sonner le tabourin dedans Rome, & autres lieux circonvoisins, & se donnerent assignation de se trouver ensemble à la Mirandole, pour marcher droit à Milan, & se joindre avecques M. d'Anguien; car ils esperoient que le Roy ne feroit difficulté d'accorder audit Sieur d'Anguien, le secours qu'il avoit demandé, ainsi que par ledit Hercules Visconte ils avoient entendu. Quand ils furent tous ensemble, ils se trouverent dix mille hommes de pied, mais peu ou point de cavalerie: ce nonobstant, ils marcherent droit au Plaissantin, auquel ils furent bien recueillis par tout, leur faisant fournir vivres: delà ils marcherent au Cremonois, auquel lieu tous les Guelphes, & bon nombre d'autres du Duché de Milan, prenoient les croix (a) blanches: davantage les Milanois estoient tellement estonnez, que si l'armée qui estoit au Montferat, eust marché droit à Milan dès le commencement, & se fust joint avecques l'armée du Sieur Pierre Strossy, avant que le secours du Duc de Florence y fust arrivé, il y a apparence qu'on luy eust ouvert les portes. Mais estans advertis ledit Strossy, & autres

(a) La Croix blanche étoit portée par la faction des François, & la Croix rouge par celle de l'Empereur.

que l'entreprise du Sieur d'Anguien, de venir à Milan, estoit rompue, & se voyans de pourvus de cavalerie, ils resolurent de passer outre, pour se venir joindre avecques ledit Sieur d'Anguien, là où il seroit : & parce que le Marquis du Guast faisoit faire assemblée par le Prince de Salerne, & par le Prince de Salmone, pour les attendre à quelque passage, ils manderent au Sieur de Tais, qui estoit à Montferrat, qu'il leur envoyast à jour nommé de la cavalerie à S. Raval, au passage de la riviere, ce que ledit Sieur de Tais leur promist, & je le sçay, car j'en vis les lettres : mais il n'en fist rien, je ne sçay pourquoy ; car estans arrivez ledit Sieur Strosfy, & les autres Capitaines, & voyans delà l'eau une troupe de gens de pied & de cheval, ils envoyerent leurs coureurs, lesquels les recogneurent pour ennemis : toutesfois considerant qu'ils ne se pouvoient retirer sans honte, se delibererent d'aller combattre les gens de pied qui estoient loing de la cavalerie, lesquels ils mirent en rouverte. Mais s'estans esloignez du pays fort qui leur estoit avantageux, ayans rompu leur ordre, & s'estans jettez en campagne, en esperance d'avoir obtenu la victoire, ils furent chargez par les flancs de la cavalerie Imperiale, conduite par

le Prince de Salmone, & furent rompus, dont il y eut plusieurs gens de qualité prisonniers, & peu de tuez; & n'y mourut homme de nom que le Sgr Valere Urfin : ceux qui se sauverent se retirerent vers Quieras, & delà à Carignan. Cela advint environ la my Juin, douze jours devant la reddition de Carignan, entre nos mains. Il est apparant que si M. de Tais, leur eust envoyé la cavalerie, pour les soustenir, comme il avoit promis, les Imperiaux eussent esté deffaits, puisque leurs gens de pied estans rompus, cent hommes d'armes eussent parachevé la victoire.

Après avoir reduit la ville de Carignan en l'obeissance du Roy, M. d'Anguien, depescha vers le Roy, tant pour l'advertir d'icelle reddition, que pour entendre sa volonté. Le Roy fist responce audit Sieur d'Anguien, que pour se fortifier à l'encontre de l'Empereur, & du Roy d'Angleterre, lesquels desjà estoient en campagne, & faisoient diligence d'affaillir ses pays, il luy envoyast de Piémont six mille soldats François des vieilles bandes, & six mille Italiens, pour resister à l'Empereur, lequel par la haine inveterée qu'il avoit d'entrer & ruiner ce Royaume, avoit oublié, ou bien dissimulé (a), les injures que le Roy

(a) Il est bon d'observer, remarque M. Hume dans

d'Angleterre luy avoit faites, & s'estoit ligüé avecques luy, combien qu'il eust asseuré le Pape que jamais il ne traitteroit alliance avecques ledit Roy d'Angleterre, ains luy seroit capital ennemy, jusques à ce qu'il eust réparé l'offence faite à Sa Sainteté, d'autant qu'il s'estoit intitulé Chef immediat après Dieu, de l'Eglise Anglicane, & faisoit mourir ceux qui soustenoient l'authorité du Pape & de l'Eglise Romaine : à cause, comme vous avez entendu cy-devant, que ledit Pape, à l'instigation de l'Empereur, l'avoit, pour la repudiation qu'il fist de la tante dudit Empereur, fulminé comme heretique, & déclaré son Royaume en proye à qui le voudroit entreprendre. Pour l'execution de laquelle ligue ledit Empereur devoit entrer par la Champagne, avecques l'armée qu'il preparoit en Allemagne, la plus grande qu'il avoit encore eüe, dont la pluspart estoit payé aux despens des Estats, tant Catholiques (16), que Protestans, lesquels il avoit induits, principalement iceux Protestans, sous couleur qu'il

son Histoire de la Maison de Tudor, « que les partisans » de la France reprochèrent à Charles-Quint son alliance avec l'hérétique Roi d'Angleterre, comme » aussi odieuse, pour le moins, que celle de François I avec Soliman »,

disoit s'estre mis à plus que devoir envers le Roy de France, pour assembler un Concile, remettre l'Eglise en union, & reformer le Pape (17), & les Ministres de l'Eglise; mais que le Roy luy seul empeschoit ledit Concile, de sorte que pour conclusion il les avoit si bien endormis de ses mensonges accoustumez, que les Protestans qui jamais ne luy avoient adheré, tant Princes, que villes Imperiales, s'estoient bandez avecques luy, à leurs propres cousts & despens.

Quant au Roy d'Angleterre il devoit descendre à Calais (ainsi qu'il fist) avecques toutes ses forces, & se devoit venir joindre à luy le Comte de Bures, accompagné de dix mille Lansquenets, & de trois ou quatre mille chevaux Allemands, & pareillement le Comte de Reux avecques l'armée des Pays-Bas de l'Empereur, & estoit leur intention de laisser les villes fortes derriere eux, & marcher droit à Paris, puis estans les forces de l'Empereur & les leurs mises ensemble (qui pouvoient estre tant d'une part que d'autre, soixante & dix ou quatre-vingts mille hommes de pied, & dix-huict ou vingt-mille chevaux, & un nombre infiny d'artillerie, poudres, & autres munitions) ils contraindroient le Roy de les combattre à son desavantage, sinon

qu'il leur permist de gaster (a) son Royaume à sa venë.

Le Roy d'Angleterre estant descendu à Calais, trouva la Picardie fort depourveüe d'hommes, parce que le Roy avoit tiré ses forces vers la Champagne, d'autant que l'Empereur y devoit prendre son chemin, & avoit laissé le Duc de Vendosme en Picardie mal accompagné. Et ores qu'il eust cinq villes à pourveoir, sçavoir, Ardre, Boulongne, Terouïenne, Montreul & Hedin, desquelles le Roy d'Angleterre pouvoit assaillir celle qu'il luy plairoit, & aussi tost l'une que l'autre, si n'avoit-il armée qui suffit pour les pourveoir, & moins pour faire teste à l'ennemy où il seroit besoin. Cela fut cause que le Roy d'Angleterre changea le dessein qu'il avoit de passer droit à Paris sans s'attaquer aux villes; ains il envoya le Duc de Northfolck, & avecques luy le Comte de Bures & le Comte de Reux, assieger Montreul, & luy, huit ou dix jours après, vint assieger Boulongne, dont le Mareschal du Biez estoit Gouverneur; mesme il estoit en Picardie Lieutenant du Roy en l'absence de M. de Vendosme, & avoit charge du Roy de pourveoir lesdites cinq places. Lequel voyant

(a) De dévaster.

l'ennemy passer outre pour aller assieger Montreul, abandonna Boulongne, & se meit dedans Montreul, & avecques luy la compagnie de cent hommes d'armes de M. le Conneftable, conduite par son Lieutenant, le Seigneur de la Guiche, homme bien experimenté, le Seigneur de Genly, avecques quatre Enseignes de gens de pied François, le Comte Berenger, Napolitain, avecques mille hommes de pied Italiens, le Capitaine Francisque de Chiaramont, auffi Napolitain, avecques pareille charge : laissant dedans Boulongne, contre l'oppinion d'un chacun, pour Chef le Seigneur de Vervein, son gendre, homme peu experimenté, & le Seigneur de Lignon, jeune homme, avecques cinq cens hommes de pied, le Seigneur d'Aix, surnommé de Renty, auffi jeune, & tous deux peu experimentez, le Capitaine Philippe Corfe, homme de grande experience, & le Seigneur de Saint Blimont, Port-enseigne d'iceluy Marefchal du Biez, avecques la moitié de sa compagnie de cent hommes d'armes. Dedans Ardre fut envoyé le Seigneur de la Rochepot, Lieutenant du Roy, avecques sa compagnie de gens d'armes, lequel trouva ladite ville mal pourveüe;

mais il y remedia si bien, qu'il n'en vint inconvenient.

Durant ce temps l'Empereur estoit à Spire avecques son armée, qui estant adverty que le Seigneur d'Anguien, après sa victoire, s'estoit arresté en Piemont, & avoit laissé l'entreprise de Milan (laquelle ledit Empereur craignoit ; de sorte, à ce qui s'en est cogneu depuis, que si ledit Seigneur d'Anguien l'eust poursuivie, il eust esté contraint de convertir ses forces vers l'Italie, & de laisser la France en repos) envoya le Comte Guillaume de Fustemberg, avecques une armée devant Luxembourg, laquelle ayant enduré le siege si longtems que vivres y estoient faillis, le Vicomte d'Estauges, Chef d'icelle ville, fut contraint de capituler, à condition que luy & les soldats revindrent leurs bagues sauvés. De-là marcha ladite armée droit à Commercy, qui est un chasteau sur la Meuze, six lieuës par de-là Ligny, & trois lieuës de Vaucouleurs, où après avoir tiré quelques coups de canon, & fait breche au droit de la grosse tour, dedans laquelle estoient les munitions, les Capitaines qui en avoient la charge cognoiffans la place n'estre tenable, la rendirent à l'Empereur, & s'en

allèrent leurs bagues fauves où bon leur sembla. Partant de Commercy, l'Empereur vint assiéger Ligny en Barrois, où s'estoit mis le Comte de Brienne, Comte dudit lieu, & le Comte de Rouffy, son frere, le Seigneur d'Echenais (a), Capitaine de cinquante hommes d'armes, lequel y estoit envoyé par le Roy, Chef dedans ladite place, le Seigneur de Gouzolles, Escuyer d'escuyerie du Roy, & plusieurs autres Capitaines, jusques à quinze cens hommes de pied, & environ cent hommes d'armes.

Pendant ce temps, le Roy faisoit diligence (pour resister à son ennemy) de faire marcher dix mille Suisses, six mille Grisons, & six mille Lansquenets, dont estoit Capitaine

(a) Si ce Seigneur d'Echenais est Guillaume Dinteville, que nous avons vu compris dans la disgrâce de ses frères, à cause de la mort de Dauphin François, il falloit qu'il eût obtenu son pardon. Son frère, le Seigneur de Vanlay, à la suite de cette disgrâce qui avoit contraint les trois frères de s'expatrier, éprouva en 1539 une mortification bien cruelle. Il fut sommé de comparoître à Paris pour se battre en duel contre Jean Du Pleffis, surnommé *Savoniere*, ou *la Perrine* : n'ayant pas osé s'y rendre, François I ordonna que ses armes seroient traînées dans les rues de Paris par le Bourreau, puis après rompues & brisées. (Le détail de cet événement se trouve dans Ribier, Tome I, p. 309, &c.)

General le Duc de Nevers, & les douze mille François & Italiens qu'il avoit tiré de Piémont, & gros nombre tant de legionnaires que d'autres soldats : tellement que l'armée qu'il assembloit, estoit de quarante mille hommes de pied de diverses nations, & environ deux mille hommes d'armes, & deux mille chevaux-legers, de laquelle il donna la charge à M. le Dauphin, ayant avecques luy le Duc d'Orleans, son frere, & à M. l'Admiral d'Annebault la principale conduite, pour l'administration du conseil desdits Princes. En attendant que ses forces fussent assemblées pour faire teste & arrester l'ennemy, il envoya le Comte de Sanxerre, pour estre son Lieutenant-General dedans Saint-Dizier, place qui estoit mal flanquée & mal remparée, & indigne d'attendre un camp Imperial; toutesfois il entreprint d'y faire le devoir qu'il y fit, avecques la compagnie de M. d'Orleans de cent hommes d'armes, dont ledit Comte de Sanxerre (a) estoit Lieutenant & autres, le Capitaine la Lande, & le Vicomte de la Riviere, ayans chacun mille hommes de pied.

Pendant ce temps l'Empereur faisoit diligence d'approcher le Chasteau de Ligny pour

(a) Louis de Beuil, Comte de Sancerre.

y faire breche ; mais parce que les assiegez ne se pouvoient tenir à leurs deffenses , d'autant que ledit chasteau est commandé de deux ou trois montagnes, la breche faite, les assiegez furent conseillez de parlementer ; & durant leur parlement les ennemis entrerent dedans par la porte *du secours*, & prindrent par derriere ceux qui estoient sur la breche pour attendre l'assaut, & les firent prisonniers sans faire grand meurdre. Je ne sçay qui en fut le moyen, sinon que Bretheville, Lieutenant du Comte de Brienne, sortit le premier pour parlementer. Les Chefs s'en deschargerent l'un sur l'autre ; mais la pluspart ne s'en sçauroit bien laver : vray est que la place n'estoit pour endurer l'effort d'un Empereur estant en personne : aussi n'estoient-ils menez à telle extremité, qu'elle ne meritaist une honneste composition : des principaux de la compagnie avoient assure le Roy qu'elle estoit gardable, & luy avoient promis de la garder ; *mais, à vray dire, je pense que ces prometteurs se persuadoient que l'Empereur prendroit autre chemin, & vouloient avoir l'honneur de l'avoir entrepris : plusieurs en sont ainsi deceus, se fians à leurs advertissemens qui ne sont certains ; j'en ay veu plusieurs experiences.* Le Roy ayant entendu la prinse dudit

Ligny si soudaine, envoya incontinent dedans Challons - en - Champagne M. de Nevers, avecques quatre cens hommes d'armes, & cinq ou six mille hommes de pied. Puis ayant entendu que l'Empereur s'estoit attaqué à S. Dzier, manda à Mgr le Dauphin de s'en aller camper sur la riviere de Marne, en tel lieu qu'il put empescher l'ennemy de marcher plus avant dans le pays : suivant lequel mandement Mgr le Dauphin envoya visiter les lieux plus commodes, & fut conclu par l'avis des Capitaines de se loger à Jallon, qui est environ my-chemin d'Espernay & de Challons, deçà l'eau, auquel lieu le vindrent trouver les bandes venans de Piemont, tant Françoises qu'Italiennes bien armées, & en bon équippage, & bien deliberées de combattre, lesquelles M. d'Anguien avoit envoyées, suivant le mandement du Roy.

N'aguères je vous ay dit comme le Seigneur Pierre Strosse fut deffait : si est-ce que sa personne s'estant sauvée, il retourna à la Mirandole, auquel lieu luy & le Duc de Somme qui avoit esté prisonnier en icelle defaite, mais avoit esté relasché par le Prince de Salerne, son parent, qui craignoit que s'il tomboit entre les mains de l'Empereur, il fut mal traité, firent nouvel amas de six

mille hommes de pied, & delibererent de passer par le Duché de Milan, en despit des Imperiaux, pour se venir joindre à M. d'Anguien, lequel estoit despourveu de force; car outre les douze mille hommes tant François qu'Italiens, lesquels on luy avoit levez, tous les Suisses, horsmis deux mille, avoient esté licentiez, ayans obligation d'estre payez en leurs pays. Le Marquis du Guast estant adverty de ceste nouvelle assemblée, amassa le plus d'hommes qu'il luy fust possible, tant de cheval que de pied, pour empescher ledit passage; de sorte que le Seigneur Pierre fut contraint, parce qu'il n'avoit aucune cavalerie, d'abandonner la plaine, & de venir du Parmezan passer par les montagnes des Genevois (a), où il endura beaucoup de peines & de travaux: mais ayant nouvelles que le Marquis l'attendoit à la descente des montagnes, il envoya par espions advertir M. d'Anguien de son passage, & du chemin qu'il entreprenoit de faire, lesquels le trouverent à Turin, où il s'estoit retiré, parce qu'il n'avoit gens que pour la garde de ses places. Au mesme instant le Seigneur d'Anguien eut pareillement advis par le Seigneur de Cental, Gouverneur de Quieras, comme

(a) Par les montagnes de Génes.

le Marquis pour estre plus fort à combattre ledit Seigneur Pierre, avoit tiré des garnisons de toutes ses places, y laissant seulement gens pour la garde de la porte, mesme qu'il n'estoit demeuré dedans Albe que le Seigneur Chiapin, Mantuan, Gouverneur du lieu, avecques environ cent ou six-vingts hommes.

Ayant eu ces nouvelles M. d'Anguien, encore qu'il fut foible d'hommes, & qu'il n'eust un escu, mesme qu'il fust deu aux Suisses qui luy restoient, leur payement de quatre mois, se prepara toutesfois à deux entreprises tout ensemble, c'est à sçavoir de surprendre Albe, & de secourir le Seigneur Pierre Strosse. Il depescha le Seigneur de Montafié (a) pour aller à un petit chasteau nommé le Chastelet, lequel il tenoit au-delà d'Albe, tirant le chemin de Savonne & du pays de Langues, & trouver moyen d'avertir ledit Seigneur Pierre qu'il eut à prendre le chemin dudit Chastelet, & puis de - là à Albe, qui estoit chemin que l'ennemy n'estimeroit jamais qu'il deut prendre, & qu'au-

(a) L'Abbé Lambert l'appelle le *Baron de Montafié* : nous présumons que ce Montafié étoit un Officier Italien, nommé *il Cap. Averardo di Mon'efalco*, dans les Mémoires historiques & critiques de la République de Sienne, imprimés à Sienne en 1760.

dit lieu

En ce lieu d'Albe il trouveroit le Seigneur d'Anguien avecques toutes les forces, tant de cheval que de pied, qu'il pourroit mener pour le recueillir. Ce fait, il alla au giste à Carmagnole, pour faire marcher les Suiffes qui y estoient; ce qu'ils refuserent par faute de payement, remonstrans qu'il n'y avoit moyen de mener les compagnons sans argent, veu le long temps qu'il y avoit qu'ils estoient abusez. Mais enfin leur fut promis de leur donner vivres sans payement, jusques à ce qu'ils fussent de retour à Carmagnole, qui estoit tout ce que mondit Seigneur d'Anguien pouvoit offrir, pour n'avoir un seul escu en tout son camp, joint les persuasions qu'il leur fit, de l'accroissement de l'honneur qu'ils auroient de faire teste, avecques la petite troupe qu'ils estoient, à un Lieutenant d'Empereur, après mesme avoir vaincu en bataille les Lansquenets, qui estoient deux contre un, les asseurant pareillement que la cavalerie Françoise mourroit plustost que de les abandonner. Les Suiffes fléchis par les remonstrances de M. d'Anguien, accorderent de marcher; nous allasmes coucher à Sommerive, le lendemain à Quieras, auquel lieu les Suiffes firent difficulté de marcher outre, s'il ne leur estoit presté cinq cens escus

pour enseigne, ce qui leur fut accordé ; pour les trouver, le Seigneur de Cental emprunta quinze cens écus sur les bagues de sa sœur, femme du Seigneur de Montafié : le Capitaine Fausperg, de Suisse, en presta mille, & outre bailla cinq cens escus à sa bande, aussi le Capitaine Fourly fit pour la sienne, somme ne restoit que pour l'enseigne de Saint-Julian qui estoit Colonel. Parquoy fut conclu de partir avant le jour pour marcher à Albe ; mais à minuit Saint-Julian vint à mon logis, pour que j'advertisse M. d'Anguien que les compagnons estoient mutinez, & qu'ils n'estoient deliberez de marcher. Mais après que je me fus bien enquis, je trouvay que luy-mesme les avoit mutinez, & n'y eut ordre si soudain d'y pourveoir : parquoy M. d'Anguien ayant nouvelles que le Sgr Pierre (a) seroit à midy à Albe, craignant que le retardement n'amenast secours à ceux d'Albe, s'estant mis en chemin, les Suisses eurent vergongne de demourer, parquoy en despit de leur Colonel ils marcherent après nous, & arriverent devant la ville, environ jour couché, que nous commencions à faire approche.

En nostre armée il y avoit la compagnie

(a) Pierre Strozzy.

de cinquante hommes d'armes de M. d'Anguien, les chevaux-legers du Seigneur d'Auffun, ceux de Francisque Bernardin, & environ cent chevaux du Seigneur Maure de Novare, & n'y avoit que quatre canons mal équippez, dont le Seigneur de Beyne en avoit presté deux, car nous n'avions moyen d'en amener de plus loing : semblablement nous n'avions un seul pionnier par faute d'argent, & si ledit Sieur de Beyne n'eut fait conduire à ses despens lesdits canons, nous n'eussions eu moyen de les mener, tant nous estions desnuez d'argent, & moy - mesme avoy jà emprunté trente mille escus à Turin, lesquels avoient esté employez pour arrester nos Suisses durant le siege de Carignan. Dès le soir mesme nous achevasmes nos approches de si peu d'artillerie que nous avions, de sorte qu'à soleil levé se commença la batterie du costé de la porte, qui est devers la montagne de delà l'eau, où fut fait un trou par aventure de dix pieds de long. Mais le Seigneur Chiapin voyant de tous costez de la ville les gens du Seigneur Pierre & du Duc de Somme faire mine de vouloir donner escalade, & les autres se preparer pour donner l'affaut à la petite breche, laquelle ne se pouvoit faire guères plus grande, à cause

que deux de nos canons estoient demourez, s'estonna; de sorte qu'il rendit la place, s'en allant seulement luy & les soldats sans rien emporter où bon leur sembleroit. Il faut entendre que les soldats du Seigneur Pierre n'avoient souliers en pied (a), pour les avoir usez parmy les montagnes.

Le Marquis du Guast ayant esté adverty de nostre arrivée à Albe, estoit venu avecques son armée en toute diligence pour secourir la ville, de sorte que les coureurs Imperiaux, à l'heure que ceux qui estoient ordonnez pour prendre possession de la ville entroient dedans, donnerent sur nostre guet de cheval; mais ayans eu cognoissance de la perte de la ville, ils s'en retournerent plus legerement qu'ils n'estoient venus, horsmis quelques-uns, qui furent prins par le Seigneur d'Aussun : cela fut cause que le Marquis ne marcha plus avant, estant frustré de son esperance. Parquoy le Seigneur d'Anguien demoura possesseur de la ville, dedans laquelle il meit pour Chef le Seigneur Cornielle Bentivolle, avecques deux mille Italiens; puis il se retira à Carmagnole, après avoir mis en son obeïssance la plus grande

(a) Aux pieds.

partie des chasteaux du pays des Langues (a). Quelque peu de temps après le Marquis du Guast fait praticquer par le Gouverneur d'Alexandrie une suspension d'armes, jusques à ce qu'ils eussent envoyé devers le Roy & l'Empereur, pour sçavoir si Leurs Majestez auroient agreable de conclure une trefve; ce qu'ils accorderent, après avoir eu le consentement des deux Majestez pour trois mois.

Revenons en Champagne. L'Empereur ayant entre ses mains le chasteau de Ligny, y laissa garnison, d'autant que c'estoit le chemin des vivres qui luy venoient de Metz & de Lorraine, pour tirer à Saint-Dizier, où il tendoit aller; & ayant mis ordre à la feureté de la conduite d'iceux vivres, il dressa son chemin audit Saint-Dizier, cinq lieuës au-deçà de Ligny, sur la riviere de Marne, & y arriva environ le huitiesme jour de Juillet 1544. Le Comte de Sanxerre le sentant approcher, envoya au-dessus de la

(a) Ce district est en partie dans le Piémont propre, & en partie dans le Montferrat Savoyard, entre les rivières de Sture & de Tenaro d'un côté, & de Belbo de l'autre. On le distingue en *hautes Langues*, dont Albe est la Capitale, & en *basses Langues*, qui sont vers le Nord entre Albe & Ast.

ville, tirant aux forests, rompre quelques estangs qui empescherent que de ce costé, pour quelque temps, l'Empereur ne put approcher; ce qui fut cause qu'il tourna son siege ailleurs pour faire sa batterie. Aussi le Comte de Sanxerre jetta dehors le Seigneur de Telnigny, guidon de sa compagnie, avecques vingt-cinq chevaux pour entendre des nouvelles, lesquels ramenerent dix ou douze prisonniers, qui luy donnerent advertissement de l'ennemy, lequel incontinent qu'il fut arrivé devant Saint-Dizier, fait diligenter en toute extremité les approches du costé d'entre les moulins & la porte qui souloit (a) tirer droit à Parthe & à Vitry. Cependant Mgr le Dauphin depescha le Seigneur de Briffac, General de la Cavalerie legere, & environ deux mille hommes de pied, tant François qu'Italiens, pour se loger à Vitry en Parthois (b), cinq lieuës près de Saint-Dizier, my-chemin dudit lieu & de Challons, afin de tousjours donner empeschement à l'Empereur & à ses vivres, & aussi pour le tenir en crainte de donner assaut. Or est ledit lieu de Vitry une petite Ville mal fermée, & un petit Chastelet, qui est sur une pointe de monta-

(a) Qui conduisoit.

(b) Vitry en Parthois.

gne ; & passe par le milieu d'icelle ville une riviere venant de Ligny à Bar-le-Duc , puis se decharge au deffous de Vitry en la riviere de Marne.

L'Empereur voyant ordinairement son camp fort travaillé de nostre Cavalerie legere à Vitry, laquelle de jour en autre destrouffoit ses fourageurs, dont advenoit grande necessité de vivres en son camp , delibera de les en desloger ; & pour cet effect depescha Dom Francisque d'Est, frere du Duc de Ferrare , General de sa Cavalerie legere avecques toute sa troupe , & le Duc Maurice de Saxe avecques douze cens chevaux Allemands , & le Comte Guillaume de Fustemberg avecques huit ou dix mille Lansquenets , & de l'artillerie pour suivre ladite Cavalerie. Et estoit leur entreprise , que la Cavalerie passeroit la riviere de Vitry à un village nommé Changy à une lieuë Françoisise au deffous dudit Vitry pour se trouver sur le chemin de Challons , à ce que , si les François se vouloient retirer vers Challons, ils les peussent rencontrer en teste ; & s'ils se retiroient audit lieu de Vitry , le Comte Guillaume venoit avecques l'artillerie pour les forcer. Mais le jour les surprint avant qu'ils fussent à Changy , où ils trouverent

vingt chevaux du guet de la Compagnie du Seigneur de Langey , laquelle estoit conduite par le Seigneur de Marville-Cathelin-Raillart , son Lieutenant , à cause que ledit Seigneur de Langey estoit en Piemont. Marville ayant decouvert les coureurs des ennemis , qui vouloient reconnoistre le passage , se ferma (a) au bout du pont ; aussi firent les ennemis attendans leur grosse troupe ; cependant Marville advertit la Motte-Gondrin , Capitaine des chevaux-legers , lequel estant arrivé passa l'eau pour combattre les coureurs des ennemis ; mais il fut chargé de telle furie qu'il fut renversé , & luy fort blessé & repoussé jusques où estoit la Compagnie du Seigneur de Langey , laquelle voyant sur ses bras cinq ou six Cornettes de chevaux - legers , commença , tousjours en combattant , à faire sa retraite vers Vitry , non sans qu'il en demourast dix ou douze prisonniers & plusieurs blesez ; les Albanois , qui estoient logez près ladite Compagnie , oyans l'alarme , se retirerent vers Challons tous esbandez (b). Estans lesdits chevaux-legers rassemblez près de Vitry , ils trouverent la bande du sieur de la Hunaudaye conduite par Michel-Ange , son Lieu-

(a) Se posta.

(b) En désordre.

tenant, qui leur fait espaule, & se retirerent ensemble tousjours combattans jusques à Vitry, auquel lieu estans arrivez, ils trouverent le Seigneur de Brissac avecques quelques Arcquebuziers de la bande de Saint-Petre-Corse (a) dedans des vignes, lesquels souffindrent à coups d'arcquebuze l'ennemy; ce qui leur vint bien à propos, autrement ils eussent esté defaits. Brissac voyant la force n'estre sienne, delibera sa retraite, & print le chemin de la riviere de Marne pour se retirer à Challons ou à mi-chemin. M. de Nevers avoit envoyé trois ou quatre cens hommes d'armes, qu'il avoit jetté hors de la ville pour soutenir nos gens; mais ils ne les rencontrèrent, d'autant qu'ils avoient prins le chemin de la Chaussée: parquoy le Seigneur de Brissac ayant passé la riviere avecques si peu de chevaux-legers qui luy estoient restez, meit la moitié de ce qu'il avoit sur la main dextre, & luy sur la gauche, & envoya quelque nombre de Piquiers & d'Arcquebuziers au passage de la riviere pour soutenir. Mais soudain l'ennemy esbanda sept ou huit cens Pistoliers & autant de Chevaux-legers, & bon nombre d'Arcquebuziers à cheval, lesquels contraignirent Sanfac, qui estoit de-

(a) San-Pietro,

mouré sur la queue, de donner dedans le village, où estoit le passage; ce qui porta grand ennuy à nos gens de pied, car l'ennemy les trouva en desordre, rompus par nos gens mesmes, & les tailla en pieces, hors une partie, qui se retirerent en une Eglise, lesquels ne se voulans rendre, arrivé que fut le Comte Guillaume, après leur avoir présenté le canon & fait battre l'Eglise, y fait mettre le feu, & furent tous bruslez là dedans. Cependant le Seigneur de Brisfac faisoit sa retraite, toujours tournant sur son ennemy quand l'occasion se presentoit, de sorte qu'il fut deux fois prins & deux fois recoux (a), si que sa vertu & conduite vainquit la force; car en combattant obstinement il se retira près de Chalons. Les Imperiaux se logerent la nuit à Vitry; puis laissant le Comte Guillaume, tant dedans la Ville qu'au Chasteau, pour favoriser leurs fourrageurs, ils se retirerent en leur camp devant Saint-Dizier, auquel lieu l'Empereur continuoit son siege, & cherchoit tous les moyens possibles pour endommager les assiegez.

Le Comte de Sanxerre, lequel estoit de-

(a) Qu'il fut pris deux fois, & deux fois repris par ses gens.

dans, advisoit diligemment à se conserver, & departit les quartiers, afin que chacun sceust où il devoit combattre. Au Vicomte de la Riviere, il bailla la garde du boulevert *de la Victoire*, qui est à la porte qui tire à Parthe, avecques l'une de ses Enseignes : & à son autre Enseigne la garde depuis ledit boulevert jusques à la plateforme, qui tire vers S. Menhault ; & depuis ladite plateforme jusques au chasteau, il ordonna un autre Enseigne ; & dedans ledit chasteau le Capitaine Neufvillette, nommé André d'Aubourg, l'un des Lieutenans du Capitaine la Lande, de l'une de ses Enseignes : aussi depuis ledit chasteau jusques au boulevert, où estoit le Vicomte de la Riviere, furent ordonnez deux cens hommes de pied estans sous la charge du Seigneur de Dourriers, lequel avoit esté prins dans Ligny. En chacun desdits quartiers fut ordonné dix hommes d'armes, & puis pour la garde de la place, & secourir où il seroit besoin, vingt hommes d'armes, & cinq cens hommes du Capitaine Ricarville, desquels il avoit la charge sous le Capitaine la Lande. L'Empereur, estant logé près de la Justice, fist approcher ses Espagnols, entre la ville & la riviere en un fonds, auquel ils ne pou-

voient estre offensez de l'artillerie de dedans : lesquels après avoir fait leurs tranchées droit à la pointe du boulevvert *de la Victoire*, mirent deux bandes d'artillerie en batterie, l'une qui battoit depuis ledit boulevvert jusques à la porte qui descend aux moulins, & l'autre du costé de Parthe, laquelle battoit en flanc : mais le Comte de Sanxerre, voyant la diligence qu'ils faisoient, fit venir les vingt hommes d'armes, & l'Enseigne de Ricarville, qui estoient à la place, pour remparer au lieu de la batterie que les ennemis faisoient.

Pareillement voyant l'Empereur que nos gens faisoient ordinairement des faillies par devers le chasteau, il envoya le Prince d'Aurange, avecques dix huit Enseignes d'Allemands, & six grandes coulevrines, pour de costé, battre dedans la ville, & empescher lesdites faillies, lequel se logea à la Forge vis à vis du chasteau près du pont, qui est sur la riviere de Marne. Estant arrivé à ladite Forge, il trouva moyen de divertir les eaux hors du fossé de la ville, dont il meit les assiegez en necessité d'eau ; car ils n'avoient plus que trois puits, qui mal-aisément pouvoient fournir aux gens de guerre. L'Empereur faisoit continuer sa batterie : mais estant le Capitaine

la Lande travaillé d'avoir reparé tout le jour , & s'estant retiré dedans son logis pour se rafreschir , un coup de canon passant par la breche & tout à travers la ville , luy emporta la teste , ce qui fut grand dommage , car il estoit vaillant homme , & beaucoup experimenté , dequoy le Comte de Sanxerre adverty , fist ce jour celer sa mort , craignant estonner ses soldats. Ce jour mesme le Prince d'Aurenge , estant party de la Forge où il estoit campé , & estant ès tranchées pour aller visiter l'Empereur , un coup de coulevrine , venant de la ville , donna sur le haut d'icelles tranchées , où il y avoit force pierres , dont les esclats frapperent ledit Prince d'Aurenge (18) , de sorte qu'il en mourut , au grand regret de l'Empereur & des Imperiaux.

Deux jours après , l'Empereur voyant que la breche estoit raisonnable , delibera de faire donner l'assaut , & pour cest effect , sur les neuf heures du matin , fist preparer son armée. Les Espagnols craignans que les Allemans voulussent avoir l'honneur d'affaillir les premiers , soudain sans autre commandement , dix huit Enseignes des leurs , donnerent droit à la breche , auquel lieu ils combattirent main à main contre les assiegez une grande heure. L'Empereur sçachant les Es-

pagnols estre à l'assault, fist haster de marcher neuf ou dix mille Allemans pour les soustenir; toutesfois nos gens à force de bien combattre, repoufferent les Espagnols du haut de la breche en bas : puis après l'Empereur envoya sept ou huit cens hommes tous ayans casques de velous, & la bourguignote (a) en teste, lesquels furent soustenus comme les premiers, & renversez dedans les fossez. Derechef il fist renouveler l'assault de huit Enseignes d'Allemans, avecques force petits barils de poudre, lances, & autre artifice de feu, lesquels firent si bien leur profit, qu'ils laisserent dedans le fossé tous lesdits artifices, avecques sept ou huit cens hommes de morts, qu'ils perdirent aux trois assauts. L'Empereur considerant la vertu des assiegez, mesme qu'il avoit perdu grand nombre d'hommes & des plus experimentez, fist retirer chacun en son lieu. Telle fut la fin dudit assaut, lequel avoit duré depuis les neuf heures du matin, jusques à quatre heures après midy. Le Comte de Sanxerre, y eut son espée qu'il tenoit au poing emportée d'un

(a) Espèce de casque, ainsi nommé, parce que les Bourguignons s'en sont probablement servis les premiers. (Dictionn. Etymolog. de la Langue Françoisé, nouvelle édition.)

coup de canon , sans luy faire autre mal si non quelque blessure au visage de quelques petits esclats ; mais il perdit à la breche trente ou quarante , tant hommes d'armes qu'archers , & deux cens hommes de pied. Peu de jours après cest assaut , l'Empereur envoya un Trompette , pour sonder la volonté des assiegez , estimant qu'eux après avoir fait leur devoir se contenteroient d'une composition honorable : mais les assiegez ne voulurent jamais escouter ledit Trompette , à ce qu'il ne peust donner estonnement aux soldats , & leur faire changer la bonne opinion en laquelle ils estoient de faire leur devoir.

Le Comte de Sanxerre , après avoir assis son guet , assambla tous les Capitaines , spécialement Hieronyme Marin , Boulonois , fortificateur , pour deliberer ce qu'ils avoient à faire. Finablement il fut conclu que la nuit ledit Hieronyme , & le Capitaine Ricarville , accompagnés de vingt de ses soldats , descendroient dedans le fossé , pour escarper la breche : ce qu'ils firent , & rapporterent quant & eux grand nombre de poudres que les Allemands y avoient laissées , qui servirent bien à nos arcquebuziers ; car ils commençoient d'en avoir faite : pareillement fut faite telle diligence de remparer la breche ,

qu'elle estoit au matin plus forte que devant. Quoy voyant l'Empereur, fist cesser la batterie, pour tenter la sappe, & fist en diligence commencer des trenchées pour aller droit au boulevart *de la Victoire*, & aussi du costé de la breche commença une plate-forme de dix huit gabions de front, sur lesquels quand ils estoient emplis, on en dressoit d'autres jusques à tant que la hauteur fust convenable. Ceux qui besognoient pour venir sapper le boulevart, estans leurs trenchées desja près dudit boulevart, trouverent une grosse source de fontaine qui les empeschoit de passer outre: mais les assiegez voyans jeter l'eau hors de ladite trenchée, soupçonnerent que les ennemis vouloient miner ou sapper, & pour en sçavoir la verité, ils mirent la nuit dehors un Gentil-homme, nommé le Capitaine Linieres, Normand, avecques quelques hommes, lequel fist si bien son devoir, qu'il fist abandonner aux Espagnols la garde desdites trenchées, & les visita de bout en bout, & ramena quelques pionniers dedans la ville pour dire des nouvelles: le reste fut taillé en pieces.

D'autant que le siege estoit devant Saint-Dizier, M. d'Aumalle, fils aîné du Duc de Guyse, estoit dedans Stenay, avecques cent cinquante

quante hommes d'armes , & quelque nombre de gens de pied , lequel, outre ce qu'il avoit deliberé de la garder si l'Empereur la venoit assaillir , portoit grand dommage au camp Imperial ; car ordinairement il estoit à cheval , & rompoit les vivres à l'ennemy , principalement ceux qui luy venoient de Bar-le-Duc , de sorte que ses detrouffes veritablement apportoit grande fascherie à l'Empereur.

Environ dix-huict jours après ledit assaut , un tabourin François estant allé au camp Imperial pour quelques prisonniers , apporta au Comte de Sanxerre des lettres en chiffre , lesquelles luy avoient esté baillées en secret par un homme interposé , & à luy incogneu , qui disoit avoir charge de M. de Guyse , de les faire tenir secrettement audit Comte : lequel les ayant receuës & fait dechiffrer , fit assembler les Capitaines , pour en ouïr la substance : C'estoit que M. de Guise escrivoit que le Roy sçachant l'extremité des vivres & de poudres en laquelle ils entroient , leur mandoit de trouver moyen de faire composition si honorable , que les hommes fussent sauvez , parce qu'il n'y avoit ordre de les pouvoir secourir. Or avoit le Seigneur de Granvelle , fait surprendre un pacquet (a) , dedans

(a) Si l'on s'en rapporte à Beaucaire , la Duchesse

lequel fut trouvé l'alphabet du chiffre que le Sgr de Guyse employoit avecques le Comte de Sanxerre, sur lequel il avoit contrefait ladite lettre au nom dudit Seigneur de Guyse. Le Comte, & les autres Capitaines n'ayans cognoissance de ceste falsité (a), furent en diverses opinions ; mais enfin ayans respect au grand travail que les soldats avoient porté, pour avoir esté assiegez l'espace de six semaines, & que les vivres & munitions leur commençoient à deffailir, de sorte que malaisément eussent ils eu poudres pour soutenir encore un assaut, conclurent de tenter la volonté de l'Empereur ; ils envoyerent un Trompette au camp Imperial, afin d'obtenir saufconduit pour envoyer un Gentil-homme devers l'Empereur, ce qui leur fut accordé. Puis après par l'advis des Capitaines, fut ordonné pour y aller, Jacques de la Chasteigneray, Seigneur de la Chenuaire, Lieutenant dudit Comte de Sanxerre ; Chenuaire, cognoissant les capitulations que l'Empereur vouloit faire, trop rigoureuses, se retira sans rien conclure : mais enfin après avoir esté par trois fois assemblez pour ladite capitulation, d'Etampes envoya le chiffre du Seigneur de Guise à l'Empereur ; & ce fut par le Comte de Longueval qu'elle le lui fit remettre.

(a) De cette ruse.

fut accordé douze jours de trefve , & qu'il leur seroit baillé saufconduit pour envoyer devers le Roy , sçavoir si dedans ledit temps il les enverroit secourir , ou si la capitulation luy seroit agreable ; & au cas que non , ils demoureroient en leur entier : aussi où il l'auroit agreable , & que dedans le temps ils ne fussent secourus , lesdits assiegez rendroient la ville entre les mains de l'Empereur , & s'en iroient , à sçavoir la cavalerie avecques leurs armes & chevaux , enseignes desployées & armet en teste : les gens de pied avecque leurs armes , marchans en bataille , enseignes desployées , & tabourin sonnans , & qu'ils ameneroient leurs bagues , & quatre pieces d'artillerie , au choix des assiegez avecques leur equippage.

L'occasion de ceste capitulation veritablement tant avantageuse & honorable pour les assiegez (lesquels avoient arresté l'un des plus grands Empereurs qui ait esté depuis Charlemagne , avecques toutes les forces de l'Empire Occidental , devant une place non fortifiée , laquelle n'avoit jamais eu reputation que d'une ville champestre) provenoit de ce que l'Empereur vouloit oster au Roy d'Angleterre , les moyens de se plaindre , à cause qu'il estoit campé devant Boulogne & Mon-

treul, s'excusant de ce qu'il ne passoit outre, sur ce qu'il estoit dit par leur traité, que l'Empereur & luy marcheroient sans s'arrester ailleurs, pour assembler leurs forces près de Paris, & contraindre le Roy de les combattre à son desavantage, sinon (a) qu'il permist ruiner ses pays & subjects, à sa veue; car l'Empereur cognoissoit bien la necessité desdits assiegez, & le peu d'apparence de leur secours, & mesme que dedans quinze jours au plus tard, il les auroit par famine: mais aussi consideroit il combien luy estoit mal-aisé luy seul, & ores qu'il eust esté accompagné de l'Anglois, selon leur desseing, de destruire ce Royaume, non comprins qu'il avoit en barbe l'armée gaillarde, disposé, & bien deliberée de Mgr le Dauphin, lequel après luy avoir laissé consumer la sienne, le tiendroit la corde au col, dont luy adviendroit plus de perte & de honte plus reprochable, que celle tant insigne qu'il avoit receüe en Provence. Parquoy voulant l'Empereur faire cognoistre qu'il ne tiendroit à luy, que le traité qu'il avoit avecques le Roy d'Angleterre ne fut accompli, accepta ceste capitulation (b), esperant attirer le Roy d'An-

(a) Sinon qu'il laissât.

(b) Charles-Quint considerant que la saison s'avan-

gleterre , & se renforcer de son armée , pour ensemblement tenter l'exécution de leur entreprise. Or par incident je vous diray , qu'au commencement de ceste entreprise , le plus grand nombre du Conseil du Roy d'Angleterre , estoit d'avis qu'il devoit faire sa descente en Normandie (comme avoient fait ses predecesseurs) & qu'estant son armée de trente mille hommes , faisant sa descente en trois divers lieux , & en chacun lieu dix mille hommes , & ayant deliberé , & trouvant le pays despourveu de gens de guerre , pendant que le Roy & toutes ses forces seroit amusé contre une si grande armée qu'estoit celle de l'Empereur , & contre l'armée que conduisoit M. de Reux , & le Comte de Bures , pour faire descente en Picardie , il se pourroit investir du Duché de Normandie , l'estimant l'ancien heritage d'Angleterre. Mais Dieu qui a toujours voulu conserver ce Royaume , le fist

çoit , & que son projet d'envahir la France s'exécute-
roit difficilement , chercha un prétexte pour se séparer
de son allié le Roi d'Angleterre. Il le fit sommer de le
joindre devant Paris avec son armée. Henry répondit
qu'il n'abandonneroit point le siège de Boulogne , &
qu'il suivroit à cet égard l'exemple que l'Empereur lui
avoit donné en s'acharnant à la prise de plusieurs Vil-
les. (Hist. de la Maison de Tudor , par Hume.)

changer d'opinion, il entreprint de conquérir Boulogne, & Montreul, ce qui a esté la ruine par après du Royaume d'Angleterre, ainsi que l'on pourra cognoistre par ceux qui escriront des choses advenues du regne du Roy Henry à present regnant.

Le Roy ayant entendu le traité des affiegez, lequel estoit mis sur sa discretion, le tint pour agreable : tellement qu'ils mirent ès mains de l'Empereur ladite ville de S. Didier, & en sortirent en l'ordre & selon qu'ils avoient capitulé. Parce qu'il prevoioit que ledit Empereur prendroit son chemin le long de la riviere de Marne, il manda à Mgr. le Dauphin, de renforcer M. de Nevers, qui estoit dedans Challons, tant d'hommes, que de vivres & autres munitions, parce qu'elle estoit peu fortifiée, & qu'il estoit besoing de la garder par force & vertu des hommes; au reste qu'il se fortifiast le long de ladite riviere, & donnast telle provision à ses affaires, que si l'ennemy entreprenoit de la passer il peust le combattre à son avantage à demy passé, luy deffendant de hazarder autrement la bataille, pour l'importance que c'estoit, s'il l'eust perduë au milieu de son Royaume, ayant à son dos un tel ennemy que le Roy d'Angleterre. La chose fut dili-

gement observée par Mgr. le Dauphin : vray est qu'il eust bien desiré avoir en sa compagnie le Connestable de Montmorency, qui estoit retiré en sa maison, pour user de son Conseil ; à cest effect il envoya devers le Roy, lequel trouva fort mauvaise la requeste de son fils, pour la hayne qu'il portoit au Connestable ; il en voulut grand mal aux Capitaines qui estoient près de son fils. Pendant que le Roy d'Angleterre, tenoit le siege de vant Boulogne & Montreul, ordinairement se firent de belles entreprises, & entre autres Mgr. le Duc de Vendosme, adverty que de Saint - Omer & Aire devoit partir un avitaillement pour amener audit siege de devant Montreul, il delibera de le destrouffer, passant par le Boulenois. Estant party pour cest effect, il eut advertissement par les chemins, que l'ennemy avoit à la conduite dudit avitaillement huit cens chevaux, & douze cens Lansquenets, lesquels menoiert quant & eux quatre coulevrines moyennes pour se fortifier, si par les chemins ils estoient assaillis. Le Seigneur de Vendosme, après avoir esté trois grandes lieuës au trot, ayant l'homme d'armes l'armet en teste, & la lance sur la cuisse, envoya le Sieur de Villebon avecques

sa compagnie, le Sieur d'Estrée & d'Esquilly, pour attaquer les ennemis & les amuser pendant qu'il arriveroit : il mena avecques luy sa compagnie de cent hommes d'armes, le Sieur de la Chastegneray, avecques cinquante de M. le Dauphin, & le Sieur de Senerpont avecques pareille charge. Lesquels arrivans près des ennemis les chargerent, de sorte qu'ils furent rompus & mis à vau de route, & sans les morts, furent menez dedans Terouëne huit cens prisonniers, & deux coulevrines moyennes. Les autres deux demourerent, à cause du roüage qui estoit rompu, & y furent gaignez quatre Enseignes de gens de pied Alle-mans. Ledit Sieur avoit laissé sur sa queue la compagnie de M. de Crequi, & celle de M. de Heilly de cent hommes d'armes pour le soustenir, mais il n'en eut besoing. L'Empereur voulant suivre son entreprise, partit de Saint-Dizier, y laissant bonne garnison, & vint loger le lendemain à Vitry en Parthois, auquel lieu il eut nouvelle que le Roy d'Angleterre, quelque promesse qui fust entr'eux, n'estoit deliberé de passer outre, qu'il n'eust mis en son obeïssance Boulongne & Montreul. Cela diligemment consideré par l'Empereur, & que si luy feul marchoit plus

avant en pays (estans desjà ses soldats dehallez (a) pour le travail & faute de vivres qu'ils avoient souffert devant S. Difier, & que pareillement ils souffroient) la faim suffiroit pour le combattre, sans les forces du Roy, lesquelles il voioit gaillardes & sur le point de prosperer, pour le contraindre ainsi qu'ainsi de faire honteusement sa retraite, il commença à gouster quelques pourparlez qui estoient mis en avant, durant le siege de S. Difier, d'une paix entre le Roy & luy, par le moyen de son confesseur, & du Seigneur de Granvelle, avecques quelques serviteurs du Roy. Chose où ledit Empereur estima pouvoir honnestement entendre sans communiquer au Roy d'Angleterre, attendu que desjà il avoit failly de promesse, & qu'il doutoit (outre ce qu'il cognoissoit bien que si ledit Roy d'Angleterre prenoit Boulongne & Montreul, la conqueste ne seroit que pour luy) que par après se sentant fort deçà la mer, il luy fust plus difficile quand ils auroient à traiter ensemble : si est-ce qu'auparavant passer outre, il envoya sommer ledit Roy d'Angleterre de se venir joindre, suivant leurs traittez au lieu

(a) *Dehallez* signifie ici *épuisés*. Le sens de ce mot, dans la Langue de ce tems-là, étoit *maigre-défait*. (Voyez le Dictionn. de Nicot.)

qu'ils avoient conclu. Mais véritablement l'Empereur ayant considéré l'arduité de son entreprise dès son arrivée en France, avoit en passant & sans se déclarer introduit iceux propos, mais depuis les avoit cachez : les reservant pour s'en servir alors que la nécessité en laquelle il estoit réduit le contraindroit. Après avoir pensé à la proximité de sa ruine, il fist poursuivre chaudement ce qu'il avoit premedité touchant la paix, de sorte qu'il fut prins jour d'assembler les deputez, tant de la part de l'Empereur que du Roy, au lieu de la Chauffée, mi-chemin de Chalons & de Vitry. De la part du Roy, furent deputez pour cest effect Claude d'Annebault Admiral de France, & le Seigneur de Chemans (a), garde des seaux de France : & de la part de l'Empereur le Sieur Dom Ferrand de Gonzague, & le Sieur de Granvelle. Et pour aller devers le Roy d'Angleterre, de la part du Roy, fut député le Cardinal du Bellay, & avecques luy le President Remond, premier President de Roüen, & le Seigneur de l'Aubespine (b), Conseiller du Roy

(a) François Errault, Seigneur de Chemans, remplaça François de Montholon, mort en 1543.

(b) Claude de l'Aubespine, Seigneur de Hauterive & Baron de Chasteauneuf-sur-Cher, étoit fils de Claude

& Secrétaire d'Etat & des Finances. L'Admiral d'Annebault & les deputez de l'Empereur, ayans quelques jours communiqué ensemble, entrèrent en quelques articles de traité : mais ils ne firent aucune conclusion ; s'en retourna ledit Admiral au camp, & fist entendre au Roy l'estat de sa negociation, pour sur iceluy sçavoir sa volonté.

Cependant l'Empereur vint loger à Thines, l'Evesque, deux lieuës près de Challons : puis passant entre Challons & Nostre-Dame de l'Espine, il vint camper près la riviere de Marne, une lieuë au deffoubs de Challons, & deux lieuës près de nostre camp ; & estoit ladite riviere entre deux. Passant l'armée Imperiale par devant Challons, ceux de la ville cognoissans que l'Empereur passoit outre sans les vouloir attaquer, la jeunesse de

de l'Aubespine Sieur de la Corbilliere, Bailly de Saint Euvette, & Conseiller d'Orléans. Ses talens le firent connoître de M. Bochelet, Secrétaire des Finances, qui lui donna sa fille en mariage. Il mérita l'estime de François I : sous les successeurs de ce Prince, il se maintint dans sa place de Secrétaire des Finances, & obtint la qualité de Secrétaire d'Etat, qui depuis a toujours été accordée à ceux qui ont occupé cette place. (Hist. des Secrétaires d'Etat, par Fauvelet du Toc, in-4^o, 1668, p. 78 & 79.)

Mgr de Nevers sortit à l'escarmouche, pour reconnoître l'ennemy, & rompre leurs lances pour l'amour de leurs Dames, & avecques eux les chevaux legers, de sorte que l'escarmouche se dressa forte & roide, & se firent de belles charges, prinſes & recouſſes tant d'un coſté que d'autre : mais enfin arrivant la force du camp de l'ennemy, nos gens furent contraints de tenir bride. Il y mourut de gens de bien, d'une part & d'autre, & entre autres des noſtres le Seigneur des Bordes (a) & le jeune Genly (b), tous deux de la maiſon de Mgr le Duc d'Orleans; ils furent tuez de coups de piſtoles (c), qui ſont petites arquebuſes qui n'ont qu'environ un pied de canon, & les tire t'on avecques une main, donnant le feu avecques le roüet.

(a) Le Seigneur des Bordes étoit de la Maiſon de la Platiere en Nivernois. Son frère, connu ſous le nom de Maréchal de Bourdillon, ſe diſtingua dans les règnes ſuivans. Des Bordes laiſſa un fils unique, que nous verrons périr à la bataille de Dreux.

(b) Le jeune Genlis, de la Maiſon de Hangeſt.

(c) On croit, remarque Daniel dans ſon Hiſtoire de la Milice Françoisé, que ces armes furent appellées *piſtoles*, ou *piſtolets*, parce que les premiers ſe fabriquèrent à Piſtoye en Toſcane. Les Allemands ſ'en ſervirent en France avant les François; & les Reiftres, qui les portoient du tems d'Henry II, étoient nommés *Piſtoliers*.

Estant l'Empereur campé au lieu que je viens de dire, le Comte Guillaume de Fustemberg (qui estoit l'un des principaux qui avoient persuadé à l'Empereur de prendre ce chemin, parce qu'il le cognoissoit pour avoir esté sept ou huit ans au service du Roy, & venant d'Allemagne pour ledit service, prenoit tousjours son chemin le long d'icelle riviere de Marne) partit environ minuit du camp Imperial, seulement accompagné d'un guide, pour aller recognoistre un gué de ladite riviere, où autresfois il avoit passé, esperant par là faire passer l'Empereur & son armée. Arrivé audit gué il laissa son guide sur le bord de l'eau, pour luy-mesme sonder le gué, lequel il trouva fort aisé, & le passa : mais quelques Gentils-hommes de la maison du Roy, & une partie de la compagnie de M. l'Admiral, auxquels il touchoit ceste nuit de faire la garde, estans leurs sentinelles prochaines de là (car elles estoient le long de l'eau) descouvrirent ledit Comte Guillaume, & sans faire alarme se jetterent entre la riviere & luy, tellement que se cuidant retirer au passage, il fut prins sans resistance : puis estant amené au camp, il fut recognu & envoyé à la Bastille de Paris, & depuis paya trente mille escus pour sa rançon.

L'Empereur voyant son armée se ruiner par famine , à cause que de toutes parts les vivres luy estoient coupez, tant devant , derriere , que par les costez , delibera faire sa retraite par Soissons. Mais secrettement par un Moyne Espagnol (19), de la maison de Goufments , lequel avoit esté l'instrument du confesseur de l'Empereur , pour mettre les traittez en avant , il fist haster de remettre sus les propos de la paix , feignant toutesfois qu'elle ne venoit de luy. Cependant pour trouver moyen de vivre , il suyvit tousjours la riviere , estant en hazard d'une grande ruine , sans qu'il fut adverty (20) que Mgr le Dauphin avoit envoyé à Spernay un Capitaine de gens de pied , pour faire retirer les vivres qui estoient audit lieu , & rompre le pont qui estoit sur la riviere , & ce qui ne se pourroit sauver , tant de bleds , vins , qu'autres vivres , le jetter en la riviere aval l'eau , & le gaster. Mais il y fit mal son devoir , de sorte qu'il fut surpris de l'Empereur , lequel trouva le pont qui n'estoit rompu , & grande abondance de vivres , d'autant que c'estoit l'une des estappes de nostre camp : chose qui luy donna occasion de passer outre jusques à Chasteau-Thierry , où pareillement il surprit les vivres en si grande abondance , que son

armée qui estoit affamée, se remit en vigueur. Audit lieu de Chasteau-Thierry, fut grand mutinement entre les Espagnols & les Lansquenets de l'Empereur, de sorte qu'à peine peurent ils estre empeschez de ne se donner la bataille les uns aux autres, à cause que lesdits Lansquenets trouvoient mauvais que les vivres leurs fussent departis par les Espagnols.

Mgr. le Dauphin adverty de la faute advenue à Espernay, laquelle pourroit estre cause de faire marcher l'Empereur jusques près de Paris, depescha le Sieur de Lorges avecques sept ou huit mille hommes de pied, & quatre cens hommes d'armes, pour entrer dans Paris, y advenant le besoin, lequel s'arresta à Lagny sur Marne, pour plus à propos executer ce dont il avoit charge; car ledit lieu est à cinq lieuës de Paris. Puis suivant la riviere en toute diligence, il gagna le devant, & vint camper à la Ferté sous Joüarre, à quatre lieuës au-dessous du chasteau-Thierry sur la mesme riviere, & il envoya à Meaux bon nombre d'hommes pour empescher le passage audit Empereur: puis avecques son armée il s'approcha de Paris, craignant que le Roy d'Angleterre marchast de ce costé. L'Empereur cognoissant

la diligence que Mgr. le Dauphin avoit faite, de venir gagner le passage de la Ferté, & ayant crainte de tomber en extremité de famine, tourna son chemin vers Villers-Cotterez à travers le pays de Vallois, pour arriver à Soissons.

Cependant le Roy estoit à Paris importuné sous main de faire paix avecques l'Empereur, laquelle il consentit, neantmoins qu'il luy coustast de ses nouvelles conquestes, cognoissant (ores qu'audit Empereur il donnaist la bataille) qu'elle ne se pouvoit passer sans grande perte d'hommes, soit, ou qu'il la gaignast, ou perdist, & que le Roy d'Angleterre & le Comte de Bures, lesquels avoient aussi puissante armée que la sienne, luy pourroient encore donner une bataille : perdant l'une ou l'autre, ou toutes deux, son Royaume seroit en hazard, & les gaignant si ne pourroit-il beaucoup profiter, mesme sur le Royaume d'Angleterre, qui est insulaire. Joint qu'il estoit tous les jours sollicité par le Mareschal du Biez, de luy envoyer secours de vivres dedans Montreul, autrement il seroit contraint par famine la remettre entre les mains de l'ennemy. Pareillement il n'estoit trop assuré de la suffisance du Seigneur de Vervin, qui estoit Chef dans Boulongue : il
confideroit

confideroit que , s'il perdoit lefdites villes, l'ennemy auroit entrée pour empieter son Royaume; & que difficilement elles pouvoient estre secouruës s'il n'appointoit avecques le dit Empereur. Parquoy il depescha l'Admiral d'Annebault, lequel fut trouver l'Empereur en l'Abbaye de S. Jean des Vignes, aux fauxbourgs de Soissons, auquel lieu estant arrivé, le Roy l'advertit, comme il avoit eu nouvelles que le Seigneur de Vervein avoit rendu Boulongne, & qu'il procedast diligemment à la conclusion du traité : car si l'Empereur eust esté certain de ceste reddition (combien que la paix luy fust necessaire) il eust esté plus haut dans ses demandes.

Il est fait mention aux precedents livres, comme tous les differends, ou la plus grande part, d'entre le Roy & l'Empereur estoient meuz pour le Duché de Milan; & que du vivant de feu Mgr. le Dauphin François, premier fils du Roy, iceluy Seigneur avoit proposé audit Empereur, que dudit Duché (comme propre héritage de la Maison d'Orleans) il investit Mgr. Henry Duc d'Orleans, qui depuis fut Mgr. le Dauphin, & puis Roy, chose à quoy ledit Empereur n'avoit voulu entendre : mais bien il avoit fait offre de faire le mariage de Mgr. Charles, Duc d'An-

goulesme, troisieme fils du Roy, qui depuis a esté Duc d'Orleans, avecques sa fille ou niepce, & que par le moyen dudit mariage, il l'investiroit du Duché de Milan. Laquelle offre le Roy n'avoit admise, pour eviter de mettre en division Mgr. d'Orleans & Mgr. d'Angoulesme de preferer le puisné à l'aisné. Mais quand l'occasion s'offrit de traiter la paix avecques l'Empereur, pour l'effet de laquelle l'Admiral d'Annebault, par le commandement du Roy fut trouver ledit Empereur en l'Abbaye de Saint-Jean des Vignes, près Soissons, ce party fut mis en avant pour ledit Charles, fils puisné du Roy, alors Duc d'Orleans. Enfin fut conclu que le Duc d'Orleans devoit dedans deux ans espouser la fille de l'Empereur, ou sa niepce, fille du Roy des Romains, moyennant lequel mariage, & à la consommation d'iceluy, l'Empereur investiroit iceluy Duc d'Orleans du Duché de Milan, ou bien du Comté de Flandres & Pays-Bas, à l'option de l'Empereur. Aussi le Roy, en ce faisant, remettoit à l'Empereur le droit par luy pretendu audit Duché, & au Royaume de Naples, au cas qu'il baillast les Pays-Bas audit Seigneur d'Orleans : & pareillement devoit le Duc de Savoye estre remis en possession de ses pays.

lors que le Duc d'Orleans seroit jouïssant du Duché de Milan ou du Comté de Flandres. Et attendant ledit terme de deux ans, se devoit rendre tant d'une part que d'autre, ce qui avoit esté respectivement usurpé tant deçà que delà les monts, depuis la trefve faite à Nice : & seroient toutes choses (21) remises en l'estat qu'elles estoient lors d'icelle trefve. Quant à l'Empereur, il rendit au Roy du costé de deçà les monts, Saint-Dizier, Ligny, & Commercy : de la part du Roy fut rendu à l'Empereur, Yvoy, Montmedy, & Landrecy, & fut la ville de Stenay (les fortifications d'icelle rasées) remise entre les mains du Duc de Lorraine. Du costé d'Italie l'Empereur rendit seulement la ville de Mont-devis, & le Roy luy rendit Albe, Quieras, Antignan, Saint-Damian, Palezol, Cresentin, Verruë, Montcal, Barges, Pont-d'esture, Lans, Vigon, Saint-Salvador, Saint-Germain, & la pluspart du pays des Langues, & du Marquisat de Seve, & aussi la Valpergue.

Les traitez de paix ainsi accordez, l'Empereur manda au Comte de Bures, & au Comte de Reux, qui estoient devant Montreuil avecques son armée, en la compagnie du Duc de Northfolk, & d'une partie de l'armée d'An-

gleterre, qu'ils eussent à se retirer (22), & à licentier sadite armée. Ce fait, partant de Soissons pour prendre son chemin à Valenciennes, il s'en alla à Nisi-le-Château, delà à Crespy en Laonnois, puis à la Fère sur Oize, auquel lieu le vint trouver le Duc d'Orleans, pour l'accompagner jusques hors des limites de ce Royaume, & avecques luy Monsieur Jean, Cardinal de Lorraine, le Cardinal de Meudon (a), le Comte de Laval, le Seigneur de la Hunaudaye, & autres, lesquels l'accompagnerent jusques à Bruxelles, comme ostagers, jusques à ce que la reddition des places que le Roy tenoit delà les monts, fut faite. Puis l'Empereur & le Roy depeschèrent en Piémont devers le Marquis du Guast, & le Sgr. d'Anguien leurs Lieutenans - Generaux

(a) Antoine Sanguin, surnommé le Cardinal de Meudon, étoit de l'ancienne & noble famille des Sanguins, que quelques Historiens prétendent être passée d'Italie en France. Il fut promu aux plus hautes dignités de l'Eglise par le crédit de la Duchesse d'Estampes, avec qui il étoit allié à cause de sa sœur qui avoit épousé Jacques de Pisseleu, Seigneur de Heilly en Picardie. Il fut nommé premier Aumônier en 1543, & prit le titre de Grand - Aumônier. Il mourut disgracié en 1559. (Voyez Lettres & Mémoires d'Etat de Ribier, Tome I, p. 446.)

delà les monts pour faire publier la paix, & pour chacun en son endroit faire restituer les places qu'ils tenoient l'un de l'autre : mais le Marquis n'eut grande peine à rendre, car il ne tenoit de conqueste sur nous depuis la trefve de Nice, que le Mont-devis.

Or revenons au Roy d'Angleterre, devers lequel le Roy (alors que les Deputez de Sa Majesté, & ceux de l'Empereur furent depechez pour se trouver au lieu de la Chaussée, pour le traité de paix dont est fait mention) avoit depeché le Cardinal du Bellay. Iceluy du Bellay l'eust peu conduire à ceste raison de paix, veu que l'Empereury vouloit entrer; mais ledit Roi d'Angleterre estant bien adverty de l'estonnement du Sgr de Vervein, Chef dedans Boulongne, usa de dissimulation, remettant les choses en longueur, se tenant certain que de brief il auroit telle issue de son entreprise de Boulongne qu'il desiroit; Cependant il envoya le Cardinal & sa compagnie au chasteau de Hardelot, pour estre logé plus commodement. Le Seigneur de Vervein qui (comme j'ay dit) estoit homme peu experimenté, après avoir enduré grande & furieuse batterie, soustint quelque forme d'assaut, mais (à ce que j'ay entendu par luy-mesme) la vertu du Capitaine Philippe

Corse fut cause de le faire soustenir si longuement ; mais enfin ledit Capitaine Philippe estant à la breche, fut frappé par la teste d'un esclat d'artillerie venant du camp, dont il mourut. Le Seigneur de Vervein l'ayant perdu, & n'ayant plus que toute jeunesse auprès de luy, & de soy-mesme estonné, commença à parlementer, auquel parlement succeda tel effect qu'iceluy Seigneur de Vervein feit sortir le Seigneur de Saint-Blimont, vieil soldat, Porte-enseigne du Seigneur du Biez, & le Seigneur de Freumeselles, Commissaire des guerres, pour entendre la volonté du Roy d'Angleterre, laquelle fut que les gens de guerre & citadins s'en iroient leurs bagues fauves, remettans la place entre ses mains, avecques toute l'artillerie, munitions & vivres, dont de tout il y avoit abondance. Les citadins n'y vouloient consentir, mesme le Maieur (a) feit offre audit Seigneur de Vervein, que s'il vouloit s'en aller, luy avecques les citadins, & les gens de bonne volonté garderoit la ville, mais

(a) Le nom de ce Mayeur, ou Maire, mérite de passer à la postérité. Il s'appelloit *Eurvin*. Il avoit communiqué son activité & son courage aux habitants ; & si on l'eût laissé faire, plutôt que de se rendre, il se seroit enseveli sous les débris des remparts.

jamais ne fut ouy. Le lendemain que la composition fut accordée & devant qu'ostages fussent baillez, survint si extreme tourmente, tant de vent & de pluye, que dedans le camp de l'ennemy ne demoura une seule tente debout, & pour les terres qui sont grasses, nul ne pouvoit marcher ny avant, ny arriere. Toutesfois jamais l'opinion du Seigneur de Vervein ne changea, & il ne put estre persuadé qu'il ne remist la place entre les mains du Roy d'Angleterre, disant qu'il ne luy vouloit faillir de sa parole; mais il faillit bien de sa foy à son naturel & souverain Prince, dont depuis il eut la teste tranchée à Paris. Il est certain que s'il eust tenu deux jours, la ville estoit sauvée; car (comme j'ay dit) pour la pluye il n'y avoit ordre de marcher à l'assaut, & cependant Mgr. le Dauphin qui marchoit en diligence pour le secourir, se fut approché, qui eust fait changer le dessein du Roy d'Angleterre.

Durant le siege, le Seigneur de Saint-André, jeune homme de grande volonté, des plus proches de la personne de Mgr. le Dauphin, entreprit d'entrer dedans Boulonlongne, ayant choisy des gens de bien & d'experience, pour mener quant & luy, esperant faire grand service à son Prince, & luy

fauver la ville , que l'on cognoissoit en hazard de perdition. Parce que par terre il n'y avoit moyen d'y entrer , pour les tranchées qu'y avoient faites les Anglois , & forte garde d'icelles , il delibera d'y entrer par mer ; mais le vent & la tourmente luy furent si contraires , que deux ou trois fois ayant donné à l'embouchement du havre , autant de fois il fut rejeité en la mer : parquoy après avoir tenté toutes fortunes il fut contraint de retourner d'où il estoit party.

Le Roy ayant fait la paix avecques l'Empereur , feit promptement marcher son armée pour surprendre le camp des Anglois qui estoit devant Montreul , & trouver le Roy d'Angleterre devant Boulogne , abandonné de l'armée Impériale , & luy donner la bataille, sinon , qu'il levast son camp , & se retirast : puis trouvant Boulogne fort ruinée (comme on disoit) avant que les Anglois eussent loisir de la remparer , il y auroit moyen de la prendre ; mais le Duc de Northfolk , qui estoit devant Montreul , ayant entendu que nostre armée approchoit de Hedin , craignant qu'elle ne se jettast entre Boulogne & luy , pour empescher sa retraite , leva son camp , & pria le Comte de Bures de l'accompagner jusques en lieu de seureté , ce qu'il feit.

Le Roy d'Angleterre (estant le Duc de North-folk joint avecques luy) cognoissant que ses forces separées d'avecques celles de l'Em-pereur , n'estoient suffisantes pour soustenir (a) l'armée du Roy , se retira à Calais , faisant embarquer à Boulongne une partie de sa grosse artillerie , pour mener en Angleterre. Il laissa pour garde de sa conqueste le Duc de Sombresset , nommé Milord Semer (b) , frere de la feuë derniere Reyne son espouse , dont estoit sorty Edouard , qui depuis fut Roy.

Mgr. le Dauphin adverty que le siege de devant Montreuil estoit levé , & que le Roy d'Angleterre s'estoit retiré à Calais , mais pour la haste qu'il avoit de desloger , avoit laissé la pluspart de son artillerie , vivres & autres munitions dedans la basse-Boulongne , partit d'Auchy-le-Chasteau , & print le chemin par le haut pays du Boulenois , passant à un village nommé Escueulles , laissant la Fosse Boulenoise à gauche pour venir à Marquise ,

(a) Pour résister.

(b) Edouard Seymour , Duc de Sommerfet , qui après la mort de Henry VIII fut protecteur du Royaume d'Angleterre sous le règne d'Edouard VI. Il eut la tête tranchée en 1552. Sa sœur Jeanne Seymour avoit épousé Henry VIII.

mi-chemin de Boulongne & de Calais. Duquel lieu de Marquise, après y avoir rafreschy son armée deux ou trois heures, il partit pour arriver à la basse Boulongne devant le jour (ainsi qu'il feist) afin de surprendre ladite artillerie, vivres, & munitions qui y estoient, (or n'estoit ladite basse Boulongne fermée que de quelques petites tranchées.) Estant près furent ordonnées deux troupes, dont la premiere estoit conduite par le Seigneur de Fouquessolles, pour faire l'exécution : & avecques l'autre & plus grosse troupe, devoit marcher le Seigneur de Tais pour soustenir ledit de Fouquessolles, puis devoient marcher six mille Grisons pour se jetter en un vallon, & secourir où besoin seroit. Mais il me semble qu'ils devoient jetter une teste de dix ou douze Enseignes entre la basse Boulongne & la haute, pour empescher les faillies de ceux de la haute Boulongne : je ne sçay s'il fut ordonné ; toutes-fois il ne fut pas executé. Aussi estoit-il raisonnable qu'il demourast quatre ou cinq Enseignes en bataille sur la place de la basse Boulongne, pendant que se feroit l'exécution, où chacun se pourroit recueillir. Le Sgr. de Fouquessolles suyvant ce qui luy estoit ordonné, donna dedans la place, &

le suivit le Seigneur de Tais : tout ce qui se trouva d'ennemis, fut mis au fil de l'épée ; l'artillerie du Roy d'Angleterre & les munitions gagnées ; de sorte que noz gens pensoient avoir la victoire : mais autrement en advint, car cinq ou six Enseignes sortans de la haute Boulongne, trouverent nos soldats en desordre, comme gens qui s'amusent au butin, & les mirent à vau de rouverte. Le Seigneur de Fouquessolles cuidant se retirer à la place pour faire teste, y fut tué : le Sgr. de Tais se retirant eut quelque coup de fleche (a), & n'y eut jamais ordre de rassembler les soldats ; quelques remontrances que leur peussent faire les Capitaines, ils ne voulurent tourner visage au peu de nombre qui estoit forty : mesme nos Italiens s'en allerent en confusion jusques au lieu où estoient les six mille Grisons pour les soutenir : & si je pense qu'il y avoit autant de bons soldats qu'il en fut pour l'heure en Europe, ce qui me fait

(a) Il est étonnant que du Bellay ne nomme point ici Montluc parmi ceux qui se distinguèrent dans cette carnifade. Ses Mémoires en contiennent une relation bien détaillée ; & il courut risque d'y périr. Comme Montluc étoit sous les ordres de M. de Taix, peut-être est-ce là le motif du silence qu'a gardé du Bellay sur ce qui est personnel à Montluc.

croire que sur toutes choses on doit , en faisant quelque entreprise, preveoir les inconveniens qui peuvent advenir , & y pourveoir en tems & lieu : d'autant qu'il est tard, & quelquesfois impossible d'y remedier après que le desordre y est advenu. Mgr le Dauphin à toutes forces vouloit marcher luy-mesme , & hazarder sa personne pour y donner ordre ; mais il ne fut conseillé de ce faire , attendu que le jour estoit venu , & que la ville à coups de canon qui battoient de pointe en flanc , de haut en bas , empeschoit qu'on ne se put rallier ensemble : aussi la pluye estoit si extreme, que la pluspart de nos Arcquebuziers estoient sans feu , & le reste pour indisposition du temps n'avoient moyen de s'ayder de leurs armes. Cependant quelque cavalerie des nostres avoit donné entre Boulongne & la Tour d'Ordre ; mais elle fut contrainte de se retirer , se voyant abandonnée des gens de pied.

Ce defastre advenu , Mgr le Dauphin voyant les pluyes si continuelles , & la faute de vivres qui estoit en son camp (parce qu'il estoit venu en telle diligence , que mesme à cause des mauvais chemins les vivres ne l'avoient pu suivre , tellement que la pluspart de son armée fut trois jours sans manger pain ,

& à qui en avoit, le soldat donnoit son harnois pour un pain, & ne pouvoit t'on avoir vivres de plus près qu'Abbeville, d'autant que tout le Boulenois jusques à Montreul, estoit ruiné & brulé, & semblablement depuis Montreul jusques à Abbeville, qui sont dix sept lieuës d'intervalle, & ne se trouvoient herbes ny autre fourage pour les chevaux) se retira par l'avis des Capitaines vers Montreul : auquel lieu après avoir eu nouvelles du Roy son pere, il licentia les Suisses & Grisons, laissant à Montreul, pour faire teste à ceux de Boulogne, le Marechal du Biez, avecques les bandes tant Françoises qu'Italiennes venues de Piémont, & puis se retira devers le Roy, qu'il trouva à S. Germain en Laye. Aussi M. d'Anguien, après avoir ordonné le Seigneur de Termes, poursuivant le traité de paix, pour restituer les places par luy conquises sur l'Empereur, se retira devers le Roy qu'il vint trouver à Mante, peu de jours avant que M. le Dauphin y arrivast.

Durant cest hyver ne se fait de grandes entreprises, sinon que le Marechal du Biez, ayant mis ensemble toutes les forces qui estoient demourées en Picardie, alla camper au Portet (qui est un petit port, où seulement se retirent les pescheurs) un quart de

lieuë deça Boulongne , estant la riviere du Pont-de-brique entre la ville & luy , esperant au dessus dudit lieu tirant vers Boulongne , & le long de la coste de la mer faire un fort , pour tenir en subjection le havre de Boulongne. Mais le Milord (a) Sorel fils du Duc de Northfolk , pour rompre ladite entreprise , assambla les forces que le Roy d'Angleterre avoit par deça la mer , & vint surprendre le Mareschal devant qu'il eust eu moyen de se fortifier , de sorte qu'il fut contraint de se retirer vers Montreul : & sans l'ordre qui fut mis par le Capitaine Ville-franche , maistre de camp des vieilles bandes Françoises , lequel demoura sur la queue , il y avoit grande apparence qu'il y fut advenu une rouverte (b). Si est-ce qu'il y mourut de gens de bien , tant d'une part que d'autre , & pour le mauvais chemin qui estoit à cause des pluyes continuelles , sur la retraite demourerent deux

(a) Milord Surrey , fils du Duc de Nortfolck , se distingua par sa bravoure & par ses talents littéraires. Il fut une de ces victimes que Henry VIII immola. Il suffisoit d'avoir du mérite , pour déplaire à ce Roi , ou plutôt à ce Despote sanguinaire. Surrey , pour prix de ses services , mourut sur l'échaffaud en 1547. (Voyez l'Hist. d'Angleterre , par Hume , Tome III , p. 368.)

(b) Une déroute.

pieces d'artillerie de campagne ; le reste fut retiré, & se campa ledit Marefchal une lieuë par delà Montreul, tirant vers Boulongne, pour avoir la commodité des vivres qui luy venoient dudit lieu de Montreul.

En ce temps (23) mourut le Roy Jacques d'Escoffe, à cause dequoy le Royaume demoura fort despourveu : pour y remedier, le Roy depescha avecques nombre de gens de guerre & d'argent, le Comte de Lenox (24) de la maison de Stuart, neveu du feu Marefchal d'Aubigny, qui estoit Capitaine de cent hommes d'armes Escoffois des ordonnances du Roy, pour aller donner secours à la Reyne d'Escoffe, veufve dudit deffunct Roy, & fille du Duc de Guise, lequel Roy ne laissa de luy & de ladite Reyne, qu'une fille seule heritiere dudit Royaume. Le Comte de Lenox arrivé en Escoffe, comme jeune & mal conseillé, depensa les deniers du Roy fort mal à propos, & scachant le malcontentement que l'on avoit de luy, pratiqua de se retirer au service du Roy d'Angleterre, qui le recueillit, esperant en tirer du service, & luy donna en mariage une sienne niepce fille de sa sœur, mere du feu Roy d'Escoffe, laquelle après la mort du Roy Jacques IV, pere d'iceluy feu Roy, avoit espousé un Gen-

til-homme d'Angleterre, dont estoit issuë ladite fille. Le Roy adverty de ladite revolte, en toute diligence depescha le Seigneur de la Brosse, Gentil-homme de Bourbonnois, homme sage & bien advisé, pour consoler & conseiller la Reyne d'Escoffe. Puis peu de temps après il depescha le Seigneur de Lorges, Chevalier de son ordre, avecques une armée, pour donner ayde & secours au pays d'Escoffe.

Le Roy après avoir depesché pour le secours d'Escoffe, se retira à Remorentin, auquel lieu il fait sejour jusques environ le commencement du mois de May, mil cinq cens quarante-cinq; pendant ce temps ayant considéré que laissant longuement les Anglois dedans Boulongne, ils pourroient de jour en autre se renforcer, & prendre pied en son Royaume, ce qui seroit une mauvaise semence; à ceste occasion il delibera pour y remedier, de chercher tous moyens de les en desloger. Parquoy il ordonna de dresser une grosse armée (a) par mer, dont

(a) François I put aisément rassembler une armée navale de l'espèce de celle que l'on désignoit sous ce nom à l'époque dont il s'agit. L'activité du Monarque s'étoit communiquée à toutes les têtes. Il y avoit peu de Villes maritimes où des associations n'eussent lieu
auroit

auroit la conduite l'Admiral d'Annebault, & de la faire si gaillarde, qu'elle fut pour combattre l'armée d'Angleterre, s'il la trouvoit sur la mer, & où l'occasion se presenteroit, prendre pied en Angleterre. Pour cest effect il manda en Provence le Capitaine Paulin, depuis Baron de la Garde, pour amener vingt-cinq galleres de la mer de Levant en la mer de Ponant, passant le destroit (a) de Gibeltar, chose que l'on n'avoit encore veüe, si non l'an mil cinq cens & douze, que le Capitaine (b) Pregent en passa quatre. Aussi il ordonna de vaisseaux ronds, huit ou dix carraques Genoises pour renforcer son armée, lesquelles vindrent si tard qu'elles ne servirent de rien; mesme entrans dedans la bou-

pour faire le commerce. Ces Compagnies libres possédoient plus ou moins de vaisseaux. Elles les louoient au Roi en tems de guerre : on remplissoit ces navires de Soldats ; & voilà ce qu'on appelloit alors des vaisseaux de guerre. Une escadre de ce genre, armée par des Bretons, avoit enlevé déjà les premiers trésors du Pérou qu'on apportoit à Charles-Quint ; & des Navigateurs Normands ayant découvert le Canada, en avoient pris possession au nom de la France.

(a) Le Détroit de Gibraltar.

(b) Voyez l'Observation, n° 9, sur le premier Livre des Mémoires de du Bellay.

che (a) de Sene , par faute de bons pilotes s'en perdit la plus grande part. Pareillement il ordonna de dresser une grosse & puissante armée par terre , pour , pendant que son armée de mer feroit son execution , se venir camper devant Boulongne , la riviere entre deux , & là faire un fort , auquel il put laisser quatre ou cinq mille hommes en seureté , & tenir ceux de Boulongne en telle subjection , qu'ils n'eussent moyen de passer deçà l'eau en ses pays , & semblablement le faisant sur la pointe vis - à - vis de la tour d'Ordre , empescher à coups de canon que navires ne peussent entrer dedans le havre , pour secourir ceux de la ville , esperant que dedans la mi-Aoust que son armée de mer seroit de retour , ledit fort seroit en deffence , ainsi que l'on luy promettoit. Ce faisant , il estoit deliberé , ayant reuny tous ses gens de guerre , tant de terre que de mer , de marcher luy-mesme en personne , laissant dans ledit fort trois ou quatre mille hommes , & d'aller assieger Guines , qu'il esperoit forcer , & là se fortifier pour tenir Calais & la terre d'Oye en subjection , & par ce moyen affermer Boulongne : mais autrement en advint , ainsi que vous orrez cy-après. Pour renforcer son armée de mer & de terre , il envoya

(a) Dans l'embouchure de la Seine.

en Allemagne le Comte Rin-Grave, le Colonel Recroc & le Colonel Ludovic, qui desjà avoient chacun 2000 Lansquenets à son service, pour faire nouvelle levée, & remplir leurs regimens jusques au nombre de quatre ou cinq mille chacun; en Gascogne & Languedoc, il envoya faire un autre nouvel amas jusques au nombre de dix mille hommes, pour remplir ses bandes Françoises, & pour la terre il ordonna Chef de l'armée le Marechal du Biez

Ayant fait de telles ordonnances, le Roy partit de Romorentin, pour prendre son chemin en Normandie, parce qu'il vouloit faire l'embarquement de son armée, en la ville Françoisse du Havre de Grace, qui est à l'embouchement de la riviere de Sene; prenant le chemin par Argentan environ la S. Jean, il se trouva à Toucques: estant audit lieu se descouvrit son armée du Levant; dequoy n'estant adverty, il estima que c'estoit celle d'Angleterre qui vouloit faire descente en la basse Normandie, pour divertir son entreprise: mais soudain vint un brigantin qui l'asseura que c'estoit son armée du Levant. Aussi peu de jours après se presenta devant le Chef (a) de Caux trente cinq navires An-

(a) *Chef* ici signifie *Promontoire*: ce mot vient du mot Latin *Caput*.

glesches, qui tirerent à coup perdu en terre : mais ayans cognoiffance de nos galleres qui approchoient, feirent leur retraite à Portemuth (a).

Audit lieu de Toucques, Langey vint trouver le Roy, qui l'avoit depesché aux frontieres de Champagne pour recueillir les Lansquenets, lequel luy apporta nouvelles de leur descente à Mezieres, & qu'il les avoit acheminez par estappes, suivant son commandement, le chemin droit à Montreul. Ayant le Roy cest advertissement de la venuë des Lansquenets, qui estoit la principale force qu'il attendoit, il manda au Mareschal du Biez, qu'incontinent qu'ils seroient arrivez à Montreul, il eut à marcher à Boulougne, & à commencer le fort dont j'ay parlé cy-dessus, & qu'il eut à luy faire entendre le temps que ledit fort pourroit estre en deffence : il luy feit envoyer six ou sept mille pionniers, & bon nombre de charroy pour conduire fascines, gazons, & autres choses necessaires pour cest effect. Le Mareschal du Biez, par le Gentil-homme qui alla devers luy, manda au Roy que dedans la mi-Aoust le fort seroit en deffence, ce qui n'advint toutesfois, comme cy-après je vous reciteray. Sur l'assurance d'iceluy Mareschal, le Roy

(a) A Portsmouth.

dressa son estat & meit son but sur icelle, & le sixiesme jour de Juillet, il feit faire voile à son armée de mer, laquelle estoit assemblée au Hayre de Grace, & luy pour la veoir partir, estoit sur le chef de Caux, dont il pouvoit tout descouvrir. Mais tirant les ancres du carraquon, qui estoit le plus beau navire de la mer de Ponant, & le meilleur à la voile, portant huit cens tonneaux de charge, dedans lequel devoit estre la personne de l'Admiral pour le combat; le feu se meit (26) au fourgon (a), tellement qu'on ne le sceut jamais sauver, qu'il ne fut consommé en cendres: il y avoit cent grosses pieces d'artillerie de bronze; mesme y estoit l'argent du Roy lequel fut sauvé. Plusieurs voulans éviter la furie du feu, se precipiterent en la mer, les galleres en sauverent beaucoup: mais depuis que le feu vint au bas dudit navire, elles furent contraintes de prendre le large, car le feu se donna en l'artillerie, de sorte que la batterie qui se faisoit de si grand nombre de pieces, mettoit à fonds tout ce qui se trouvoit devant, derriere & aux costez. Le nombre des navires ordonnez pour l'armée, montoit à cent cinquante gros vais-

(a) A la cuisine.

seaux ronds, sans compter soixante Flovins (a), & vingt-cinq galleres, lesquels tous ensemble se leverent (b) ledit sixiesme jour de Juillet, tant du Havre de Grace, que de la Fosse d'Eüre, Honfleur, Harfleur & Dieppe, & prindrent la volte pour tirer vers l'isle d'Huicht (c), & le Havre de Portemuth en Angleterre (d), auquel lieu de Portemuth estoient les forces de mer dudit Roy d'Angleterre, lesquelles nostre armée cherchoit à combattre.

Le dixhuitiesme jour dudit mois de Juillet mil cinq cens quarante cinq, estant arrivé M. l'Admiral près l'isle d'Huicht, il manda le Baron de la (26) Garde avecques quatre galleres, tant pour reconnoistre l'isle jusques à la

(a) Espèce de petits vaisseaux ressemblants à ce que nous appellons flûtes.

(b) Mirent à la voile.

(c) Vers l'isle de Wight.

(d) L'Abbé Lambert dans son édition a fait différens retranchements à la relation de du Bellay. Ces retranchements nous semblent d'autant plus déplacés, que la relation de cette campagne de mer est la première dont il soit question dans l'Histoire de la Marine Française; quoique cette Marine fût dans son enfance, les efforts qu'elle tenta contre l'Angleterre méritent l'attention du Lecteur.

pointe de Sainte-Heleine , que pour considerer la contenance des ennemis. Ceste pointe est par où l'on entre dedans le canal qui fait la separation de l'isle d'Huicht & d'Angleterre, regardant vis à vis de Portemuth. L'armée des ennemis estoit de soixante navires esleuz & très-bien ordonnez en la guerre , quatorze desquels à la faveur du vent de terre sortirent de Portemuth d'une grande promptitude , & en si bel ordre, que l'on eust dit qu'ils attendoient de pied coy nostre armée pour la combattre. Mais M. l'Admiral allant contr'eux avecques le reste des galleres, fortit aussi le reste de leur armée hors du Hayre au devant de luy : où après avoir longtemps combattu à coups de canon, les ennemis commencerent à se couler à main senestre au couvert de la terre, en lieu où ils estoient deffendus par quelques forteresses qui estoient sur la faläize, & de l'autre costé de bans & de rochers couverts d'eau, lesquels sont assis au travers du chemin, laissant seulement une entrée estroite & oblique, pour passer peu de navires de front. Ceste retraite, & la nuit qui approchoit, mirent fin au combat de ce jour, sans qu'en tant de coups de canon & d'autre artillerie qui furent tirez, eussions receu perte notable. Quand les galleres fu-

rent de retour près de la pointe Sainte-Helene, vindrent nouvelles à M. l'Admiral que la *Maiſtreſſe* (qui eſtoit le meilleur & principal navire de noſtre armée, & ſur lequel il avoit delibéré de combattre) couloit à fonds, & qu'il n'y avoit autre eſperance, que de ſauver les hommes & l'argent du Roy, lequel eſtoit dedans pour le payement de l'armée. La cause de ce dommage fut (à ce que l'on preſumoit) que ſortant du Havre de Honfleur pour ſe jeter à la rade, ledit navire toucha en terre, & de ce heurt la quille & gaborts (a) s'eſtonnerent, de ſorte que les joints des planches s'ouvrirent tant, que des eſtoupes qui eſtoient mal preſſées dedans leſdits joints, vindrent à ſ'abreuver tellement que le jour d'après, ce navire eſtant agité d'un vent frais, fiſt tant d'eau, que l'on ne pouvoit plus fournir à l'evacuation (b).

Eſtant M. l'Admiral venu pour donner remede, tant aux hommes qu'audit navire, il trouva que le Seigneur de la Mileraye, Vice-Amiral de France, l'avoit jà fait deſcharger, & renvoyé au havre pour le radoubler (c). Ce fait, l'Admiral ayant deputé un autre navire pour luy, diſpoſa de l'ordre des

(a) Lisez *Sabords*.

(b) A le vuides d'eau.

(c) Pour le radouber.

batailles pour le lendemain. L'ordre fut, que le navire qu'il avoit esleu pour représenter celui qu'on avoit renvoyé au Havre, dedans lequel devoit estre sa personne, feroit au front accompagné de trente navires qu'il avoit esleuz : le Sgr de Boutieres costoyant ce bataillon sur la corne droite, accompagné d'autres trente-six navires : le Baron de Curton (a) feroit la corne senestre (b), armé de pareil nombre de navires : considéré l'avantage du lieu où se tenoient les ennemis, il fut ordonné que dès le matin les galleres les yroient trouver à l'ancre, pour les escarmoucher à coups de canon le plus furieusement qu'ils pourroient, & en combattant se retireroient vers nos batailles, pour y attirer (s'il estoit possible) nos ennemis pour les avoir au large au combat, & les tirer hors du destroit. Ceste ordonnance fut très-hardiment executée ; mais le temps fist par son changement telle commutation de danger, qu'on n'eust sceu juger en si peu d'espace de temps, auquel fortune se monstroit plus favorable à eux ou à nous : car au matin à la faveur de la mer qui estoit calme sans vent ni fureur de courante, nos galleres

(a) Joachim de Chabannes, Baron de Curton.

(b) A la gauche.

se pouvoient regir & manier à leur plaisir & au dommage des ennemis, lesquels n'ayans pouvoir de se mouvoir par faute de vent, demouroient appertement exposez à l'injure de nostre artillerie, qui avoit plus grande prinse sur leurs navires, que les navires sur elles, d'autant qu'ils sont plus éminens & plus corpus, & que par l'usage des rames nos galleres pouvoient fuir, décliner le danger, & gagner l'avantage.

Fortune entretint nostre armée en ceste sorte plus d'une heure : durant lequel temps, entre autres dommages qu'en receurent les ennemis, la *Marirose*, l'un de leurs principaux navires, à coups de canon fut mis au fonds, & de cinq ou six cens hommes qui estoient dedans, il ne s'en sauva que trente-cinq. Le *Grand-Henry* qui portoit leur Admiral, fut tellement affligé, que s'il n'eust esté soustenu & secouru des prochaines navires, il faisoit une mesme fin : autres plus memorables pertes eussent-ils fait, si le temps ne se fust tourné en leur faveur, qui non-seulement les exempta de ce péril, mais fut propice à nous courir sus, en se levant seulement un vent de terre, lequel avecques la courante (a) les apportoit à plaine voile

(a) Avec le courant.

sur nos galleres. Fut ceste mutation si soudaine, que nos gens à peine eurent loisir ni la commodité de girer (a) les prouës : car au temps de la bonasse que vous avez ouy, & à la chaleur du combat, les galleres estoient si fort approchées, venans si soudain les navires sur elles de telle impetuofité, que sans aucun remede leur passoient par dessus le corps, & les mettoient en fonds, si par une grande assurance des chefs, adresse & experience des mariniers & de la chiorme, on n'eust donné force & celerité extreme à tourner les galleres : par ces moyens, ayans nos gens giré les prouës, avecques l'agilité des rames & faveur des voilles, ils s'esloignerent en peu d'heures à la portée du canon, & commencerent à esslargir la vogue, & ralentir leurs cours, pour attirer les ennemis, ainsi que leur estoit ordonné, hors des bans & difficultez des lieux cy-dessus exposez.

Il y a une espece de navires particulieres, dont usoient nos ennemis, en forme plus longue que ronde, & plus effroite beaucoup que les galleres, pour mieux se regir & commander aux courantes qui sont ordinaires en ceste mer : à quoy les hommes sont si duits (b), qu'avecques ces vaisseaux, ils

(a) De tourner.

(b) Si expérimentés

contendent (a) de vitesse avecques les gal-
leres , & les nomment *Ramberges*. Il s'en
trouva quelques-unes à ceste retraite, qui
d'une incroyable velocity suivoient nos gal-
leres en poupe, & les molestoient de leur
artillerie très-inflamment : dequoy elles ne se
pouvoient deffendre , n'ayans artillerie en
poupe : parquoy eust fallu qu'elles eussent
retourné sur eux, & ce faisans, se fussent
mises en évidente perdition : car girant pour
les combattre, les ennemis avoient le temps
de les aborder à plaine voile, & par ainfi
les trebuscher. Toutesfois le Prieur de Ca-
pouë, frere du Seigneur Pierre Strosse (b),
ne pouvant plus comporter ceste indignité,
se confiant en l'agilité de sa gallere, com-
mença à tourner sur un, lequel ayant devancé
les autres, tenoit presque une de nos gal-
leres par la poupe ; mais ce navire pour estre
plus court, tourna plustost, & redressa son
chemin devers son corps de bataille : &
depuis, ny luy, ny les autres ne se mirent
à suivre. Cependant l'Admiral estoit dedans
son navire, ayant fait mettre les autres en
armes, selon l'ordonnance cy-dessus expri-
mée, & jà estoit pour donner le signe de
combat, s'il n'eust veu les ennemis se retirer

(a) Ils disputent.

(b) Strozzi.

de leur chasse, & reprendre le chemin de leur fort : à quoy il cogneut seurement qu'ils attendoient qu'à la confiance de nos forces nous vinssions temerairement les trouver à nostre desavantage, & que leur intention estoit de ne suivre nos galleres entant qu'ils le pourroient faire sans rien hazarder, esperans nous attirer sur les bans & battures (a). En ce conflict nous fismes pertes de quelques forçats, & de quelques soldats privez : d'hommes de nom, il ne s'en perdit pas un.

Ayant M. l'Admiral comprins l'intention des ennemis, il resolut de tenter par autres moyens de les attirer : car ayant nouvelles que le Roy d'Angleterre estoit arrivé à Portemuth, il eut opinion que faisant descente en terre, gastant & brullant son pays à sa veuë, & presque entre ses mains tuant ses hommes, que l'indignation qu'il prendroit de telle injure, la compassion qu'il auroit du sang & mort de ses sujets, & le degast & bruslement de son pays l'esmouveroient tant qu'il feroit partir ses navires pour aller au secours, principalement n'en estant esloigné de deux traits de canon : ou s'il n'y vouloit entendre, le desplaisir de ses sujets se voyans n'estre en rien relevez de la presence du

(a) Il y a *battues* dans l'édition de 1569.

Prince, pourroit engendrer quelque sedition & mutinement au pays. La descente se fist en trois divers lieux tout en un temps pour tenir la force des ennemis separée : en un costé fut mandé le Seigneur Pierre Strosse pour descendre au-dessus d'un petit fort, où les ennemis avoient quelque artillerie, dont ils battoient nos galleres par le flanc : là dedans s'estoit retiré un nombre de gens de pied du pays, lesquels ayans veu la hardiesse des nostres, abandonnerent le fort, & se mirent en fuite dedans un bois taillis vers les parties mediterranees : nos gens à la poursuite en tuerent quelques-uns, & bruslerent les maisons circonvoisines.

Dans un autre endroit descendit le Seigneur de Tais, General des gens de pied, & avecques luy le Baron de la Garde, General de nos galleres. N'ayans trouvé resistance à leur descente, ils tirerent avant pour recognoistre & considerer le pays; mais ils n'allerent gueres loing qu'ils ne trouvassent aucuns escadrons (a) de gens de pied, qui, par voyes secretes & couvertes par les bois, s'estoient assemblez ès lieux plus opportuns pour le combat à leur avantage. A la confiance de quoy ils firent teste à nos gens &

(a) *Escadrons* signifie ici *Corps*, *Compagnies*.

en blefferent quelques-uns : entre autres le Seigneur de Moneins y eut la main droite percée d'un coup de flesche; mais le reste de nos gens marchans en bataille leur firent abandonner leur lieu, & se retirerent à vau de rouverte par les mesmes chemins qu'ils estoient venus, par lesquels on ne les pouvoit suivre qu'en desordre, & à la file. En un autre endroit descendirent les Capitaines Marfay & Pierrebon, Capitaines de galleres, lesquels furent bleffez en un combat contre une troupe d'Anglois qui s'estoient assemblez. Les autres gens de guerre estoient cependant ès navires attendans le commandement de M. l'Admiral pour sortir : aucuns desquels voyans le feu de tous costez par pays, & la lisiere de la mer abandonnée à nostre liberté, descendirent secrettement & sans congé en lieu esloigné de leur coronal (a), pour n'estre par luy empeschez, lesquels descendus sans conduite & sans chef pour leur commander, s'espandirent plus franchement par le pays & sans consideration : ayans, à la veüe des ennemis, gagné le hault d'une montagne qui traverse l'isle de Huicht en largeur, ils furent assaillis par gens

(a) De leur Chef. (Lisez du Cange, Tome II, p. 1091, au mot *Coronellus*, Tome II.

de cheval & de pied si vivement, que quelques-uns furent tuez, & autres prins, & le reste poursuivis en desordre jusques au bas de la montagne près de la marine, où, à la faveur de nostre armée & d'une haye & fossé qu'ils trouverent, ils se rassemblèrent & firent teste à la vuë de leurs compagnons qui estoient dedans les navires; dont plusieurs de ce esmeus, monterent en barque à grande haste, & allerent à leur secours: ce qui leur donna tel cueur, qu'ils regagnerent la montagne, mettans les ennemis en chaffe, qui se retirerent loing en terre jusques à un ruisseau, qu'ils passerent par dessus un pont, qu'ils couperent, pour crainte d'estre suivis des nostres; & là se tindrent coys attendans du renfort. Cela venu à la cognoissance de M. l'Admiral, craignant que ses gens estans sans chef, vagabonds, ne receussent quelque honte, il commanda au Seigneur de Tais d'y aller en personne pour les faire retirer; ce qu'il fit.

Le jour suivant, l'Admiral ayant veu que par nul moyen ne se pouvoient attirer les ennemis au combat, delibera les aller assaillir au lieu où ils estoient: sur ceste deliberation il assembla en public tous les pilots, Capitaines & mariniers, pour mieux entendre
la nature

la nature & qualité du lieu, & le remede que l'on pourroit prendre contre la difficulté des bans cy-dessus mentionnez; leur remonst-
 rant combien nous estions superieurs, tant de nombre de navires, que de valeur d'hommes, & quel proffit porteroit au Roy & au Royaume une telle victoire, laquelle il tenoit certaine qui pourroit aller jusques à eux. Les hommes, tant Capitaines que soldats se trouverent prompts de vouloir aller au combat; mais l'incommodité du lieu leur apportoit tant de hazards, que les Capitaines de marine & pilots asseuroient n'estre possible d'y aller sans évidente perte. Les raisons qui les mouvoient estoient telles, qu'il falloit entrer par un canal, par lequel ne pourroient arriver que quatre navires de front, ce qu'aïsement les ennemis pouvoient deffendre, presentant pareil nombre de navires en teste: avecques ce, on n'y pouvoit aller qu'en faveur de la courante & du vent; & quand les quatre premiers navires seroient empeschez, ladite courante porteroit sur eux les autres qui les suivoient & les fracasseroient: & outre cela, qu'ils avoient à combattre près de leur terre, de laquelle à coups de canon ils seroient favorisez à nostre prejudice: ce qu'encore n'estant receu en consideration,

il devoit estre certain que si les navires s'abordaient & accrochoient, la force de la courante les jetteroit en terre les uns sur les autres. En cest endroit fut parlé de combattre à l'ancre ; à quoy respondirent les pilots, que les cables se pourroient couper, & là où ils ne se couperoit, que le danger n'en seroit moindre ; car la courante est de telle nature, qu'elle fait tousjours girer la prouë des navires devers soy, & en ce faisant se montreroit la pouppe de nos navires à nos ennemis, au lieu de leur presenter la prouë ou le costé. A ces raisons ils en adjousterent une autre : qu'ayans jetté l'ancre, les navires ne s'arresteroit pas tout court ; car ils vont de telle force, que les contraignant, ils tresbucheroient ou romproient l'ancre ou cable, & partant il faut filer & couler les cables peu à-peu, pour, par ceste mesme sorte, arrester les navires : or venans à ce faire, ils pourroient aller jusques à toucher la terre, & s'ouvrir & perdre.

Ces raisons se trouverent si apparentes, que l'on n'y pouvoit contredire ; mais l'Admiral & autres Capitaines, craignans que les pilots (combien qu'ils fussent tous conformes à leur dire) ne fissent par couïardise les choses plus difficiles qu'elles n'estoient, ne se voulu-

rent satisfaire, qu'ils n'eussent envoyé sonder le fonds du canal, mesme sa largeur, & considerer l'avantage que le dedans du goulphe (a) portoit aux ennemis : pour ce faire il donna commission à trois pilots, accompagnez d'autant de Capitaines, pour la nuit sonder tout à loisir, & vaquer à ceste affaire. Le matin à leur retour ils firent rapport tout conforme à ce que vous avez ouy, & dirent davantage, que l'entrée du canal n'estoit droite, mais sinueuse & tirant vers les ennemis; de sorte qu'un navire estrangier y pourroit à peine entrer sans pilot, y allast-il sans soupçon, ni doute du combat. Le rapport fait en la presence des Capitaines, l'on meit en deliberation ce qui seroit plus expedient pour le service du Roy, ou se lever de-là pour prendre chemin vers Picardie, & favoriser nos gens, & empescher le secours des Anglois d'aller à Boulongne, ou d'entendre à la fortification de l'Isle d'Huicht, qui seroit au grand dommage du Royaume d'Angleterre. Entre autres raisons qui induirent aucuns Seigneurs assistans à vouloir fortifier l'Isle, furent celle-cy : que l'ayans en nostre puissance, aisement nous viendrions à estre Seigneurs de Portemuth, qui est un des plus

(a) Du Golfe.

beaux ports d'Angleterre, & par ce moyen tiendrions les ennemis en incroyable despendence, ayans à entretenir continuellement armée tant par mer que par terre, pour faire teste à nos gens : & outre, nous serions sur le passage d'Espagne & Flandres, que nous tiendrions à nostre plaisir, & qu'avecques le temps l'Isle se pourroit cultiver, & rapporter vivres pour la nourriture de la garnison que le Roy y tiendrait.

Ces utilitez semblerent grandes & fortes à considerer, mais au contraire debattoient autres difficultez non de moindre consideration : la premiere, qu'au lieu trouvé plus commode à fortifier, pour estre de forme demy circulaire, il faudroit, à l'opinion du Seigneur de Tais, & de Saint-Remy, & autres à ce cognoissans, édifier trois forteresses tout en un temps : deux sur les deux pointes du demy cercle, pour la desfence de la rade, & protection de nos navires, & une autre sur la rotondité pour loger nos gens ; ce qui monteroit à extreme despendence, & ne se pourroit achever en moins de temps que de trois mois, encore qu'on eust six mille pionniers ; & que le lieu estoit tel pour estre au cueur des ennemis, que l'on n'y pourroit laisser moins de six mille soldats, chose im-

possible pour l'heure, laissant les vaisseaux armez. Outre plus que l'armée ne se pourroit esloigner, que les forts ne fussent en deffence : de demourer il leur estoit impossible, n'ayans port contre la fureur & tourmente des vents, ny vivres abondamment, & s'approchant l'arriere saison qui est pluvieuse & venteuse, les navires n'y pourroient estre seurement, ny les soldats qui seroient laissez en terre ne pourroient resister à l'injure du temps, n'ayans habitation pour se tenir à couvert, ny tentes, ny couvertures. Lesquelles incommoditez deduites, divertiront les autres de leur opinion, & fut conclu à differer (a) ceste entreprise jusqu'à la response de la volonté du Roy. *Quant à mon opinion, ne desplaise à celle des Seigneurs de Tais & de S. Remy, il me semble que veüe l'affection & le moyen qu'avoit le Roy de se mettre en repos contre son ennemy le Roy d'Angleterre, il se presenta une occasion pour ce faire, laquelle mal-aisément de long-*

(a) Il n'étoit pas difficile d'avoir une prompte réponse du Roi, puisqu'il étoit sur les côtes de la Normandie. Cette réponse, suivant les apparences, ne fut pas favorable au projet de fortifier l'Isle de Wigth, puisque la chose n'eut point d'exécution.

temps s'offrira ; mais Dieu conduit les choses en la forme qu'il luy plaist.

Cependant les galleres se rafreschirent d'eau, pour , le soir survenu, faire voile vers Douvres, costoyant ladite Isle d'Huicht, pour de là traverser à Boulongne. L'endroit qui se trouva plus commode à prendre l'eau, estoit en un lieu au dessous de la Montagne, qui fait la lisiere de l'isle à l'encontre du Havre-de-Grace : là où estant venu le Chevalier d'Aux, Provençal, Capitaine des galleres faites en Normandie, pour n'estre empesché en son aiguade, de peur que ses gens en ceste occupation ne fussent assaillis au despourveu, alla à terre pour asseoir son guet, ne s'asseurant du tout en son argoufin (a), l'ayant assis en compagnie d'une troupe de gens qui l'avoient suivy au sortir de sa galere, pour mieux encore descouvrir, il monta au haut de la montagne, où il trouva une embuscade d'Anglois, qui luy vindrent courir sus si vivement, que ses gens n'ayant loisir de se recognoistre se mirent en fuite, & l'abandonnerent. En cet instant ledit Chevalier fut frappé d'une flesche au genouil, qui le fist tresbucher : puis se relevant fut frappé

(a) Sergent de galères. (Dictionnaire Etymol. de Menage.)

sur la teste d'un coup de vouge (a), (qui sont armes que portent lesdits Anglois) si rudement qu'on luy fist voler le morion hors de la teste , & tresbucher une autre fois , & alors un autre coup luy fut redoublé , lequel luy fist tomber la cervelle à terre , qui fut grande perte pour le service du Roy , car il estoit très - vaillant & experimenté gentilhomme.

Pendant que quelques uns des leurs s'amuserent à le desarmer , les autres poursuivirent nos gens , qui ne se recogneurent ny arrestèrent jusques à ce qu'ils fussent arrivez près de la marine. Quoy voyant Monsieur l'Admiral , il envoya le Seigneur de Tais pour les rallier , & faire tenir fort en quelques maisons prochaines , pour ne mettre en desordre ceux qui estoient à prendre l'eau. A son arrivée un nombre de bons & asseurez soldats qu'il avoit menez quant & luy , & autres qui faisoient escorte aux aquerots (b) , mis en esquadron , marcherent droit aux ennemis ,

(a) Vouge , espèce d'arme usitée parmi les Veneurs , & dont le fer étoit large. (Voyez du Cange au mot *Vanga* , Tome VI , p. 1409 , & le Dictionnaire de Menage au mot *Vouge*.)

(b) *Aquerots* vient d'*Aquarius* , Porteur d'eau (Voyez du Cange , Tome I , p. 615.)

& les repoufferent à la montagne , au moyen dequoy il ne receut autre perte. Le Prieur de Capouë fut en autre endroit assailly , mais il se trouva si bien accompagné , & avoit si bien pourveu à ses affaires , qu'après en avoir mis plus de trente au fil de l'espée , il meit les autres à vau de rouverte. Sur le soir l'Admiral se retira , & le lendemain fist partir ses navires, demourant à l'arriere-garde avecques les galleres pour soustenir les ennemis , où ils feroient quelque saillie. Sur le partement de nos navires le vent fut si à propos, qu'ils arriverent à Valseau loing d'Huicht quatorze lieuës , avant que les galleres les peussent atteindre. Ce lieu pour estre plain & descouvert , sembla si beau à nos gens , qu'il print volonté à un bon nombre d'y descendre : ce qu'ils feirent en l'absence de leur coronal , sans ordre , ny conduite : s'estant un peu esloignez de la marine vers un village qu'ils veirent escarté , ils y donnerent , pensans faire butin : mais ils y furent attendus des ennemis auprès d'un ruisseau assez profond , à cause du reflux de la mer , lesquels voyans partie de nos gens avoir passé par-dessus quelques planches , sortirent soudainement d'un petit fort , où ils s'estoient embuschez , & après le pont rompu , pour clorre

le passage aux autres, ils chargerent sur ceux qui estoient de leur costé si vigoureuſement qu'ils les contraignirent de ſauver leur vie à la fuitte : mais au repaſſer le ruiſſeau, une partie furent emportez de la courante & noyez ; quelques-uns, qui ſceurent nager, forcerent l'impetuofité de l'eau, & ſe ſauverent à la faveur de leurs compagnons, leſquels eſtans de l'autre costé de l'eau, les ſouſtindrent à coup d'arcquebuſe.

Sur ces entrefaites, arriva l'Admiral, lequel à coups d'artillerie repouſſa les ennemis, & leur feit quitter le fort, & par ce moyen retira ſes gens. Sur le ſoir il feit voile vers Blanchef : puis coſtoyant la Rie juſques auprès de Douvres, il dreſſa ſon chemin vers Boulongne (a), où il rafreſchit de vivres l'armée de mer, & meit en terre au Portet près Boulongne, pour renforcer noſtre armée de terre quatre mille hommes, & trois mille pionniers, laiſſant ſon armée de mer pourveuë. Par là vous pouvez cognoiſtre qu'il pouvoit laiſſer en l'Iſle d'Huicht leſdits quatre mille hommes, & quatre mille pionniers, qui eſtoit ſuffiſamment pour garder ladite Iſle,

(a) Le Père Daniel s'eſt trompé en diſant que notre flotte ne put approcher de Boulogne, & que le vent la repouſſa ſur les côtes d'Angleterre.

attendant nouveau rafraîschissement, & leur pouvoit laisser vivres (à ce que j'entendis des munitionnaires) pour un mois ou cinq semaines. Cependant les vents d'aval se mirent à souffler partant de devant Boulogne, de sorte que nostre armée de mer pour se mettre en lieu de seureté, fut contrainte de relascher pour chercher le couvert vers l'Angleterre : où estans venus en un lieu appellé les Perrais, & là detenus par la force du vent & d'une grosse mer, sembla au Roy d'Angleterre, s'estre présenté à luy l'occasion de deffaire nostre armée. Parquoy ne voulant perdre ceste occasion, en toute diligence il fit mettre en mer son armée, qui montoit à cent bons navires, pour nous venir trouver à la faveur de ce temps, qui les apportoit par la poupe, & à plaine voile sur nous. Entre autres raisons qui luy donnoient esperance de victoire, estoit que la violence des vents & la commotion de la mer, nous osteroient l'usage & le service de nos galleres, & que son armée se presentant devant la nostre, la contraindroit sans combattre ou de donner en terre & se perdre, ou de passer le destroit de Calais, chose qui ne se pouvoit faire sans desordre & grand danger.

L'UN & l'autre party luy sembloit aisé,

car si nous attendions à nous lever jusques à ce que les eussions en teste , & si alors nous venions à désancrer , la courante & les vents qui les apportoit sur nous , par force nous jetteroient en terre : au contraire si nous attendions , ils nous trouvoient escartez les uns des autres , & ne nous estoit possible pour la crainte du mauvais temps , de nous tenir ferrez : & eux nous abordans en si grand avantage , nous forceroient & nous jetteroient à travers. Outre-plus , & si pour obvier à ces inconueniens , nous voulions prevenir à ladite arrivée , & nous lever de bonne heure , la mer & le vent nous forceroient d'aller en Flandres , où nous aurions à passer le destroit , qui nous seroit au retour empesché & defendu : avec ce , il seroit possible que le temps contraire nous retiendroit là si longuement , que nous y pourrions avoir faute de vivres , & cependant les ennemis qui pour nous attendre au passage viendroient à Boulongne , pourroient destourner les forts que le Roy avoit deliberé d'y faire. A quoy l'Admiral vouloit par tous les moyens du monde remedier : ces choses requeroient aussi prompt & soudain remede que les dangers que vous avez ouys , estoient grands ; car un Flament qui la nuit precedente s'estoit enfuy d'avec eux , asseu-

roit que le jour mesme , ou le lendemain matin , ils se pourroient trouver sur nostre armée.

L'Admiral, ayant toutes ces considerations, par l'avis des Capitaines , conclud qu'au changement du flux , si aussi le vent venoit à changer ou calmer , qu'on se leveroit pour se jetter en haute mer , dressant toujours le chemin vers l'ennemy , afin de le pouvoir combattre au large , & gagner le vent ; & là où le temps le forceroit de demourer , il ordonna que les galleres iroient sous une pointe approchant d'eux qui les couvroit du vent , & là où ils estoient se tiendroient les vaisseaux les poupes vers la terre , & les grands navires se mettroient en bataille un peu au dessous tant ferrez que le temps le permettoit , afin que l'armée des ennemis venant à executer son entreprinse , & voulant aborder nos navires , eut à passer par devant les galleres qui leur demoureroient par ce moyen audeffus du vent. Et là où par crainte de cest inconvenient les ennemis voudroient arriver de bonne heure pour combattre les galleres , ils ne le pourroient faire estans en si peu d'eau , mesmes que leurs petits navires n'en pourroient approcher sans toucher en terre : avec ce , pour le peu d'in-

tervalle qui seroit entre les galleres & les navires , il pourroit advenir que non seulement les ennemis passeroient outre les galleres ; mais la courante estoit telle , qu'elle les pourroit jetter de là nos navires.

La chose ainsi resoluë , on attendit le changement du flux , à l'ancre , pour veoir ce que le temps nous apporteroit : mais nous trouvâmes que le temps persevera en sa fureur tout ce jour , dont fusmes forcez d'attendre la marée le lendemain , qui nous fut tant favorable en bonnasse avecques changement de vent , que nous pensâmes partir & dresser le chemin là où avions nouvelles de trouver les ennemis. La bonasse augmenta tellement peu à peu , que sur le midy nous ne souhaitions rien plus que de rencontrer ceux qui bravoient de nous venir trouver. Sur ce point descouvrans quelques voilles , soudain nos galleres feirent diligence de les aller reconnoistre : les ayans approchez , il se trouva qu'ils estoient Flamens , & par eux s'entendit que l'armée de l'ennemy n'estoit pas loing de là. L'Admiral l'ayant entendu , alla au navire rond qu'il avoit choisi pour combattre l'Admiral d'Angleterre , & manda les galleres donner plus avant pour en sçavoir plus certaines nouvelles : lesquelles au point du jour vin-

drent à la veüe des ennemis. L'Admiral les suivit avecques l'armée en toute diligence ; mais le temps estoit si calme qu'il ne pouvoit avancer le chemin , qu'autant qu'il estoit porté par les courantes. Les ennemis ayant la veüe de nos galleres , pour ne demourer entre icelles & nostre armée par ce temps calme , faisoient grande diligence de gagner le dessus du vent : ce que nos galleres à toutes forces vouloient avoir : en quoy les armées voguerent presque tout le jour , costoyant l'un l'autre de si près , qu'aisément l'on pouvoit compter les navires & juger de leur grandeur.

En cette navigation les ennemis portoient toujours les proües devers la mer , faisans contenance de vouloir combattre , sans toutesfois qu'ils perdissent la veüe de leur terre : mais enfin ayans veu nostre armée au dessus du vent , & suivre en bonne ordonnance sans plus dissimuler , ils meirent les voilles , & dresserent leur chemin en poupe vers l'Isle d'Huicht. Dont s'estant avisé le Baron de la Garde , pour les retarder & donner temps à nostre armée d'approcher , il print opinion de donner en queuë sur quelques navires , qui pour estre pesants , estoient demourez assez loing des autres , & par ce moyen le

reste de l'armée ralentiroit sa retraite : mais sur le champ le vent se rafreschit , sans toutes-fois commotion ni tourmente de la mer : cela fut cause qu'ils se retirèrent sans desordre : si est-ce qu'on eut loisir d'estre plus de deux heures au combat avec eux , & de si près , qu'à peine pouvoit-on descharger nostre artillerie. Il n'y a faute qu'ils n'espargnoient les nostres ; mais nos galleres pour estre plus basses , estoient moins exposées à la fureur de leur artillerie. L'escarmouche fut bien chaude , car le matin il fut veu en mer plusieurs corps morts , & forces pieces de bois , & ne fut pas (a) tiré moins de trois cens coups d'artillerie tant d'un costé que d'autre. En combattant la courante & le vent portoient les ennemis tout droit vers leur port , & la nuit vint qui meit fin au combat. Le matin quand on les alla recognoistre , on les trouva

(a) Hume , dans son Histoire d'Angleterre , Tome III, p. 357 , in-4°, remarque avec raison qu'il étoit presque impossible alors qu'une flotte remportât quelque avantage important sur une autre , à moins d'en venir à l'abordage. Le canon étoit communément si mal servi , que les deux flottes en deux heures de combat tirèrent , selon du Bellay , trois cens coups de canon. Il n'est pas de notre tems , ajoute l'Historien Anglois , un gros vaisseau qui n'en tire autant à lui seul.

en lieu de feureté : parquoy l'Admiral print son chemin vers le Havre-de-Grace, pour rafreschir son armée, & descendre grand nombre de malades, qui estoient sur noz navires : les gros vaisseaux vindrent descendre au Havre-de-Grace. L'Admiral estant adverty que le Roy estoit à Arques, alla sur une gallere descendre à Dieppe, deux lieues près dudit lieu d'Arques, qui fut le lendemain de la mi-Aoust.

Vous avez entendu cy-devant, comme le Mareschal du Biez avoit assure le Roy, que son fort commencé devant Boulongne seroit en deffence à la mi-Aoust : parquoy (estant ce jour venu) le Roy esperant executer l'entreprise de Guines, dont est parlé cy-dessus, depescha le Seigneur de Langey sur chevaux de poste, pour aller en son camp devant Boulongne, & luy faire rapport de l'état auquel il trouveroit ledit fort. Lequel y estant arrivé, le trouva aussi peu en deffence que huit jours après qu'il fut commencé : car premierement il n'estoit assis sur la pointe qui estoit ordonnée, vis-à-vis de la tour d'Ordre, pour empêcher l'entrée du Havre; mais il estoit planté en un lieu appelé *Oul-treau*, vis-à-vis de la Basse-Boulongne, où il n'empeschoit en façon du monde l'entrée
dudit

dudit Havre. Les raisons qu'en donnoit le Mareschal du Biez , pourquoy il n'y avoit esté planté , estoient qu'on luy avoit fait entendre , qu'il ne s'y trouveroit eau , & que pour les vents , les soldats n'y pourroient faire demeure : aussi le Mareschal du Biez se confioit en un Italien nommé le Capitaine Antoine Mellon , pensant qu'il fut bon fortificateur , & homme de guerre. Ledit Mellon ne sçachant ses mesures , avoit composé son fort de cinq boulevarts en quintangle : & à ce que ledit fort fut plustost en deffence , avoit fait les fossez , tant des boulevarts que des courtines , de quarante pieds de large , & de profondeur dix-huict pieds , esperant sur le bord du fossé par dedans y faire seulement un rempart en forme de parapet , pour se couvrir , d'autant qu'il n'y avoit montagne qui luy commandast. Mais estans lesdits fossez parachevez , & les terres jettées dedans , pour servir à faire ledit parapet , estimant qu'il ne faudroit plus que les fascines & gasons , il se trouva qu'il avoit prins ses mesures si courtes , estimant le bas sur le haut , n'ayant egard au taluz qu'il estoit besoin de luy donner , que les boulevarts se trouverent si petits , qu'il n'y avoit lieu où l'on eust sceu loger une piece d'artillerie , mesme le dedans du fort se trouva

si ferré, qu'il n'y eust eu espace pour loger cinq ou six cens hommes. Parquoy il falut remplir lesdits fossez, & parce qu'en les remplissant de terre remuée, il la falloit lier de fascines & de gros chesnes debout, de sorte que pour ce faire on fut contraint d'y mettre la pluspart de tous les chesnes de la forest de Hardelot, voisine de lieuë & demie de là, pour les planter debout à soustenir ledit rempart : tout le charroy, tant de l'artillerie qu'autre, qui avoit accoustumé d'amener les fascines & gasons, fut employé, & tout ce qu'en six sepmaines ou deux mois avoit esté fait, demoura inutile : de sorte que ce fut autant d'argent & de temps perdu. Langey retournant devers le Roy qu'il trouva à Senerpont, fist ce rapport : mais le lendemain arriva le Seigneur de Saint-Germain, Guafcon, devers le Roy, envoyé de la part du Mareschal du Biez, lequel asseura le Roy que dedans huit jours le fort seroit en deffence. Le Roy adjoustant foy au dire dudit Seigneur du Biez, qui estoit son Lieutenant General & Mareschal de France, esperant que le rapport seroit veritable, s'achemina pour marcher en avant, & s'en aller à Forest-Montier, Abbaye près de Rië, duquel lieu il depescha Langey derechef pour aller audit fort.

& y faire sejour de huit jours, & considerer de jour à autre, combien se haussioient les boulevarts & courtines, afin que par ce moyen on peust faire jugement dedans quel temps on se pourroit asseurer que le Roy se peust ayder de son armée pour luy servir ailleurs, laquelle armée estoit de douze mille Lansquenets, douze mille hommes de pied François, six mille Italiens à pied, & quatre mille Legionnaires, environ mille ou douze cens hommes d'armes, & sept ou huit-cens chevaux legers.

Arrivé ledit Langey au camp, il exposa au Marechal du Biez en la presence de tous les Capitaines, tels que le Seigneur de la Roche-du-Maine, le Seigneur de la Guiche, le Seigneur d'Estrée, le Seigneur de Villebon, le Seigneur de Heilly, le Seigneur de Briffac, General de la cavalerie legere, le Comte Rein-Grave & plusieurs autres Capitaines, la charge qu'il avoit du Roy : mais le Marechal declara en ladite compagnie, qu'il avoit advertissement que l'ennemy s'assembloit à Calais, pour venir secourir Boulongne par terre, laquelle (à ce qu'il disoit) il tenoit pour affamée ; & qu'à ceste occasion il estoit deliberé de passer la riviere, & abandonner le fort, laissant seulement trois ou quatre mille

hommes dedans , & aller loger sur le Mont-Lambert , pour estre en teste à l'ennemy , & luy donner la bataille s'il venoit secourir ladite ville. Plusieurs des Capitaines ne trouverent qu'il fust vray-semblable que l'Anglois voulust hazarder une bataille par terre , attendu qu'il n'estoit si fort que nous pour venir reenvitailler sa ville , laquelle tous les jours à nostre veue & sans danger il rafreschissoit par mer , & qu'en un navire seul on peut porter plus de vivres qu'en mille chariots. A ceste occasion ils ne pouvoient trouver bon qu'on abandonnast le fort pour passer l'eau , attendu mesmement que passant de là , on retardoit de beaucoup la fortification , ce qui n'estoit l'intention du Roy ; car partant le camp (a) , on estoit la commodité de quatre ou cinq mille soldats tant François , Lansquenets qu'Italiens , qui tous les jours travailloient au rempart , & de cinq cens pionniers de l'artillerie , qui falloit qui l'accompagnaissent & de cinq cens chevaux de ladite artillerie , lesquels ordinairement amenoient fascines & gasons. Toutes lesquelles remonstrances n'eurent lieu , car le lendemain matin sans autre resolution , dès le point du jour il envoya le Seigneur de Villebon faire ra-

(a) Car en décampant.

billier le passage du Pont de brique, pour passer l'artillerie & l'armée, & alla loger au Mont-Lambert, ainsi qu'il avoit delibéré sans en rien faire entendre au Sgr d'Estrée, qui estoit Marechal du camp avecques ledit Villebon, d'autant qu'il sçavoit que ledit d'Estrée n'estoit de ceste opinion. Pour dire verité, j'estime que du Biez le faisoit par braverie; & moy mesme luy remonstray à part que ce n'estoit l'intention du Roy; mais je n'y profitay rien: & depuis le Roy me dit, *qu'il pensoit que le Marechal n'eust voulu que Boulongne eust esté reprise, craignant perdre son autorité de commander aux Princes, & à une si grosse armée.*

Les nouvelles entenduës à la Cour que le Marechal du Biez alloit donner la bataille, toute la jeunesse qui estoit près du Roy, esperant estre à ceste journée, deslogea pour s'y trouver, aucuns sans congé du Roy, autres avecques congé. Entre autres partirent M. d'Anguien, M. d'Aumalle, M. le Duc de Nevers, M. le Comte de Laval, M. de la Trimouille & tout le reste de la jeunesse, lesquels vindrent trouver le camp au Mont-Lambert, & se logea M. d'Aumalle à l'avant-garde, laquelle M. de Brissac conduisoit. Ledit lieu de Mont-Lambert est si près

de Boulongne, que coup à coup nostre artillerie donnoit dedans la ville, & celle de la ville dedans nostre camp, & tous les jours se faisoient de belles escarmouches, où en demouroit & des leurs & des nostres.

Cependant le Roy estoit en ladite abbaye de Forest-Montier, qui tire d'Abbeville à Montreul, à onze lieuës de Boulongne. Auquel lieu de Forest-Montier, après y avoir sejourné quelques jours, Mgr d'Orleans second fils du Roy, jeune Prince de l'aage de vingt-trois ans (a), fut saisi d'une fiebvre continue, que les Medecins, estimoient pestilentielle, à laquelle ils ne sceurent remedier qu'il ne (28) rendist l'ame à Dieu le huictiesme jour de Septembre mil cinq cens quarante cinq. Qui ne fut (à ce que vous pouvez confiderer) peu d'ennuy au Roy son pere, d'avoir perdu deux de ses enfans, sçavoir l'aîné & le dernier en la fleur de leur aage adolescente. *Mais à l'imitation de David, il print la fortune comme chose venant de Dieu : & pour passer sa douleur, & aussi qu'on estimoit que mondit Sgr d'Orleans estoit mort de peste (ce qui ne fut trouvé veritable ; vray est que le pays estoit fort infecté de mauvais air,*

(a) L'âge du Prince & l'année de sa mort sont en blanc dans l'édition de 1569.

pour la necessité que la guerre & le feu y avoient apporté) il déslogea promptement dudit lieu de Forest-Monstier, & alla coucher en un village nommé l'Hospital, à l'autre bout de la forest de Cressy : où estant arrivé, & voyant la diversité des rapports qu'on luy faisoit de jour en autre de la fortification de son fort, à cause dequoy il ne pouvoit conclure du moyen qu'il auroit de se servir de son armée, il despescha pour mieux s'en resoudre l'Admiral d'Annebault, & en sa compagnie le Prince de Melphe, Mareschal de France, & le Seigneur de Maugeron, Chevalier de son ordre & Gouverneur de Dauphiné, pour aller devant Boulongne, afin de reconnoistre le fort, & luy rapporter au vray en quel estat il se trouveroit, & avecques eux le Seigneur de Langey, qui par plusieurs fois y avoit esté pour leur faire entendre sur le lieu ce qu'il en avoit cogneu.

Peu de jours auparavant, les garnisons d'Ardres & celles de Calais & de Guines, estoient en courses continuelles les unes contre les autres : & entr'autres s'estoit fait une entreprise par le Seigneur de Dampierre, Lieutenant du Roy dedans Ardres, ayant appelé du camp pour son renfort le Seigneur de Tavannes, Lieutenant de la compagnie

de Mgr d'Orleans, avecques icelle compagnie, en laquelle, après quelque perte des nostres & des ennemis, ledit Dampierre fut tué.

L'Admiral ayant print congé du Roy, pour aller au lieu (a) predict, alla coucher à Montreul, partant dudit lieu & arrivé au Neuf-Chastel, trois lieuës deçà Boulongne, il tomba malade d'une fievre chaude si vehemente, qu'il fut contraint de demourer audit Neuf-Chastel : parquoy le Prince de Melphe, le Seigneur de Maugeron & de Langey, paracheverent le chemin, pour faire rapport au Roy de ce dont ils avoient charge. Le Prince de Melphe arrivé audit lieu, ayant bien visité le fort, & considéré le temps qu'il estoit commencé, & le temps qu'il falloit pour l'achever, jugea qu'on seroit bien avant en hyver avant qu'il put estre en estat d'estre defendu, sans avoir l'espaule d'une armée. Après toutes ces choses bien considérées, il retourna trouver l'Admiral encore malade au chasteau de Courte-ville, trois lieuës par delà Montreul, sur le chemin de Boulongne, d'où ils s'acheminèrent pour retourner devers le Roy, luy faire rapport de ce qu'ils avoient trouvé : lequel voyant son esperance

(a) Pour aller à Boulogne.

perdue, & la saison trop tardive pour ceste année se mettre en campagne, se retira en l'Abbaye de S. Fuscien, deux lieuës au dessus d'Amiens, à cause que la peste estoit dans la ville.

Pendant que l'Admiral & le Prince de Melphé se retirèrent devers le Roy, à raison de la proximité du Mont-Lambert, où estoit assis nostre camp, ordinairement s'y faisoient de belles & grandes escarmouches. Entre autres un jour François de Lorraine, Duc d'Aumalle jeune Prince de grande volonté, fils aîné du Duc de Guyse, estoit allé pour veoir l'escarmouche; mais voyant nos gens la soutenir assez lentement, & estre sur le point d'estre renversez, pour les remettre debout, voyant une troupe d'Anglois qui les venoient charger par le flanc, & se pensant asseuré que plusieurs qui estoient près de sa personne ne l'abandonneroient, il chargea lesdits Anglois si vigoureulement, qu'il les arresta sur cul: mais n'estant suivy comme il esperoit, il receut un coup de lance dedans la veuë, qui luy donna entre le nez & l'œil, & entra dedans la teste environ demy pied: car il faut entendre que le fer de la lance estoit à trois quarres, & n'estoit gros, & avoit environ une paume de long, lequel entra

tout dedans la teste avecques la doiïille, & bien deux doigts du bois : la lance rompit, & luy demoura le tronçon dedans la teste : toutesfois pour ledit coup il ne perdit ny les arsons, ny l'entendement, dont bien luy print : car s'il fust tombé, jamais homme ne l'eust sauvé des mains des gens de pied Anglois, qui en prenoient peu à mercy. Estant retourné au camp, tous les Chirurgiens doutoient que la force dont il convenoit user pour retirer ledit tronçon hors de la teste, ne mist ledit Prince en hazard, ne pouvant supporter la secouffe, & par ce moyen qu'il rendit l'esprit entre leurs mains : mais il porta la douleur aussi patiemment, *que (a) qui ne luy eust tiré qu'un poil de la teste* : ce nonobstant estant porté en une litiere jusques à Piquigny, il fut deux ou trois jours qu'on ne luy esperoit vie : à l'occasion dequoy il disposa de tous ses affaires, en pourvoyant tous ses serviteurs. Quant à moy, je pense asseurement que Dieu luy sauva la vie, non pas les medicaments des hommes, & qu'il

(a) L'Auteur de la vie de Gaspard de Coligny, p. 66, attribue cette belle cure à Ambroise Paré. Selon lui, Paré prit les tenailles d'un Maréchal, mit le pied sur la tête du Prince Lorrain, & en arracha si adroitement le tronçon de lance, qu'il n'endommagea pas l'œil.

le preserva (a), afin que cy-après le Roy en tiraist plus grand service.

Il se fist plusieurs autres faits d'armes, qui seroient mal-aïsez à mettre icy par escrit, & entre autres un auquel François de Touthville, Seigneur de Menainville, frere du Seigneur de Villebon, fut tué à coups de lance & de picque. Autre jour Jean de la Vieuville, Seigneur de Fretoy, jeune homme de Picardie, promettant beaucoup de foy, tomba en pareil danger que ledit de Touthville: & faut entendre que l'avantage estoit grand pour l'Anglois, d'autant que du costé où se dressoient les escarmouches (qui estoit devers le chasteau tirant à la tour d'Ordre, & dudit chasteau devalant à la tour Saint-François) le Roy d'Angleterre l'année precedente y avoit assis son camp pour assieger la ville, à cause dequoy il y avoit de grandes tranchées, & plusieurs fossez où estoient logez ses Lansquenets, & nos gens les cuidans suivre quand ils les avoient repouffez, tomboient dedans lescrites tranchées.

Es mesmes jours, considerant le Roy qu'à l'occasion de l'hyver qui approchoit, son en-

(a) Il devint Duc de Guise après la mort de son père: on le verra jouer un grand rôle dans les Mémoires qui suivront.

treprise de Guines estoit faillie , & qu'il estoit adverty que l'Anglois avoit envoyé en Allemagne faire levée de dix mille Lansquenets , & de quatre mille chevaux hauts Allemans , pour (passans par le pays de l'Empereur) se venir joindre avecques son armée en la terre d'Oye , & avecques ce renfort lever le siege de devant Boulogne , il delibera de pourveoir audit passage , à ce que sous ombre d'iceluy ils ne feissent descente au pays de Tierache , & es environs d'Aubenton , Verveins & Guyse. Afin qu'il put mettre ordre à toute sa frontiere , & que cependant qu'il voudroit assaillir autruy on n'entraist en ses pays , il s'achemina pour tirer à la Fère-sur-Oize , duquel lieu il pouvoit ordonner des affaires selon qu'ils s'offriroient : mais ce ne fut que premierement il n'eust mandé au Mareschal du Biez , qu'il eust à assaillir la terre d'Oye & la ruiner & tout brusler , à ce que ladite armée que le Roy d'Angleterre faisoit venir d'Allemagne , ne trouvast de quoy se rafraischir & mesme pour lever (a) à l'ennemy la commodité d'icelle terre , d'autant que la ville de Calais , celle de Guines & le Chasteau de Hames , que le Roy d'Angleterre a en terre ferme , n'ont rafraischif-

(a) Et même pour ôter.

sement que de cedit lieu : s'il fait descente deçà , il n'a autre endroit où se puisse loger son armée attendant l'un l'autre : car une grande armée de mer ne peut passer tout en un passage , & il faut lieu pour rafreschir ceux qui descendent les premiers attendans le reste. L'assiette de la terre d'Oye est marescageuse , & fertile en herbages , laquelle peut avoir quatre lieuës de long , & trois de large , ayant d'un costé la mer , & est à l'un des bouts devers la mer la ville de Calais , & à l'autre bout la ville de Gravelines , qui est des pays de Flandres. Devers la terre ferme & le long du bord du marais , est située la ville de Guines & le Chasteau de Hames : au bout tirant en Artois , est la ville d'Ardres qui est au Roy : & plus avant estoit le Chasteau de Tournehan, assis au pays de Flandres , plusieurs fois ruiné par nostre armée.

Le Mareschal du Biez , qui estoit encore campé à Mont - Lambert , ayant receu le commandement du Roy , se meit en chemin , pour selon le vouloir dudit Seigneur , entrer en la terre d'Oye. Le Seigneur de Briffac avoit la charge de conduire l'avant-garde avecques sa compagnie de gens d'armes & les chevaux legers dont il estoit General , la compagnie de M. le Connestable , conduite

par le Seigneur de la Guiche , & cinquante hommes d'armes sous la charge du Seigneur de Heilly, la compagnie du Seigneur de Boisy, celle du Seigneur d'Escars , celle du Seigneur de la Roche-du-Maine , le Seigneur de Tais , General des gens de pied François , & grande jeunesse qui estoit venuë de la Cour en l'esperance de combattre , (comme j'ay dit cy-devant) entre autres M. François de Bourbon, Seigneur d'Anguien , le Duc d'Aumalle , le Duc de Nevers , le Comte de Laval , qui fut ce voyage blessé à un bras d'une arcquebuzade , & plusieurs autres que je ne nommeray pour eviter prolixité. Or pour la seureté de la terre d'Oye , que j'ay desja dit estre marefcageuse , les Anglois ont fait du costé de la terre ferme , de grands fossez qui sont ordinairement pleins d'eau , avecques remparts : & par intervalles ont fait des bastions qu'ils appellent blocuz ou forts , pour flancquer lesdits remparts ; dedans lesdits forts ils ont garnison ordinaire , parquoy estoit mal-aisé d'entrer dedans le païs : car estant l'alarme ausdits forts , tout le païs vient en armes à la deffence d'iceux remparts ; & davantage en temps de guerre ils ont autre garnison ordinaire en un gros bourg nommé Marc , qui est au milieu du païs .

Estant party nostre armée , fait telle diligence que l'avant-garde arriva au principal de leurs forts , lequel fut assailly si brusquement par nos vieilles bandes Françoises, qu'en peu de temps il fut forcé , & ce qui se trouva dedans mis au fil de l'espée. On avoit fait provision de ponts pour passer l'artillerie & gendarmerie sur les canaux qui sont à la terre d'Oye ; toutesfois ils demourerent à Ardres ; je ne sçay si ce fut la faute ou negligence du Chef : mais le frere du Seigneur de Mailly de Picardie , qui avoit la charge de l'artillerie , fait tel devoir , que faisant abattre le bord du fossé , il passa l'artillerie , chose qu'on pensoit impossible : aussi la gendarmerie voulant montrer l'affection qu'elle avoit de faire service au Roy , passa outre : les uns menans leurs chevaux par la bride , se mettoient en l'eau jusques à la ceinture avecques leurs harnois : autres passerent à cheval , dont quelques uns tomberent dedans , & meirent de l'eau dedans leurs bottes par le colet : bref tout passa. Estans passez , le Seigneur de Brissac marcha pour tirer le chemin de Marc ; mais n'ayant encore fait demie lieuë , ses ceureurs rencontrerent environ deux mille Anglois , qui venoient au secours de ceux du fort que nos gens avoient

forcé, (mais n'estoient advertis de ce qui leur estoit advenu) lesquels furent chargez si vivement de la gendarmerie qui estoit devant, que lesdits Anglois furent deffaits, & la plupart tuez sur le champ : les autres se sauverent à la faveur des fossez, où la gendarmerie ne les pouvoit suivre. Fut ceste charge si sanglante, que quatre vingts ou cent chevaux des nostres y demourerent ou morts ou blesez, & plusieurs hommes d'armes, specialement de la compagnie de M. de Boisly, conduite par le Seigneur de Saint-Sire, son Lieutenant.

Nos gens ayans forcé le fort & défait les Anglois qui venoient pour leur empescher le passage, nostre camp se logea; mais la pluye survint si vehemente la nuit, que les fossez qui sont à ladite terre d'Oye, pour esgouter les terres, devindrent grosses rivieres, de sorte qu'il eust fallu autant de ponts comme il y avoit de tranchées : il fut resolu de se retirer, parce que, continuant la pluye, on n'eust eu le moyen de remener l'artillerie sans grand hazard : si est-ce qu'avant de partir on brusla grande partie des villages jusques auprès de Marc.

Pendant que nostre armée fut en la terre d'Oye, les ennemis qui estoient forts dedans la haute

la haute & basse Boulogne , & en la tour d'Ordre (qui est assise sur la pointe où la riviere qui passe au Pont - de - brique se discharge en la mer , laquelle tour , Jule-Cesar feit edifier quand il passa en Angleterre , pour tenir une lanterne au haut d'icelle , pour radresser ses navires , si de fortune luy advenoit tourmente comme à son premier passage : tout au tour de laquelle les Anglois avoient fait un fort de terre bien flanqué , tant pour la conservation de ladite tour , qui estoit la salvation des navires qui entroient dedans le canal de la riviere , que pour tenir plus grand nombre de gens en seureté , sortirent une nuit avecques toutes les forces desdits lieux , pour surprendre le fort que nous avons fait deçà l'eau vis à vis de la basse Boulogne. D'autant qu'il y avoit encore la pluspart de la fortification où l'on pouvoit monter sans eschelle , & pouvoient estre sortis pour ladite entreprise jusques au nombre de sept ou huit mille hommes tous bien deliberez de faire leur devoir. Or n'y avoit-il entre la basse Boulogne & le fort , que la grève , de sorte qu'on tiroit de l'un en l'autre de pointe en blanc d'une coulevrine , & quand la mer est retirée , on n'y est pas en l'eau jusques au gros de la jambe : ils arriverent environ

une heure devant le jour : mais Thibault Rouhault, Seigneur de Riou, qui estoit Lieutenant du Roy dedans ledit fort, & le Capitaine Villefranche, son Lieutenant audit fort, sentans leur secours loing, faisoient la veille jour & nuit avecques la pluspart de leurs soldats ; le jour ils se repositoient, dont bien leur print : car de premiere arrivée les ennemis donnerent sur le haut du rempart : mais ainsi que furieusement ils assaillirent, aussi avec grande assurance ils furent recueillis (comme par gens qui estoient bien advisez de ce qu'ils avoient à faire) & tout ce qui donna sur le haut, fut tué, & le reste renversé & mis à vau de route, & oncques puis ils n'oserent entreprendre de les vouloir forcer.

Le Roy estant adverty que son armée estoit retirée de la terre d'Oye, manda au Marechal du Biez qu'il eust à se camper au Portet, qui est à un trait de canon du fort, afin de tousjours donner espaulle à ceux qui faisoient la fortification d'iceluy fort : puis il print le chemin de Corbie, Ham & la Fère. Estant arrivé à la Fère, adverty que desjà les Lansquenets qui venoient pour le secours du Roy d'Angleterre, estoient à Fleurines, gros village au pays de Liege, à dix lieuës de Mesieres, il depescha le Seigneur d'Anguien, François de Bourbon, pour aller à Guyse,

avecques trois cens hommes d'armes, & quelque nombre de gens de pied, afin d'empescher lesdits Lansquenets d'entrer par cest endroit dedans ses pays. Pareillement le Roy depescha le Seigneur de Longueval, son Lieutenant en Champagne, pour aller lever la legion dudit pays, & pourveoir tous les passages par où il cognoistroit que l'ennemy pourroit entrer : dans Mesieres, (qui estoit la ville de plus grande importance, si l'ennemy l'eut surprise) il envoya le Seigneur de Langey avecques mille hommes de pied, & les arrieres-bans de Bourgogne, & une partie de ceux de Champagne. Ce fait, il meit ordre d'estre seurement adverty des entreprises de l'ennemy : car l'Empereur (craignant que ceste grosse armée d'Allemans tant de pied que de cheval, entrant en son pays, & le trouvant despourveu de gens de guerre, n'y fait quelque dommage) leur refusa le passage par ses pais. Ce qui faisoit douter au Roy que se voyans desesperez de passer par amitié par le pais de l'Empereur, ils ne voulussent entreprendre de passer par son Royaume. Enfin les Allemans après avoir sejourné trois semaines audit lieu de Fleurines, sans pouvoir prendre resolution, le jour de la paye suryint, & n'estans les deniers

prests, quelque remonstiance que peussent faire les Commissaires & Tresoriers du Roy d'Angleterre, que de bref (a) l'argent seroit venu, ils n'y voulurent ajouter foy, mais tournerent leurs Enseignes pour se retirer en Allemagne, & amenerent quant & eux lesdits Tresoriers & Commissaires, qui avoient charge du Roy d'Angleterre, de les conduire pour la seureté de leur payement. Par ce moyen ledit Anglois fit une despense excessive, qui revint en fumée, & espuisa bien ses tresors, desja fort entamez.

Environ la feste de Toussaincts, mil cinq cens quarante-cinq, après la retraite des Allemans, le Roy ayant esgard que par le trespas de Mgr le Duc d'Orleans, son fils, les alliances conclues avecques l'Empereur estoient nulles & de nul effect, depescha l'Admiral d'Annebault & M. Olivier, Chancelier de France, pour faire nouveaux traitez, & confirmer nouvelles alliances & amitez entre luy & l'Empereur. Après avoir prins congé du Roy, lors estans à Folambray près Couffi, le jour de Toussaincts ils prindrent le chemin de Cambray, de Valentiennes & de Courtray, & vindrent trouver l'Empereur à Bruges, auquel lieu, après

(a) Qu'avant peu l'argent viendroit.

avoir plusieurs fois communiqué avecquès Sa Majesté, ils furent remis à avoir responce à Anvers. L'occasion pour laquelle l'Empereur estoit venu à Bruges, & alloit à Anvers, estoit, qu'il avoit intention de dresser une armée, pour aller en Allemagne subjuguier les Protestans, & autres Princes & communautéz d'Allemagne, qui ne luy estoient si obeïssans comme il desiroit : pour dresser cette armée, il luy falloit avoir grandes finances, pour lesquelles recouvrer il alloit audit lieu d'Anvers, afin d'en avoir tant par otroy que par prest. Aussi ne vouloit-il si promptement faire responce aux Ambassadeurs du Roy, que premierement il n'eust entendu la volonté de ceux dudit Anvers, à ce que, selon qu'il feroit ses affaires, il fust ou plus rigoureux en responce, ou plus gracieux. L'Admiral & le Chancelier après avoir esté à Anvers environ sept ou huit jours, à la suite de l'Empereur, ayans cognoissance des dissimulations dont il usoit, prindrent congé de luy sans autre resolution, sinon que là où le Roy ne luy commenceroit la guerre, il n'estoit pas deliberé de la luy faire.

Estans les Ambassadeurs de retour, ce qui fut environ la Saint-André, ils trouverent

le Roy à Villers-Costerez : lequel ayant ouy la responce de l'Empereur, cogneut bien qu'il luy estoit besoin de se preparer, & qu'il ne restoit à l'Empereur que l'occasion de commencer la guerre à son avantage. A ceste cause (parce qu'il avoit fait M. d'Anguien Gouverneur de Languedoc) il depescha le Prince de Melphe, qui nouvellement avoit esté fait Mareschal de France, pour aller en Piémont y estre son Gouverneur & Lieutenant-General. Aussi considerant que l'Empereur (s'il venoit à chef de reduire (a) en son obeïssance la Germanie) luy ameneroit sur les bras toutes les forces, tant des Catholiques que des Protestans, il depescha devers M. de Vendosme, son Lieutenant-General en Picardie, Tresorier & argent pour fortifier les placés debiles : aux autres Gouvernemens il feit le semblable, mesme en Bresse pour fortifier Bourg. Ayant expérimenté par la precedente guerre, que la principale descente d'Allemagne pour entrer en ce Royaume, estoit par la Champagne, & toutesfois qu'il n'avoit frontiere en son Royaume si mal garnie de placés fortes, pour faire teste à une grosse armée, il delibera d'y pourveoir; à cest effect il depescha le

(a) S'il parvenoit à subjuguier l'Allemagne.

Seigneur de Langey, Martin du Bellay, son Lieutenant audit pays de Champagne, & luy donna charge de visiter la frontiere, depuis Vervein jusques à Coiffy, & de luy faire rapport des lieux plus necessaires à fortifier pour empescher l'entrée de l'ennemy en ses pays. Langey partit cinq ou six jours avant Noël, & avecques luy Hieronyme Marin, Boulonnois, homme bien entendu au fait des fortifications. Après avoir fait ladite vifitation, & bien recogneu la frontiere, Langey fit rapport au Roy qu'il estoit besoin de fortifier une place entre la Capelle & Mesieres, d'autant qu'il y a grand pays ouvert, comme de dix-huict lieuës, & qu'il luy sembloit qu'Aubenton estoit bien à propos, faisant une citadelle au haut devers le bois, pour commander à la ville. Mais le Roy, pour quelque occasion à ce le mouvant, ne voulut que la fortification se fist audit lieu, mais ordonna qu'elle se feroit au-dessus d'un village nommé Maubert - Fontaine, à sept lieuës de Vervein & cinq de Mesieres, à la faillie des bois. Puis il ordonna de fortifier Mesieres & Mouson; mais ledit lieu de Mouson se trouva mal-aisé à fortifier, à l'occasion de la montagne de devers Yvoy qui luy commande, & que du costé de-deçà

la riviere de Meuze, à l'opposite de ladite montagne devers France on veoit par dessus la ville, le pied & le derriere de ceux qui viennent à la deffence du rempart. Si est-ce qu'il y fut ordonné ce qu'on veit le plus necessaire, sçavoir, une traverse de muraille de bout en bout de la ville par dedans, pour couvrir ceux qui seroient à la deffence, & dehors un grand & profond fossé. Comme par la paix qui fut conclue à S. Jean-des-Vignes, près Soissons, la ville de Stenay avoit esté renduë au Duc de Lorraine, le Roy ordonna de faire une place sur la riviere de Meuze deçà l'eau dedans ses pays, laquelle fut édifïée entre ledit Stenay & Dun-le-Chasteau, & fut nommée Ville-Franche-sur-Meuze, près un village nommé Samoret, & vis-à-vis d'un autre village de-là l'eau, nommé Mozas.

Environ le mois de Juin subsequent, l'Empereur partant d'Yvoy pour son voyage d'Allemagne, voulut revifiter sa Duché de Luxembourg, & pour cest effect, prenant son chemin par devant Jamets, passa par devant ladite place de Ville-Franche, estant la riviere de Meuze entre deux. Auquel lieu estant arrivé, il fit complainte à l'Ambassadeur du Roy, lequel estoit près d'iceluy.

Empereur, que ladite Ville-Franche estoit édiflée sur le fief de l'Empire; mais par le Seigneur de Langey luy furent envoyez des registres de deux cens ans, qui faisoient apparoir comme de tout temps les habitans dudit pays avoient esté subjets à la jurisdiction & grenier à sel de Sainte-Menehould, dont il se contenta, & partant dudit lieu, alla à Damvillier, & ordonna réedifier & fortifier la ville auparavant ruinée par le Duc d'Orleans, & puis il passa outre à Luxembourg pour achever son voyage d'Allemagne. Parce que son voyage ne touche point à la matiere que j'ay entrepris d'escrire, je le laisse aux serviteurs de l'Empereur, lesquels en ont escrit bien amplement, & mesme Dom Louis d'Avila (a).

(a) Louis d'Avila, Gentilhomme Espagnol, commandoit, comme on le verra, la Cavalerie de Charles-Quint au siège de Metz. Il a laissé des Mémoires historiques sur la guerre de Charles-Quint contre les Protestants d'Allemagne : on a reproché à son Ouvrage d'avoir la forme & le ton d'un panegyrique. Il ne faut pas confondre ce Louis d'Avila avec Henrico-Catherino Davila, Noble de l'Isle de Chypre, qui fuyant la tyrannie des Turcs, se réfugia en France. Il s'attacha à la Cour sous les règnes de Henry III & de Henry IV. S'étant ensuite retiré à Venise, il y composa son Histoire des guerres civiles de France en quinze livres. Cet Ouvrage

Aussi le Roy fit besongner au chasteau de Sainte - Menehout : à S. Difier il fit faire trois gros boulevarts; à Chaumont-en Bassigny pareillement il commença à fortifier; & à Coiffy il feit commencer une citadelle, lequel lieu de Coiffy est à la portée d'une coulevrine de la Franche-Comté, sept lieuës plus outre que Chaumont, & à six lieuës par de-là Langres : à Ligny il feit commencer un chasteau sur le haut de la montagne tirant à Commercy; mais la mort le surprint devant d'avoir parachevé lesdites fortifications.

Durant cest hyver, la guerre se faisoit ordinairement entre les Anglois & les François qui estoient dans le fort d'Outreau, vis-à-vis de la basse Boulongne, & il y eut audit fort, à l'occasion des neiges, pluyes & mauvais temps, telle vehemence de peste, qu'en une nuit seule furent mis en terre plus de six vingts soldats (chose que je vey y estant allé de par le Roy) & continua de sorte, qu'enfin on ne leur faisoit autre sepulture, sinon quand tout estoit mort en une maison, on l'abbatoit sur eux. Aussi les maisons es-s'étend depuis 1559 jusqu'à 1598. L'original qui est écrit en Italien, a été traduit en François, d'abord par Baudouin, & ensuite par l'Abbé Mallet.

toient des trouz en terre couverts de quelques appentis de paille ou de chaume, qui pouvoient bien estre cause en partie de ceste mortalité, veu l'humidité de l'hyver. J'y fus quelquefois logé en la chambre du Capitaine Ville - Franche, laquelle je pensoy la plus saine du fort; mais la nuit en la chambre où j'estoy couché, mourut son frere & deux de ses fils, lesquels le jour ne monstroient apparence d'estre malades; & dura tellement ladite mortalité, que de vingt Enseignes, ne demourerent pas plus de huit ou neuf cens hommes; mais nonobstant jamais les soldats ne voulurent abandonner leur garde tant qu'il fut possible, & y endurerent beaucoup de maux.

Le Seigneur d'Essé & le Seigneur de Riou estans un peu rafraichis & renforcez d'hommes, & la peste aucunement appaisée, ils firent de belles entreprises & insignes defaites sur les ennemis; & entr'autres environ le mois d'Avril mil cinq cens quarante-six, fut deliberé de faire mettre des vivres dedans ledit fort d'Outreau, où la necessité commençoit à les contraindre. Pour faire cette execution, fut ordonné le Seigneur de Senerpont, Lieutenant du Mareschal du Biez, avecques soixante hommes d'armes, lequel

partit d'auprès de Montreul le jour de Pâques au soir, & arriva le Lundy matin au fort d'Outreau, avecques les vivres & autres rafraischiffemens qu'il conduisoit. Mais passant près du Pont-de-Brique, au-deffous du Mont S. Estienne, il rencontra trois cens chevaux Anglois venuz pour luy empescher ledit envitaillement. L'escarmouche se dressa d'un costé & d'autre, de sorte qu'il y eut deux hommes d'armes & trois archers de la compagnie du Seigneur de Senerpont qui furent prins sans y avoir aucun moyen de les recourre (a). L'alarme estant venuë à Boulongne, les Anglois renforcerent leurs gens jusqu'au nombre de sept cens chevaux, & quatre cens arquebuziers à pied, lesquels passans la riviere, se vindrent embusquer en un village appellé *Danes*, entre Estappes (b) & ledit fort, pendant que ledit de Senerpont meit les vivres dedans le fort, esperans sur sa retraite le defaire. Mais arrivant ledit de Senerpont sur les gens de cheval, n'estans encore joints les arquebuziers avecques eux, il delibera de tenter la fortune, & de les combattre avant qu'ils fussent assemblez. Leur cavalerie estoit en trois troupes, dont les deux se joignirent ensemble, & la troisieme

(a) De les reprendre.

(b) Estaples.

se jetta sur les ailles, pour charger nos gens par les flancs : auquel lieu se trouva avecques ledit Seigneur de Senerpont, le Seigneur de Tais, ayant seulement six ou sept Gentilshommes avecques luy, & le Comte Rein-Grave avecques pareil nombre : le Comte Rein-Grave, dès la premiere charge, fut porté par terre & blessé, & le Mareschal du Biez menoit la bataille avecques le reste de l'armée. Mais arrivans lefdits hommes d'armes à la charge, ils la firent si furieuse, que les Anglois n'eurent moyen de les soustenir ; où furent tuez des leurs & des nostres sur la place environ deux cens chevaux ; le Mareschal de Calais, chef de l'entreprise, y mourut, & pareillement de cent à six vingts Anglois, & fut prins le nombre de soixante & quinze prisonniers, tous ayans la *casaque de veloux pour-filé d'or & d'argent*.

Une autre fois le Mareschal du Biez adverty que les vivres commençoient à diminuer au fort, delibera d'y mener envitaillement. Parquoy partant de son camp au-dessus de Montreul, il print le chemin du Mont S. Estienne, auquel lieu il trouva le Milord Sorel, accompagné de six mille Anglois, pour empescher ledit envitaillement. En la compagnie du Mareschal, il y avoit cinquante

hommes d'armes, & le Comte Rein-Gravé avecques son regiment de quatre mille Lanfquenets, & deux cens arcquebuziers, conduits par le Capitaine Brueil, Breton, & le Capitaine Escarbowillat. Le Marechal se trouvant en ce hazard, delibera, par l'advis des Capitaines, de passer outre & les combattre, encore qu'il fust moindre de nombre de deux mille hommes : car se retirant il eust perdu son charroy & vivres. Ayant conclu le combat, il marcha droit aux ennemis : le combat fut long & furieux ; mais enfin les Anglois furent renversez, & se retirerent en un petit fort, lequel ils ne sceurent garder. Audit combat moururent de sept à huit cens Anglois. Le Milord Sorel, fils du Duc de Northfolk, leur General, se sauva avecques le reste à la fuite, & demourerent des leurs de sept à huit-vingts prisonniers.

Le Roy d'Angleterre considerant la diminution de ses finances, le grand nombre d'hommes qu'il avoit perdus, & les infinis fraix qu'il auroit encore à supporter, eu esgard à l'obstination en laquelle estoit le Roy pour reconquerir sa ville de Boulogne, & ayant cognoissance que l'Empereur (quelque ligue qu'ils eussent ensemble) ne taschoit (a) qu'à son proffit particulier, delibera

(a) Ne tendoit.

de mettre fin à la guerre, & (29) aux querelles d'entre le Roy & luy : ce qu'il fist entendre au Roy, & que faisant trouver à Ardres ses Deputez à ceste fin, il feroit trouver les siens à Guines. Le Roy, encore qu'il eust desjà bien restraint la ville de Boulongne, consentit toutesfois ceste assemblée, parce qu'il cognoissoit la mauvaise volonté que luy portoit l'Empereur, par le peu d'assurance de paix qu'avoient rapporté ses Ambassadeurs à leur retour devers ledit Empereur, & qu'il ne vouloit avoir tout à la fois sur ses bras deux tels ennemis que l'Empereur & le Roy d'Angleterre. A ceste occasion il depescha l'Admiral d'Annebault & Raimond, Premier - President de Rouen, pour aller à Ardres : & se trouva à Guines l'Admiral d'Angleterre, nommé Milord Dudelé(a), qui depuis a esté Duc de Nortombelland (b). Lesquels estans assemblez en un lieu ordonné

(a) Dudley, fils de Dudley, Ministre oppresseur, qui après la mort de Henry VII fut sacrifié à la haine publique. Le jeune Dudley plut à Henry VIII par ses talens & son audace. Il devint Amiral d'Angleterre ; ensuite il gouverna sous le nom du jeune Edouard. Son ambition le perdit, & il termina sa carrière sur un échaffaud.

(b) Duc de Northumberland.

entre Guines & Ardres, finalement après avoir convenu de plusieurs choses, accorderent une paix avecques telles conditions : que le Roy dedans huit ans devoit payer huit cens mille escus au Roy d'Angleterre, tant pour les arrerages de sa pension, & pour les fraix de la guerre qui estoit provenuë à cause du refus de paiement d'icelle pension, que pour plusieurs autres despenses faites par ledit Roy d'Angleterre, tant aux fortifications de Boulongne que du Boulonnois. Aussi le Roy d'Angleterre devoit, moyennant ladite somme, remettre entre les mains du Roy Boulongne & tout le Boulonnois, avecques les places tant anciennes que par luy nouvellement édifiées, comme le Mont-Lambert, la tour d'Ordre, Ambletueil, Blacquenay, & autres en leur entier, & toute l'artillerie, vivres & munitions qui estoient dedans lesdites places. Ces choses estant accordées & signées respectivement par le Roy & le Roy d'Angleterre, alla l'Admiral d'Annebault devers iceluy Roy d'Angleterre, pour luy veoir jurer ladite paix : & le Milord Dudelé de la part du Roy d'Angleterre, vint devers le Roy luy veoir faire le semblable : ce qui fut fait tant d'une part que d'autre par lesdites Majestez.

Au mois

Au mois de Fevrier mil cinq cens quarante six, estant le Roy à la Roche - Guion, les neiges estoient fort grandes, il se dressa une partie entre les jeunes gens, estans près la personne de Mgr. le Dauphin : les uns gardoient une maison, & les autres l'affailloient à pelottes de neige; mais durant ce combat le Seigneur d'Anguien, François de Bourbon, sortant de fortune hors d'icelle maison, quelque mal advisé jëtta un coffre plein de linge par la fenestre, lequel tomba sur la teste dudit Seigneur d'Anguien, & le bleffa, de sorte que peu de jours après il mourut (30), au grand regret du Roy & de toute la Cour, pour la jeunesse florissante de luy, & le peu d'occasion de l'évenement de sa mort, lequel avoit esté autant bien fortuné en tous les lieux où le Roy l'avoit employé, aimé & estimé des gens de guerre (mesme des estrangers) que jeune homme de son aage qui ait esté de nostre temps.

Après la paix accordée avecques le Roy d'Angleterre, le Roy sentant l'Empereur en Allemagne, & n'estant assure que fin prendroit la guerre commencée par ledit Empereur contre les Protestans, voulut luy-mesme visiter sa frontiere, tant de Champagne que de Bourgogne, pour veoir quelle

diligence on avoit fait aux fortifications qu'il avoit ordonnées; il s'achemina par la Bourgogne pour faire ladite visitation, commençant à Bourg-en-Bresse, de-là à Challons-sur-la-Saone, puis à Seure, petite ville sur ladite riviere, laquelle de nouveau il avoit commencée à fortifier. Puis passant à Beaune & à Dijon, il print son chemin par la Champagne, & y estant arrivé, il visita sa ville de Langres, & envoya l'Admiral d'Annebault pour visiter Coiffy & Montigny-le-Roy, lequel vint retrouver le Roy à Chaumont-en-Bassigny; & partant de Chaumont, le Roy visita Ligny-en-Barrois, S. Dizier, & autres places, & vint faire sa feste de Toussaincts à Jainville (a), après avoir visité Madame la Duchesse de Lorraine à Bar-le-Duc. Puis il passa à Vitry-le-François (b), qui est une place qu'il avoit commencée sur la riviere de Marne, à une lieuë de Vitry-en-Perthois, parce qu'il ne trouvoit qu'on put fortifier

(a) Joinville.

(b) Vitry en Perthois avoit été brûlé par un détachement de l'armée Impériale. François I rebâtit une nouvelle Ville à quelque distance, & y appella les habitants de celle qui n'existoit plus. Ceux-ci aimèrent mieux relever les ruines fumantes de leur ancienne patrie sous le nom de *Vitry-le-brûlé*.

ledit lieu de Vitry-en-Parfois, pour l'incommodité de l'affiette commandée de trois ou quatre montagnes. De Vitry-le-François, il alla à Sainte-Menehould, à Ville-Franche-sur-Meuse, à Mouson, à Sedan, à Mesfieres, à Maubert-Fontaine, passant à Mont-Cornet en Ardenne, & se retira à Nostre-Dame de Liesse, & à Folembay (31), où il solemnisa la feste de S. André.

Le Roy partant de Folembay vint à Compiègne, & y ayant sejourné trois semaines ou un mois, se retira à S. Germain-en-Laye, auquel lieu il receut les nouvelles du trespas du Roy Henry d'Angleterre, huitiesme de ce nom, lequel laissa un fils de l'aage de huit ans, nommé Edouard; duquel trespas le Roy (32) porta grand ennuy, tant pour l'esperance qu'il avoit de faire ensemble une alliance plus ferme que celle qu'ils avoient commencée, que parce qu'ils estoient presque d'un aage & de mesme complexion, & eut doute qu'il fust pour bien tost aller après : mesme ceux qui estoient près de sa personne trouverent que depuis ce temps il devint plus pensif qu'auparavant. Si est-ce que considerant que l'évenement de la guerre est incertain, & qu'advenant que l'Empereur

vint à son entente (a) contre les Allemans, il pourroit tourner ses forces sur luy, dont la Champagne en pourroit souffrir, il depescha le Seigneur de Langey pour faire parachever les fortifications de ladite frontiere, & pour cest effect ordonna neuf vingts mille livres : & pour pourveoir lescdites places de vivres, il depescha le Seigneur de Plancy, son Maître des Requestes, & le Seigneur de Boran; mais devant que la chose fust executée, sa mort intervint : car peu de jours après luy vint une fièvre lente, pour laquelle passer il s'en alla à la Muette, maison nouvellement par luy édiflée, à deux lieues de S. Germain, au bout de la forest. Mais y ayant fait sejour de sept ou huit jours, il s'ennuya, & en partit sans repasser par S. Germain-en-Laye, & alla coucher à Villepreux, où la nuit il eut quelque accès de fièvre : le lendemain il alla coucher à Dampierre, près Chevreuse, duquel lieu il print son chemin pour aller faire son quaresme - prenant à Limours; de jour en jour ceux qui estoient autour de luy, le trouvoient fort changé de complexion & de façon de faire. Ayant sejourné deux ou trois jours à Limours, il s'en alla à Roche-

(a) Réussit dans ses projets.

fort, où il sejourna, allant de jour en autre à la chasse ; mais tous les soirs à son retour il avoit quelque accès de fièvre ; parquoy il voulut prendre son chemin pour se retirer à S. Germain-en-Laye ; & pour avoir son passe-temps de la chasse par les chemins, partant de Rochefort, il vint coucher à Ramboüillet, esperant n'y estre qu'une nuit ; mais le plaisir qu'il eut approchant dudit Ramboüillet, tant en la chasse qu'en la volerie, luy fist changer d'opinion, il delibera d'y faire sejour cinq ou six jours ; mais enfin la fièvre qui de long-temps l'avoit saisi, se renforça tellement par intervalles, qu'elle se convertit en continuë, avecques la douleur d'une apostume qu'il avoit eüe peu de temps au precedent qu'il allast au-devant de l'Empereur, quand il passa par France. Alors ayant bonne cognoissance de sa fin, il disposa des affaires de sa conscience & de sa Maison : après avoir fait plusieurs belles (a) remonstrances à Mgr. le Dauphin, son fils, à present regnant, & luy avoir recommandé son peuple & ses serviteurs, il rendit l'ame à Dieu audit chasteau.

(a) On verra dans les Mémoires du Maréchal de Vieilleville le cas que Henry II fit des conseils de son père.

de Ramboüillet , le dernier jour de Mars mil cinq cens quarante-fix , avant Pasques.

Ce Prince fut fort (33) regretté tant de ses sujets que des estrangers , pour avoir flory en toutes vertus. Il estoit magnanime & genereux , amateur de bonnes lettres , lequel par son moyen a illuminé les tenebres d'ignorance , lesquelles avoient regné cy-devant ; il aima toutes gens d'esprit (a) , & fonda à Paris des colleges pour les lettres Latines , Grecques & Hebraïques ; il fit venir de toutes les parties du monde gens instruits en toutes

(a) Parmi les hommes de Lettres que François I aima & attira à sa Cour , on doit distinguer Clément Marot & Hugues Salel. Tous deux Poètes aimables , quoique rivaux , n'en furent pas moins amis. Marot ne sçavoit que sa langue : aussi étoit-il original dans tous ses écrits. Voilà peut-être pourquoi la Fontaine l'a pris pour modèle. La vie de Marot offre une anecdote qui se rencontre rarement dans la vie des Poètes. Combattant à côté de François I à la bataille de Pavie , il fut blessé & pris. Il suivit son Maître en Espagne , & adoucit plus d'une fois les chagrins de sa prison : on dit même qu'il dérida le front grave & sévère de Charles-Quint. Marot & Salel eurent une fin bien différente. Le premier ayant embrassé le Calvinisme fut contraint de s'expatrier ; l'autre se fit Prêtre , & obtint l'Abbaye de S. Cheron , près Chartres. Il y mourut de désespoir de la mort de François I.

sciences & arts liberaux, pour édifier la jeunesse en bonnes mœurs & sciences : & combien qu'il n'eust esté nourry aux estudes en son jeune aage, n'estoit science de laquelle il ne put rendre raison, d'autant qu'il avoit souvent communiqué avecques gens excellens en toute érudition, & que Dieu l'avoit doué de divine memoire; de sorte que toutes gens doctes qui l'ont hanté, ont confessé avoir plus apprins de luy, que luy d'eux. Il mourut en son aage de cinquante & trois ans, après avoir eu beaucoup de bonnes & mauvaises fortunes, mais plus de malheureuses que de prosperes : toutesfois jamais aduersité qui luy put advenir, ne luy abaissa le cœur, ayant tousjours son recours & ferme fiance en Dieu, & continua en bonne memoire & sain entendement jusques à la fin de ses jours.

*Fin du dixième & dernier Livre des Mémoires
de Messires Martin & Guillaume du Bellay.*

OBSERVATIONS

SUR LE DIXIÈME ET DERNIER
LIVRE

DES MÉMOIRES

DE MESSIRE

MARTIN DU BELLAY,

SEIGNEUR

DE LANGEY,

(1) « IL avoit rendu sa Maison l'une des
» plus grandes & des plus considérables du
» Royaume, tant par ses biens que par ses
» grandes charges, qu'il ne devoit pas moins
» à ses services qu'aux bonnes graces de
» son Maître, qui le fit son principal Mi-
» nistre, depuis la disgrâce du Connétable
» de Montmorenci. Il lui confia particuliè-
» rement l'administration de ses finances, &
» dans cet emploi il aima mieux sacrifier son
» bien que d'en amasser, & s'y gouverna
» avec tant d'intégrité, que le Roi son Maître
» compta parmi ses dettes la recompense de
» cent mille livres qu'il lui donna en mou-
» rant, comme par manière de restitution

OBSERVATIONS SUR LES MÉM. 281

» des pertes qu'il avoit souffertes en cette
» charge. J'ai voulu , dit le *Laboureur* (a)
» qui nous fournit cette *Note* , remarquer
» cela pour la rareté de l'exemple. »

(N. D. L.)

(2) Coligny (b) montra dans cette circonstance l'intrepidité, & le sens froid dont il étoit doué. Le Connétable de Montmorency son oncle, qui, depuis sa disgrâce, résidoit à Chantilly, apprend que son neveu est blessé. Il lui envoie sur le champ un Chirurgien de confiance. Cet homme naturellement brusque, s'aperçoit, en levant l'appareil, que l'incision à la gorge a été faite de travers. Il le déclare hautement. On croyoit la blessure fort dangereuse. Un des spectateurs reproche au Chirurgien son indiscretion. *Eh , Monsieur ,*

(a) Additions aux Mémoires de Michel de Castelnau , Tome II, p. 101. Le *Laboureur* nous apprend dans le même article , que les Seigneurs d'Annebaut étoient originaires de la province de Normandie. L'Amiral devint riche par le mariage qu'il contracta avec l'héritière de la Maison Tournemine en Bretagne. Il fut disgracié sous le règne de Henri II, parce qu'il eut le malheur de déplaire à la Duchesse de Valentinois. Il mourut en 1552.

(b) Vie de Gaspard de Coligny , Livre premier ,
p. 34.

s'écria Coligny, *toutes ces grimaces ne sont bonnes qu'avec de certaines gens ; mais quant à moi elles ne sont nullement nécessaires. Il a raison de dire qu'on m'a mal pansé, s'il est vray, & c'est de quoy je veux m'instruire, parce que, comme c'est ôter la réputation à celui entre les mains de qui je m'étois mis, il est bon de vérifier si c'est vérité, ou médifance. . .* Le Chirurgien du Connétable se cabre à ces paroles, & demande à Coligny *s'il le prend pour un imposteur. . .* Il serre ses instruments, & menace de repartir à l'instant. Coligny ne s'émeut point & se contente de dire. . . *Mon Dieu, mon ami, point d'emportement ! ce que j'en fais n'est pas pour douter de ce que vous dites, mais pour justifier à ceux qui ne vous connoissent pas aussi bien que moi, combien vous êtes plus habile que les autres. Ne fais-je pas bien que M. le Connétable me faisant l'honneur de m'aimer, n'aura eu garde de m'envoyer un ignorant ? De la part dont vous venés, ne seroit-ce pas m'abuser que de croire autre chose, sinon que vous êtes le plus habile homme de Paris ? . . .* Le Chirurgien picqué d'honneur appelle plusieurs de ses confrères, & panse le malade. L'inexpérience du premier Chirurgien est constatée. On presse Coligny de le faire

chasser de l'armée. *Que voulez-vous, repliqua-t-il : il y a plus de ma faute que de la sienne, je me suis mis entre ses mains sans le connoître; & je ne crois pas qu'il ait fait ce qu'il a fait, par malice. Il est assez malheureux de ne pas savoir son métier : peut-être l'apprendra-t-il avec le tems : tout ce que je puis faire en attendant, est de ne pas conseiller à mes amis d'avoir recours à lui, quand ils auront besoin de Chirurgien.*

(3) « *En cette entreprise, dit Dupleix, l'Empereur cousut la peau de renard à celle de lion, ayant corrompu les principaux Conseillers & serviteurs du Duc : de sorte qu'après avoir pris sur lui plusieurs places, nonobstant le secours de France, il l'obligea de lui demander grace.* » Il est là parlé de secours, & le Duc ne fut accablé que parce qu'il n'en receut aucun de la France. L'armée Impériale, composée de près de quarante mille hommes de pied & de huit mille chevaux, alla mettre le siège devant Durén, la plus forte place (a) du Duché

(a) Comme le bruit s'étoit répandu que l'Empereur dans son expédition d'Alger avoit fait naufrage, les habitans de Duren le croyoient mort. Aussi lorsqu'en son nom on les somma de se rendre, ils répondirent en

de Julliers. Elle ne put être emportée qu'au cinquième assaut. Tous les habitans sans distinction de sexe, ni d'âge, ni de condition, furent passés au fil de l'épée. Les autres villes intimidées par cet exemple se rendirent presque toutes sans avoir opposé aucune résistance. Le Duc obligé de s'abandonner à la discrétion du vainqueur, vint le trouver en habit de simple Gentil-homme, il se mit à genoux devant lui, & lui dit : *Très-Auguste Empereur, je viens me jeter à vos pieds ou pour recevoir le châtement de mes fautes, tel qu'il plaira à votre ressentiment de l'ordonner, ou pour recevoir de votre clémence quelque rayon de grace & de pardon.* L'Empereur prenant un visage sévère, lui répondit d'un air dédaigneux : « Si votre faute n'étoit » aussi grande qu'elle est, la clémence qui » m'est naturelle ne me permettroit pas de » vous voir si humilié sans être touché de » quelque compassion. Vous pouvez juger » vous-même combien votre félonie m'a » offensé, puisqu'elle m'a obligé de faire » serment en présence de mes Officiers, de » riant « qu'on les prenoit pour des imbecilles, puis- » qu'ils savoient bien que l'homme dont on leur par- » loit avoit servi de pâture aux Cabillaux ». Cette réponse leur coûta cher.

» ne vous pardonner jamais, non par un
» motif de vengeance, mais pour satisfaire
» à l'obligation où je suis de soutenir l'hon-
» neur & la majesté de l'Empire, que vous
» avez offensé, & afin d'ôter aux autres l'en-
» vie d'imiter jamais votre exemple. Cepen-
» dant je veux bien manquer à mon serment
» plutôt que de ne pas exercer ma clémence
» envers vous ; quoique je n'eusse rien fait
» contre la justice, quand je me serois vengé
» de votre personne : jugez donc aujour-
» d'hui de ma bonté à votre égard, puisque
» exact observateur de ma parole, je veux
» bien la violer pour vous pardonner votre
» crime. » Voici à quelles conditions ce
malheureux Prince obtint sa grace. Par le
traité conclu le 7 Septembre, il fut convenu,
que le Duc feroit à l'avenir une profession
constante de la Religion Catholique, Apof-
tolique & Romaine, qui avoit été celle de
tous ses prédécesseurs : que s'il étoit survenu
quelque changement dans son pays, il s'o-
bligeoit de bonne foi, à remettre toutes
choses en leur premier état ; qu'il promet-
toit tant pour lui que pour ses descendans,
obéissance & fidélité à l'Empire, à Sa Majesté
Impériale, & au Roi des Romains ; qu'il
s'engageoit à renoncer dès à présent & pour

P'avenir à l'alliance qu'il avoit faite avec les Rois de France & de Dannemarc ; & à toute autre qu'il pourroit avoir conclue au préjudice de l'Empereur & de l'Empire ; qu'il ne feroit jamais de ligue avec quelque Prince que ce fut sans en donner avis à sa Majesté Impériale , & au Roi des Romains ; & sans les y comprendre ; qu'il renonçoit alors , & pour tousjours , tant en son nom qu'en celui de ses successeurs & héritiers , à toute prétention sur le Duché de Gueldres de quelque nature qu'elles fussent ; qu'il s'engageoit d'assister l'Empereur de toutes ses forces pour réduire les villes & les autres places de ce Duché qui ne voudroient pas lui rendre l'obéissance qu'elles lui devoient ; qu'enfin les deux forteresses de Hemberg & de Sittart demeureroient pendant dix ans au pouvoir de l'Empereur & du Roi des Romains , & qu'enfin elles seroient restituées au Duc de Cleves qui joignit ses troupes à celles de l'Empereur. (N. D. L.)

(4) Dans la relation, de ces rencontres que Paradin (a) nous a laissée, on trouve quelques faits singuliers. « Estans doncques, » lit-on dans son Ouvrage, lefdits Seigneurs

(a) Histoire de notre tems, p. 449 & 450.

» en ces escarmouches, un jeune Escuyer
 » nommé Griphon, donna un si grand coup
 » de lance à un Anglois nommé Bellingen,
 » qu'il rua homme & cheval par terre; &
 » fut la ruine dudit cheval si grande qu'il
 » se rompiſt le col, & fut prins son maistre
 » & emmené prisonnier. Presque semblable
 » cas advint aussi à Jean Palmer Anglois, qui
 » autrefois avoit esté Capitaine d'une armée
 » d'Anglois en France. Iceluy tomba de pri-
 » son en autre, parce qu'ayant esté longue-
 » ment prisonnier en la tour de Londres,
 » & depuis cette guerre delivré, tomba de-
 » rechef en les mains des François, entre
 » lesquels il a trouvé meilleur & plus hu-
 » main traitement qu'entre les siens. J'ay
 » voulu dire cecy, & mettre au-devant de
 » ces Anglois, desquels l'inhumanité a donné
 » plusieurs exemples de barbare cruauté aux
 » souldarts François qui tomboient entre leurs
 » mains, lesquels ils escorchoient vifs, &
 » faisoient mourir de piteuse mort & en
 » grand martyre, le peu qu'ils en ont pu
 » avoir en leur puissance. . . » Si ces cruau-
 » tés ne sont point exagérées, on croira vo-
 » lontiers, en parcourant l'Histoire de nos
 » ancêtres à cette époque, lire celle des Can-
 » nibales. Car, d'après l'aveu que fait Paradin,

il est clair que les François employoient la voye des représailles. D'ailleurs étoit-ce les Anglois qui avoient commencé ? C'est un problème que nous ne chercherons pas à résoudre. On ne conçoit pas sans frémir, qu'il y ait eu un tems où des atrocités de ce genre aient été commises par ces deux nations dont la bravoure & la générosité forment le caractère distinctif.

(5) Selon un Ecrivain très-fécond en bévues (c'est l'Auteur de la nouvelle Histoire d'Espagne) les François se retirèrent avec tant de précipitation , qu'ils laissèrent leurs malades & une partie de leur bagage sur le chemin ; il dit que le Dauphin qui conduisoit l'arrière-garde , força la cavalerie Impériale de se retirer sans avoir pu rien faire. Voilà une retraite faite en désordre & tout-à-la-fois en bon ordre. Que cet Ecrivain tâche de s'accorder avec lui-même. L'Empereur , ajoute-t-il, ne tarda pas d'être informé de la retraite des François, & quoiqu'il s'emportât un peu contre Dom Ferdinand de Gonzague, il detacha un corps de cavalerie pour harceler les François. Voilà un *quoique* que l'on m'avouera être très-mal placé, & qui fait un raisonnement bizarre. Entendons parler le même Ecrivain : L'Empereur,

teur, dit-il, étoit extrêmement fâché (a) de n'avoir pu livrer bataille au Roy de France : une preuve que sa colère n'étoit pas bien grande, c'est que l'ayant pu attaquer, il ne le fit pas. Les deux armées étoient demeurées en présence l'une de l'autre, n'étant séparées que par un petit ruisseau. Ce ruisseau, pourquoi l'Empereur ne le passoit-il pas, s'il avoit une si grande démangeaison de combattre ? L'Empereur, continue notre Historien, avoit grande envie de suivre le Roi à Paris ; cela peut être ; mais sans compter les risques de l'événement, il y avoit encore bien du chemin à faire. (N. D. L.)

(6) Beaucaire prétend *qu'il eut été à souhaiter pour la gloire du Roi, qu'il n'eut pas fait sa retraite de nuit, ce qui sentoit un peu la fuite* ; mais cette retraite étoit fort sage : François I ne vouloit que sauver Landrecy, il en étoit venu à bout. Il ne lui restoit donc rien à desirer. Vouloit-on qu'en se

(a) On verra dans les Mémoires du Maréchal de Vieilleville, que Charles-Quint ne vouloit point hasarder une bataille. Les prédictions d'un Astrologue, qu'il interprétoit à son désavantage, l'intimidoient. Ces détails curieux & amusants se trouveront dans les Mémoires qu'on vient de citer.

retirant de jour il s'exposât aux hazards d'une bataille ? En la perdant, il ouvroit son Royaume à l'ennemi. Nous remarquerons aussi que relativement à la défense de Landrecy, Féron a commis différentes bévues ; une surtout est impardonnable. Il ose accuser de lâcheté le brave la Lande, Gouverneur de cette ville ; on lit dans son Ouvrage qu'il étoit prêt à rendre la place, sans d'Essé & les autres Officiers qui s'y opposèrent. Les récompenses dont François I honora la Lande, démentent cette assertion : d'ailleurs, Féron a contre lui le témoignage de tous ses contemporains.

(7) Le Roi étoit en possession de tous les droits des Comtes de Provence, depuis que René d'Anjou, Roi de Sicile, les avoit cédés à Louis XI. Le Duc de Savoye alléguoit certain engagement fait de cette ville à ses prédécesseurs par un Comte de Provence ; à ce titre il joignoit celui de la prescription : mais le Roi prouvoit que ce titre ne pouvoit avoir lieu, puisque la France, avoit souvent offert de rembourser la somme pour laquelle cette ville avoit été engagée.

(N. D. L.)

(8) Montfort, Gentil-homme Savoyard, qui commandoit dans la place, répondit à

la première sommation qu'on lui fit, « Que
 » l'on s'étoit mal adressé à lui pour rendre
 » la place ; que de son nom il s'appelloit
 » Montfort ; qu'en ses armes il portoit des
 » pals , & que sa devise étoit, *il me faut tenir* ;
 » & que pour toutes ces considérations il ne
 » falloit attendre de lui qu'une vigoureuse
 » défense. » Paradin , Dupleix , l'Auteur de la
 Chronique de Savoye , Féron , Guichenon ,
 ont fait la même faute en disant , que cette
 ville fut pillée & brûlée. Les assiégés en se
 retirant dans le château y emportèrent jus-
 qu'aux cloches , & ne laissèrent rien absolu-
 ment dans la ville qui put servir aux ennemis ;
 le Comte d'Anguien empêcha que les Turcs
 n'y missent le feu. (N. D. L.)

(9) Un des motifs qui engagea le Comte
 d'Anguien à lever le siège , fut que par des
 lettres interceptées , il apprit que le Duc de
 Savoye & le Marquis du Guast s'étoient mis
 en chemin pour venir au secours de la place.
 Le Duc de Savoye voulant perpétuer la mé-
 moire de la levée de ce siège , & rendre les
 François odieux à la postérité , fit battre des
 monnoyes d'argent , où d'un côté étoit la
 croix de Savoye , & de l'autre cette inscrip-
 tion : *Nicea à Turcis & Gallis obsessa ; c'est*

à-dire, *Nice assiégée par les Turcs & par les François*. Belleforêt a voulu excuser les François, en disant que le siège de Nice fut entrepris sans leur participation ; mais il avance un fait évidemment faux & reconnu pour tel par tous les Ecrivains de ce tems-là. (N. D. L.)

(10) Guichenon rapporte, d'après Paul Jove, que le Marquis du Guast ayant intercepté des lettres que Boutieres écrivoit au Gouverneur, en contrefit d'autres qui lui furent envoyées, par lesquelles Boutieres lui marquoit qu'il ne pouvoit espérer d'être secouru, & qu'ainsi il devoit se tirer d'embarras par une prompte capitulation, ce que Dros exécuta. Beaucaire ne peut croire cette particularité, qui est cependant très-vraisemblable, parce qu'elle est dans le caractère du Marquis ; mais ce qui paroît plus difficile à croire, c'est ce qu'ajoute Paul Jove ; sçavoir que le Marquis fut dans une colère épouvantable de ce que la capitulation avoit été violée, & que pour appaiser les parens de ceux qui avoient été maltraités il leur fit de grands présens. Si le Marquis du Guast se fut conduit de cette manière, il est à présumer que les Suisses à Cerisolles se se-

roient moins acharnés sur les Impériaux. Mezeray a exagéré les torts du Marquis du Guast, en disant *qu'il n'y avoit dans Mondovi qu'une garnison de Suisses qui capitula, mais que du Guast, brutal & perfide, la passa toute au fil de l'épée.* Il n'en coûta réellement la vie qu'à quelques Suisses.

(11) La ligue de Henri VIII avec Charles V, est un article intéressant dont du Bellai ne parle point, & qu'il faut développer ici. On a déjà parlé des divers sujets de (a) plainte

(a) Voyez l'Observation, n° 7, sur le neuvième Livre de du Bellay. Nous ajouterons à ce que cette Observation contient, que Henry VIII étoit piqué de quelques railleries échappées à François I sur la manière dont il traitoit ses femmes. Le Monarque Anglois, pour exécuter ses projets de vengeance, eut recours à son Parlement, qui imposa des subsides. La taxe du Clergé fut le double de celle des Laïques. On a observé, dit M. Hume dans son Histoire de la Maison de Tudor, que le Clergé Anglois paya toujours beaucoup plus que les Laïques, même lorsque la Religion Catholique dominoit en Angleterre. Voilà pourquoi Charles-Quint remarqua avec finesse, lorsque Henry donna ou vendit les revenus des Monastères à ses Courtisans, *qu'il avoit tué la poule qui lui pondoit des œufs d'or.* Au surplus pendant l'hiver de 1543, Henry se prépara à porter la guerre dans le Continent. Son Parlement, flatté de cette expédition, déclara nuls les emprunts

bien ou mal fondés que Henri VIII avoit contre François I. Mais ce qui choquoit Henri plus que toute autre chose, étoient les obstacles que la France lui avoit fait trouver en Ecoſſe, par rapport au mariage de Marie, héritière de ce Royaume avec le Prince Edouard ; ce fut-là le principal & peut-être l'unique motif qui l'engagea à ſe liguier avec l'Empereur. Charles de ſon côté comprit qu'il ne pouvoit rien lui arriver de plus avantageux que de ſe réconcilier avec Henri. Le deſir d'accabler la France lui fit oublier l'affront que ce Prince lui avoit fait en répudiant honteuſement la Reine Catherine d'Autriche, ſa tante, & ſon ſerment de ne jamais ſe réconcilier avec Henri, à moins qu'il ne rentrât dans le ſein de l'Egliſe Romaine. Ce traité conclu à Londres entre ces deux Princes, le 11 Février 1543, portoit en ſubſtance que l'Empereur & le Roi d'Angleterre enverroient des Ambaſſadeurs au Roi de France, pour l'exhorter à rompre la ligue qu'il avoit faite avec les Turcs : ils demandoient enſuite qu'il dédommageât la Chrétienté des pertes qu'il lui avoit cauſées publiques que ce Prince avoit faites. Il lui décerna le titre de Roi de France : mais les titres ne ſignifient rien quand on n'y réunit pas la propriété.

fées en y appellant les Turcs ; qu'il fît rendre au Roi des Romains les places que les Infidèles avoient enlevées, & à l'Empereur, Castro-Novo qu'ils avoient assiégé avec le secours de treize galères de France ; qu'il réparât les dommages que les Allemans avoient soufferts par l'invasion des Infidèles en Hongrie, enfin qu'il satisfît le Roi d'Angleterre sur tout ce qu'il lui devoit, & qu'il lui donnât des sûretés pour le payement de cent mille écus.

Après ce préliminaire, les deux Princes alliés convenoient de ne faire ni paix ni trêve avec la France qu'à condition que François I payeroit au Roi d'Angleterre les sommes qu'il lui devoit, & que pour lui assurer à l'avenir le payement de la pension, il lui mettroit entre les mains le Comté de Ponthieu, Boulogne, Montreuil, Ardres & Terouanne, sans exiger aucun hommage, & que les revenus que Henri tireroit tous les ans tiendroient lieu de payement de la pension. On ajouta que François I rendroit le Duché de Bourgogne à l'Empereur.

Les deux Monarques convinrent encore que si le Roi de France différoit seulement dix jours à consentir à ces conditions, ils lui déclareroient la guerre, & ne feroient jamais

la paix jusqu'à ce que le Roi d'Angleterre fût en possession de la Normandie , de la Guienne , & même de la Couronne de France , & que l'Empereur fut maître d'Abbeville , de Roye , de Corbie , de Ham , de St. Quentin & de tout le Duché de Bourgogne; enfin ils convenoient que chacun d'eux se mettroit en campagne avec vingt-cinq mille hommes, dont cinq mille seroient de cavalerie ; mais l'exécution de leur projet demandoit un bien plus grand nombre de troupes : par la suite il fut réglé entr'eux qu'ils attaqueroient la France avec plus de cent mille hommes, ce qu'ils exécutèrent. Le Roi ayant eu avis de ce grand projet se contenta de répondre *qu'il croyoit bien que l'Empereur & le Roi d'Angleterre avoient dessein d'entrer dans son Royaume ; mais qu'il ne pensoit pas qu'ils eussent juré d'en sortir avec la gloire d'avoir exécuté leur dessein.*

(N. D. L.)

(12) On prétend que , si nous eussions livré la bataille le même jour, nous aurions battu facilement l'armée ennemie, qui n'avoit pas encore été jointe par les Espagnols occupés à débarrasser quelques pièces d'artillerie. (N. D. L.)

(13) Le Marquis du Guast fut forcé de gagner Milan, où il demeura long-tems sans oser se présenter devant les Dames , parce qu'il leur avoit montré des chaînes avec lesquelles il s'étoit vanté de leur mener liés le Comte d'Anguien & les jeunes volontaires de l'armée Françoisé. Elles l'avoient conjuré de traiter au moins le Comte plus doucement, en considération de sa bonne mine, à quoi il avoit répondu fièrement : *Qu'on n'étoit plus au tems des Chevaliers errans.* Paul Jove , le grand panégyriste du Marquis du Guast, ne veut pas convenir qu'il se retira sans avoir combattu ; il avance au contraire qu'il fut blessé au genou d'un coup d'arquebuse, & qu'il eut son casque rompu d'un coup de masse ; pour diminuer la gloire due à la valeur des François, il dit, qu'ils furent simplement des instrumens dont se servoit la vengeance divine pour punir les Lansquenets, qui le jour de Pâques, la veille de la bataille, avoient joué aux dez sur les autels.

(N. D. L.)

(14) Du Bellay ne fait (a) pas mention de quatre mille chaînes qui furent trouvées

(a) Dans le second Volume des Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France (par M. le Marquis

fur des chariots , & qui devoient être employées à lier les prisonniers que feroit le

d'Aubais) , on trouve trois relations de la bataille de Cerisoles. La première est intitulée : *L'Ordonnance de la bataille faite à Syrizolles en Piemont*. La seconde a pour titre : *De la défaite des Espagnols à Syrizolles* : l'une & l'autre sont en forme de Lettres. Le titre de la troisième est : *Discours de la bataille de Cerisoles. Adversis Duro : à l'enseigne du Rocher*. Afin que le Lecteur ait sous les yeux les différents détails qui nous ont été transmis sur cette mémorable victoire , nous avons pris le parti de détacher de ces trois Pièces les faits particuliers qui ne sont ni dans du Bellay , ni dans Montluc , ni dans les Mémoires de Vieilleville.

Les trois relations s'accordent sur la quantité de troupes qui formoient l'armée de l'Empereur. Il paroît qu'elle montoit à 18000 hommes de pied, & à environ 1500 chevaux. Les relations varient sur le nombre des troupes Françoises. Deux le portent de douze à treize mille hommes , & une à près de dix-sept mille. Selon ces relations , le Comte d'Anguien , avant de livrer la bataille , harangua ses troupes , & sur-tout les Suisses. Il les exhorta à vanger leurs camarades tués à Montdovi. D'ailleurs les trois relations n'offrent rien qui contredise la description de cette bataille telle qu'on la lit dans du Bellay. Elles confirment tout ce qu'il dit du butin que firent les vainqueurs. « Parmi le bagage (lit-
 » on dans la troisième de ces Pièces) se sont trouvés
 » quatre bahus pleins de mannetes de fer , lesquelles
 » estoient pour enferrer les Italiens , que le Marquis
 » faisoit son compte de prendre prisonniers ; car il esti-

Marquis, & qu'il se propoſoit d'envoyer aux galères; « *Et fut choſe mémorable & mer-*

» moit que nul des noſtres ne devoit échapper, &
 » s'attendoit de mener en triumphe à Milan leſdits
 » Italiens liés & enchaînés comme maſtins, puis les
 » envoyer en galere par force. On a ſçu pour choſe
 » vraie, que quand ledit Marquis partit de Milan
 » avec ſon armée, les Gentilſhommes & Nobles du
 » pays ſe vinrent préſenter à luy corps & biens :
 » mais il répondit que pour l'heure il ſe contenoit
 » de ce qu'il avoit de gens, & n'étoit jà beſoin de
 » plus; & eux prenans congé, & prians Dieu qu'il lui
 » donnât grace de rapporter victoire; il leur dit en
 » cette forte : *Nonne dubitato, nonne dubitato, chio tengo*
 » *tutti i Franceſi in un Sacco, del quale io ho la bocca in*
 » *queſta mano.* Ce qui eſt à croire qu'il l'ait dit; car étant
 » convenu entre les François & les Eſpagnols de ne
 » courir ſur le bonhomme, ce nonobſtant le Marquis ne
 » laiſſoit de prendre ſur nos payſans bœufs, vaches &
 » juments pour le charroy de ſon armée; tellement
 » qu'il lui fut par Mgr d'Anguien remonſtré qu'il fai-
 » ſoit contre leurs conventions; à quoi luy répondit
 » le Marquis, qu'il ſ'émerveilloit de lui grandement, qui
 » prenoit ſi grand ſoucy pour avoir à demeurer ſi peu en
 » Piedmont, & que avant huit jours il le lui oſteroit de la
 » tête; ce qui eſtoit aſſez, voire trop confidentement
 » parlé de ſoy; &, comme l'on dit en proverbe, *comp-*
 » *toit ſans l'hoſte.* . . . Dans le butin que nous fiſmes, il
 » y avoit, ſelon la même relation, quantité de chariots
 » & mulets chargés de victuailles, comme fromage de
 » Milan, ſaulciſſes de Bologne, qui eſt juſte le Pro-

» *veilleuse*, dit l'Auteur de la Chronique de
 » Savoye, que les François trouvèrent au ba-
 » gage de leurs ennemis plus de quatre mille
 » cadenats de forçaires, que les prisonniers
 » mêmes confesserent avoir été apprêtés par le
 » Marquis du Guast, pour envoyer les Fran-
 » çois en galère par force, s'il eut obtenu la
 » victoire ». Ce fait est confirmé par Meze-
 rai, Duplex, Beaucaire, Paradin & par
 plusieurs autres Ecrivains. Parmi les hardes
 du Marquis du Guast, il se trouva, dit Bran-
 tôme, une fort belle Montre, que le Comte
 d'Anguien envoya au Roi : Madame de Ne-
 vers, sœur du Comte, qui se trouvoit là
 avec bien de belles Dames, dit à Sa Majesté :
Pensez, Sire, que cette Montre n'étoit pas bien
montée, lorsqu'elle fut prise ; car si elle eût été
montée aussi bien que M. le Marquis son Ma-
tre, vous ne l'eussiez pas eue, & se fut sauvée

» verbe Italien ; disant que les *Saulciffes de Boloigne ne*
 » *se trouvent pas sur les arbres ; car on les trouve par*
 » *chemins.*

» Ces relations évaluent les morts de l'ennemi à neuf
 » ou dix mille hommes. J'ai vu chose si pitueuse, dit
 » l'une d'elles, & ay trouvé que dedans Syrizolles, &
 » un quart de lieue à l'entour, nos chevaux estoient
 » jusques au genoil dedans le sang, & n'eussent scu
 » marcher que dessus gens morts. »

aussi bien que lui. Finissons par relever quelques fautes de l'Auteur de la Nouvelle Histoire d'Espagne. Il dit que la bataille fut donnée le dixième d'Avril, première faute ; que les Grisons & les Provençaux furent taillés en pièces ; il devoit dire les Grueriens , au lieu des Grisons , seconde faute. Ils ne furent pas taillés en pièces , puisqu'ils trouvèrent leur salut dans une prompte fuite , troisième faute. La Compagnie des Gardes du Marquis de Vasto souffrit beaucoup , quatrième faute. Elle ne combattit pas ; & cette Compagnie , composée de cinq ou six cens chevaux , se tint à l'écart avec le Marquis , qui fut , dit le même Auteur , obligé de fuir à Ast , & *où il ne fut pas reçu* , devoit-il ajouter.

(N. D. L.)

(15) Cette perte de l'ennemi paroît exagérée , & la notre affoiblie. Selon les relations , dont nous avons joint l'extrait à l'observation qui précède , nous perdîmes cinq à six cens hommes sans y comprendre les Officiers & autres personnes de distinction. Paradin (a) évalue les morts des François à *quarante hommes d'armes de toutes les Compagnies de la gendarmerie ; des gens de pied* ,

(a) Paradin , Histoire de notre tems , p. 462.

environ cinq cens , six Gentilshommes de la Maison du Comte d'Anguien , outre les Seigneurs & Officiers d'un grade supérieur , dont parlent du Bellay & les autres Memoires du tems. D'après l'unanimité de ces témoignages , on doit être surpris de lire dans l'Ouvrage (a) d'un Moderne estimable sous tous les rapports , que du côté des vainqueurs la joie fut sans mélange , & que dans le peu de monde qu'ils perdirent , il ne se trouva pas un seul Officier de distinction. Cette assertion paroît d'autant plus singulière , que l'Écrivain cite pour ses garants du Bellay & Montluc. Comment a-t-il pu ne pas placer au nombre des gens de marque qui périrent , le Seigneur d'Acier , Grand-Maître de l'artillerie Française , tous les Colonels & Capitaines dont du Bellay donne la liste ? Il est certain que si les François remportèrent une victoire glorieuse , ils eurent à regretter le sang précieux de leur Noblesse qui y fut répandu.

(16) Ce fut dans la Diète qui se tint à Spire , que Charles-Quint prépara cette invasion. Cette Diète s'ouvrit le 20 Février , & elle dura jusqu'au 10 Juin. L'Empereur la

(a) Histoire de Charles-Quint , par M. Robertson , Tome II , p. 276 , édit. in-4°.

commença par un discours véhément contre le Roi de France. Il exagéra l'alliance que ce Prince avoit faite avec Soliman, assurant que c'étoit une conduite indigne d'un Souverain qui portoit le nom de Roi Très-Chrétien. Il ajouta que le Turc n'étoit si hardi & entreprenant, que parce que le Roi de France l'informoit de tout ce qui se passoit dans l'Empire ; qu'il le mettoit au fait des différends de Religion, des divisions publiques qui regnoient dans les Etats d'Allemagne & d'Italie & du gouvernement des affaires, d'où il conclud qu'il étoit absolument nécessaire de délivrer la Chrétienté du dangereux ennemi qu'elle avoit dans son sein, afin de travailler ensuite à recouvrer ce que les Infidèles avoient pris la précédente campagne ; & que comme cette guerre n'étoit pas moins importante que celle des Infidèles, il espéroit que les Allemands y contribueroient avec le même zèle. Cet artificieux discours fit tant d'impression, que les Princes Catholiques & Protestants promirent à l'Empereur d'unir toutes leurs forces contre le Roi de France. La Diète fit plus, elle écrivit aux Suisses pour les empêcher de fournir des troupes ; mais leur réponse fut qu'ils sçavoient de leurs Officiers, que jamais aucun

Turc n'avoit paru dans l'armée Françoisise ; qu'ils n'avoient point entendu parler d'une semblable alliance ; qu'ils en avoient écrit au Roi, & que ce Prince leur avoit fait entendre que c'étoit une calomnie. Ils ajoutoient que si l'Empereur vouloit écouter quelques propositions de paix , le Roi de France promettoit de secourir les Allemands & les Hongrois contre Soliman ; qu'à l'égard des Peuples de leurs Cantons en particulier , ils étoient tellement dévoués au service de la France , qu'ils ne pouvoient se refuser à cette Couronne, toutes les fois qu'elle avoit besoin de leurs secours. L'Empereur agit aussi auprès du Pape pour l'engager à déclarer la guerre à la France ; mais le Souverain Pontife , résolu d'observer une exacte neutralité, se contenta d'offrir sa médiation pour la paix entre ces deux Princes. Les Vénitiens furent à leur tour sollicités de renoncer à l'alliance qu'ils avoient avec la France. Ils furent même ébranlés ; mais un discours que Jean de Montluc (a), Evêque de Valence , fit en plein Sénat , les retint.

Cependant François I , qui s'étoit bien douté que Charles ne manqueroit pas de se plaindre de lui , avoit envoyé un Hérault à

(a) On le verra dans les Mémoires de Montluc.

Spire demander un passe-port (a) pour ses Ambassadeurs : c'étoient le Cardinal du Bel-

(b) « Et à ces fins (dit Paradin , p. 456) furent
 » envoyés Mgr le Cardinal du Bellay , Evêque de
 » Paris ; Maître François Olivier , Président en la
 » Cour du Sénat & Parlement dudict lieu , & autres
 » doctes & savants hommes , auxquels toutesfois fut
 » empesché l'accès à la dicte cité de Spire ; à l'occa-
 » sion de quoy le susdict Révérendissime Cardinal es-
 » tant personnage en faveur & éloquence incompara-
 » ble , & très-assuré du droict & équité de la cause
 » du Roy Très-Chrétien , publia une très-élégante
 » Oraison, laquelle fut mise à l'impression . . . ». Comme
 ce Discours n'a point une liaison directe avec les Mé-
 moires de du Bellay , puisqu'il n'en est pas même ques-
 tion dans son Ouvrage , nous nous bornerons donc à
 en consigner ici la substance. On y démontre que Fran-
 çois I ne pouvoit avoir le projet de nuire au Corps
 Germanique , parce que ses intérêts & ceux de l'Em-
 pire étant mêlés & confondus , il se seroit nuï à lui-
 même : on y rappelle l'origine commune des François
 & des Allemands , & l'amitié qui a toujours subsisté en-
 tre les deux Nations. On y fait voir que si le Turc
 s'est armé contre les Chrétiens , on ne doit en accuser
 que l'Empereur , que c'est lui qui a attiré Soliman en
 Hongrie , en dépouillant Jean Scépuse d'un trône qui
 lui appartenoit ; & que pour rendre le trône à ce der-
 nier , Soliman a pris les armes : on s'y applique à justi-
 fier les traités de la France avec la Porte Ottomane : le
 discours se termine par une offre au nom de François I ,
 de se soumettre à l'arbitrage des Electeurs & des Princes

lay, François Olivier, Président au Parlement de Paris, & depuis Chancelier de France & Affricain de Maille, Baillif de Dijon, qui s'étoient avancés jusqu'à Nancy. Le Hérault n'eut permission que de mettre entre les mains du Chancelier Granvelle les lettres du Roi à l'Empereur & aux Princes qui étoient à la Diète. On le fit sortir aussi-tôt, & la

de l'Empire : cet arbitrage, ajoute-t-on, leur est dévolu de droit, puisqu'il s'agit de l'investiture du Duché de Milan, fief de l'Empire. Nous remarquerons que quand on a lu les Discours de Langey & les différentes discussions qui se trouvent dans les Mémoires de du Bellay, sur la conduite respective de l'Empereur & de François I, cette harangue, dont on vient de rapporter l'analyse, présente peu de choses neuves. Les manifestes entre ces deux Princes furent nombreux : on y prodigua les injures & les sarcasmes ; & souvent on y apperçoit le ton aigre & emporté, de ce qu'on appelle Diatribe scholastique. Chacun d'eux oublioit sa dignité, ou plutôt leurs Agents l'oubloient sous le nom de ces Monarques. Les Souverains étrangers n'étoient pas traités avec plus de décence dans ces écrits publics. On croit entendre le fougueux Luther déclamant contre le Pape, & l'injuriant avec grossiereté, lorsqu'on lit dans la harangue du Chancelier d'Alençon, prononcée en 1542 devant les Princes de l'Empire, qu'on appelloit Soliman, *Mâtin*, *Chien enragé*, *Parricide*, *Larron & Paillard*. (Voyez divers Mémoires servants à l'Hist. de notre tems, vol. in-4^o. p. 89.)

maison où il entra fut environnée de Gardes, qui l'empêchèrent de communiquer avec personne. Il languit quatre jours entiers dans cette espèce de prison, & le cinquième le Chancelier le congédia, en lui disant *qu'il étoit heureux de s'en retourner la vie sauve ; que sans la clémence de Sa Majesté Impériale, il auroit inutilement réclamé le droit des gens, puisqu'on n'étoit point obligé de l'observer à l'égard de ceux qui venoient, comme lui, de la part d'un Prince ennemi public de l'Empire.* On fit partir le Hérault sur-le-champ ; & ceux qui l'escortèrent jusques sur la frontière de Lorraine, l'empêchèrent de parler & d'afficher aucun papier. Les Ambassadeurs de France, frustrés dans leur attente, furent contraints de publier la réponse qu'ils auroient faite à l'Empereur, si on leur eût donné audience. (N. D. L.)

(17) Voici une omission de du Bellay, à laquelle il est nécessaire de suppléer. En 1536, Paul III expédia la Bulle, par laquelle il convoqua le Concile à Mantoue ; mais le Duc de ce nom & le Roi de France s'y étant opposés, les Vénitiens consentirent qu'il se tint à Vicence. On proposa de nouveau Mantoue, puis Ferrare, ensuite Cambrai, & enfin

on se décida pour la ville de Trente, & le Pape fit expédier une nouvelle Bulle, où il faisoit un grand éloge de la piété de l'Empereur & de celle du Roi de France. Ce parallèle déplut à Charles ; il écrivit une lettre au Pape, dans laquelle il déclamoit avec véhémence contre François I^{er}, qui reçut une copie de cet écrit, où le Roi étoit comparé à l'Enfant prodigue, & Charles à l'Enfant sage, qui ne s'étoit jamais départi de son devoir. Pierre Duchâtel, depuis Evêque de Mâcon, fut chargé de répondre à cette lettre ; il le fit en tournant l'Empereur en ridicule. Il répartit que l'Empereur n'appliquoit pas assez justement la comparaison de l'Enfant prodigue ; qu'il étoit donc le prodigue, le Pape le père, & le Roi le fils aîné ; qu'il avoit assez bien joué son personnage en assiégeant le *Père de famille* dans Rome, en dissipant tous ses biens, en le retenant prisonnier, en faisant payer pour sa rançon des sommes immenses, & en ne laissant pas après cela que de faire demander à Dieu la liberté *du même Père* par des processions publiques dans toutes les Églises d'Espagne ; qu'on ne sçavoit point qui pouvoit avoir mis en sentinelle Sa Majesté Impériale ; mais qu'il ne paroïssoit pas qu'elle se fût bien

acquittée de cette fâcion, puisque dans le tems qu'elle disoit avoir été la plus éveillée, trois de ses armées de terre avoient été défaites dans la Hongrie, deux de ses flottes mises en fuite vers le Golphe de Lépante, ses vieilles troupes égorgées dans Modon & dans Coron, lui-même repouffé honteusement devant Alger, & les Vénitiens contraints de livrer aux Infidèles ce qui leur restoit de places dans le Péloponèse; que le Roi de France avoit affermi, par ses offices à Constantinople, la Couronne de Hongrie sur la tête du jeune Roi, Etienne Scepuse, & que Charles, au contraire, l'en ayant voulu dépouiller, avoit excité les Turcs à prévenir par leur invasion celle de la Maison d'Autriche; que François I^{er} avoit obtenu de Soliman la révocation de l'ordre donné pour démolir le Sépulchre de Jésus, & les autres lieux de la Terre-Sainte; & qu'ainsi l'on pouvoit juger lequel de François I^{er} ou de Charles V *faisoit mieux la sentinelle* pour la religion.

Le Concile fut prorogé, à cause de la guerre, jusqu'après la conclusion de la paix de Crespi, & l'ouverture en fut fixée au quinzième de Mars de l'année 1545; mais il se trouva si peu d'Évêques à Trente, à

l'arrivée des Légats du Pape, que l'ouverture fut différée jusqu'au 13 Décembre. Les Prélats de France qui s'y trouvèrent d'abord, furent Claude d'Odieu, Évêque de Rennes, Antoine de Ganai, Archevêque d'Aix, & Claude de la Guiche, Évêque d'Agde. Sur la fin de Juin, Claude d'Urfé, Jacques de Lignieres (a) & Pierre Danès se rendirent à

(a) L'Abbé Lambert, qui souvent copioit sans approfondir si les faits étoient exacts ou non, a adopté ici une erreur commune à plusieurs Ecrivains. Cet Ambassadeur de François I à Trente, ne s'appelloit point Jacques de *Lignieres*, mais Jacques *des Ligneris*, Président de la troisième Chambre des Enquêtes au Parlement de Paris. On en trouve la preuve dans le pouvoir donné par ce Monarque à ses Ambassadeurs envoyés au Concile de Trente. Ce pouvoir, daté de Fontainebleau le 3 Avril 1545, a été imprimé dans un recueil in-4°, intitulé : *Instructions & Lettres des Rois Très-Chrétiens & de leurs Ambassadeurs, & autres actes concernant le Concile de Trente, &c. Paris, Sebastien Cramoisy, 1654.* (Voyez la page 10.)

C'est de ce Jacques des Ligneris que descendoient Théodore des Ligneris, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de cinquante hommes d'armes, & ensuite Jacques des Ligneris, Seigneur de Fontaine, près Chartres. La fille de ce dernier, Anne des Ligneris, épousa Louis de Saily, Seigneur de S. Cyr & de la Mothe. On aura occasion dans la suite de parler de Théodore des Ligneris. Nous ajouterons seulement que Jacques

Trente, avec la qualité d'Ambassadeurs de Sa Majesté Très-Chrétienne. On leur fit bien des chicanes qu'il seroit trop long de rapporter ici; mais enfin ils obtinrent ce qu'ils prétendoient, c'est-à-dire, la préséance sur les Ambassadeurs du Roi des Romains.

(N. D. L.)

(18) Philibert de Châlons, Prince d'Orange, ayant été tué au siège de Florence, ses biens passèrent à Renée de Châlons, sa sœur, qui avoit épousé le Comte de Nassau. Leur fils aîné, dont il s'agit ici, prit le titre de Prince d'Orange; & il est connu dans l'histoire sous le nom de René de Nassau. N'ayant point laissé d'enfants de son mariage avec Anne de Lorraine, il eut pour héritier Guillaume de Nassau, son oncle, ou son cousin, selon quelques écrivains. Ce dernier est le fameux Prince d'Orange que nous verrons fonder la République de Hollande. Les droits de Souveraineté, réclamés par ces Princes dans leur Principauté d'Orange, ont occasionné

des Ligneris, qui a occasionné cette note, fut nommé Commissaire pour tenir *les grands jours* à Poitiers en 1541, & qu'il mourut Président à Mortier de la création de 1554. (Voyez l'Ouvrage de Blanchard, p. 109 & suiv. des Présidents à Mortier.)

bien des débats avec la France. On peut, sur ce sujet, consulter Du Tillet dans son recueil, *Chap. des Barons & Pairs de France*, Bodin. *Livr. 1. Chap. 9. de sa République, & l'Histoire de Provence, par Nostradamus*, part. IV. sur l'année 1370..... Lorsque René de Nassau, qui mourut devant St. Dizier, voulut épouser la Princesse de Lorraine, le Duc de Lorraine, avant de contracter aucun engagement, prit l'agrément de la Cour de France. Ribier (a) nous a conservé la Lettre de ce Prince au Connétable de Montmorency; la singularité de sa teneur nous a engagé à la placer à la suite de cette Observation.

Le Duc de Lorraine au Connestable.

« Monsieur mon bon compagnon, vous
 » entendrés de M. le Cardinal, mon frere,
 » les raisons qui me portent à vous despe-

(a) *Lettres & Mémoires d'Etat*, par Ribier, Tome II, in-fol., p. 530. Relativement à cet Ouvrage de Ribier, nous prévenons que ce qu'il renferme d'intéressant sera fondu dans nos notes & observations sur les Mémoires de du Bellay, de Montluc, de Vieilleville, & des autres qui suivront. Les *Lettres & Mémoires d'Etat* de Ribier ne sont point des Mémoires proprement dits : c'est un recueil de Pièces & de Lettres pour servir à l'Histoire diplomatique de la France, depuis 1537 jusqu'en 1560.

» cher ce porteur, Gentil-homme des miens,
 » en diligence, qui est sur ce que l'Empe-
 » reur a envoyé vers moi le Sieur de Mont-
 » bardon, Gentil-homme de sa bouche, me
 » priant de vouloir entendre à une alliance
 » de mariage de ma fille avec mon cousin
 » le Prince d'Orange, & que par luy je le
 » veuille advertir de mon intention résolue;
 » & parce que je ne veux rien faire ni ré-
 » soudre sans l'advis du Roy & de nostre dit
 » frere, & que je trouve ce party à propos,
 » pour retirer un bon serviteur au Roy, &
 » mesme que je suis recherché d'autres pour
 » ma fille qui est en âge d'être mariée, je
 » vous ay despeché ce porteur, pour vous
 » prier de considérer le tout, & voir si vous
 » le trouvés bon. Je supplie le Créateur,
 » Monsieur mon bon compagnon, vous don-
 » ner bonne vie & longue. De Bar, 22
 » Juin 1540 ».

(19) Charles-Quint commençoit (a) à

Conformément à notre plan, nous ne pouvons en faire usage que pour éclaircir les Mémoires publiés à cette époque.

(a) Charles-Quint étoit encore déterminé par d'autres motifs à faire la paix. Le Pape, irrité contre lui des concessions qu'il avoit accordées aux Protestants dans la dernière Diète, & de l'alliance qui existoit entre lui &

craindre le même sort qu'il avoit éprouvé en Provence. Il fit hazarder, comme le dit du Bellay, des propositions de paix par un Jacobin de sa suite, de la Maison de Guzman; ce Moine trouva le moyen de s'aboucher avec le Confesseur de la Reine Éléonore. Afin de contraindre François I^{er} d'y accéder promptement, l'Empereur précipita sa marche vers Paris. La consternation se répandit dans cette capitale. Les habitans fuyoient de toutes parts. Écoutons le récit qu'en fait Paradin (a)... « Après la prinse & sac de » Chasteau-Thierry, les avant-coureurs des » ennemis faysoient courses jusques à Meaux; » quoy voyant, les Parisiens eurent si grand » paour & crainte, que la plupart se mist » en fuite de tous les costés; & depuis que » la ville fut premièrement édiflée, ne fut » un tel tumulte, ny tremeur dans les murs » de Paris, sans que la ville eust dommage. » Car vous eussiez veu les riches, povres, le Roi d'Angleterre, manifestoit avec hauteur son mécontentement. D'ailleurs l'Empereur craignoit les Protestants : il sentoit que pour les contenir d'une part, & de l'autre, pour arrêter les progrès des Turcs en Hongrie, il avoit besoin de la totalité de ses forces. En laissant la France aux prises avec Henry VIII, toutes ses vuës politiques étoient remplies.

(a) Histoire de notre tems, p. 479.

» grands & menus, gens de tous estats &
» âges, s'enfuir & traîner leurs biens par
» terre, par eau, par charroy, tirer leurs
» enfants après eux; les autres porter les
» vieilles gens sur leurs espaules, les mettre
» dans les basteaux, desquels il y avoit si
» grand nombre que l'on ne pouvoit veoir
» l'eau de la riviere; & estoit le tout si
» chargé tant de meubles que de gens, qu'il
» y en eust plusieurs qui allèrent à fonds;
» & si le désordre estoit grand en la ville,
» les champs ne l'empyroient point. Car tout
» estoit tant plein d'hommes, femmes, en-
» fans, chevaux, charettes, bœufs, vaches,
» brebis & autre bestial, qui faysoient tel
» bruit & effroy, qu'il sembloit à voir cette
» confusion que nature dult rompre la foy
» aux quatre Eléments, & que tout voulaist
» tomber en un billon de cahos, tant estoit
» tout le pays espardu pour la proximité des
» ennemis. Le Roy adverti dudit effroy, vint
» en diligence à Paris, & les assura de si
» bonne sorte, que tout le monde revint à
» la file, avec ferme propos d'attendre l'Em-
» pereur & luy résister, voyans leur Roy si
» delibéré de garder son peuple. Lors en cet
» effroy, dit le Roy un mot mémorable,
» *qu'il ne pouvoit garder les Parisiens d'a-*

316 OBSERVATIONS

» voir paour, mais qu'il les garderoit bien
 » d'avoir mal, & qu'il aymoît mieulx, en
 » bien les gardant, mourir, que vis faillir
 » à les sauver. Incontinent il fit assembler
 » tous les mestiers de ladite ville en armes
 » & plusieurs autres jusques au nombre de
 » quarante mille hommes bien armés ».

(20) Cet avis par qui fut-il donné ? C'est ce que du Bellay n'explique point ; mais presque tous les Auteurs qui ont écrit après lui (a), conviennent que ce fut la Duchesse

(a) Tous ces faits rapportés par l'Abbé Lambert ne se trouvent point dans les Auteurs contemporains de du Bellay. Ils nous ont été transmis par des Ecrivains postérieurs à cette époque ; & chaque Moderne les a copiés. Voici comment s'exprime à ce sujet le Rédacteur de la vie de Gaspard de Coligny, p. 37 & 38. « Il
 » y avoit alors deux brigues à la Cour, l'une en faveur
 » du Dauphin, l'autre en faveur du Duc d'Orléans...
 » La Duchesse d'Estampes, qui étoit Maîtresse du Roi,
 » & qui avoit beaucoup de crédit sur son esprit, por-
 » toit les intérêts du Duc d'Orléans au préjudice du fils
 » aîné. Cela faisoit que beaucoup de gens, qui ne conf-
 » déroient que le présent, se rangeoient du côté du
 » cadet, ce qui leur attiroit la bienveillance de la Du-
 » chesse, laquelle ne le faisoit pas tant néantmoins par
 » la haine qu'elle avoit pour le Dauphin, que pour ne
 » pouvoir souffrir Diane de Poitiers, sa Maîtresse : car
 » elle étoit de l'humeur de la plupart des femmes,
 » qui sont jalouses de toutes choses, si bien qu'elle

d'Etampes, Maîtresse du Roi, qui sauva l'armée de l'Empereur. Il s'étoit formé à la Cour deux factions puissantes ; l'une pour M. le Dauphin, & l'autre pour le Duc d'Orléans. La jalousie de deux Dames fit naître ces deux partis. L'une étoit Diane de Poitiers, qui, quoique dans un âge avancé, avoit conservé sa beauté, & s'étoit attaché le Dauphin. L'autre étoit la Duchesse d'Etampes, à qui le grand crédit de Diane auprès du jeune Prince commençoit à donner de l'ombrage. Comme elle voyoit que la santé chancelante du Roi ne lui promettoit pas une longue vie, & qu'elle avoit des raisons par-

» s'étoit mis en tête qu'elle n'aspiroit qu'à la mort du
 » Roi, pour avoir le plaisir à son tour de gouverner.
 » Il étoit d'ailleurs survenu quelques différends entre
 » ces deux Dames, qui alienoient leur esprit ; & si
 » pour quelques considérations elles n'osoient pas se
 » donner toutes les marques qu'elles auroient bien voulu
 » de leur méchante volonté, toujours ne laissoient-elles
 » passer aucune occasion de médire l'une de l'autre ; ce
 » qui leur étant rapporté, il est aisé de comprendre
 » combien elles avoient de penchant à la vengeance...».

On verra dans les Mémoires du Maréchal de Vieilleville plusieurs traits qui attestent l'animosité respective de ces deux Dames.

ticulières qui lui faisoient craindre de demeurer en France après la mort de ce Prince, elle songea à procurer au Duc d'Orléans un établissement hors du Royaume, où elle trouvât du repos & de la sûreté lorsqu'elle en auroit besoin. L'Empereur avoit proposé de donner l'investiture du Duché de Milan ou des Pays-Bas au Duc d'Orléans, à deux conditions : l'une d'épouser la fille ou la nièce de Charles-Quint, l'autre d'empêcher que ce qui seroit donné en faveur de l'un ou de l'autre de ces deux mariages, ne fût un jour réuni à la Monarchie Françoise. Mais cet article étoit trop préjudiciable au Dauphin, pour qu'il y consentît. Cependant la Duchesse d'Etampes remontroit sans cesse au Roi la nécessité de conclure la paix à ces conditions : pour l'y déterminer, elle travailla à empêcher la retraite que l'Empereur se proposoit de faire dans les Pays-Bas, parce que les vivres lui manquoient en Champagne. Nicolas de Longueval, Seigneur de Bossu, qui lui étoit dévoué, fut celui dont elle se servit pour conduire cette intrigue. Il gagna le Capitaine qui avoit ordre du Dauphin de rompre le Pont d'Epernai : on trouva moyen de l'amuser, de sorte que l'ar-

mée Impériale arriva avant la rupture du Pont , se saisit des magasins , & ensuite de ceux de Château-Tierri. (N. D. L.)

(21) Il fut de plus convenu qu'il y auroit garnison Imperiale à Milan & à Crémone , & qu'elles y resteroient jusqu'à ce qu'il fût né un enfant mâle du futur mariage ; que le Duc d'Orléans se contenteroit de l'appanage qui lui seroit donné , s'il n'épousoit que la nièce de l'Empereur ; mais que s'il épousoit sa fille , on lui en assigneroit un nouveau formé des Duchés d'Orléans , de Bourbon , d'Angoulême , de Châtellerault , & même de celui d'Alençon , si les quatre premiers ne suffisoient pas pour faire cent mille livres de rente , quittes de toute charge ; que si l'Empereur accordoit sa fille , elle auroit de douaire quarante mille livres de rente ; que s'il ne donnoit que sa nièce , elle n'en auroit que trente mille. L'Empereur étoit fort tourmenté de la goutte , lorsque l'Amiral , accompagné d'une suite nombreuse , vint trouver ce Prince à Bruxelles pour lui faire signer ce traité. Il dit à l'Amiral , en prenant la plume , *qu'il le prioit de remarquer par ce qu'il voyoit , si on pouvoit douter qu'il ne tint ce qu'il promettoit par ces*

articles de paix ; & si ne pouvant en tems de paix tenir une plume , il seroit en état de se servir de l'épée en tems de guerre. Cette paix étant plus avantageuse au Duc d'Orléans qu'à la France , M. le Dauphin (a) fit contre ce traité une protestation à Fontainebleau le 2 Décembre , en présence du Duc de Vendôme , du Comte d'Anguien & du Comte d'Aumale , qui soucrivirent comme témoins à

(a) « Le Dauphin (remarque M. Robertson dans son Histoire de Charles-Quint , Tome II , in-4° , p. 286) » se plaignit que son père sacrifioit l'honneur de l'Etat » & d'anciens droits de la Couronne à l'empressement » d'établir un fils qui avoit toute sa faveur . . . Il protesta secrettement en présence de quelques - uns de » ses partisans . . . ». Dans cette protestation il réclama contre la renonciation faite par son père à la Communauté de Flandres , au Royaume de Naples , au Duché de Milan , au Comté d'Ast & autres terres situées en Piémont , en Italie & en Savoye. Il y déclare expressément « qu'il n'entend , & n'est sa volonté de » ce faire ; ains est sa volonté au contraire ; & que ce » qu'il y feroit , ce seroit pour la crainte & révérence » paternelle ; mesme que le Roy , son dit Seigneur & » père , estoit pour raison de ce mal content de luy , » & auquel n'oseroit contredire pour l'amour filial , &c. (Lisez cette protestation & celle des Gens du Roi de Toulouse , dans les Lettres & Mémoires d'Etat de Ribier , Tome II , p. 578.)

l'acte

l'acte qui en fut passé. L'Avocat - Général & le Procureur - Général du Parlement de Toulouse, gagnés apparemment par les sollicitations de M. le Dauphin, firent une pareille protestation contre le même traité le 22 Janvier suivant. (N. D. L.)

(22) Rapin Thoyras dit que Charles-Quint conclut ce traité (a) sans en avoir averti

(a) Le nouvel Historien de Charles-Quint (Robertson , Tome II , p. 285) s'exprime à cet égard comme Rapin Thoyras. Hume dans son Histoire d'Angleterre , (Tome III in-4^o , p. 354) dit à peu près la même chose. Cependant , d'après le témoignage de du Bellay , il paroît certain que Henry VIII étoit instruit des conférences qui se tenoient à la *Châussée*. La paix de *Crespy* , qui s'en suivit , fut signée dans le courant du mois de Septembre 1544 ; & le Sommaire des négociations entamées par les Ambassadeurs François avec le Roi d'Angleterre , porte qu'elles commencèrent dès le 9 Septembre : on y lit que le Sieur de S. Martin de Frametzelles , qui les avoit précédés , avoit déjà eu des pourparlers sur cet objet avec les Ministres Anglois.

Quant à l'Evêque d'Arras , dont parle ici l'Abbé Lambert , il n'assista qu'aux conférences qui se renouèrent. Il y vint avec le Sieur de Courrieres de la part de l'Empereur , qui à cette époque offroit sa médiation ; alors la paix de *Crespy* étoit faite. Les Historiens ont confondu ces différents faits , en ne lisant pas le *Sommaire des Négociations à Boulogne & à Calais*. On peut le

Henri , de peur d'en être prévenu. L'Ecivain Anglois se trompe , ou il lui plait de déguiser la vérité. L'Empereur avoit envoyé au Roi d'Angleterre l'Evêque d'Arras , pour l'informer des conférences qui se tenoient à la Chauffée ; & Henri avoit témoigné qu'il ne trouveroit pas mauvais que Sa Majesté Impériale fît sa paix particulière avec la France : mais comment Henri auroit-il pu ignorer les négociations qui avoient été entamées , après l'ambassade qui lui avoit été envoyée , & qui étoit composée du Cardinal du Bellay , du Président Remond & du S^r de l'Aubespine , Secrétaire d'Etat. (N. D. L.)

(23) Jacques de Coucy (a) , Seigneur de Vervins , de la très-illustre & ancienne Maison de Coucy , fut Capitaine de cent chevaux-legers. Il commanda ensuite mille Légionnaires de la Picardie , devint Gouverneur de Landrecy , & Lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes du Maréchal du Biez , dont il avoit épousé la fille. Si l'on en croit

consulter dans les Lettres & Mémoires d'Etat de Ribier , Tome II , p. 574.

(a) Histoire Généalogique de la Maison de Coucy , par l'Alouette , Bailli de la Comté de Vertus , in-4^o , Livre III , p. 272 & suiv.

PHistorien (a) de sa maison , le *Seigneur de Vervins* ne rendit *Boulogne* qu'après un siège de sept semaines , pendant lequel la ville fut battue jour & nuit de 60 canons : il y endura cinq ou six assauts. La peste se mit dans la ville ; & il la rendit , de l'avis de tous ses Capitaines , avec tous les honneurs de la guerre.

Quoi qu'il en soit , lit-on dans un de nos Historiens (b) , on lui fit son procès : le 1^{er} Juillet 1549 , il fut décapité aux Halles de Paris. Quelque tems après on réhabilita sa mémoire : nous aurons occasion d'y revenir à cette époque.

Du Bellay se contente d'accuser le Seigneur de Vervins d'inexpérience : mais tous les Auteurs taxent sa capitulation de lâcheté. On lui a même imputé (c) d'avoir vendu

(a) Mer des Histoires , édition des Angeliers 1550.

(b) Lisez Montluc & Paradin , p. 473 : les Modernes s'expriment de la même manière. « Le lâche Vervin (a écrit M. Hume dans son Histoire de la Maison de Tudor, Tome III, p. 354) rendit aussi-tôt la place à Henry, » & paya de sa tête une conduite si deshonorante ».

(c) Essai sur l'Histoire de Picardie, Tome II , p. 149.

Voici des Vers que fit alors un citoyen de Boulogne contre la garnison qui devoit la défendre.

Les Conards commandoient , crians à la muraille ;
Et eux ne se bougeoient non plus qu'une canaille.

Boulogne 150 mille Nobles à la Rose, d'en avoir reçu quarante mille, & d'avoir fait tuer sur la breche le Capitaine Corse, en qui les habitans de cette ville avoient le plus de confiance.

(24) On a déjà dit que la brouillerie entre la France & l'Angleterre venoit en particulier de la protection que François I accordoit à Jacques V (a), Roi d'Ecosse, qui épousa

Un tas de Vauriens s'en alloient couchier,
 Quand venoient à l'assaut, & se faisoient muchier...
 Assez de munitions aviesmes pour six mois :
 Vous, refusez le vin à ceulx du Boulonnois.
 On n'en scavoit finir pour ordre, ni pour argent.
 Et maintenant l'Englois boit tant que saoul se sent.

(a) Jacques V, Roi d'Ecosse, étoit mort dès l'an 1542 à la fleur de son âge : quelques Auteurs ont prétendu qu'il fut empoisonné ; mais la déroute de son armée à Solway occasionna sa mort. La Noblesse Ecoissoise, imbuë des nouvelles opinions du Protestantisme, & luttant d'ailleurs contre l'autorité royale, aima mieux se laisser égorger, que de combattre. « Une profonde » mélancolie & un sombre désespoir (dit Robertson dans son Histoire d'Ecosse, Tome I, p. 113) succédèrent aux transports de rage que ce Prince avoit fait » éclater, lorsqu'il apprit la défaite de son armée. » L'ame en proie à toutes les passions violentes ennemies de la vie, sa constitution jeune & vigoureuse fut bientôt totalement détruite ».

d'abord Magdelaine de France , morte au bout de six mois de mariage , & qui prit en secondes noces Marie de Lorraine , dont il n'eut qu'une fille. Henri , pour réunir l'Ecosse à l'Angleterre , voulut que cette héritière fût accordée en mariage au Prince Edouard son fils. Il fit proposer ce mariage par ses Ambassadeurs , qui répandirent beaucoup d'argent ; & il fut arrêté , malgré les oppositions de la Régente & du Cardinal de S. André. Le Roi prit sous sa protection la jeune Reine ; les secours qu'il fit passer en Ecosse mirent la Régente & le Cardinal , Administrateur , en état de faire rompre le mariage qui avoit été arrêté. Henri déclara la guerre à l'Ecosse. Ce fut pour soutenir les Ecossois , ou peut-être pour les engager à faire une puissante diversion sur les frontières d'Angleterre , que le Roi envoya le Comte de Mongommeri en

Comme Jacques V expiroit , on lui apprit que la Reine venoit d'accoucher. Il demanda si c'étoit d'un garçon ou d'une fille. *C'est d'une fille* , lui répondit-on. *La Couronne* , s'écria-t-il , *est venue par une femme , & elle s'en ira de même : bien des maux vont accabler ce pauvre Royaume : Henry s'en emparera par la force des armes , ou par un mariage.* Après sa mort l'anarchie commença ; & nous verrons l'Ecosse en être long-tems la proie.

Ecosse avec cinq mille hommes (a).

(N. D. L.)

(25) Mathieu Stuart, Comte de Lenox, avoit été envoyé en Ecosse par François I, dès l'année 1543. Marie (b) de Lorraine, veuve de Jacques V, & Régente pendant la minorité de la Reine Marie sa fille, étoit prête à succomber sous les efforts du Comte d'Arran. La Cour de France, pour lui aider à se soutenir, fit passer auprès d'elle le Comte de Lenox. Ce Seigneur acheva de tout brouiller : il devint l'ennemi déclaré de la Régente. François I fut contraint de fournir des secours effectifs à cette Princesse ; & le Seigneur de Lorges débarqua en Ecosse avec trois mille cinq cens hommes de troupes Françoises : de Lorges y arriva en 1545.

(26) Le Roi avoit fait préparer sur ce vaisseau un festin magnifique pour les Dames qui

(a) M. Hume, dans son Histoire de la Maison de Tudor, réduit ce nombre à 3500 hommes, d'après l'autorité de Buchanan & de Drummond.

(b) Et non pas Madelaine de France, Princesse de la Maison de Guise, comme on le lit dans la traduction françoise de l'Histoire d'Angleterre, par M. Hume, Tome III, in-4°, p. 344.

P'accompagnoient. Les Cuifiniers par imprudence mirent le feu au Carraquon. *L'Amiral Brion*, remarque Paradin (a), *en fon vivant avoit fait bâtir ce grand vaiffeau, qui étoit un vrai chef-d'œuvre, pour être de telle grandeur, que la mer océane, de mémoire d'homme, n'en avoit fouftenu un tel.* On conçoit, fans qu'il foit befoin de le dire, que ce prétendu chef - d'œuvre mis en parallèle avec nos vaiffeaux actuels n'offriroit qu'un fpectacle rifible.

(27) Avant d'aller prendre le commandement des Galères, il fit avec le Baron d'Oppede (b), premier Préfident du Parlement

(a) Hiftoire de notre tems, p. 489.

(b) Ce récit des cruautés exercées fur les malheureux Vaudois n'eft pas honorable pour la mémoire du Baron de la Garde. Ce fut là le prélude des horreurs dont nous verrons la France devenir le théâtre. Dans les Mémoires de du Clercq on a apperçu les premiers fympômes de cette maladie de l'efprit humain. A Cabrieres & à Mérindol, le feu, qui étoit caché fous la cendre, fe reveilla avec violence : auffi l'incendie ne fera-t-il que s'accroître. Le Baron de la Garde, qui dans ces circonftances prêta fon miniftère, eft le premier Général des Galères en France : telle eft au moins l'opinion de le Laboureur, dans *fes additions aux Mémoires de Caftelnau* : mais Ruffi prétend qu'il fut le fuccelfeur du brave Pré-

d'Aix , une étrange exécution. Comme du Bellay n'en parle pas , on y va suppléer d'après M. de Thou.

« Cabrieres étoit une petite ville du Com-
 » tat , & Merindol un gros bourg de Pro-
 » vence , voifin du Comtat. Les habitans
 » étoient infectés des erreurs des Vaudois ,
 » dont les restes ont habité jusqu'à notre
 » tems les montagnes & les vallées des Al-
 » pes de ce côté là. Comme les Luthériens
 » d'Allemagne renouvelloient plusieurs héré-
 » sies de la secte des Vaudois , ceux-ci entre-
 » tenoient une grande correspondance avec
 » eux ; & animés par les Ministres que Lu-
 » ther leur envoya , ils commirent beau-
 » coup d'insolences contre les Catholiques ,
 » & commencèrent à faire publiquement
 » l'exercice de leur Religion à Cabrieres ,
 » à Merindol & dans quelques lieux voifins
 » dès l'an 1540.

« Le fameux Jurisconsulte Chassannée ,
 » alors premier President de Provence ,
 » voyant parmi ces hérétiques des disposi-
 » tions à un prochain soulèvement , pro-
 » céda contre eux & leurs Chefs ; après
 » trois citations ayant refusé de comparoi-
 » rent le Bidoulx , dont on a parlé. (Voyez son Hist.
 » des Généraux des Galères.)

» tre , il prononça au mois de Novembre
 » de cette même année un terrible Arrêt ,
 » par lequel les peres de famille de Me-
 » rindol étoient condamnés au feu , tous les
 » biens des habitans confisqués ; toutes les
 » maisons du Bourg devoient être rasées ,
 » & tous les arbres de leurs jardins , de leurs
 » vergers & des forêts voisines déracinés.
 » Cependant l'exécution de l'Arrêt fut suf-
 » pendue (a) , sur les remontrances de Guil-
 » laume Langey , qui le jugea trop sévère ,

(a) Ces Vaudois datoient du treizième siècle ; & les débris de cette secte s'étoient réfugiés dans les gorges des montagnes qui séparent le Dauphiné du Piémont. Ils y vivoient obscurs & paisibles. Quelques démêlés qu'ils eurent avec les Légats d'Avignon les firent connoître. Dès 1501 on porta des plaintes contre eux à Louis XII. Ce Prince nomma des Commissaires pour vérifier l'accusation. Sur leur rapport Louis XII s'écria , en jurant : *Ils sont meilleurs Chrétiens que nous . . . Car , dit M. l'Abbé Garnier , Tome XXVI de son Histoire de France , p. 23 , dans les principes de cette ame simple & compatissante , aimer ses frères , pratiquer les vertus sociales , étoit une Loi du Christianisme encore plus indispensable que la croyance des vérités spéculatives.* Depuis ce moment on oublia les Vaudois. Ceux-ci apprirent par la renommée , que des Docteurs prêchoient la réforme : ils se lièrent avec eux par un acte d'adhésion à leur Communion. Cette démarche imprudente leur attira bientôt

» & sur quelques soumissions que firent les
 » habitans de Merindol : le Légat d'Avi-
 » gnon, qui devoit marcher avec des troupes
 » contre Cabrieres, dans le même tems que
 » celles de Provence iroient châtier Mérin-
 » dol, fut aussi obligé de surseoir la punition.
 » Cinq ans après, le Baron d'Oppede,
 » successeur de Chassannée, & Commandant
 » en Provence, fit sçavoir à la Cour les nou-
 » veaux défordres que faisoient les Vaudois,
 » & l'assura qu'il sçavoit de bonne part que
 » ces rebelles avoient eu dessein de surpren-
 » dre Marseille.

» Le Roi, à qui l'exemple des troubles
 » d'Allemagne faisoit appréhender une guerre
 » de Religion dans son Royaume, jugea qu'il
 » falloit remédier au plutôt à ces commen-
 » cemens de sédition : par le conseil du Car-
 » dinal de Tournon, on envoya ordre au
 » premier Président d'exécuter l'Arrêt de l'an
 » 1540.

» Ce Magistrat tint cet ordre fort secret,
 » jusqu'à ce qu'il eût pris toutes ses mesures
 » pour ne pas manquer son coup. Les levées

l'orage qui les écrasa. Par ordre de François I le Parle-
 ment de Provence les poursuivit. le Comte de Tende,
 Gouverneur de la Provence, refusa de prêter main forte
 aux Magistrats.

» que l'on faisoit alors en Provence pour la
 » guerre contre l'Angletere , empêchoient
 » que les Vaudois ne se défiassent de rien ;
 » mais sur un commandement qui fut publié
 » à Aix , à Arles , à Marseille & dans les
 » autres villes de Provence , que tous ceux
 » qui étoient capables de porter les armes,
 » eussent à se ranger sous les Enseignes des
 » Capitaines des Quartiers , ils ne doutèrent
 » plus que cet armement ne se fît contre
 » eux. Ils en avertirent les Princes Luthé-
 » riens d'Allemagne & les Cantons Suisses
 » Protestans , qui députèrent au Roi pour le
 » prier , non-seulement de ne pas extermi-
 » ner ces pauvres gens qui habitoient des
 » montagnes , mais encore de leur laisser la
 » liberté de conscience , répondant pour eux
 » qu'ils ne causeroient aucun trouble dans
 » l'Etat.

» Le Roi reçut fort mal les Députés , &
 » ne leur fit point d'autre réponse , sinon
 » que comme il ne se mêloit point des af-
 » faires de leurs Maîtres , il les prioit de ne
 » point se mêler des siennes.

» Le Baron d'Oppede (a) n'attendoit pour

(a) Il y a une chose remarquable dans cet événement.
 Les Mémoires de Jacques du Clercq , Tome IX de la
 Collection nous ont appris que le vrai prétexte de la

» agir que l'arrivée des troupes du Baron de
 » la Garde : il étoit convenu avec le Légat
 » d'Avignon , que dès qu'elles seroient ar-
 » rivées , celles du Comtat attaqueroient
 » Cabrieres dans le même tems qu'on fon-
 » droit sur les Mérindolois.

» Sitôt qu'on fut averti que le Baron de
 » la Garde étoit au voisinage , Oppede af-
 » sembla le douzième Avril, jour de *Quasi-*
 » *modo* , toutes les Chambres du Parlement ,
 » y fit lire l'ordre du Roi pour l'exécution
 » de l'Arrêt ; & comme tout étoit prêt , les
 » troupes , au nombre de six mille hommes ,
 » se mirent en marche vers Mérindol. Tout
 » se rassembla à Cadenet , où le Baron d'Op-

persecution suscitée contre les prétendus Vaudois d'Ar-
 ras , consista dans le desir de s'approprier leurs biens.
 On prétend que des motifs à peu près semblables dé-
 terminèrent Jean Menier , Baron d'Oppede. Un de ses
 Fermiers , dit-on , ne l'avoit point payé , & s'étoit re-
 tiré chez les Vaudois. On ajoute que la Dame de Cental ,
 qui possédoit de grands fonds de terre cultivés par les
 Vaudois , avoit refusé d'épouser le Baron d'Oppede. Le
 Baron voulant se venger irrita la Cour : on le chargea
 de l'expédition ; & il put d'autant plus aisément satisf-
 faire sa haine personnelle , qu'à la qualité de premier
 Président du Parlement d'Aix , il joignoit celle de Lieu-
 tenant du Comte de Grignan , Commandant en Pro-
 vence.

» pede se rendit lui-même. Les Villages de
 » la Mothe , de Martignac , de Villaure , de
 » Lurmarin , de Genfon , & quelques autres
 » où les Vaudois & les Luthériens avoient
 » tenu leurs prêches , furent trouvés aban-
 » donnés , & on les réduisit en cendres.

» L'armée étant arrivée à Muffi , elle se
 » sépara en deux corps , l'un pour donner
 » la chasse aux fuyards , & l'autre pour atta-
 » quer Mérindol , où les hérétiques s'é-
 » toient vantés qu'ils tiendroient ferme.
 » Mais voyant le feu de toutes parts à leur
 » voisinage , ils l'abandonnèrent , comme ils
 » avoient fait le reste , pour se sauver dans
 » les bois & dans les montagnes.

» On mit le feu à Mérindol , & on ne
 » laissa pas une seule chaumière entière ;
 » & de - là les troupes se répandirent de
 » tous côtés. On fit main basse sur tout ce
 » qu'on rencontra : hommes , femmes , en-
 » fans , sans distinction , furent passés au fil
 » de l'épée. Plus de trois mille personnes
 » furent égorgées , le reste périt de faim ,
 » excepté quelque peu , qui se sauvèrent
 » en Suisse & à Genève. Il se commit à cette
 » occasion de grandes cruautés , dont il y
 » en a qui font horreur à lire.

» De Mirandol on alla à Cabrieres , où

» l'on ne trouva pas plus de résistance , & les
 » troupes ne s'y comportèrent pas avec plus
 » de modération & d'humanité. Ces deux
 » Cantons furent entièrement défolés. Il y
 » eut jusqu'à vingt-deux Bourgs ou Villages
 » faccagés & brûlés ; & quelques-uns de ces
 » malheureux qui avoient évité la mort , fu-
 » rent envoyés aux Galères ».

» Un châtiment si rigoureux (a) fut dé-
 » fapprouvé de bien des gens ; & sous le règne
 » suivant où le Cardinal de Tournon n'étoit

(a) Ces horreurs soulevèrent la partie saine de la nation. On n'étoit pas encore habitué à ces scènes de carnage. Le Baron d'Oppede fut contraint de se justifier devant François I. Il y parvint par le crédit du Cardinal de Tournon. Sous le règne suivant cette affaire fut renouvelée. Le Connétable de Montmorency, charmé de pouvoir décrier l'ancien Ministère, à qui il attribuoit sa disgrâce passée, saisit avidement une occasion aussi favorable. Ce fameux procès fut renvoyé au Parlement de Paris, & la discussion dura cinquante audiences : les Orateurs du tems se signalèrent ; & tout se réduisit à la punition d'un seul Avocat - Général, qui, remarque Maimbourg dans son Histoire du Calvinisme, p. 92, édition de Hollande, *ayant été cause de tout le désordre par la licence qu'il avoit donnée aux soldats, en criant effroyablement : Tolle, tolle ; s'étoit néanmoins porté Partie contre le Président d'Oppede ; & qui d'ailleurs, convaincu du crime de faux, eut la tête coupée en Grève.*

» plus en faveur, on en fit, à la Cour, une
 » grosse affaire au Parlement de Provence,
 » surtout au Président d'Oppède, au Baron
 » de la Garde, & à Guerin, Avocat-Géné-
 » ral. Ce fut à la requête des Merindolois &
 » du Sieur & de la Dame de Cental, à qui
 » plusieurs villages brûlés appartenoient. Op-
 » pède se tira d'affaire par la faveur des amis
 » qu'il avoit à la Cour aussi bien que le Baron
 » de la Garde ; mais l'Avocat-Général, qui
 » n'avoit pas le même appui, eut la tête
 » coupée, en conséquence de l'Arrêt de la
 » Grand'Chambre du Parlement de Paris,
 » rendu le treizième de Février de l'an 1552.
 (N. D. L.)

(28) Voici comme un Auteur (a) moderne raconte sa mort. Ce jeune Prince ne se trou-

(a) Une maladie contagieuse, dit-on, régnoit dans le camp. Le Duc d'Orléans, voulant se moquer de ceux qui craignoient la peste, entra avec quelques jeunes Seigneurs de sa suite dans une maison où depuis peu huit personnes venoient de mourir. Ils renversèrent les lits, se couvrirent de la plume qu'ils arrachèrent, & coururent en folâtrant d'une extrémité du camp à l'autre. Ces courses les échauffèrent. Le Duc but un verre d'eau, se coucha ; & deux heures après se mit à crier : *Je suis malade : c'est la peste ; j'en mourrai.* Les remèdes qu'on lui donna furent inutiles. Le quatrième jour il

vant pas assez bien dans l'appartement qui lui avoit été marqué, en prit un qui avoit été laissé vuide, parce qu'il y étoit mort de peste deux ou trois personnes. On représenta le danger au Duc, mais ce fut inutilement; il répartit, *que jamais fils de France n'étoit mort de peste*, & s'exposa témérairement à servir lui-même d'exemple, d'une chose dont il prétendoit qu'il n'y en avoit point. Ferron, qui fait de ce Prince un très-grand éloge, dit que *quelques-uns crurent qu'il avoit été empoisonné*, & d'autres qu'il étoit mort d'une *maladie secrète*. (N. D. L.)

(29) Selon Rapin-Thoyras, la dernière guerre de l'Angleterre contre la France avoit coûté à Henri 586,718 livres sterling, & la garde de Boulogne pour huit ans montoit à 735,833 livres sterling. Une si grande avance,

fut à toute extrémité. François I vint le voir. *Ah ! Monseigneur*, lui dit le jeune Prince, *je me meurs ; mais puisque je vois Votre Majesté, je meurs content*. Ce furent là ses dernières paroles ; & il expira. S'il eût vécu, il est vraisemblable qu'il y auroit eu des troubles dans l'Etat. La Duchesse d'Etampes l'animoit contre le Dauphin son frère. L'ambition le dévorait ; & les Mémoires du Maréchal de Vieilleville contiennent des faits curieux à cet égard.

dont

dont il ne pouvoit être remboursé que dans huit ans , avoit épuisé tout ce que le Parlement lui avoit donné pour cette guerre , & ce qu'il avoit retiré des Chapelles, des Collèges & des Hôpitaux (a). Ce calcul peut être juste ; mais rien n'est plus faux que ce qu'ajoute le même Ecrivain : sçavoir , que l'Amiral d'Annebaut entama une négociation sur le fait de la Religion , & que les deux Rois avoient quelque dessein d'abolir la Messe dans leurs Etats. L'exécution de Cabrieres & de Mérindol , & celle qui se fit deux ans après à Meaux , où quatorze hérétiques furent brûlés , plusieurs fouettés & d'autres bannis , démentent ce qu'avance l'Historien Anglois. (N. D. L.)

(30) Selon l'Auteur du nouvel Abrégé

(a) « Ainsi (observe Hume) tout ce qui revint » à Henry de cette guerre , qui lui avoit coûté plus d'un » million trois cent quarante mille livres sterling , fut » un mauvais nantissement pour sa créance , & qui n'en » valoit pas le tiers ». Mais par les Bills que passa le Parlement d'Angleterre , il eut la satisfaction de voir le servile dévouement de ce corps à ses volontés. On reconnut solennellement que les Edits qui émanoient de lui , avoient non-seulement force de loi , mais y joignoient l'autorité de la révélation. (Lisez Hume , Smollet , Barrow , &c.)

Chronologique de l'Histoire de France, on soupçonna de ce coup (a) le Seigneur Cornuille Bentivoglio , Italien , qui avoit eu quelques démêlés avec ce Prince. François I ne voulut pas qu'on poursuivît cette affaire , de peur d'y voir impliqués le Dauphin Henri & le Marquis d'Aumale ; de la Maison de Lorraine. (N. D. L.)

(31) Dans toutes les villes où François I passa, on lui procura des fêtes & des divertissemens. Quelques détails sur cet objet ne peuvent être indifférens. Pour amuser le Monarque , on dressoit des théâtres sur son passage , & des écoliers y représentoient ce qu'on

(a) Plusieurs de nos Historiens placent cet événement en 1547 ; d'autres n'en parlent point. L'Abbé Lambert, dans son édition, a réformé le Texte de du Bellay , & a suivi l'opinion de ceux qui veulent que la mort tragique du Comte d'Anguien ait eu lieu en 1547. Nous avons cru devoir laisser subsister la date de cet événement telle qu'on la trouve dans toutes les éditions du Texte de du Bellay. Cet Ecrivain étant contemporain , son témoignage nous a paru d'un grand poids. D'ailleurs nous pourrions invoquer , s'il le falloit , des autorités qui viennent à l'appui de du Bellay : nous citerons , par exemple , celle du Président Henault. (Lisez son Abrégé Chronol. , Tome I , p. 353 , édit. in-8^e de 1749.)

appelloit des *Mystères*. C'étoient ceux de la Passion, ceux de Sainte-Barbe, &c. où la femme de Putiphar, qui devenue amoureuse de Joseph, l'appelloit dans sa chambre. Et tel étoit leur dialogue :

Madame PUTIPHAR.

Joseph ! . . .

J O S E P H.

Que vous plaît-il, Madame ?

Madame PUTIPHAR.

Mon ami, veuille approcher
De moi, & nous allons coucher
Ensemble tout secrettement. . . .

J O S E P H.

Quelle-cy, Madame, comment ?
Le faites-vous par farcerie ou autrement. . . .

Par cet échantillon, on peut juger du goût du siècle. Avec ces essais informes, qui font l'enfance de nostre théâtre, on croyoit récréer les Princes ; & rien ne prouve mieux le plaisir qu'ils y gutoient que la demande de la mere de François I aux Officiers Municipaux d'Amiens. Elle fut si satisfaite en 1517 des mystères dont on la régala, qu'il fallut lui en donner le recueil ; cet exemplaire sur vélin existe à la bibliothèque du Roy. Il y avoit encore un autre divertissement qu'on

procuroit à nos Princes , surtout dans le Vallois. On payoit des troupes d'enfans , pour mettre leurs têtes dans leurs jambes , & se laisser rouler en forme de boule du haut d'une montagne : c'est ce qu'on appelloit des *Sautriaux*. De nos jours on connoit encore ceux de Verberies.

(32) Il mourut le vingt-huitième (a) Décembre de l'année 1547. Ce fut un Prince , dit

(a) Henri VIII ne mourut point le 28 Décembre , mais le 28 Janvier 1547. Cet anacronisme de l'Abbé Lambert est constaté par tous nos Historiens. Nous n'entreprendrons point ici d'esquisser le portrait de ce Monarque : on peut à cet égard consulter les Ouvrages de Rapin Thoyras , de Hume , de Smollet , &c. Nous observerons seulement que sa vie fut un tissu d'inconféquences : il soutint ce caractère en mourant. Par un article de son testament , il fonda des Messes pour délivrer son ame du Purgatoire. Or on n'ignore pas que dans les articles de foi qu'il publia , il manifesta des doutes sur la croyance du Purgatoire , & que même il avoit détruit celles des fondations de ses ancêtres , qui y avoient rapport. Malgré son administration despotique & violente , les Anglois le respectoient. Il sembloit qu'il en eût fait des esclaves qui adoroient jusqu'à la verge de fer avec laquelle il les écrasoit. L'ambition de ce Roi fut flattée de tenir la balance entre Charles-Quint & François I. Il sacrifia souvent ses intérêts particuliers à cette considération. « Il usa (dit Ribier , Tome I,

M. de Thou, comblé de tous les dons de la nature, & en qui il n'y auroit rien eu à desirer, s'il eut été plus modéré dans ses plaisirs. Sur la fin de sa vie, il devint si gras & si pesant, qu'à peine pouvoit-il passer par les portes & monter les degrés de son logis; mais étant assis dans une chaise on le tiroit en haut avecques des poulies. Il mourut d'une fièvre que lui causa l'inflammation d'un chancre qu'il avoit à la cuisse. François I lui fit faire un service à Notre-Dame, suivant l'usage établi par les Rois, quoiqu'il fût mort separé de l'Eglise Romaine, & ce fut pour

p. 347). de toutes sortes d'artifices pour mettre ces deux
 » Princes en guerre, afin de se jeter d'un costé, &
 » d'avoir sa part de la dépouille de l'autre; car il croyoit
 » si fermement que le parti auquel il se joindroit seroit
 » le vainqueur de l'autre, qu'il en fit faire des Mé-
 » dailles d'or, portant dans une face son effigie avec
 » ses titres accoustumés, & en l'autre une main nais-
 » sante du Ciel ou d'une nue, tenant une balance en
 » équilibre ou égal poids. Dans un des plats de la ba-
 » lance estoit la France, & en l'autre l'Espagne, avec
 » cet escrit autour des deux : *Celui l'emportera pour qui*
 » *je seray* ». Cette chimère politique l'occupa pendant
 tout son règne; & comme il en résultoit pour lui une
 sorte d'importance, peut-être lui valut-elle de la part
 des Anglois ce dévouement servile qu'ils lui montrèrent.

cette même raison que sa fille Marie défendit qu'on priât Dieu pour lui. (N. D. L.

(33) Il ne lui manqua , dit M. de Thou , pour être le premier Prince de son tems , que d'être heureux ; mais il ne tient pas à la fortune de dégrader les Rois en les accablant. Les adverfités ne firent que mieux découvrir sa grande ame , & les qualités brillantes de ce Monarque n'échaufferent peut-être pas moins le génie des Ecrivains de son siècle , que la protection (a) qu'il leur accorda. Il surpassa les Rois ses prédecesseurs en splendeur & en magnificence ; il fit faire une partie des

(a) « On doit remarquer (dit le Président Henault) » comme une chose qui fait également honneur à ce » Prince & aux Lettres , qu'il s'honora du titre de leur » protecteur. Il partagea avec Léon X la gloire d'avoir » fait fleurir les sciences & les arts en Europe ». Brantôme nous apprend qu'il combla de bienfaits ceux qui les cultivoient. François I les admettoit à sa table avec les Grands de son Royaume. Guillaume Budé , le Cardinal du Bellay & Pierre Castel furent ceux qui eurent le plus de part à ses bonnes graces. On doit aux conseils qu'ils lui donnèrent , l'établissement du Collège Royal. Lascaris & Postel commencèrent cette riche Bibliothèque que les successeurs de François I ont accrue au point où nous la voyons aujourd'hui.

maisons royales qui sont en France, & embellit celles qui étoient déjà bâties. Tout ce que nos Rois ont de plus précieux dans leurs cabinets, ils le doivent à sa libéralité & à ses soins ; ce qu'il y a d'étonnant, ajoute M. de Thou, c'est qu'ayant été embarrassé pendant toute sa vie dans de grandes guerres, il ait pu néanmoins bâtir tant de Palais, & acheter tant de choses de si grand prix, & que toutes ses dettes payées, il ait laissé après sa mort neuf cens mille écus dans ses coffres (a), & le revenu d'un quartier à quoi il n'avoit pas encore touché. On ne rapportera pas les réflexions que fait sur ce sujet le même Ecrivain ; on peut les lire dans la belle histoire des choses arrivées de son tems. (N. D. L.)

Dans le parallele que Mezeray fait de François I & de Charles-Quint, il nous semble

(a) On lui reprocha cependant d'être trop libéral envers ses favoris ; & c'est ce qui est exprimé dans le distique suivant :

Sire, si vous donnez pour tous à trois ou quatre,
Il faut donc que pour tous vous les fassiez combattre.

La magnificence suivit ce Prince jusques dans le tombeau. Ses obsèques se firent avec une pompe extraordinaire : on en verra le détail dans les Mémoires du Maréchal de Vieilleville.

qu'en deux mots il a peint avec énergie l'un & l'autre de ces Monarques. *François I*, dit-il, *eut des vertus éclatantes, & des vices ruineux; Charles-Quint eut des vices utiles, & des vertus politiques.* Nous ne répéterons point les différens jugemens que nos Historiens ont porté sur François I. Les Memoires de du Bellay, & ceux qui suivront, suffiront au Lecteur pour prononcer en connoissance de cause. Du Bellay surtout, quoiqu'on l'ait accusé de n'avoir pas tout dit, s'explique clairement sur les fautes d'administration échappées au Monarque. Souvent dans une seule phrase, il dévoile les erreurs politiques dont François I & ses sujets furent les victimes. En réunissant ces traits, on parviendra facilement à juger ce Prince; & alors on sentira si le portrait qu'en a tracé Mezeray, est exact, ou non. D'après cela nous nous bornerons à un fait particulier, dont le rapprochement est essentiel en raison de la révolution qu'il a opérée dans nos mœurs. D'ailleurs ce fait a influé puissamment sur le règne de François I & sur ceux de ses successeurs. Jusqu'au moment où Louis XII monta sur le Trône, la Cour de nos Rois n'étoit peuplée que de leurs Officiers. Les femmes des Seigneurs & des Nobles retirées dans leurs châteaux, qui

méritoient plutôt le nom de prisons, s'occupoient de l'éducation de leurs enfans , & de détails économiques. Leurs epoux seuls alloient de tems en tems à la Cour. Anne de Bretagne appella les Dames auprès d'elle : mais Louis XII ne s'en occupa pas. François I, son successeur, jeune & galant, accrédita (a) un usage qui flattoit ses goûts. *La chasse & les tournois*, disoit ce Prince, *sont sans doute des amusements fort dignes d'un Gentilhomme : mais une Cour sans femmes est une année sans printems, ou un printems sans roses.* Les femmes en habitant la Cour, y de-

(a) Non-seulement François I attira les femmes à sa Cour, il y appella aussi les Cardinaux & les Prélats de son Royaume. « Depuis l'établissement du Concordat » (remarque le Laboureur dans ses Additions aux Mémoires de Castelnau, T. II, p. 48), tout courut au Louvre pour les Evêchés & pour les Abbayes ; & on les vit incontinent distribuer selon les inclinations non-seulement de ceux, mais de celles qui gouvernoient. Car les Maîtresses des Rois en disposèrent aussi absolument que des autres graces ; & les livrées de leurs faveurs estoient les Chapeaux & les Mitres qu'on vit répandus en grand nombre sur les parents & les amis de la Duchesse d'Estampes, qui en avoit son anti-chambre parée comme une boutique fameuse, où les pères & les mères amenoient leurs enfans pour les essayer ».

velopperent le desir de plaire, & ce desir devint bientôt un art entre leurs mains. La galanterie *Chevaleresque* prit de nouvelles formes. Les deux sexes s'accoutumèrent à ne pouvoir plus vivre séparés l'un de l'autre. Les femmes voulurent gouverner : elles durent y réussir. La suite des Mémoires, que nous publierons, nous fera connoître les effets de leur crédit ou plutôt de leur autorité.

*Fin des Observ. sur le dixième & dernier Livre
de Messire Martin du Bellay.*

T A B L E
D E S S O M M A I R E S
CONTENUS DANS LES CINQ VOLUMES
D E M E S S I R E S
M A R T I N E T G U I L L A U M E
D U B E L L A Y.
S O M M A I R E
D U L I V R E P R E M I E R,

*Contenant les évènements arrivés depuis 1513,
jusques en 1525.*

*L*E Roy Louys XII entreprend de recouvrer le Duché de Milan, qu'il venoit de perdre. Louis de la Trimouille, chargé de cette expédition, est défait à Novare par les Suiffes, qui, poursuivant leur victoire, passent les Monts, & viennent attaquer Dijon; pendant que d'un autre côté l'Empereur Maximilien, & Henry, Roi d'Angleterre, battent les François à la journée des Eperons, & prennent Texouanne & Tournai. Louis fait sa paix avec Henri & les Suiffes. Donne la Prin-

cesse Claude, sa fille ainée, en mariage à François, Duc de Valois. Epouse Marie d'Angleterre, & meurt peu de tems après la célébration de ses nôces. François, Premier du nom, son successeur, signale son avènement à la Couronne, par le gain de la fameuse bataille de Marignan, qui est suivie de la conquête du Duché de Milan. La protection que la France accorde à Henry d'Albret, & à Robert de la Marck, occasionne la guerre qui s'allume entre Charles V & François I. L'Esparre en moins de quinze jours remet toute la Navarre sous la domination de ses anciens Maîtres, & en aussi peu de jours ce Royaume est reconquis par les Espagnols. L'Empereur, après avoir dépouillé Robert de la Marck de la plus grande partie de ses Etats, pénètre en France par la Champagne, prend Mouzon, & assiége en vain Mezières. François I de son côté porte la guerre dans l'Artois, & dans le Hainaut; se rend maître d'Hesdin, & présente la bataille à Charles V, qui se retire avec précipitation à Valenciennes. Henry, Roi d'Angleterre, offre sa médiation pour

réconcilier les deux puissances. La paix est conclue, & elle est presque aussitôt rompue, à cause de la prise de Fontarabie, par l'Amiral de Bonnivet. Les Impériaux se dédommagent de cette perte par la conquête de Tournai, qui se rend après un long siège. Le Pape Leon X s'engage par un traité, à unir ses forces à celles de l'Empereur, pour chasser les François de toutes les places qu'ils occupoient en Italie. Tome XVII, p. 1.

S O M M A I R E

D U L I V R E S E C O N D ,

Contenant les évènements arrivés depuis 1521, jusques en 1525.

LE Pape & l'Empereur entreprennent de rétablir François Sforce. Prosper Colonne & le Marquis de Pescaire, leurs Généraux, font de rapides conquêtes, battent l'armée Française à la journée de la Bicoque ; se rendent maîtres de presque tout le Milanés, & surprennent Gènes. Lautrec qui n'avoit été malheureux, que parcequ'on l'avoit laissé sans

argent, retourne à la Cour pour se justifier. Semblançai, Surintendant des Finances, est la victime de l'avarice de Louise de Savoye, mere du Roy. Adrien VI est élu Pape à la recommandation de l'Empereur. Le Connétable de Bourbon se laisse gagner par ce Prince, & quitte la France. Sa désertion empêche que le Roy ne se mette à la tête de son armée. Il en donne le commandement à l'Amiral de Bonnivet, qui, faute d'argent, n'est pas plus heureux que Lautrec. Henry VIII déclare la guerre à la France. Ses troupes unies à celles de l'Empereur, font une invasion en Picardie, où elles brûlent Roye & Mondidier, pendant que les Espagnols reprennent Fontarabie. Le Comte Guillaume de Furstemberg se jette en Bourgogne à la tête d'un gros corps de Lansquenets; mais il est repoussé par le Duc de Guise. Le Connétable de Bourbon & le Marquis de Pescaire viennent mettre le siège devant Marseille, & ils le levent avec précipitation, dès qu'ils apprennent que le Roy marche à eux avec une nombreuse armée. François I passe les Monts; se rend maître de

Milan & de plusieurs autres places. Assiége Pavie, & livre la malheureuse bataille, où il est fait prisonnier. Tome XVII, p. 171.

S O M M A I R E

D U L I V R E T R O I S I È M E ,

Contenant les événemens arrivés depuis 1525, jusques en 1530.

LA Reine-mere tient Conseil à Lyon, pour délibérer sur les moyens de rendre au Roi la liberté. Elle engage dans les intérêts de la France Henry VIII, Roi d'Angleterre, qui se préparoit à faire une invasion en Picardie. Les Fanatiques d'Allemagne qui avoient dessein de pénétrer en Bourgogne & en Champagne, sont défaits par le Duc de Guise, & le Comte de Vaudemont son frere. La crainte que Charles V avoit de perdre son prisonnier, qui étoit tombé dangereusement malade, l'engage à le voir, & à conclure le Traité de Madrid, contre lequel François I proteste, & qu'il refuse de ratifier. La France & les Princes d'Italie se liguent ensemble pour le réta-

blissement de François Sforce. Le Connétable de Bourbon prend le commandement de l'armée Impériale. Se rend maître du Chasteau de Milan, & va mettre le siège devant Rome, où il est tué. Le Prince d'Orange fait continuer l'assaut; emporte la place, & la livre au pillage. Il se fait une Ligue entre François I & Henry VIII pour la délivrance du Pape. Lautrec passe en Italie, à la tête d'une armée nombreuse. S'empare de plusieurs places du Duché de Milan. Conduit son armée dans le Boulonnois. Les Espagnols, qui craignoient que le Pape, qu'ils retenoient prisonnier, ne leur fût enlevé de force, consentent à lui rendre la liberté. Le Royaume de Naples se soumet presque tout entier à Lautrec, qui met le siège devant la Capitale; mais les maladies ruinent totalement son armée, & il est lui-même emporté. André Doria se révolte. Engage les Genoïs à suivre son exemple. La paix conclue à Cambrai, est suivie de la délivrance des Enfans de France, & du mariage de la Reine Eléonore, Douairiere de Portugal, avec François I. Charles V passe en Italie. Se fait couronner

couronner à Rome, & oblige les Florentins, après un long siège, de changer la forme de leur Gouvernement. Tome XVIII, p. 1.

S O M M A I R E

DU LIVRE QUATRIÈME,

Contenant les événemens arrivés depuis 1530, jusques en 1535.

Exposition des raisons qui autorisoient le Roi à reprendre les armes. La Reine Eléonore son Epouse travaille inutilement à l'affermissement de la paix. Mort de la Régente. Le Roi pressé d'entrer dans la Ligue de Smalcalde fait un traité d'alliance avec les Princes Confédérés d'Allemagne. Il a une entrevue avec Henri VIII, & conclut avec ce Prince un nouveau traité. Jean Vaivode de Transilvanie, lui envoie des Ambassadeurs qui sont favorablement écoutés; mais Balançon, Ambassadeur de Sa Majesté Impériale n'est pas aussi bien reçu. Union de la Bretagne à la couronne de France. Dîmes accordées au Roi par le Clergé. Délibération sur la convocation d'un Concile géné-

ral. Sentence d'Excommunication prononcée contre Henri VIII. Le Pape vient trouver le Roi à Marseille , où se conclut le mariage de Catherine de Medicis , nièce de Sa Sainteté, avec le Duc d'Orléans. Merveilles, Ambassadeur de Sa Majesté, est mis à mort par ordre de François Sforce, Duc de Milan. Le Roi se prépare à se faire raison de cet attentat, après en avoir inutilement porté ses plaintes à l'Empereur. Les Ducs de Wirtemberg, aidés du secours de la France, sont remis en possession de leurs Etats qui étoient entre les mains de Ferdinand, Roi de Hongrie. Institution d'une nouvelle Milice en France, à l'imitation des Légions Romaines. Etablissement du Colleege Royal. Mort du Duc de Milan.

Tome XVIII, p. 134.

S O M M A I R E

D U L I V R E C I N Q U I È M E ,

Concernant les évènements arrivés depuis 1531, jusques en 1536.

Le Roi fait solliciter auprès de l'Empereur la restitution du Milanès, l'héritage des En-

sans de France, & fait demander, mais sans succès, au Duc de Savoye, le passage sur ses terres. L'Amiral Chabot force les ennemis au passage de la Doire; s'empare de Turin & de la plûpart des places du Piémont, pendant que l'Empereur continue d'amuser les Ambassadeurs de France par de belles promesses. Ce Prince arrive à Rome, prie le Pape d'assembler le sacré College, & prononce en plein Consistoire un long Discours, où il déclame avec véhémence contre François I. Les remontrances du Pape l'engagent à donner des explications à quelques points de sa harangue. Le Roi reçoit une copie, mais infidelle, de ce manifeste. Il y répond, & adresse sa réponse au Pape. Il l'envoye aussi au Roi d'Angleterre, qui lui fait part à son tour d'une Lettre artificieuse que l'Empereur lui avoit écrite.

Tome XIX, p. 2.

S O M M A I R E

D U L I V R E S I X I È M E ,

Contenant les événemens arrivés en l'an 1536.

L'Empereur assemble une nombreuse armée destinée à chasser les François du Piémont , & à porter la guerre en France. Antoine de Leve , un de ses Généraux , débauche le Marquis de Saluces du service de France. Cause de la désertion de ce Seigneur. Le Cardinal de Lorraine est envoyé à l'Empereur pour traiter de l'investiture du Milanès. Remontrances pleines de fermeté qu'il ose faire à ce Prince. Il vient rendre compte au Roi du succès de ses négociations. Discours de Sa Majesté. Ordres qu'elle donne pour pourvoir à la sûreté de ses Etats , & à celle de ses conquêtes de Piémont. Elle envoie Langei en Allemagne pour y travailler à dissiper les faux bruits répandus par les Emissaires de l'Empereur. Belle lettre de Langei aux Electeurs , Princes & Etats de l'Empire. Siège mémorable de Fossan. Belle défense des Fran-

pois. Ils obtiennent la capitulation la plus honorable. L'Empereur arrive au camp. Il a recours à de nouveaux artifices pour tromper le Roi. Les Légats du Pape viennent le trouver à Savillan. Ses Généraux tâchent en vain de le détourner du dessein qu'il avoit de conduire son armée en Provence. Il prononce une harangue assez semblable à celle qu'il fit à Rome. *Réflexions sur les intelligences secrettes que ce Prince avoit en France.* T. XIX, p. 141.

S O M M A I R E

DU LIVRE SEPTIÈME,

Contenant les évènements arrivés en l'an 1536.

Le Roi ordonne que l'on fasse le dégât en Provence. L'Empereur arrive à S. Laurent, premier bourg de France, le vingt-cinquième de Juillet, comme il étoit à pareil jour arrivé à Tunis. Il profite de cette circonstance de temps pour haranguer ses troupes. Il marche avec une partie de son armée vers Grasse, pendant que le Maréchal de Montmorenci se fortifie dans le camp d'Avignon, & le Roi dans

celui de Valence. D'Humieres est chargé de pourvoir à la seureté du Dauphiné. Arles & Marseille sont mises en état de deffense. Le Maréchal fait démanteler Aix. Imprudente entreprise de Montejan. Déroute de Brignole. Empoisonnement de Monsieur le Dauphin attribué aux Généraux de l'Empereur. Les Impériaux s'emparent de Guise, & viennent faire le siège de Peronne. Annebaut, Gouverneur de Turin, se rend maître de plusieurs places du Piémont. Le Comte Rangoné leve une nouvelle armée pour la France. L'Empereur court risque de la vie. Il arrive à Aix. Envoje reconnoître Arles & Marseille. Il envoje un Ambassadeur au Pape, & lui fait faire les offres les plus séduisantes pour l'engager dans la Ligue d'Italie. Sage réponse du Pape. Le Dauphin obtient la permission de se rendre au camp d'Avignon. Il assiste au Conseil tenu par le Maréchal qui continue de suivre le plan de défense, dont il étoit convenu avec le Roi.

SOMMAIRE

DU LIVRE HUITIÈME,

*Contenant les évènements arrivés depuis 1536,
jusques en 1541.*

Le Marquis Jean-Louis, détenu prisonnier en France, est mis en liberté, & reçoit de Sa Majesté l'investiture du Marquisat de Saluces. Conseil tenu au camp de Valence. Le Roi se rend à celui d'Avignon. Retraite de l'armée ennemie. Combien elle souffre dans les chemins. La Gendarmerie & une partie de l'Infanterie Françoisse, marchent au secours de Peronne. Levée du fameux siège de cette place. Le Roi retourne à Lyon, après avoir réparé les dommages que la guerre avoit causés en Provence. Il envoie une Ambassade en Angleterre. Fait procéder à la condamnation du scélérat qui avoit empoisonné Monsieur le Dauphin. Mort du Maréchal de Fleuranges. Mariage de Magdelaine de France, avec Jacques V, Roi d'Ecosse. Le Comte Rangoné met le siège devant Gênes, & échoue dans son entreprise. Les Im-

périaux levent le siège de Turin, & on leur enleve plusieurs places du Piémont. Burie essaye de surprendre Casal, & est fait prisonnier. Procédure faite contre Charles V, par François I. Les Comtés d'Artois, de Flandres & de Charolois sont déclarés réunis à la Couronne. Prise d'Hesdin, de Lillers & de Saint-Venant par les François. Le Roi fait fortifier Saint-Pol. Les ennemis reprennent cette place. Se rendent maîtres de Montreuil. Assiégent Terouanne, & battent le détachement qui étoit venu la ravitailler. Trêve conclue pour la Picardie & les Pays-Bas. D'Humieres se rend maître d'Albe, fait fortifier Quieras, & est obligé de se retirer à Pignerol, à cause de la mutinerie des Lansquenets. Ces places sont reprises par le Marquis du Guast qui vient bloquer Pignerol. Le Pas de Suse est forcé par le Maréchal de Montmorency. Le Dauphin recouvre la plûpart des places que les François avoient perdues. Il présente inutilement la bataille aux ennemis. L'on convient d'une suspension d'armes, & elle est prorogée pour dix ans par la médiation du Pape. Le

Maréchal de Montmorency est fait Connétable. Entrevûe de l'Empereur & du Roi à Aigues-Mortes. Revolte de Gand. Passage de l'Empereur par la France. Grands honneurs qu'on lui rend. Mariage du Duc de Cleves avec Jeanne d'Albret. Langey par sa prévoyance & ses soins, fait succéder l'abondance à une affreuse famine qui désoloit le Piémont.

Tome XX, p. 75.

SOMMAIRE

DU LIVRE NEUVIÈME,

Contenant les évènements arrivés depuis 1541, jusques en 1543.

Les honneurs extraordinaires rendus à l'Empereur, lors de son passage en France, font perdre au Roi la plûpart de ses Alliés. Rincon & Fregose envoyés en ambassade à Venise & à Constantinople sont assassinés par ordre du Marquis du Guast. Ce Seigneur adresse un Manifeste aux Etats de l'Empire pour se justifier. Langey répond à ce Manifeste. La guerre est déclarée à l'Empereur. L'armée commandée

par le Duc d'Orléans s'empare de Damvilliers, d'Yvoy, de Montmedy, & de Luxembourg, & bientôt après les ennemis reprennent ces mêmes places. Le Dauphin est obligé de lever le siège de Perpignan. Les François prennent Quieras & perdent Albe. Martin du Bellay se rend maître du chateau de Carignan & de Barges. Annebaut est envoyé en Piémont pour y commander en la place de Langey, qui retourne en France. Mort de ce grand homme. Le nouveau Général échoue devant Coni, & fait plusieurs fautes. Il est rappelé à la Cour. Revolte des Rochelois. Beau discours que le Roi leur adresse. Clémence de ce Prince. Martin du Bellay, Gouverneur du Piémont, découvre différentes entreprises formées sur Turin, & fait punir les traîtres. Le Duc de Vendosme ravitaille Terouanne, prend Lilliers, & fait démolir cette place.

Tome XX, p. 302.

SOMMAIRE

DU LIVRE DIXIÈME,

*Contenant les évènemens arrivés depuis l'année
1543. jusqu'en 1546.*

*Siège d'Avesnes entrepris & abandonné par
les François. Ils prennent Bapaume & Lan-
drecy que le Roi fait fortifier. Se rendent maî-
tres du château d'Aimeries & de Maubeuge ;
mais ils sont obligés de lever le siège de Binche.
Le Comte d'Anguyen essaye inutilement de
surprendre le château de Nice. Siège de Lan-
drecy par les Impériaux. Briffac bat un de
leurs détachemens. Le Duc d'Aumale leur en-
leve plusieurs châteaux. Prise d'Arlon & de
Luxembourg par le Duc d'Orléans. Le Duc
de Cleves fait sa paix avec l'Empereur. Lu-
xembourg est ravitaillé par le Prince de Melphe.
La garnison de Landrecy est rafraîchie , &
l'Empereur est obligé de lever le siège de cette
place. Ruses auxquelles il a recours pour sur-
prendre Cambrai. Prise de Nice par le Comte
d'Anguyen ; mais il attaque inutilement le
château. Le Marquis du Guast s'empare de
Mondovi & de Carignan , & oblige Boutieres*

364 TABLE DES SOMMAIRES.

de lever le siège d'Yvrée. Fameuse bataille de Cerisoles, gagnée par le Comte d'Anguyen. La conquête du Montferrat & de Carignan est une suite de cette victoire. Traité de l'Angleterre avec l'Empereur. Prise de Luxembourg & de Ligny par les Impériaux. Surprise d'Abbe par le Comte d'Anguyen. Suspension d'armes pour l'Italie. Fameux siège de Saint-Dizier. Une trahison rend les Impériaux maîtres de cette place. Ils surprennent Epernay & Château-Thierry. Paix de Crespy. Prise de Boulogne par les Anglois. Ils levent le siège de Montreuil. Monsieur le Dauphin reprend la Basse-Boulogne, & la perd presque aussi-tôt. Etrange exécution de Cabrières & de Mèrindol. Descente en Angleterre faite par le Maréchal d'Annebaut sans aucun succès. Construction du fort d'Outreau. Mort du Duc d'Orléans. Les François ravagent la terre d'Oye. Traité de paix avec l'Angleterre. Mort de Henri VIII, suivie de près de celle de François I. Description des magnifiques obsèques faites à ce Prince.

Tome XXI, p. I.

Fin de la Table des Sommaires, & du XXI^e Volume.

